

UdeM

Faculté de médecine
Annuaire général 2011-2012

Tiré à part - 1er cycle

Université 
de Montréal

Direction de l'Université

Information à jour le 1^{er} juin 2011

INTRODUCTION

Le contexte controversé dans lequel l'Université de Montréal voyait le jour, en 1878, ne laissait guère présager qu'elle deviendrait, avec l'École Polytechnique et HEC Montréal qui lui sont affiliées, le plus grand complexe universitaire au Québec, quelque cent ans plus tard. Elle n'était alors constituée que de trois facultés, séparées les unes des autres : la Faculté de théologie logeait au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, la Faculté de droit accueillait ses quelques étudiants au Cabinet de lecture paroissial, rue Notre-Dame, tandis que la Faculté de médecine, un an plus tard, ouvrait ses portes au château Ramezay.

L'Université de Montréal reçoit sa première charte du Parlement de Québec en 1920. En 1967, elle devient un établissement à caractère public dont les buts sont l'enseignement supérieur et la recherche et qui prévoit la participation des professeurs, des étudiants et des diplômés à son administration.

L'Université de Montréal compte actuellement 13 facultés et de nombreux départements et écoles. Avec ses deux écoles affiliées, l'École Polytechnique et HEC Montréal, elle constitue le premier complexe universitaire au Québec et le deuxième au Canada. Elle accueille plus de 55 000 étudiants, emploie 10 000 personnes et décerne près de 10 000 diplômes à tous les cycles d'études. Montréalaise par ses racines, internationale par vocation, l'Université de Montréal compte parmi les plus grandes universités de la francophonie.

DIRECTION GÉNÉRALE

<http://www.direction.umontreal.ca/recteur/equipe/index.html>

Recteur

Guy Breton, M.D. (Sherbrooke)

Vice-rectrice aux affaires académiques et rectrice suppléante

Hélène David, Ph. D. (Montréal)

Vice-recteur adjoint aux études de 1^{er} cycle

Jean-Pierre Blondin, Ph. D. (Montréal)

Vice-recteur adjoint aux études supérieures et postdoctorales

Roch Chouinard, Ph. D. (UQAM)

Vice-recteur à la recherche et aux relations internationales

Joseph Hubert, Ph. D. (Montréal)

Vice-recteur adjoint aux relations internationales

Serge Brochu, Ph. D. (Montréal)

Vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable

Louise Béliveau, Ph. D. (Montréal)

Vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification

Anne-Marie Boisvert, LL. M. (Harvard)

Vice-recteur aux finances et aux infrastructures

Éric Filteau, M.B.A. (McGill)

Vice-recteur aux projets stratégiques et aux partenariats

Raymond Lalande, M.D., M.A. (Montréal)

Vice-recteur à la Grande campagne de financement

Donat J. Taddeo, Ph. D. (Stanford)

Directeur général des bibliothèques

Richard Dumont, M. Sc. (Montréal)

Ombudsman

Pascale Descary, LL. B. (Montréal)

Registraire

Pierre Chenard, Ph. D. (Laval)

Secrétaire général

Alexandre Chabot, B. Sc. (Montréal)

Directeurs des Écoles affiliées

École Polytechnique : Christophe Guy

HEC Montréal : Michel Patry

DOYENS ET DIRECTEURS

Faculté de l'aménagement : Giovanni De Paoli

Faculté des arts et des sciences : Gérard Boismenu

Faculté de droit : Gilles Trudeau

Faculté de l'éducation permanente : Christian Blanchette

Faculté des études supérieures et postdoctorales : Roch Chouinard

Faculté de médecine : Hélène Boisjoly

Faculté de médecine dentaire : Gilles Lavigne

Faculté de médecine vétérinaire : Michel Carrier

Faculté de musique : Sylvain Caron

Faculté de pharmacie : Pierre Moreau

Faculté des sciences de l'éducation : Louise Porier

Faculté des sciences infirmières : Francine Girard

Faculté de théologie et de sciences des religions : Jean-Claude Breton

École de santé publique : Richard Masse

Département de kinésiologie : François Prince

École d'optométrie : Christian Casanova

CORPS UNIVERSITAIRES

En vertu de la charte en vigueur depuis le 1^{er} septembre 1967, l'administration générale de l'Université relève des corps universitaires suivants : le Conseil, le Comité exécutif, l'Assemblée universitaire et la Commission des études. Des statuts complètent la charte et précisent les modalités de l'administration de l'Université.

Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université exerce tous les droits de l'Université et tous les pouvoirs nécessaires à son administration et à son développement. Il se compose des membres suivants : le recteur, cinq membres nommés par l'Assemblée universitaire, deux membres nommés par les associations étudiantes accréditées, deux membres nommés par le Conseil après consultation d'un conseil représentant les diplômés de l'Université, deux membres nommés par le Modérateur des facultés ecclésiastiques après consultation de leurs conseils, huit membres nommés par le Lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Éducation, au plus quatre autres membres nommés par résolution du Conseil, adoptée par au moins les trois quarts de ses membres. Le président du Conseil, élu par ses pairs, porte le titre de chancelier de l'Université. Ce poste est actuellement occupé par Mme Louise Roy.

Comité exécutif

Le Comité exécutif assure l'exécution des décisions du Conseil et en exerce tous les pouvoirs sauf ceux que les statuts attribuent exclusivement au Conseil ou que celui-ci se réserve. Il se compose du recteur ainsi que d'au moins quatre et d'au plus huit personnes que le Conseil nomme parmi ses membres. Le Conseil peut nommer parmi ses membres des substituts chargés de remplacer aux séances du Comité un membre absent, autre que le recteur.

Assemblée universitaire

L'Assemblée universitaire énonce les principes généraux qui président à l'orientation de l'Université et à son développement; adresse au Conseil toutes recommandations concernant l'administration et le développement de l'Université et peut obtenir à cette fin tout renseignement d'ordre général concernant l'Université; fait les règlements concernant le statut des professeurs et la discipline universitaire, et en surveille l'application; exerce tous autres pouvoirs prévus par les statuts. Elle se compose des membres suivants : le recteur, les vice-recteurs, les doyens, le directeur des bibliothèques, au moins un professeur de chacune des facultés comptant au moins dix professeurs, élu par ceux-ci, trois membres du Conseil nommés par celui-ci, huit membres nommés par un conseil représentant les étudiants, trois membres nommés, conformément aux statuts, par un conseil représentant le personnel de l'Université, tous autres membres nommés conformément aux statuts, dont certains parmi les directeurs ou les professeurs d'institutions affiliées. L'Assemblée universitaire est présidée par le recteur.

Commission des études

La Commission des études assure la coordination de l'enseignement et est responsable de l'organisation pédagogique de l'Université. Elle exerce tous autres pouvoirs prévus par les statuts. Elle se compose des membres suivants : le recteur, les vice-recteurs, les doyens, au plus quatre membres nommés par l'Assemblée universitaire, les directeurs d'institutions affiliées désignés aux statuts, sur la recommandation de l'Assemblée universitaire, tous autres membres nommés par le Conseil et dont celui-ci peut limiter les pouvoirs. La Commission des études est présidée par le recteur ou par le vice-recteur que celui-ci désigne.

RÉPERTOIRES ÉLECTRONIQUES

Les répertoires électroniques de l'Université contiennent les coordonnées à jour des facultés, départements, écoles, unités de recherche, campus UdeM, services. Ils donnent accès à un bottin de spécialistes et permettent bien sûr d'obtenir les coordonnées du personnel et des étudiants. Sélectionner le lien Répertoires qui est offert à la majorité des pages web institutionnelles, lesquelles sont accessibles à partir de l'adresse www.umontreal.ca

ADMISSION AUX PROGRAMMES

www.futursetudiants.umontreal.ca

Tout candidat à un programme doit soumettre une demande d'admission. La méthode privilégiée est l'admission web, accessible à l'adresse www ci-dessus. On peut aussi se procurer un formulaire papier au Registrariat.

L'étudiant, inscrit dans un programme de l'Université, qui souhaite changer de programme ou celui qui compte être admis à un deuxième ou troisième programme constitutif d'un baccalauréat (majeure, mineure ou certificat) doit compléter une demande de modification de programme en se présentant au Registrariat.

Toute personne qui désire suivre un cours à titre d'étudiant libre doit s'adresser au secrétariat des facultés, écoles et départements concernés.

Le candidat international est prié de tenir compte de délais pouvant dépasser trois mois pour l'obtention d'un visa de séjour. Le trimestre d'automne commence généralement au début septembre.

Admission à la Faculté de l'éducation permanente

Le candidat peut obtenir de l'information auprès du Service d'accueil et de renseignements, Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, 3e étage, aux numéros de téléphone 514-343-6090 ou 1-800-363-8876.

Admission aux études supérieures

Le candidat peut obtenir de l'information en consultant le site web de la Faculté des études supérieures et postdoctorales à l'adresse www.fesp.umontreal.ca, ou en téléphonant au 514-343-6426.

Dates limites – trimestre d'automne

Les dates limites pour déposer une demande d'admission varient selon les facultés. La Faculté de l'éducation permanente et la Faculté des études supérieures et postdoctorales n'appliquent pas les mêmes dates limites d'admission que l'ensemble des autres facultés.

Les dates limites d'admission varient également en fonction du statut du candidat. Les sortants de collège ont jusqu'au 1^{er} mars pour soumettre leur demande, alors que cette date limite est le 1^{er} février pour les autres catégories de candidat (15 janvier pour l'admission en médecine).

De plus, il arrive que des places soient encore disponibles dans certains programmes au-delà des dates limites, auquel cas ces dates font l'objet d'une prolongation.

Dates limites – trimestre d'hiver

Le 1^{er} novembre est la date limite pour déposer une demande d'admission quelles que soient les facultés ou les catégories de candidats.

Dates limites – trimestre d'été

La date limite pour déposer une demande d'admission à un programme d'admission au 1^{er} cycle est le 1^{er} mars. La date limite pour une admission à un programme d'études supérieures est le 1^{er} février.

Pour obtenir toute l'information à ce sujet en un seul coup d'oeil, consulter le tableau récapitulatif diffusé à l'adresse www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/dates-limites.html

INSCRIPTION AUX COURS

www.etudes.umontreal.ca/inscription

L'inscription aux cours est une démarche indépendante du processus d'admission à un programme. Le candidat admis doit remplir les formalités d'inscription aux cours dans les délais qui lui seront indiqués en temps utile par la faculté. Cette inscription peut être faite en ligne sur le site Études – Guichet étudiant à l'adresse web ci-dessus.

ADMISSION ET INSCRIPTION ÉCOLES AFFILIÉES

Pour l'admission à un programme de l'École Polytechnique ou de HEC Montréal, veuillez vous adresser à l'une ou l'autre école :

École Polytechnique
Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3A7
Tél. : 514-340-4724
www.polymtl.ca

HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 2A7
Tél. : 514-340-6151
www.hec.ca

Frais d'admission, droits de scolarité et cotisations

Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme

<http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/reglements.html>

Article 1

Les frais d'admission sont perçus lors du dépôt à l'Université d'un formulaire de demande d'admission ou d'une demande de changement de programme.

Article 2

Les frais d'admission à l'Université sont non remboursables et s'élèvent à quatre-vingts dollars (80 \$) pour une admission par voie électronique et à cent dollars (100 \$) pour une admission sur support papier. Ces frais sont de dix dollars (10 \$) non remboursables, dans le cas d'un module et d'un microprogramme. Cette dernière disposition ne s'applique pas aux étudiants déjà inscrits. Les frais de changement de programme sont de quinze dollars (15 \$) non remboursables. Toute demande de modification des choix de programme après la création du dossier entraîne des frais de trente dollars (30 \$) non remboursables.

Article 2.1

En plus des frais exigibles en vertu de l'article 2, des frais facultaires relatifs à l'admission et au changement de programme peuvent être exigibles. Ces frais et leurs modalités de paiement sont fixés par le vice-recteur responsable de l'enseignement, sur recommandation de la faculté concernée et après consultation du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants. Les frais facultaires sont non remboursables.

Article 3

Sont exemptés du paiement des frais de changement de programme les étudiants qui étaient inscrits à l'Université au cours d'un des trois trimestres précédant la demande de changement de programme et, en vue de l'obtention d'un programme de grade, qui ajoutent un sujet majeur à un sujet mineur, un sujet mineur à un sujet majeur, un sujet mineur à un autre sujet mineur ou à deux autres mineurs, deux sujets mineurs à un troisième mineur. Dans ce présent article, les dispositions relatives au mineur s'appliquent au certificat.

Article 4

L'Université peut exempter certains étudiants du paiement des frais d'admission ou de changement de programme, notamment lors du report d'une offre d'admission ou lors du dépôt d'une demande en vue de l'inscription simultanée à deux programmes.

Règlement relatif aux droits de scolarité et aux autres frais exigibles des étudiants

www.fin.umontreal.ca/scolarites_joindre.htm

À jour le 14 avril 2011 (les montants indiqués sont sujets à modifications)

1 – OBJET

1.1 Le présent règlement établit le tarif des droits de scolarité et des autres frais exigibles des étudiants de l'Université de Montréal. Il en détermine les modalités de paiement, les conséquences de non-paiement, de même que les conditions de remboursement.

2 – CHAMP D'APPLICATION

2.1 Le présent règlement s'applique aux étudiants inscrits à des activités pédagogiques de 1^{er}, de 2^e ou de 3^e cycle. À moins d'indication contraire, les personnes inscrites à titre d'auditeur sont assimilées aux étudiants aux fins du présent règlement.

3 – TARIF DES DROITS ET DES FRAIS EXIGIBLES

A – Droits de scolarité

1^{er} CYCLE

3.1 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à des cours de 1^{er} cycle sont de 72,26 \$ par crédit.

Des frais supplémentaires de 8,50 \$ par crédit sont exigibles des étudiants pour tout cours donné au-delà d'un rayon de 30 kilomètres du campus principal de l'Université.

2^e CYCLE

3.2 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à un programme de 2^e cycle sont de 3 251,70 \$ pour la scolarité minimale de trois trimestres, soit 1 083,90 \$ par trimestre à temps plein ou 541,95 \$ par trimestre à demi-temps. En cas d'inscription à temps partiel ou à titre d'étudiant libre, les droits de scolarité sont de 72,26 \$ par crédit. Au Diplôme d'études spécialisées (résidents) de la Faculté de médecine, cependant, les droits de scolarité sont de 1 252,27 \$ par trimestre à temps plein.

3.3 Une fois la scolarité minimale complétée, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction de mémoire. Les droits de scolarité sont alors de 349,50 \$ par trimestre pour l'été 2011 et de 374,50 \$ par trimestre à compter du trimestre d'automne 2011. À compter du trimestre suivant le dépôt de mémoire, l'étudiant est inscrit en « évaluation-correction », statut libre de droits de scolarité.

3^e CYCLE

3.4 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à un programme de 3^e cycle sont de 6 503,40 \$ pour la scolarité minimale de six trimestres, soit 1 083,90 \$ par trimestre à temps plein ou 541,95 \$ par trimestre à demi-temps.

3.5 Une fois la scolarité minimale complétée, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction de thèse. Les droits de scolarité sont alors de 349,50 \$ par trimestre pour l'été 2011 et de 374,50 \$ par trimestre à compter du trimestre d'automne 2011. À compter du trimestre suivant le dépôt de la thèse,

l'étudiant est inscrit en « évaluation-correction », statut libre de droits de scolarité.

B – Frais facultaires

Des frais facultaires relatifs aux études peuvent être exigibles. Ces frais et leurs modalités de paiement sont fixés par le vice-recteur responsable de l'enseignement, sur recommandation du doyen de la faculté concernée et après consultation du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants. Les frais facultaires sont non remboursables.

C – Autres frais

En plus des frais prévus au Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme et des droits de scolarité et des frais facultaires prévus au présent règlement, les frais suivants sont exigibles :

FRAIS DE SERVICE AUX ÉTUDIANTS

3.6 Les frais de service aux étudiants pour des cours de 1^{er} cycle sont de 8,50 \$ par crédit, jusqu'à concurrence de 127,50 \$ par trimestre.

Sont exclus : les cours donnés en dehors de la région métropolitaine de Montréal, telle que cette région est délimitée par Statistique Canada aux fins du recensement.

Les frais de service aux étudiants pour une inscription à un programme de 2^e ou de 3^e cycle à temps plein sont de 127,50 \$ et sont de 63,75 \$ par trimestre pour un étudiant à demi-temps.

FRAIS DE GESTION

3.7 Les frais de gestion couvrent les transactions d'inscription, de modification ainsi que tout autre traitement au dossier de l'étudiant.

Les frais de gestion pour les cours de 1^{er} cycle sont de 7,77 \$ par crédit, pour un maximum de 116,55 par trimestre pour le trimestre d'été 2011.

Les frais de gestion pour une inscription à un programme de 2^e ou de 3^e cycle à temps plein sont de 116,55 \$ pour le trimestre d'été 2011.

FRAIS DE DROITS D'AUTEUR

3.7.1 Des frais de droits d'auteur pour la confection de matériel didactique sont exigibles des étudiants. Ils sont fixés par le Comité exécutif de l'Université. À compter du 1^{er} juin 2007, ils sont de 0,41 \$ par crédit jusqu'à concurrence de 6,15 \$ par trimestre. À compter du 1^{er} juin 2008, ils sont de 0,46 \$ par crédit jusqu'à concurrence de 6,90 \$ par trimestre. À compter du 1^{er} juin 2009, ils sont de 0,51 \$ par crédit jusqu'à concurrence de 7,65 \$ par trimestre. À compter du 1^{er} juin 2010, ils sont de 0,55 \$ par crédit jusqu'à concurrence de 8,25 \$ par trimestre. À compter du 1^{er} juin 2011, ils sont de 0,57 \$ par crédit jusqu'à concurrence de 8,55 \$ par trimestre.

FRAIS TECHNOLOGIQUES

3.7.2 Des frais pour des services technologiques sont exigibles des étudiants et constituent une cotisation automatique non obligatoire. Pour les cours de 1^{er} cycle ces frais sont de 6 \$ par crédit.

Pour une inscription à un programme de 2^e ou de 3^e cycle à temps plein les frais sont de 90 \$ par trimestre.

FRAIS DE DIPLOMATION

3.8 Des frais de diplomation de 50 \$ sont exigés pour les grades décernés (baccalauréats, maîtrises et doctorats). Sont donc exclus : les microprogrammes, modules, certificats, mineures et majeures ainsi que tous les diplômes d'études supérieures.

FRAIS DE SOUTIEN AUX BIBLIOTHÈQUES

3.9 Les frais de soutien aux bibliothèques sont facturés selon le nombre de crédits jusqu'à un maximum de 15 crédits. Ils sont établis afin de promouvoir et financer des projets visant à améliorer les collections des bibliothèques à l'Université de Montréal.

1^{ER} CYCLE

0,75\$ / crédit, maximum 11,25\$ / trimestre

2^E ET 3^E CYCLES

plein temps 11,25\$ / trimestre ; demi-temps 5,63\$ / trimestre ; rédaction aucuns frais

4 – DROITS DE SCOLARITÉ DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ET DES ÉTUDIANTS NON-RÉSIDENTS DU QUÉBEC

A – Étudiants étrangers

4.1 Les droits de scolarité des étudiants étrangers, à l'exclusion des résidents permanents et des étudiants qui sont accueillis en vertu d'ententes internationales agréées ou conclues par le gouvernement du Québec, sont ceux qui sont établis ou qui seront établis par le gouvernement du Québec pour cette catégorie d'étudiants.

Ces frais sont les suivants :

1^{ER} CYCLE

Pour les crédits de 1^{er} cycle dont les codes inscrits dans le système GDEU (*Guide de la collecte des données sur l'effectif universitaire*, ministère de l'Éducation) correspondent aux secteurs suivants :

- Médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, paramédical, sciences infirmières, pharmacie, architecture et design de l'environnement, agriculture, foresterie et géodésie, beaux-arts, cinéma et photographie, musique : 541,98 \$ par crédit
- Sciences humaines et sociales, géographie, éducation, éducation physique et lettres : 485,39 \$ par crédit
- Sciences pures, mathématiques, génie, informatique, administration et droit : 585,11 \$ par crédit

2^E CYCLE

Les droits de scolarité d'un étudiant étranger inscrit à un programme de 2^e cycle sont de 21 842,55 \$ pour la scolarité minimale de trois trimestres, soit 7 280,85 \$ par trimestre à temps plein. Au Diplôme d'études spécialisées (résidents) de la Faculté de médecine, cependant, les droits de scolarité sont de 8 411,81 \$ par trimestre à temps plein.

Les étudiants inscrits en rédaction de mémoire paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.3.

3^E CYCLE

Les droits de scolarité d'un étudiant étranger inscrit à un programme de 3^e cycle sont de 39 226,86 \$ pour la scolarité minimale de six trimestres, soit 6 537,81 \$ par trimestre à temps plein.

Les étudiants inscrits en rédaction de thèse paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.5.

B – Étudiants canadiens non-résidents du Québec

4.2 Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont ceux établis par le gouvernement du Québec pour cette catégorie d'étudiants. Ces frais sont les suivants :

1^{ER} CYCLE

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits à un programme de 1^{er} cycle sont de 195,27 \$ par crédit.

2^E CYCLE

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits à un programme de 2^e cycle sont de 8 787,15 \$ pour une scolarité minimale de trois trimestres, soit 2 929,05 \$ par trimestre à temps plein ou 1 464,53 \$ par trimestre à demi-temps. En cas d'inscription à temps partiel ou à titre d'étudiant libre, les droits de scolarité sont de 195,27 \$ par crédit. Les étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits en rédaction de mémoire paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.3.

3^E CYCLE

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont ceux prévus aux articles 3.4 et 3.5.

5 – PAIEMENT DES DROITS ET DES FRAIS EXIGIBLES

5.1 L'étudiant est soumis aux modalités de paiement qui suivent :

5.1.1 Trimestre d'automne

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'automne doivent être acquittés au plus tard le 15 octobre.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.1.2 Trimestre d'hiver

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'hiver doivent être acquittés au plus tard le 15 février.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.1.3 Trimestre d'été

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'été doivent être acquittés au plus tard le 15 juin.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.2 Un dépôt non remboursable de 200 \$ sur les droits de scolarité est exigible lors de l'acceptation d'une offre d'admission à un programme. Le vice-recteur responsable de l'enseignement détermine le ou les programmes auxquels ce dépôt s'applique, après consultation du doyen des facultés concernées et du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants.

6 – SOLDES IMPAYÉS

6.1 L'étudiant ne peut être inscrit à un trimestre à moins qu'il n'ait acquitté intégralement tous les droits de scolarité, les frais exigibles, et les frais d'intérêt de tout trimestre antérieur.

6.2 L'étudiant ne peut obtenir un bulletin de notes, ni recevoir un grade, un diplôme ou un certificat à moins qu'il n'ait acquitté intégralement tous les droits, les autres frais et les intérêts portés à son compte et exigibles. La décision de conférer un grade à un étudiant ne prend effet qu'au moment où ce dernier s'est conformé aux dispositions du présent règlement.

6.3 Lorsqu'un chèque est refusé par une banque ou par un autre établissement de même nature, le solde impayé, auquel s'ajoutent des frais d'administration de 20 \$, doit être payé soit par mandat-poste, soit par chèque visé.

6.4 Les soldes non acquittés aux dates d'échéance portent des intérêts fixés à 10,75 %.

6.5 Lorsque l'étudiant est en défaut de fournir, dans les délais requis, les documents et renseignements demandés par le Registrariat, ce dernier peut prononcer la suspension ou l'annulation d'une inscription. Lorsqu'une telle mesure est appliquée, l'étudiant ne peut avoir accès aux divers services de l'Université. Si le défaut amène une réduction de la subvention gouvernementale, le Registrariat peut exiger de l'étudiant une majoration équivalente des droits de scolarité.

Les renseignements requis sont ceux qui sont nécessaires au traitement du dossier de l'étudiant, notamment ceux permettant la création et la validation de son code permanent au ministère de l'Éducation du Québec et ceux permettant d'établir la validité de son statut au Québec pour toute la durée du trimestre.

7 – ABANDON SANS FRAIS**7.1** Abandon d'un cours sans frais

L'étudiant qui désire annuler un ou plusieurs cours avec libération de payer les droits de scolarité et autres frais exigibles, doit procéder avant la date limite indiquée dans le calendrier universitaire. À titre exceptionnel, dans le cas où l'horaire du cours ne suit pas la période habituelle, le délai prescrit est indiqué à l'horaire du cours.

7.2 Abandon d'un cours avec frais

L'étudiant qui abandonne un ou plusieurs cours après les dates indiquées au calendrier universitaire doit payer la totalité des droits de scolarité et autres frais exigibles. L'étudiant qui abandonne ses études doit se présenter ou écrire (courrier recommandé) au secrétariat de son unité et remettre sa carte d'étudiant.

8 – REMBOURSEMENT

L'étudiant est soumis aux modalités de remboursement suivantes :

Le trop-perçu, s'il en est un, est imputé aux droits de scolarité du trimestre suivant. Si l'étudiant ne s'inscrit pas, il pourra réclamer le remboursement selon les critères suivants :

a) Dans le cas d'étudiants étrangers, le solde créditeur, généré par la réception d'un paiement incluant les droits de scolarité et frais exigibles d'un ou plusieurs trimestres, ne pourra être remboursé que si l'Université en reçoit l'autorisation du donneur d'ordre et de la mission diplomatique canadienne.

b) Lorsque le remboursement du solde créditeur est approuvé, les productions de chèques de remboursement sont effectuées deux fois par trimestre soit en début et en mi-trimestre.

9 – PRÉSENCE

Ce règlement a préséance sur tout autre règlement ou publication.

Règlement concernant la perception des cotisations des associations étudiantes

<http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/reglements.html>

A. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Définitions

Dans ce Règlement, à moins que le contexte ne s'y oppose, on entend :

- a) par « ASSOCIATION ÉTUDIANTE ACCRÉDITÉE », une association étudiante accréditée en vertu de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (L.R.Q., c. A-3.01);
- b) et par « ASSOCIATION ÉTUDIANTE RECONNUE », une association étudiante reconnue par l'Université de Montréal en vertu de la politique sur la représentativité des associations étudiantes.

2. Champs d'application

L'Université de Montréal perçoit la cotisation fixée :

- a) par l'association étudiante accréditée et
- b) par l'association étudiante reconnue.

B. ASSOCIATION ÉTUDIANTE ACCRÉDITÉE

3. Fixation de la cotisation et demande de perception

L'association étudiante accréditée fixe, en conformité avec la loi, le montant de la cotisation. Elle en informe l'Université de Montréal au plus tard le 1^{er} mars pour le trimestre d'été suivant, au plus tard le 30 juin pour le trimestre d'automne suivant et au plus tard le 20 novembre pour le trimestre d'hiver suivant; l'Université perçoit la cotisation si la demande lui est présentée dans ces délais.

4. Modalités de paiement

L'Université de Montréal verse, comme il suit, la cotisation perçue à l'association étudiante accréditée :

- au cours du premier mois du trimestre d'automne et du trimestre d'hiver, une avance de 70 % des cotisations facturées, et
- à la fin du trimestre concerné, le solde des cotisations réellement perçues.

L'association étudiante accréditée doit :

- a) déposer, à la Direction des Services aux étudiants, une copie de ses Règlements généraux et ses lettres d'incorporation;
- b) et communiquer chaque année, à la Direction des Services aux étudiants, le nom, l'adresse complète et le numéro de téléphone des membres de son comité exécutif.

C. ASSOCIATION ÉTUDIANTE RECONNUE

5. Fixation de la cotisation et demande de perception

L'association étudiante reconnue fixe la cotisation selon les modalités suivantes :

- a) par un référendum, valide si au moins 20 % de la population étudiante concernée y donne son accord, lorsque la cotisation est établie pour la première fois;
- b) selon les modalités prévues par ses Règlements généraux, lorsqu'il s'agit de modifier la cotisation.

L'association étudiante reconnue informe l'Université de Montréal du montant de la cotisation, au plus tard le 1^{er} mars pour le trimestre d'été suivant, au plus tard le 30 juin pour le trimestre d'automne suivant et au plus tard le 20 novembre pour le trimestre d'hiver suivant; l'Université perçoit la cotisation si la demande lui est présentée dans ces délais.

L'Université de Montréal verse, comme il suit, la cotisation perçue à l'association étudiante reconnue :

- au cours du premier mois du trimestre d'automne et du trimestre d'hiver, une avance de 70 % des cotisations facturées, et
- à la fin du trimestre concerné, le solde des cotisations réellement perçues.

L'association étudiante reconnue doit :

- a) déposer, à la Direction des Services aux étudiants, une copie de ses Règlements généraux;
- b) communiquer chaque année, à la Direction des Services aux étudiants, le nom, l'adresse complète et le numéro de téléphone des membres de son Comité exécutif;
- c) et reconnaître, par écrit, que l'Université de Montréal n'agit qu'en tant que son mandataire et n'encourt aucune responsabilité envers tout étudiant dans l'exercice de son mandat.

D. DISPOSITIONS FINALES

6. Absence d'exécutif

Lorsqu'une association étudiante se trouve sans Comité exécutif dûment élu, en vertu de ses Règlements généraux, l'Université de Montréal perçoit la cotisation et la conserve. Elle cesse toutefois de percevoir la cotisation pour toute session subséquente. Dès qu'un Comité exécutif est dûment élu par les membres de l'association étudiante concernée, l'Université de Montréal verse à l'association les sommes qu'elle a conservées ainsi que les intérêts générés par ces sommes. Elle recommence alors à percevoir la cotisation. L'Université de Montréal peut soustraire jusqu'à un pour cent de la somme totale afin de couvrir les frais d'administration qu'elle a encourus.

7. Sanction

Un étudiant ne peut être inscrit à un trimestre d'automne à moins qu'il n'ait acquitté intégralement les cotisations exigibles pour tout trimestre antérieur.

8. Modification

L'Université de Montréal consulte le Conseil représentant les étudiants (CRE) afin de modifier ce Règlement.

Frais d'association

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais d'associations sont répartis en différentes catégories et sont toujours facturés trimestriellement.

FÉDÉRATIONS

FAECUM (été 10,25\$)	10,50 \$
FEUQ	2,50 \$
FICSUM (études supérieures seulement)	6,00 \$
AGEEFEP (dont 1,00\$ pour le Fonds de défense juridique)	28 \$

ASSOCIATIONS LIÉES À UN PROGRAMME

Les étudiants de certains programmes d'études sont représentés par une association étudiante. La liste des associations et des coûts annuels d'adhésion (deux trimestres) est disponible à l'adresse suivante :

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais-associations.html

Les coûts varient de 10\$ à 102,50\$ par trimestre.

AUTRES FRAIS

Radio étudiante (CISM)*	
- étudiants rattachés à la FAECUM	2 \$
- étudiants rattachés à l'AGEEFEP	1 \$
Journal Quartier Libre* (trimestres automne et hiver)	1,50 \$
Halte-garderie*	2,50 \$

FONDS D'AMÉLIORATION DE LA VIE ÉTUDIANTE* 25\$

* Cotisation automatique non obligatoire

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants

<http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/reglements.html>

I. INFRACTIONS ET SANCTIONS

Article 1 - Infractions

1.1 Constitue une infraction le fait pour un étudiant de commettre une fraude ou, intentionnellement, par insouciance ou négligence, tout plagiat ou copiage ainsi que :

- a) toute tentative de commettre ces actes;
- b) toute participation à ces actes;
- c) toute incitation à commettre ces actes;
- d) tout complot avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils le sont par une seule des personnes ayant participé au complot.

1.2 Constituent notamment un plagiat, copiage ou fraude :

- a) la substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
- b) l'exécution par une autre personne d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
- c) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
- d) l'obtention, par vol, manoeuvre ou corruption ou par tout autre moyen illicite, de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document non autorisé;
- e) la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen;
- f) la modification de résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie;
- g) la possession ou l'utilisation pendant un examen de tout document, matériel ou équipement non autorisé y compris la copie d'examen d'un autre étudiant;
- h) le recours à toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
- i) la falsification d'un document ou de toutes données, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
- j) la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail, travail dirigé, mémoire ou thèse, intégralement ou partiellement, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement.

Article 2 - Sanctions

2.1 Une infraction au présent règlement peut donner lieu à une ou plusieurs des sanctions suivantes; elle est signalée par un écrit versé au dossier de l'étudiant :

- a) la réprimande;
- b) la reprise du travail pour lequel il y a infraction, accompagnée ou non d'une limite quant à la note pouvant être attribuée pour ce travail;
- c) l'attribution de la note F pour l'examen, le travail, l'activité, le rapport de stage ou le travail dirigé en cause, accompagnée ou non du retrait du droit de reprise;
- d) l'attribution de la note F pour le cours en cause, accompagnée ou non de l'obligation de reprendre le cours;
- e) en outre, pour l'étudiant du deuxième ou du troisième cycle :
 - la reprise de l'examen de synthèse;
 - l'échec à l'examen de synthèse;
 - la reprise ou la correction du mémoire ou de la thèse;
 - le refus du mémoire ou de la thèse.
- f) l'obligation de réussir un ou des cours additionnels comme condition de l'obtention du grade, du diplôme, du certificat ou de l'attestation;

- g) la suspension d'inscription à un ou des cours d'un programme pour un minimum d'un trimestre et un maximum de trois trimestres, prenant effet à la date de la décision ou à compter de la fin du trimestre où la décision du conseil de faculté est rendue;
- h) l'exclusion définitive du programme concerné;
- i) la suspension d'inscription à tout cours offert à l'Université pour un minimum d'un trimestre et un maximum de trois trimestres, prenant effet à la date de la décision ou à compter de la fin du trimestre où la décision du conseil de faculté est rendue;
- j) le renvoi de l'Université pour une durée de trois trimestres, incluant le trimestre au cours duquel la décision du conseil de faculté est rendue; à l'issue de la période de renvoi, l'étudiant a le droit de présenter une nouvelle demande d'admission;
- k) l'exclusion de l'Université : elle prive l'étudiant ou la personne qui en est l'objet du droit d'être admis ou réadmis à un programme ou inscrit à un cours à l'Université, ou d'obtenir un grade, un diplôme, un certificat ou une attestation d'études de l'Université;
- l) le retrait du grade, diplôme, certificat ou attestation d'études de l'Université.

2.2 Récidive

En cas de récidive, des sanctions plus sévères que pour une première infraction peuvent être imposées; elles doivent l'être s'il s'agit d'une infraction de même nature ou plus grave.

II. PROCÉDURE

Article 3

- 3.1** La personne chargée de la surveillance d'un examen qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction en salle d'examen doit dresser un constat de l'infraction et envoyer, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, au sortir de l'examen. Le doyen ou le directeur de département, selon le cas, en informe immédiatement le professeur concerné.
- 3.2** Le professeur ou la personne chargée de l'évaluation qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction dans une situation autre que celle mentionnée à l'article 3.1 doit :
 - a) suspendre l'évaluation de l'étudiant;
 - b) envoyer, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, dans les meilleurs délais mais au plus tard à la date de remise des résultats de l'évaluation.
- 3.3** Le jury qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction doit suspendre l'évaluation et envoyer immédiatement, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant.
- 3.4** Sur réception du rapport de la personne chargée de la surveillance d'un examen, du professeur, de la personne chargée de l'évaluation ou du jury, le doyen ou son représentant en avise l'étudiant par écrit dans les 15 jours ouvrables suivant la date de la réception du rapport et l'invite à lui présenter ses observations par écrit dans un délai ne dépassant pas 15 jours ouvrables suivant la date de l'expédition de l'avis.
- 3.5** Dans tous les cas où une infraction est découverte après que le professeur ou la personne chargée de l'évaluation ait corrigé un examen ou un travail ou après qu'un jury se soit prononcé, le professeur, la personne chargée de l'évaluation ou le jury envoie, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, dans les 15 jours ouvrables suivant la découverte de l'infraction. Le doyen ou son représentant en avise l'étudiant par écrit dans les 15 jours ouvrables suivant la date de la réception du rapport et l'invite à lui présenter ses observations par écrit dans un délai ne dépassant pas 15 jours ouvrables suivant la date de l'expédition de l'avis.
- 3.6**
 - 3.6.1** Si, au vu des observations présentées par l'étudiant, le doyen ou son représentant estime qu'il n'y a pas matière à application du présent règlement, il ferme le dossier et l'évaluation de l'étudiant se poursuit.
 - 3.6.2** Si l'étudiant admet l'infraction, le doyen ou son représentant impose une ou plusieurs des sanctions prévues aux paragraphes a à f de l'article 2.1 ou saisit le conseil de faculté de l'affaire. Il doit cependant, à la demande de l'étudiant, saisir le

conseil de faculté afin que celui-ci statue sur la sanction.

3.6.3 Si l'étudiant ne donne pas suite à l'avis qui lui a été envoyé, le doyen ou son représentant examine la situation et, le cas échéant, impose une ou plusieurs des sanctions prévues aux paragraphes a à f de l'article 2.1, ou saisit le conseil de faculté de l'affaire.

3.6.4 Dans les cas mentionnés aux paragraphes 3.6.1, 3.6.2 et 3.6.3, le doyen doit saisir le conseil de faculté à la demande du professeur ou du jury d'évaluation.

3.6.5 Le doyen ou son représentant ne peut imposer la sanction consistant à attribuer la note F lorsque celle-ci entraîne, en application du règlement pédagogique applicable, l'exclusion de l'étudiant du programme. Dans ce cas, il saisit le conseil de faculté de l'affaire.

3.6.6 Si l'étudiant n'admet pas l'infraction, le doyen ou son représentant saisit le conseil de faculté de l'affaire.

3.6.7 Le doyen ou son représentant avise immédiatement l'étudiant par écrit de la décision qu'il prend en vertu des articles 3.6.1 à 3.6.6.

- 3.7** Lorsqu'il est saisi par le doyen ou par son représentant, le Conseil de faculté, ou un comité formé par celui-ci parmi ses membres et comprenant un membre étudiant du conseil, procède à une enquête durant laquelle l'occasion est donnée à l'étudiant de présenter ses observations; l'étudiant peut être accompagné par une personne de son choix qui n'a pas droit de parole.
- 3.8** Dans les cas où le conseil de faculté, ou le comité formé par celui-ci, constate qu'une infraction a été commise, il impose une ou plusieurs des sanctions prévues à l'article 2.1. Le doyen ou son représentant avise immédiatement l'étudiant par écrit de la décision du conseil ou du comité.
- 3.9** Dans les trente jours ouvrables qui suivent la date de l'expédition d'un avis l'informant qu'une sanction lui a été imposée, l'étudiant doit, s'il veut faire réviser cette décision, envoyer une demande motivée à cet effet sous pli recommandé ou certifié au secrétaire général de l'Université, conformément au paragraphe c de l'article 27.13 des statuts. Il peut alors demander la suspension provisoire de l'exécution de la sanction, conformément au paragraphe b de l'article 27.13 des statuts.
- 3.10** À la Faculté des arts et des sciences et à la Faculté de médecine, le comité exécutif de la faculté, ou un comité formé par celui-ci parmi ses membres, exerce les attributions du conseil de faculté. Le comité exécutif ou le comité formé par celui-ci doit, selon le cas, s'adjoindre ou comprendre un membre étudiant du conseil.
- 3.11** Pour les étudiants inscrits dans un département ou une école rattachés au Comité exécutif de l'Université, le directeur exerce les attributions du doyen et le Comité de discipline prévu aux statuts, les attributions du conseil de faculté.
- 3.12** Le Comité de discipline prévu aux statuts exerce les attributions du conseil de faculté dans les cas suivants :
- le cas qui implique des étudiants provenant de différentes facultés;
 - le cas qui implique à la fois un étudiant et un professeur ou une personne chargée de l'évaluation.
- 3.13** Pour l'application du présent règlement, le doyen peut désigner un représentant parmi les vice-doyens et le secrétaire de faculté.

III. DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRES

Article 4 - Transition

Le présent règlement s'applique aux infractions commises à compter du jour de son entrée en vigueur. La procédure qu'il prévoit s'applique également à la poursuite des infractions commises avant cette date et les sanctions qu'il prescrit sont applicables à ces mêmes infractions dans la mesure où elles sont plus douces que celles antérieurement prévues. Le présent règlement remplace le règlement no 30.3 de 1983.

Article 5 - Prescription

Le présent règlement s'applique également à l'étudiant qui a terminé ses études à l'Université depuis moins de dix ans.

Article 6 - Abandon de cours

Un étudiant à qui il est reproché d'avoir commis une infraction au présent règlement dans le cadre d'un cours ne peut abandonner ce cours tant qu'une décision n'a pas été rendue. Il pourra être autorisé à abandonner sans frais le cours à l'issue de la procédure disciplinaire s'il n'est pas reconnu coupable, même si les délais prévus pour le faire sont écoulés.

Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants

<http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/reglements.html>

DÉFINITION

On entend par « Membre de la communauté universitaire » : les officiers de l'Université et de ses facultés, les étudiants, les membres du personnel enseignant et les autres employés de l'Université.

CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement s'applique aux étudiants et aux membres du personnel enseignant.

DISPOSITIONS

Article 1

Nul ne peut entraver ou contribuer à entraver l'exercice d'une fonction ou la tenue d'une activité universitaire, notamment les réunions des corps universitaires, des personnes ou des organismes, le fonctionnement des services ou l'administration des affaires de l'Université.

Article 2

Nul ne peut, sans justification, empêcher, entraver ou contribuer à entraver la libre circulation des personnes sur le campus, dans les immeubles de l'Université ou dans tout autre lieu sous la responsabilité de l'Université.

Article 3

Nul ne peut porter atteinte aux libertés et aux droits d'un membre de la communauté universitaire. Il est notamment interdit de :

- a) faire preuve de violence ou proférer des menaces à l'égard d'un membre de la communauté universitaire ou de l'un de ses invités;
- b) empêcher, sans justification, un membre de la communauté universitaire ou l'un de ses invités d'accéder au campus de l'Université ou à tout autre lieu sous la responsabilité de l'Université;
- c) harceler un membre de la communauté universitaire à cause de l'un des motifs de discrimination interdits par la Charte des droits et libertés de la personne.

Article 4

Nul ne peut se conduire d'une façon harcelante, perturbatrice ou abusive de nature :

- a) à porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne de même qu'à sa réputation, ou
- b) à affecter de façon indue le fonctionnement académique ou administratif de l'Université ou de l'une de ses unités.

Article 5

Nul ne peut, dans le cadre d'activités de recherche, délibérément induire en erreur les membres de la communauté scientifique ou toute autre personne, ou encore tirer un avantage indu d'une situation liée à des activités de recherche.

Article 6

Nul ne peut porter atteinte aux biens de l'Université, ni sur le campus ni dans un lieu sous la responsabilité de l'Université, aux biens d'un membre de la communauté universitaire ou de l'un de ses invités. Il est notamment interdit de :

- a) voler, détruire ou endommager volontairement, ou détourner à son profit un bien de l'Université ou d'un membre de la communauté universitaire;
- b) obtenir de l'Université un avantage au moyen de fausses représentations, de faux documents ou de documents falsifiés;
- c) tenter de commettre un des actes mentionnés aux alinéas a) et b) ci-dessus ou aider à le commettre.

Article 7

Toute personne qui enfreint le présent règlement est passible de réprimande, de suspension ou de renvoi de l'Université.

Article 8

Toute plainte relative à l'application du présent règlement est déposée auprès du directeur qui, le cas échéant, en saisit le Comité de discipline.

Par exception, toute plainte de harcèlement sexuel est d'abord déposée au Bureau d'intervention en matière de harcèlement sexuel.

Article 9

Le Comité de discipline, formé par le Comité exécutif conformément aux statuts, impose s'il y a lieu les sanctions prévues à l'article 7. Lorsqu'il est saisi d'une plainte, il doit la traiter dans le respect des règles d'équité procédurale. Il rend une décision écrite et motivée.

Article 10

Le doyen ou le directeur d'un département, dans le cas d'une faculté départementalisée, peut interdire à une personne l'accès à certains lieux ou lui interdire de participer à une ou plusieurs activités lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire que, dans les circonstances, sa présence peut entraîner un préjudice sérieux à la sécurité des personnes ou des biens.

Ces interdictions s'appliquent tant que la situation le justifie; et, si le Comité de discipline est saisi de la question, il décide de leur maintien ou de leur levée. En ce cas, le Comité de discipline doit se réunir dans les meilleurs délais.

Règlement des études de 1^{er} cycle

- Le présent règlement régit l'admission et les études de premier cycle à l'Université de Montréal à compter du 15 août 2007.
- Il s'applique à tous les étudiants réguliers.
- Sauf pour les dispositions relatives à la moyenne, les articles 1, 4, 7, 9, 11, 12 et 13 s'appliquent aux étudiants libres et visiteurs.
- Les articles 1, 4, 7 s'appliquent aux auditeurs.
- Le présent règlement et le répertoire des programmes et cours, partie intégrante du règlement, sont publiés sous différents formats. En cas de différences, la version électronique déposée sur le site du Secrétariat général prévaut.

1. DÉFINITIONS

1.1 Année universitaire et trimestres

L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle compte trois trimestres :

- a) le trimestre d'automne, généralement de septembre à décembre inclus;
- b) le trimestre d'hiver, généralement de janvier à avril inclus;
- c) le trimestre d'été, généralement de mai à août inclus.

1.2 Auditeur

L'auditeur est une personne inscrite à un ou à quelques cours; il n'est pas soumis à l'évaluation des apprentissages du ou des cours auxquels il est inscrit et ne peut obtenir de crédits.

1.3 Autorité compétente

Dans le cadre du présent règlement, l'expression «autorité compétente» désigne tout officier de la faculté, autre que le doyen, ou toute autre personne qui, en raison des Statuts ou d'un règlement de l'Université, est autorisé à exercer un pouvoir ou une prérogative conféré au doyen.

1.4 Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondé sur diverses disciplines et appliqué à une réalité spécifique (exemples : études médiévales, médecine, relations industrielles).

1.5 Conseil de faculté

Dans le cadre du présent règlement, l'expression Conseil de faculté désigne un conseil de faculté, l'assemblée du Département de kinésiologie ou l'assemblée de l'École d'optométrie.

1.6 Cours

Le cours est un ensemble d'activités de formation théorique ou pratique pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à une discipline ou à un champ d'études et par un numéro spécifique; à chaque cours est attribué un nombre défini de crédits.

Suivant les objectifs visés, le cours peut prendre diverses formes, notamment leçon magistrale, séminaire, laboratoire, stage.

En particulier, le stage est un cours qui se déroule dans un laboratoire de recherche ou dans un milieu professionnel sous la responsabilité académique de l'Université.

1.7 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique à la charge normale de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'un cours.

Le crédit représente 45 heures consacrées par un étudiant à l'atteinte des objectifs d'un cours; ce nombre inclut, s'il y a lieu, les heures de travail personnel jugées nécessaires par la Faculté.

Par exemple, un crédit peut représenter

- une heure de leçon magistrale et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre, ou
- deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre, ou
- trois heures par semaine consacrées à la recherche pendant un trimestre, ou
- 45 heures consacrées à des activités de stage ou une semaine régulière de travail dans le milieu de stage.

1.8 Département

Dans le cadre du présent règlement, le mot Département désigne un département ou une école relevant d'une faculté.

1.9 Discipline

La discipline est une branche de la connaissance (exemples : biochimie, philosophie, physique).

1.10 Doyen

Dans le cadre du présent règlement, le mot doyen désigne le doyen de la Faculté responsable d'un programme, le doyen de la Faculté qui, par entente interfacultaire, assume la responsabilité d'un programme et, pour les unités rattachées au comité exécutif (kinésiologie et optométrie), le directeur.

1.11 Étudiant

L'étudiant est une personne inscrite ou autorisée à s'inscrire à au moins un cours offert par une faculté de l'Université.

Il y a trois catégories d'étudiants : l'étudiant régulier, l'étudiant libre et l'étudiant visiteur.

a) L'étudiant régulier

L'étudiant régulier est l'étudiant admis à un programme et inscrit, ou pouvant s'inscrire, à un ou à des cours de ce programme. L'étudiant régulier peut aussi avoir accès à des cours hors programme.

Un étudiant ne peut être à la fois régulier dans un programme de premier cycle et libre dans un ou des cours de premier cycle.

b) L'étudiant libre

L'étudiant libre est l'étudiant inscrit à un ou à quelques cours; il ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade, mais il doit se soumettre à l'évaluation des apprentissages.

c) L'étudiant visiteur

L'étudiant visiteur est l'étudiant admis à un programme dans une autre université ou dans un établissement de niveau universitaire et qui, en vue de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est inscrit à un ou à quelques cours à l'Université de Montréal en vertu d'une entente officielle ou dans le cadre d'un programme d'échanges. L'étudiant visiteur ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade à l'Université de Montréal; il est néanmoins soumis à la réglementation de cette dernière.

1.12 Faculté

Dans le cadre du présent règlement, le mot Faculté désigne une faculté, le Département de kinésiologie ou l'École d'optométrie.

1.13 Grade

Le grade est un titre attestant la réussite d'un programme de grade (baccalauréat, doctorat de premier cycle, maîtrise ou Ph.D.) ou d'une combinaison spécifique de programmes constitutifs d'un grade.

Le titulaire du grade de premier cycle porte le titre de bachelier ou de docteur selon le programme.

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (exemples : bachelier ès arts, docteur en médecine dentaire).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (exemples : B.A., pour bachelier ès arts; M.D. pour docteur en médecine).

1.14 Ministère de l'Éducation

Dans le cadre du présent règlement, l'expression Ministère de l'Éducation désigne le ministère responsable de l'enseignement postsecondaire dans le gouvernement du Québec.

1.15 Officier

Dans le cadre du présent règlement, le mot officier désigne, outre le doyen, un vice-doyen, un secrétaire de faculté, un directeur de département ou d'école.

1.16 Premier cycle

Le premier cycle est la première étape de l'enseignement universitaire, lequel en comporte trois. Il prépare aux études supérieures ou au marché du travail.

1.17 Probation

La probation est un régime auquel peut être soumis un étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de la progression dans un programme.

1.18 Professeur

Dans le cadre du présent règlement, le mot professeur désigne tout professeur, chargé de cours ou toute autre personne responsable d'un cours ou d'un enseignement.

1.19 Programme

Le programme est un ensemble défini, structuré et cohérent de cours, de stages et d'autres activités de formation portant sur une ou plusieurs disciplines, sur un ou plusieurs champs d'études.

1.20 Université

À moins d'indication contraire, le mot Université désigne, dans le cadre du présent règlement, l'Université de Montréal.

2. PROGRAMMES**2.1** Responsabilités relatives aux programmes

Les facultés se partagent la responsabilité des programmes et des cours de premier cycle de l'Université. Un programme peut comprendre des cours qui sont sous la responsabilité d'une faculté autre que celle responsable du programme.

Conformément aux Statuts de l'Université, le doyen dirige les études de sa faculté, et voit à l'application du présent règlement en ce qui concerne les programmes et les cours de sa faculté ainsi que les programmes multifacultaires dont la responsabilité a été attribuée à sa faculté par entente interfacultaire.

2.2 Catégories de programmes

On distingue divers types de programmes de premier cycle regroupés en quatre catégories : les programmes de grade (baccalauréat ou doctorat de premier cycle), les programmes constitutifs d'un grade, les modules et

les programmes d'appoint. Une faculté peut n'offrir que quelques types de programme.

A. Les programmes de grade (baccalauréat ou doctorat de 1^{er} cycle)
Les programmes donnant droit à un grade de premier cycle sont : le programme spécialisé, le programme spécialisé bidisciplinaire, le programme spécialisé multidisciplinaire et le programme individualisé.

a) Le programme spécialisé

Le programme spécialisé comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus. La majorité de ces crédits sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option; un cinquième de ces crédits au plus est constitué de cours au choix.

b) Le programme spécialisé bidisciplinaire

Le programme spécialisé bidisciplinaire comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus dont le contenu relève à parts égales de deux disciplines ou de deux champs d'études apparentés. Chacune des parties est habituellement constituée d'au moins 42 crédits spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, qu'ils soient obligatoires ou à option.

c) Le programme spécialisé multidisciplinaire

Le programme spécialisé multidisciplinaire comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus dont le contenu relève de plusieurs disciplines ou de plusieurs champs d'études apparentés.

d) Le programme individualisé

Le programme individualisé comporte des cours totalisant 90 crédits ou plus choisis par l'étudiant selon des centres d'intérêt particuliers auxquels ne peut répondre aucun autre programme ni aucune autre combinaison de programmes. Les choix de l'étudiant doivent être approuvés par le doyen ou l'autorité compétente.

B. Les programmes constitutifs d'un grade (baccalauréat)

Les programmes constitutifs d'un grade sont la majeure, la mineure et le certificat. Ils peuvent donner droit à un baccalauréat de 90 crédits, nommé baccalauréat par cumul, selon les combinaisons suivantes : majeure-mineure, majeure-certificat, trois mineures ou certificats. Certaines combinaisons ne sont toutefois pas admises pour l'obtention d'un baccalauréat.

a) La majeure

La majeure comporte des cours totalisant 60 crédits. Ce programme donne droit à un diplôme.

b) La mineure et le certificat

La mineure et le certificat comportent des cours totalisant 30 crédits. Ces programmes donnent droit à un certificat.

C. Le module

Le module comporte des cours totalisant de 9 à 15 crédits. Il peut faire l'objet d'une attestation délivrée par le registraire.

Les modules ne peuvent être associés pour l'obtention d'un certificat, d'un diplôme, ou d'un baccalauréat.

D. Les programmes d'appoint

Les programmes d'appoint sont des programmes qui répondent à des besoins particuliers de clientèles spécifiques. Ils ne donnent pas droit à une sanction officielle et ne peuvent être associés à d'autres programmes en vue de l'obtention d'un grade.

a) Le baccalauréat 120 crédits : année de transition

Le baccalauréat 120 crédits : année de transition permet à des candidats titulaires d'un diplôme préuniversitaire acquis hors-Québec de satisfaire aux conditions d'admissibilité de la majorité des programmes de premier cycle.

b) Le baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil
Le baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil permet à des titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou à des candidats attestant d'une formation équivalente d'acquies la formation en sciences nécessaire à l'admissibilité dans certains programmes de premier cycle.

c) Le programme d'accès aux études universitaires
Le programme d'accès aux études universitaires offre une formation préparatoire aux études universitaires.

d) Le programme d'actualisation de formation
Le programme d'actualisation de formation est un programme individualisé comportant un nombre indéterminé de crédits. Il offre à un candidat ayant complété des études de premier cycle d'actualiser sa formation dans son champ d'études en vue, par exemple, d'une mise à jour de ses connaissances dans un domaine en évolution rapide ou pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel, ou encore pour répondre aux exigences d'admission d'un programme d'études supérieures.

2.3 Description d'un programme

La description d'un programme comprend sa structure, des prescriptions d'inscription ainsi que diverses dispositions réglementaires particulières au programme. Le cas échéant, ces dispositions réglementaires précisent les exigences relatives aux attitudes ou habiletés à développer en fonction des objectifs ou compétences du programme.

Quand les objectifs ou l'approche pédagogique privilégiée le justifient, suivant des modalités et à des moments qu'elle détermine, la Faculté précise toute information relative à des exigences de formation additionnelles.

La description des programmes figure dans le répertoire des programmes de l'Université .

2.4 Structure d'un programme

La structure d'un programme comprend la liste des cours, précise leur répartition dans des blocs de cours obligatoires ou à option et indique le nombre de crédits requis par blocs de cours de même que le nombre de crédits de cours au choix exigés.

a) Segment
Composante structurelle d'un programme, le segment est un regroupement de blocs de cours. Il peut comporter les blocs d'un tronc commun d'un programme avec orientations ou les blocs de chacune des orientations ou les blocs de cours et de stages d'une année d'études dans un programme à promotion par année ou encore les blocs de cours propres à chacune des composantes d'un programme multidisciplinaire.

i) *Tronc commun*
Le tronc commun comprend les segments imposés à tous les étudiants d'un programme avec orientations.

ii) *Orientation*
L'orientation est un regroupement thématique de cours à l'intérieur d'un programme; l'inscription dans une orientation exclut la possibilité de choisir des cours dans une autre.

b) Bloc de cours
Le bloc de cours, composante structurelle d'un segment d'un programme, est un regroupement de cours en fonction de leur caractère obligatoire ou à option; il correspond à une thématique ou à un cheminement dans un programme. L'étudiant s'inscrit à des cours totalisant un nombre déterminé de crédits de chacun des blocs.

c) Cheminement honor
Le cheminement honor, inscrit dans certains programmes, est un ensemble de cours permettant d'inciter à l'excellence académique, de reconnaître cette excellence et d'offrir un cheminement facilitant l'accès aux études avancées. Il totalise au moins 12 crédits d'un programme de grade. L'inscription à ce cheminement est réservée aux étudiants satisfaisant à certaines conditions précisées pour chacun des programmes.

2.5 Version d'un programme

Tout programme est identifié sous un numéro de version pour tenir compte des refontes de programme.

2.6 Scolarité

La scolarité est le temps normal requis pour compléter un programme. L'Université détermine un temps minimal et un temps maximal pour chaque catégorie de programme.

La scolarité minimale peut être réduite si l'étudiant bénéficie d'une reconnaissance de crédits selon l'une ou l'autre des dispositions prévues à l'article 8 du présent règlement.

3. ADMISSION À UN PROGRAMME

L'admission à un programme est un processus au terme duquel le doyen ou l'autorité compétente accorde à une personne ayant satisfait à certaines conditions, le droit de s'inscrire aux cours d'un programme, ce qui lui confère le statut d'étudiant régulier.

L'ensemble des dispositions régissant l'admission à chacun des programmes figure dans le répertoire des programmes de l'Université.

3.1 Responsabilité de l'admission

Le doyen ou l'autorité compétente est responsable de l'admission.

3.2 Procédure

Avant une période d'admission, l'Université publie la liste des programmes ouverts à l'admission.

Le candidat à l'admission doit présenter une demande et les documents requis dans les délais prescrits pour l'admission à un programme. Le formulaire à compléter varie selon la nature de l'admission.

a) Candidat à un programme
Le candidat à l'admission à un programme de premier cycle doit présenter une demande, en utilisant à cette fin, le formulaire officiel Demande d'admission de l'Université. Il peut soumettre sa candidature à un maximum de trois programmes, qu'il doit présenter par ordre de préférence.

b) Candidat en changement de programme
L'étudiant régulier qui souhaite changer de programme doit se présenter au Service de l'admission et du recrutement de l'Université et compléter le formulaire Demande d'admission en raison d'un changement de programme.

c) Candidat à un programme constitutif d'un grade (baccalauréat)
Le candidat à un programme de majeure, de mineure ou de certificat correspondant à une deuxième ou à une troisième composante d'un baccalauréat par cumul, doit se présenter au Service de l'admission et du recrutement de l'Université et compléter le formulaire Demande d'admission en raison d'un changement de programme.

3.3 Conditions d'admission**a)** Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme choisi, telles qu'elles sont décrites dans le répertoire de l'Université pour chacun des programmes.

Le doyen peut exiger une année de qualification, dans un programme d'appoint ou dans un programme connexe, à tout candidat dont la formation a été acquise en dehors du réseau collégial ou universitaire québécois afin de pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour une admission dans un programme contingenté et de favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études universitaires.

b) Restrictions

Le doyen ou l'autorité compétente n'est pas tenu d'offrir l'admission à tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

i) *Capacité d'accueil*

Lorsque le nombre de candidats admissibles excède la capacité d'accueil d'un programme indiquée dans le répertoire de l'Université, la sélection repose sur des critères dûment approuvés. De plus, dans l'évaluation des dossiers des candidats, le doyen ou l'autorité compétente tient compte de différentes catégories de candidats. Les catégories de candidat et les critères de sélection sont décrits pour chacun des programmes à capacité limitée, dans le répertoire de l'Université.

ii) *Rendement scolaire*

Une cote de rendement au collégial ou une cote de rendement universitaire trop faible peut justifier un refus.

iii) *Année d'acquisition du diplôme*

Le doyen peut exiger que la formation, le diplôme ou les cours préalables, requis pour l'admissibilité datent de moins de huit ans avant le dépôt de la demande d'admission à moins que le dossier ne démontre que le candidat a maintenu ses connaissances à jour.

3.4 Conditions relatives à la langue française

Pour être admissible le candidat doit satisfaire aux conditions relatives à la connaissance et, le cas échéant, à la maîtrise de la langue française.

a) Connaissance de la langue française

Le candidat doit démontrer qu'il a la capacité de communiquer en français jugée minimale pour suivre un programme d'études dans une institution universitaire francophone, soit par la réussite de l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du collégial, soit par la réussite, au seuil requis par le programme, du test de français imposé par l'Université.

b) Maîtrise de la langue française

Le candidat doit atteindre le seuil minimal requis par le programme au test de maîtrise de la langue française imposé par l'Université ou à tout autre test imposé par la Faculté.

3.5 Connaissance d'une autre langue

Dans certains programmes, la connaissance d'une langue autre que le français est indispensable et l'étudiant peut être invité à soumettre des travaux ou à présenter des exposés dans cette autre langue.

Dans ce cas, un test de connaissance de cette langue peut être imposé au candidat par la Faculté.

3.6 Étude des dossiers d'admission

Dans l'évaluation du dossier d'admission, les résultats scolaires étudiés sont ceux disponibles à la date limite officielle pour le dépôt de la demande d'admission à moins que ceux-ci ne permettent pas de porter un jugement

pertinent auquel cas, des résultats postérieurs à la date limite sont pris en compte.

3.7 Tests et entrevues

Lorsque prévu aux conditions d'admissibilité propres à un programme et selon des modalités définies par la Faculté, le candidat doit se présenter à une entrevue, subir un ou des tests d'admission ou subir un examen.

a) Conditions de l'entrevue

L'entrevue est menée par au moins deux personnes désignées par le doyen ou l'autorité compétente. Le contenu de l'entrevue est en lien avec les objectifs du programme.

b) Absence

Un candidat qui, pour un motif indépendant de sa volonté, ne peut se présenter à une entrevue, à un test ou à un examen auquel il est convoqué et pour lequel il a confirmé sa présence, doit en aviser l'Université, par écrit, au maximum deux jours ouvrés après le jour de l'évaluation. Si le motif est jugé valable, le candidat sera convoqué à une autre séance d'évaluation.

3.8 Décision

Selon le cas, le directeur de l'admission transmet au candidat pour chacun des programmes inscrits dans sa demande d'admission

a) une offre d'admission définitive

si celui-ci satisfait à toutes les conditions d'admissibilité propres au programme. L'avis d'admission précise les conditions additionnelles (inscription, vaccination, etc.) que le candidat doit remplir dans les délais prescrits;

b) une offre d'admission sous engagement

s'il y a présomption que le candidat aura satisfait aux conditions d'admissibilité avant le 15 septembre pour l'admission au trimestre d'automne, le 15 janvier pour une admission au trimestre d'hiver. L'avis d'admission précise les conditions additionnelles (inscription, vaccination, etc.) que le candidat doit remplir dans les délais prescrits;

c) une offre d'inscription sur une liste d'attente

une telle offre peut être suivie d'une offre d'admission définitive ou d'une offre d'admission sous engagement si en raison de désistements, la capacité d'accueil d'un programme n'est pas atteinte;

d) une offre d'admission conditionnelle

à titre exceptionnel, et dans certains programmes, le doyen ou l'autorité compétente peut admettre un candidat qui ne satisfait pas à toutes les conditions d'admissibilité. Le doyen ou l'autorité compétente impose alors des conditions que le candidat doit remplir dans les délais prescrits.

e) un avis de refus

un refus à un programme n'exclut pas la possibilité que le candidat soit admis à un autre programme.

3.9 Vérification de l'évaluation du dossier de candidature

Le candidat qui a reçu un avis de refus ou d'inscription sur une liste d'attente peut demander une vérification technique de l'évaluation de son dossier de candidature. À cette fin, il doit faire parvenir au directeur de l'admission une demande écrite dans les 15 jours ouvrés suivant la date de réception de l'avis. Toute erreur constatée est immédiatement corrigée.

3.10 Révision de l'évaluation du dossier de candidature**a)** Demande

Le candidat qui, après vérification de l'évaluation, s'estime lésé par une décision et est en mesure de présenter des faits nouveaux de nature à modifier cette décision peut demander une révision de l'évaluation. À cette

fin, il doit faire parvenir au directeur de l'admission une demande écrite dans les 10 jours ouvrés suivant la date de la vérification.

b) Réponse

Le doyen ou l'autorité compétente peut

- i)* rejeter la demande de révision, il le fait alors par écrit et avec motifs à l'appui. Sa décision est sans appel;
- ii)* recevoir la demande, il commande alors une révision de l'évaluation. Sur la base des résultats de la révision, le doyen peut confirmer la décision de refus ou offrir l'admission. Il le fait alors par écrit. Sa décision est sans appel.

3.11 Acceptation d'une offre

a) Délais de réponse

Le candidat qui reçoit une offre d'admission définitive, une offre d'admission sous engagement ou une offre d'inscription sur une liste d'attente doit faire part de son acceptation ou de son refus de l'offre dans les délais indiqués dans l'avis d'admission.

b) Délais pour satisfaire aux conditions d'une admission

Le candidat admis sous engagement doit satisfaire aux conditions de son admission dans les délais prescrits et en faire la preuve dès qu'il est en mesure de le faire en transmettant au directeur de l'admission les documents appropriés.

3.12 Désistement

a) Le candidat peut se désister à tout moment dans le processus d'admission.

b) Il y a désistement automatique dans les cas suivants :

i) Offre d'admission à un autre programme

Le candidat a reçu une offre d'admission définitive ou une offre d'admission sous engagement à un autre choix de programme pour lequel il avait indiqué une préférence (choix prioritaire).

ii) Défaut de répondre à une offre d'admission

Le candidat ne répond pas à une offre d'admission définitive, à une offre d'admission sous engagement ou à une offre d'inscription sur une liste d'attente dans les délais prévus. Il en est alors averti.

iii) Défaut de se présenter à une entrevue ou à un test

Sans motif valable, le candidat ne se présente pas à une entrevue, à un test ou à un examen auquel il est convoqué.

iv) Défaut de satisfaire aux conditions d'admission

Le candidat ne satisfait pas aux conditions de son admission.

v) Défaut de s'inscrire

Le candidat ne s'inscrit à aucun cours au trimestre auquel il a été admis.

3.13 Prolongation d'engagement

Exceptionnellement, le doyen peut prolonger d'un maximum de deux trimestres le délai accordé à un candidat pour satisfaire à l'engagement de terminer un programme d'études collégiales ou un cours préalable aux conditions suivantes :

- a)** Le candidat n'a qu'un cours à compléter pour obtenir le Diplôme d'études collégiales.
- b)** Le candidat doit
- i)* soit présenter une attestation écrite du collège confirmant que c'est en raison de l'offre de cours qu'il n'a pu compléter le cours requis,
- ii)* soit attester par écrit et avec preuves à l'appui que c'est pour un motif indépendant de sa volonté qu'il n'a pu compléter le cours requis.

3.14 Réadmission

a) Demande

La personne qui a abandonné ses études dans un programme ou qui en a été exclue pour des raisons autres que le renvoi en vertu d'un règlement disciplinaire peut présenter une nouvelle demande d'admission selon la procédure établie pour une demande d'admission, elle doit alors satisfaire aux conditions d'admissibilité en vigueur au moment du dépôt de la demande de réadmission et démontrer à la satisfaction du doyen ou de l'autorité compétente qu'elle a amélioré ses possibilités de réussite.

b) Conditions à la réadmission

Pour une réadmission dans un programme contingenté, le doyen ou l'autorité compétente tient également compte du nombre de places et de la valeur comparative du dossier du candidat à la réadmission.

Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer des conditions à la réadmission, par exemple, la mise en probation.

3.15 Nullité d'une admission

Est nulle l'admission reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

3.16 Effets d'une admission ou d'une réadmission

L'admission du candidat à un programme lui confère le statut d'étudiant régulier pour la version en vigueur de ce programme, statut qu'il maintient jusqu'à la réussite, l'abandon ou l'exclusion du programme. L'étudiant doit procéder à son inscription selon les modalités et dans les délais qui lui sont indiqués.

4. COURS

4.1 Responsabilités relatives aux cours

Les facultés sont responsables des cours. Elles en définissent les contenus et les modalités d'insertion dans chacun des programmes.

Les activités de formation sont sous la responsabilité des professeurs dans le respect du cadre établi par le doyen et des règlements et politiques de l'Université.

4.2 Modalité d'insertion d'un cours dans un programme

a) Cours obligatoire

Le cours obligatoire est imposé à tous les étudiants inscrits à un programme ou, le cas échéant, à une orientation d'un programme;

b) Cours à option

Le cours à option est choisi par l'étudiant régulier parmi un certain nombre de cours faisant partie de blocs structurés; l'Université se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme;

c) Cours au choix

Le cours au choix est choisi par l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Toute faculté peut imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiant.

4.3 Cours hors programme

Le cours hors programme est un cours choisi par l'étudiant régulier dans l'ensemble des cours offerts par l'Université. Il ne fait cependant pas partie du programme de l'étudiant, ce cours fait obligatoirement l'objet d'une évaluation dont le résultat ne contribue pas à la moyenne.

4.4 Autres caractéristiques des cours**a)** Cours équivalent

Est dit équivalent un cours qui comporte un recoupement significatif de la matière avec un autre cours. Un seul des cours dits équivalents peut être crédité dans le programme de l'étudiant.

b) Cours préalable

Est dit préalable un cours qui doit obligatoirement avoir été suivi avant un autre.

c) Cours concomitant

Est qualifié de concomitant un cours qui doit être suivi parallèlement à un autre; ce cours peut avoir été suivi préalablement.

d) Cours de mise à niveau

Un cours imposé au candidat par le doyen ou l'autorité compétente à titre de cours préparatoire ou un cours imposé à la suite d'un résultat insatisfaisant à un test d'admission requis par la Faculté, est dit cours de mise à niveau. Sauf exception, ce cours est obligatoirement considéré hors programme.

e) Cours éliminatoire

Est dit éliminatoire un cours dont l'échec n'admet aucune reprise et, de ce fait, exclut la poursuite des études dans le programme.

4.5 Langue d'enseignement

La langue d'enseignement est le français sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, ou encore, par la présence d'un conférencier ou d'un professeur invité. Les ouvrages de référence obligatoires sont en français, de préférence, ou en anglais. Il n'y a cependant pas de restriction quant à la langue des ouvrages suggérés aux étudiants dans les listes bibliographiques.

4.6 Description des cours

La description des cours avec, le cas échéant, indication des cours qui leur sont préalables ou concomitants est présentée dans le répertoire des cours de l'Université.

4.7 Plan de cours

Au début de chaque cours, le professeur présente les objectifs généraux et spécifiques dans un plan de cours indicatif contenant les éléments suivants :

- Une description des sujets abordés durant le cours;
- Une liste des textes et autres documents dont la lecture est obligatoire ou recommandée;
- Les objectifs ou compétences en termes d'apprentissages à réaliser (connaissances et, s'il y a lieu, habiletés et attitudes);
- Une description des méthodes d'apprentissage et d'enseignement ainsi que des modalités d'évaluation;
- Le calendrier des activités d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation;
- Une référence au Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants;
- Les coordonnées du professeur ou des auxiliaires d'enseignement.

5. INSCRIPTION

5.1 Selon le contexte, on distingue l'inscription à un programme et l'inscription à un cours.

a) L'inscription à un programme fait référence au statut de l'étudiant par rapport au programme auquel il a été admis.

b) L'inscription à un cours est un processus comportant deux étapes : l'indication par l'étudiant de son intention de suivre un cours; l'autorisation et l'enregistrement par l'Université.

5.2 Disposition générale

Nul n'est autorisé à suivre un cours ou à se soumettre aux évaluations s'il n'est dûment inscrit au cours.

Une inscription à un cours n'est valide que pour la durée du cours.

5.3 Offre de cours**a)** Liste de cours offerts

Avant chaque période d'inscription, la Faculté fait connaître la liste des cours qui seront offerts durant l'année universitaire. La Faculté n'est pas tenue d'offrir tous les cours de sa banque de cours à chaque trimestre, voire à chaque année universitaire. De plus, la Faculté peut retirer de l'horaire un cours si, compte tenu des circonstances, il devient impossible ou déraisonnable de l'offrir.

b) Accessibilité aux cours

La Faculté indique quels cours peuvent recevoir des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des auditeurs, elle précise également les cours auxquels des étudiants réguliers peuvent s'inscrire à titre de cours au choix et de cours hors programme.

c) Section de cours

Lorsqu'un nombre important d'étudiants sont inscrits à un cours pendant un trimestre ou lorsque la pédagogie l'exige, ceux-ci sont répartis en sous-groupes, les sections de cours.

d) Horaire

Pour chaque cours ou, le cas échéant, chaque section de cours, la Faculté précise l'horaire et le lieu de chaque séance de cours de même que l'horaire et le lieu de l'examen final. La Faculté se réserve le droit de modifier l'horaire et le lieu d'un cours ou de l'examen final lorsqu'un événement non prévu au calendrier empêche la tenue d'une activité.

Lorsqu'un événement non prévu entraîne la suppression d'activités pendant une période prolongée, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

e) Nombre de places et priorité d'inscription

Pour chaque cours ou, le cas échéant, chaque section de cours, la Faculté détermine le nombre de places disponibles et les priorités d'inscription en fonction du statut du cours dans un programme, du statut des étudiants souhaitant s'y inscrire et de leur degré d'avancement dans leur programme respectif.

6. INSCRIPTION DE L'ÉTUDIANT RÉGULIER**6.1** Obligation d'inscription

Le candidat admis doit s'inscrire au trimestre et dans les délais indiqués par la Faculté. Pour maintenir son inscription au programme, l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours dans les années ou trimestres subséquents selon les modalités prescrites par la Faculté.

6.2 Autorisation

Le doyen ou l'autorité compétente approuve l'inscription trimestrielle ou annuelle de l'étudiant.

Sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente de la ou des facultés, un étudiant ne peut être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade.

6.3 Régimes d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel; les deux régimes d'inscription ne sont cependant pas autorisés dans tous les programmes.

a) Temps plein

L'étudiant régulier est à temps plein s'il est inscrit à des cours totalisant un minimum de douze crédits pour un trimestre. Le minimum et le maximum de crédits auxquels un étudiant peut ou doit s'inscrire pendant un trimestre sont déterminés pour chacun des programmes.

b) Temps partiel

L'étudiant régulier est à temps partiel s'il est inscrit à des cours totalisant moins de douze crédits pour un trimestre.

6.4 Prescriptions d'inscription – structure du programme

L'étudiant régulier s'inscrit à des cours en respectant la structure de la version du programme dans laquelle il a été admis, les exigences propres à chacun des cours et toutes autres directives propres au programme. Il doit également tenir compte des impératifs de la scolarité du programme. De plus, le cas échéant, l'étudiant doit respecter le cheminement indiqué dans les dispositions réglementaires propres au programme. Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer des mesures à l'étudiant qui n'aurait pas satisfait aux prescriptions d'inscription.

Dans certaines circonstances, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un transfert dans une autre version du programme. L'Université se réserve le droit de modifier l'offre de cours à option d'une version de programme.

L'étudiant régulier inscrit à un programme ne comportant pas une structure prédéfinie, s'inscrit à des cours choisis après approbation du responsable du programme.

6.5 Prescriptions d'inscription – inscription concurrente à deux programmes

L'étudiant inscrit dans deux programmes concurremment (majeure et mineure/certificat ou deux ou trois mineures/certificats) doit s'inscrire aux cours en respectant les structures de chacun des programmes et les exigences propres aux cours. Il doit également tenir compte de la scolarité de chacun des programmes.

6.6 Prescriptions d'inscription – cours de mise à niveau

L'étudiant qui, en raison de résultats non satisfaisants à un test de français ou à tout autre test, doit suivre un ou des cours de mise à niveau, doit s'y inscrire dans les délais prescrits par le doyen ou l'autorité compétente et le cas échéant, se soumettre aux prescriptions particulières d'inscription définies par ce dernier.

L'étudiant admis conditionnellement à la réussite d'un cours offert à l'Université doit s'y inscrire dans les délais prescrits par le doyen ou l'autorité compétente et le cas échéant, se soumettre aux prescriptions particulières d'inscription définies par ce dernier.

6.7 Prescriptions d'inscription – stage

Le milieu de stage est généralement assigné par la Faculté. Tout lieu de stage qui ne l'est pas doit avoir reçu l'approbation préalable du doyen ou de l'autorité compétente.

6.8 Inscription à un cours hors établissement

En vertu d'ententes interuniversitaires, le doyen ou l'autorité compétente peut permettre à un étudiant régulier de s'inscrire à un ou à plusieurs cours dans un autre établissement universitaire.

Le cours suivi dans le cadre de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec est considéré au même titre qu'un cours substitut, décrit à l'article 8.6.

Le cours suivi dans le cadre d'une entente interprovinciale ou internationale est considéré au même titre qu'un cours équivalent ou qu'un cours substitut, selon les termes de l'entente conclue entre l'Université et l'autre établissement.

Le maximum de cours hors établissement auxquels un étudiant peut s'inscrire est déterminé par la Faculté. Cependant, dans le cadre de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec, l'étudiant ne peut s'inscrire à plus de deux cours totalisant six crédits par année.

6.9 Inscription à des cours hors programme

L'étudiant régulier peut s'inscrire à des cours hors programme. La Faculté peut imposer des restrictions à la liste des cours qui peuvent être choisis à ce titre par l'étudiant. La Faculté peut limiter le nombre de crédits hors programme auxquels peut s'inscrire un étudiant aussi bien au cours d'un trimestre que dans l'ensemble de son programme.

6.10 Scolarité

Au moment de l'inscription, l'étudiant doit tenir compte de la scolarité du programme auquel il est inscrit. La scolarité de chacun des programmes est inscrite dans le répertoire des programmes.

6.11 Modification d'inscription

L'étudiant peut modifier son choix de cours avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours.

Dans certains cas, l'autorisation du doyen ou de l'autorité compétente est requise; elle est obligatoire pour une demande présentée hors délai. Tout changement de choix de cours doit être fait dans le respect des prescriptions d'inscription.

Le relevé de notes ne fait aucune mention d'une modification d'inscription.

6.12 Abandon d'un cours**a) Demande**

L'étudiant qui, pour un motif sérieux, désire abandonner un cours alors que le délai de modification de l'inscription est écoulé, doit présenter une demande écrite et motivée au plus tard avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours. Le doyen ou l'autorité compétente responsable du programme auquel est inscrit l'étudiant juge du bien-fondé de la demande.

b) Abandon autorisé

Si le doyen ou l'autorité compétente agréée la demande, la mention « abandon » (ABA) est inscrite au relevé de notes. Le doyen ou l'autorité compétente peut alors exiger que l'étudiant se réinscrive au cours dans un délai qu'il prescrit.

c) Abandon non autorisé

Si la demande est refusée ou si l'étudiant abandonne le cours sans se conformer à la procédure décrite, le cours reste inscrit au relevé de notes et la note finale du cours est calculée en attribuant un échec à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

6.13 Suspension de l'inscription à un programme et dérogation aux prescriptions d'inscription

a) Suspension de l'inscription à un programme

L'étudiant qui veut suspendre temporairement son inscription doit présenter une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente. Celui-ci peut permettre la suspension pour une période ne dépassant pas douze mois. Au terme de la période autorisée, l'étudiant doit s'inscrire à des cours du programme sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

b) Dérogation aux prescriptions d'inscription

L'étudiant qui désire déroger aux prescriptions d'inscription doit présenter une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente avant la date limite pour une modification d'inscription.

7. INSCRIPTION DE L'ÉTUDIANT LIBRE, DE L'ÉTUDIANT VISITEUR ET DE L'AUDITEUR

7.1 Autorisation d'inscription

Le doyen ou l'autorité compétente autorise l'inscription à un cours à titre d'étudiant libre, d'étudiant visiteur ou d'auditeur, à la personne qu'il estime avoir la formation suffisante pour suivre avec profit le cours choisi.

L'étudiant visiteur inscrit en vertu de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec ou de toute autre entente interuniversitaire doit en respecter les dispositions.

7.2 Modalités d'inscription

L'étudiant s'inscrit par cours et par trimestre dans les délais indiqués par la Faculté. Celle-ci détermine le nombre de cours auxquels l'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur peut s'inscrire.

7.3 Modification d'un choix de cours

L'étudiant libre, l'étudiant visiteur ou l'auditeur qui désire modifier son choix de cours peut le faire avant la date limite indiquée au calendrier facultaire. Le doyen ou l'autorité compétente autorise toute nouvelle inscription.

7.4 Abandon d'un cours

L'étudiant libre ou l'étudiant visiteur qui désire abandonner un cours alors que le délai de changement du choix de cours est écoulé, doit en aviser le doyen ou l'autorité compétente au plus tard avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours. La mention « abandon » (ABA) est inscrite au relevé de notes. Si l'étudiant abandonne le cours hors délai ou s'il le fait sans se conformer à la procédure décrite, le cours reste inscrit au relevé de notes et la note finale du cours est calculée en attribuant un échec à toute évaluation à laquelle l'étudiant ne s'est pas soumis.

7.5 Nullité d'une inscription

Est nulle l'inscription reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

8. RECONNAISSANCE DE CRÉDITS

8.1 Généralités

L'étudiant n'est pas tenu de s'inscrire à un cours si, au jugement du doyen ou de l'autorité compétente, il a autrement atteint les objectifs du cours. Les crédits du cours lui sont accordés par équivalence ou exemption selon le cas.

Le doyen ou l'autorité compétente peut aussi permettre à un étudiant de s'inscrire à un autre cours en substitution d'un cours du programme.

Un cours réussi à l'Université avant l'admission dans un programme peut être transféré.

8.2 Équivalence de cours

a) Définition

Il y a équivalence de cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme. Tout crédit de cours accordé par équivalence est compté dans le total des crédits requis pour compléter le programme. Le cas échéant, la Faculté peut exiger un examen pour évaluer les connaissances et les compétences avant d'accorder l'équivalence.

b) Maximum autorisé

L'équivalence de cours, que ceux-ci aient ou non servi à l'obtention d'un grade, ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de grade et de majeure, l'équivalence peut atteindre les deux tiers des crédits du programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits de son programme à l'Université, exclusion faite des cours au choix. Aucune équivalence ne peut être accordée dans le cadre d'un module.

Les crédits d'un cours ne peuvent être comptés plus d'une fois pour l'obtention d'un baccalauréat par association de diplôme et certificats.

c) Indication au relevé de notes

Le relevé de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une équivalence demeure au relevé de notes, mais son résultat, auquel on substitue l'indication « équivalence » (EQV), ne contribue pas à la moyenne.

Aux fins d'une indication au relevé de notes, le cours suivi dans un autre établissement en vertu d'ententes interprovinciales ou internationales peut être considéré comme un cours équivalent si l'entente entre l'Université et l'autre établissement le prévoit.

8.3 Exemption

a) Définition

Il y a exemption de cours lorsque la formation ou l'expérience d'un étudiant justifie de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme. Le cas échéant, la Faculté peut imposer un examen ou toute autre modalité d'évaluation pour vérifier les connaissances et les compétences de l'étudiant avant de lui accorder l'exemption. Tout crédit de cours accordé par exemption est compté dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

b) Maximum autorisé

L'exemption de cours ne doit pas dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de grade et de majeure, l'exemption peut atteindre les deux tiers des crédits du programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits de son programme à l'Université, exclusion faite des cours au choix. Aucune exemption ne peut être accordée dans le cadre d'un module.

c) Indication au relevé de notes

Le relevé de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours pour lequel on a reconnu une exemption demeure au relevé de notes, mais l'indication « exemption » (EXE) tient lieu de résultat.

8.4 Cumul d'équivalences et d'exemptions

Le total des crédits accordés par équivalence et par exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme. Exceptionnellement, dans les programmes de grade et de majeure, ce total peut atteindre les deux tiers des crédits du programme. Dans tous les cas, l'étudiant doit suivre au moins le tiers des crédits du programme à l'Université, exclusion faite des cours au choix.

8.5 Transfert de cours

a) Définition

Il y a transfert lorsqu'un cours suivi à l'Université de Montréal est reporté d'un programme à un autre, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption, ou lorsque des cours suivis à titre d'étudiant libre à l'Université sont reportés au programme de l'étudiant. Les crédits du cours transférés sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

b) Maximum autorisé

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert est déterminé par la structure et les objectifs du programme.

La Faculté détermine le nombre de cours suivis à titre d'étudiant libre qui peuvent être transférés au programme de l'étudiant.

Aucun transfert de cours ne peut être accordé pour un cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

c) Indication au relevé de notes

La note du cours transféré est portée au relevé de notes de l'étudiant et contribue au calcul de la moyenne.

8.6 Substitution de cours

a) Définition

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours offert à l'Université de Montréal remplace un cours inscrit au programme de l'étudiant. Les crédits du cours substitut sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Le doyen ou l'autorité compétente peut aussi permettre à un étudiant de s'inscrire à un autre cours en substitution d'un cours du programme. Il y a nécessairement substitution de cours lorsque, compte tenu de l'offre de cours, l'étudiant ne peut suivre les cours obligatoires de la version de programme dans laquelle il a été admis.

b) Maximum autorisé

Le nombre maximal de cours qui peuvent faire l'objet d'une substitution est déterminé en fonction de la structure du programme.

c) Indication au relevé de notes

Le relevé de notes fait état de la substitution accordée. La note du cours substitut est inscrite au relevé de notes avec indication du cours substitué. La note obtenue contribue à la moyenne.

Aux fins d'une indication au relevé de notes, le cours suivi dans le cadre de l'Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec est considéré au même titre qu'un cours substitut. Le cours suivi dans un autre établissement en vertu d'ententes interprovinciales ou internationales peut être considéré comme un cours substitut si l'entente entre l'Université et l'autre établissement le prévoit.

8.7 Procédure de reconnaissance des crédits

a) Demande

L'étudiant qui désire obtenir une équivalence de cours, une exemption de cours ou bien qui désire suivre un cours en substitution à un cours de son programme doit en faire la demande par écrit et, selon le cas, fournir les pièces justificatives appropriées ou justifier le bien-fondé de sa demande dans les délais prescrits par la Faculté responsable du programme. Le transfert de cours est automatique.

b) Approbation

L'équivalence, l'exemption et la substitution doivent être approuvées par le doyen ou l'autorité compétente.

Dans le cas d'équivalence, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours; elle dépend en outre du temps écoulé depuis la réussite du cours. L'équivalence ne saurait être accordée en tenant uniquement compte de l'égalité du nombre de crédits.

Pour qu'un cours puisse faire l'objet d'une équivalence, il doit avoir été réussi avec une note égale ou supérieure à C dont la valeur est définie au système de notation de l'Université ou l'équivalent.

8.8 Nullité d'une équivalence, d'une exemption

Est nulle l'équivalence, ou l'exemption reposant sur un faux diplôme, sur un document falsifié, sur des déclarations mensongères ou sur toute autre forme de fraude.

9. ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

9.1 Généralités

Tout étudiant doit se soumettre aux évaluations des apprentissages du cours ou, le cas échéant, de la section de cours, auquel il est inscrit.

L'auditeur n'est pas soumis aux évaluations.

Lorsque le programme le justifie, l'étudiant est soumis à l'évaluation de ses attitudes et de ses habiletés.

a) Responsabilité de l'évaluation

Le professeur est responsable de l'évaluation. Par le biais du plan de cours, le professeur indique par écrit les formes d'évaluation qui seront utilisées, les modalités et critères généraux d'évaluation ainsi que la pondération respective de chaque évaluation et, le cas échéant, les exigences spécifiques de réussite propres aux différentes composantes d'un cours. Il doit informer les étudiants de toutes modifications apportées en cours de trimestre. Quels qu'ils soient, les modalités, les critères d'évaluation et la pondération pour chaque évaluation sont approuvés par le doyen ou l'autorité compétente en accord avec les règles adoptées par la Faculté.

S'il y a lieu, le professeur contribue à évaluer le niveau attendu en termes d'habiletés et d'attitudes pour un ensemble de cours prédéterminé ou pour toute autre activité de formation. Un comité créé à cette fin est responsable de la mise en commun des différentes évaluations.

b) Nombre d'évaluations

Sauf exception approuvée par le doyen ou l'autorité compétente, quelles que soient les modalités retenues, au moins deux évaluations doivent contribuer à la note de tout cours comportant au moins 3 crédits.

Lorsque les modalités d'évaluation le requièrent, l'évaluation doit porter sur une quantité minimale de prestations ou un nombre minimal de séances cliniques.

c) Langue

Sauf exception justifiée par la nature du programme ou du cours, les travaux et les examens sont présentés en français. Toutefois, durant une période d'adaptation définie par le doyen ou l'autorité compétente, celui-ci peut autoriser un étudiant dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français et qui en fait la demande à présenter des travaux et des examens en anglais. Quelle que soit la langue utilisée, la qualité de la langue compte parmi les critères d'évaluation.

d) Qualité de la langue

L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. Le cas échéant, des moyens spécifiques d'évaluation de la langue figurent dans les dispositions réglementaires propres au programme.

9.2 Forme des évaluations

Compte tenu de la nature et des objectifs du cours et de l'enseignement donné ainsi que des apprentissages à réaliser, l'évaluation peut se faire selon une ou plusieurs des formes décrites aux paragraphes a, b et c et, exceptionnellement, selon une autre forme.

a) Évaluation sous forme de travaux

L'évaluation sous forme de travaux porte sur les travaux imposés pendant toute la durée du cours (dissertations, travaux dirigés, rapports de stage, exposés oraux, travaux pratiques, travaux cliniques, laboratoires, participation à un travail de groupe, participation à des activités, portfolio, etc.) et selon un calendrier préétabli.

Dans le cas d'un travail de groupe, chaque étudiant doit être évalué individuellement sauf si un objectif du cours justifie une évaluation collective.

b) Évaluation sous forme d'examens

L'évaluation sous forme d'examens (examen écrit sous surveillance, examen oral, examen-maison, examen pratique) porte sur une partie ou la totalité de la matière du cours (notes de cours, lectures, laboratoires, etc.). Le doyen ou l'autorité compétente peut exiger que l'examen final porte sur la totalité de la matière.

Avant chaque séance d'examen, le professeur ou son représentant donne aux étudiants les consignes particulières appropriées à cet examen.

c) Évaluation sous forme d'observation

Lorsque prévue dans les dispositions réglementaires propres au programme, l'évaluation sous forme d'observation porte sur les connaissances, attitudes et habiletés de l'étudiant en fonction du niveau attendu

- i)** dans le cadre d'un cours conformément aux modalités prévues dans le plan de cours;
- ii)** dans un ensemble de cours pour une période prédéfinie du cheminement dans le programme et s'il y a lieu, dans toute autre activité de formation. L'évaluation est faite conformément aux modalités prévues aux exigences de formation additionnelles du programme; elle tient également compte des exigences des règlements et politiques universitaires ou de codes d'éthique professionnels ou facultaires.

9.3 Attribution et confirmation d'une note, mention au dossier**a)** Attribution d'une note

Le professeur responsable de l'évaluation attribue les notes selon le système de notation qu'il a annoncé dans le plan de cours. Toutefois, la note finale préliminaire et la note finale sont exprimées selon le système littéral décrit à l'article 11.

b) Confirmation de la note

Dans un délai raisonnable après la fin du trimestre ou après une évaluation, le doyen ou l'autorité compétente examine l'ensemble des résultats, compare les moyennes obtenues dans chaque cours et, le cas échéant, après consultation du ou des professeurs intéressés, arrête les notes finales qui sont inscrites au relevé de notes officiel de l'étudiant. Dans l'attribution de la note finale, le doyen ou l'autorité compétente peut se faire assister par un comité créé à cette fin et composé de professeurs participant à l'enseignement dans le programme.

c) Mention au dossier

Les évaluations et les avis écrits donnés à l'étudiant sont versés à son dossier.

9.4 Vérification de l'évaluation

Au maximum 10 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes, l'étudiant a droit à la vérification de l'évaluation. Celle-ci porte sur des aspects techniques, tels que la compilation et la transcription des notes. L'étudiant a droit à la consultation de ses copies d'examens ou de travaux. Il a également droit à la consultation des fiches d'évaluation de stages. La consultation se fait sans déplacement des documents et devant témoin, selon les modalités établies par le doyen ou l'autorité compétente. La Faculté n'est pas tenue de remettre à l'étudiant une copie du travail ou de l'examen.

9.5 Révision de l'évaluation

Dans les 15 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes⁶, l'étudiant qui, après vérification, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de l'évaluation d'un cours en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la Faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, celui-ci transmet la demande au doyen ou à l'autorité compétente de la Faculté responsable du cours.

a) Demande recevable

Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 15 jours ouvrés. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Demande non recevable

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit dans les 20 jours ouvrés suivant la réception de la demande.

9.6 Révision exceptionnelle de l'évaluation

Dans les 10 jours ouvrés suivant la révision de l'évaluation d'un cours, l'étudiant qui s'estime lésé par une décision et est en mesure de présenter des faits nouveaux de nature à modifier cette décision peut soumettre une demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen de la Faculté responsable de son programme. Si le cours relève d'une autre faculté, celui-ci achemine la demande au doyen de la Faculté responsable du cours.

a) Demande recevable

Si le doyen ou l'autorité compétente juge que la requête est recevable, il en avise l'étudiant dans les 10 jours ouvrés suivant la date de réception de la demande et crée un comité de révision exceptionnelle constitué de trois membres. Ce comité peut consulter tout expert ou toute personne capable de l'éclairer; il doit entendre l'étudiant, le professeur, le responsable du programme, le directeur et le doyen, s'ils en font la demande.

Le Comité peut maintenir, diminuer ou majorer la note; sa décision est sans appel.

La décision doit être communiquée par écrit à l'étudiant dans les 60 jours ouvrés suivant la date de transmission de l'avis de recevabilité de la demande de révision exceptionnelle.

b) Demande rejetée

Si le doyen rejette la demande de révision exceptionnelle, il doit le faire par écrit et avec motifs à l'appui et ce, dans les 10 jours ouvrés suivant la date de réception de la demande. Ce refus est sans appel.

9.7 Défaut de se soumettre à une évaluation**a)** Évaluation sous forme d'examen

La note F* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence

auprès du doyen ou de l'autorité compétente conformément aux modalités établies à l'article 9.9.

La note F (échec) ou la mention E (échec) est attribuée à l'étudiant présent à une séance d'examen s'il ne remet aucune copie ou s'il refuse de répondre à l'ensemble des questions d'une épreuve orale.

b) Évaluation sous forme de travaux

Lorsque l'étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le doyen ou l'autorité compétente peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard.

c) Évaluation continue

Dans les cours où l'évaluation est continue, la note F*(échec par absence) est attribuée à l'étudiant lorsque, en raison d'une absence prolongée ou d'absences répétées, il s'avère impossible de lui attribuer une note, à moins qu'il n'ait justifié l'absence auquel cas il y a report de l'évaluation. Celui-ci doit alors combler ses absences selon les modalités et dans les délais fixés par le doyen ou l'autorité compétente. Le doyen ou l'autorité compétente n'est pas tenu d'autoriser la reprise des activités pendant l'année universitaire où les absences se sont produites.

Lorsqu'il y a report de l'évaluation d'un cours, la mention « REM » (remise) est inscrite au relevé de notes jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par la note finale.

9.8 Examen différé

Si l'étudiant est absent à un examen final ou un examen de reprise pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente impose un examen différé. Si l'étudiant est absent à un examen intratrimetriel pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente peut imposer un examen différé ou remplacer la note de l'examen intratrimetriel par la note de l'examen final ou par les autres évaluations du cours si aucun examen final n'est prévu.

À moins de circonstances exceptionnelles, un examen intratrimetriel ne peut être différé qu'une fois. Un examen final ne peut être différé au-delà de la fin du trimestre suivant, auquel cas un abandon de cours est enregistré.

9.9 Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

9.10 Plagiat

Tout plagiat, tout copiage ou toute fraude ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.

Aux fins du présent règlement, lorsque la note F est imposée comme sanction en vertu du Règlement disciplinaire mentionné ci-dessus, elle

entraîne les mêmes conséquences qu'une note attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf que celle-ci est exclue de l'application des paragraphes relatifs à la révision et à la révision exceptionnelle de l'évaluation.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu du Règlement disciplinaire, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un professeur désigné par le doyen ou l'autorité compétente; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions du paragraphe 9.8 du présent règlement s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.

10. ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

En conformité avec les règlements et procédures de l'Université, chaque unité a le mandat de faire effectuer par les étudiants l'évaluation des prestations d'enseignement-cours qui leur sont dispensées et d'en transmettre les résultats aux professeurs responsables de ces enseignements ainsi qu'au doyen ou à l'autorité compétente. Cette évaluation a pour objectif d'améliorer les enseignements-cours et d'aider les unités à préparer des modifications de programme en tenant compte des suggestions reçues.

11. SYSTÈME DE NOTATION

11.1 Notation des cours et inscriptions au relevé de notes

La notation finale des cours se fait selon le système littéral. Pour le calcul de la moyenne, chaque note correspond à un nombre de points alloués selon le barème indiqué dans le tableau suivant :

Notes	Points
A+	4,3
A	excellent 4,0
A-	3,7
B+	3,3
B	très bon 3,0
B-	2,7
C+	2,3
C	bon 2,0
C-	1,7
D+	1,3
D	passable 1,0
E	faible (échec) 0,5
F	nul (échec) 0,0
F*	échec par absence 0,0

A = Note maximum pour examen de reprise et Note de passage dans un programme

B = Note de passage dans un cours

Certains cours peuvent être évalués par l'une ou l'autre des mentions suivantes :

(S)	succès	sans valeur numérique
(E)	échec	sans valeur numérique

Diverses mentions peuvent également être inscrites au relevé de notes de l'étudiant. Ces dernières ne comportent aucune valeur numérique; ce sont :

ABA	abandon
ATN	en attente
EF	évaluation facultative
EQV	équivalence
EXE	exemption
REM	remise
SE	sans évaluation

11.2 Moyenne

a) Notes contribuant à la moyenne

La moyenne porte sur les notes finales obtenues par un étudiant pour les cours d'un programme et tient compte des crédits alloués à chaque cours. Les crédits et les points des cours hors programme et des cours évalués par les notes (S) et (E) ne contribuent pas au calcul de la moyenne. En cas de reprise, seule la note de la reprise contribue au calcul de la moyenne.

b) Calcul de la moyenne

Pour chaque cours du programme :

- multiplier les points correspondant à la note obtenue par le nombre de crédits alloués au cours (exemple pour l'étudiant qui a obtenu B+ à un cours de trois crédits : $3,3 \times 3 = 9,9$);
- additionner les produits ainsi obtenus (exemple pour quatre cours de 3 crédits : $9,9 + 6,9 + 9,0 + 6,0 = 31,8$);
- diviser le tout par le nombre de crédits alloués pour l'ensemble des cours contribuant à la moyenne (exemple : $31,8/12 = 2,65$)

c) Moment du calcul

Dès que l'étudiant a complété des cours contributives à la moyenne totalisant douze crédits, celle-ci est calculée à la fin de chaque trimestre, avant examen de reprise; la moyenne du module est calculée à la fin de la scolarité.

d) Moyenne déterminant la progression dans un programme

La moyenne est un des éléments déterminant la progression de l'étudiant dans un programme; selon le programme, la moyenne peut être cumulative, annuelle ou par segment.

- i)* La moyenne cumulative est la moyenne des points obtenus dans les cours d'un programme complétés par l'étudiant. La progression dans les programmes à promotion par cours tient généralement compte de la moyenne cumulative calculée à la fin de chaque trimestre ou au terme de chaque année universitaire, selon le programme.
- ii)* La moyenne annuelle est la moyenne portant uniquement sur les points obtenus pendant une année universitaire. La progression dans les programmes à promotion par année tient généralement compte de la moyenne annuelle calculée avant examens de reprise à la fin du trimestre d'hiver.
- iii)* La moyenne par segment est la moyenne calculée pour chacun des segments d'un programme à la fin du trimestre d'hiver.

11.3 Relevé de notes

Toutes les notes et mentions obtenues par l'étudiant depuis son admission au programme sont inscrites et conservées à son relevé de notes. Dès qu'il a complété des cours contributives à la moyenne totalisant 12 crédits, sa moyenne y est également inscrite.

Le relevé de notes est communiqué à l'étudiant.

12. NORMES DE SUCCÈS - COURS

12.1 Réussite ou échec à un cours

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure ou la mention (S) (succès) pour l'ensemble des évaluations du cours. Une note inférieure à D ou une mention (E) (échec) constitue un échec.

13. REPRISE

13.1 Droit de reprise

De façon générale, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit de reprise.

À titre exceptionnel et sauf pour les cours individuels, l'étudiant qui n'est pas en probation et qui n'a pas encore obtenu le diplôme ou le certificat postulé peut, avec l'autorisation du doyen ou de l'autorité compétente, reprendre tout cours réussi.

13.2 Restrictions au droit de reprise

L'étudiant n'a pas droit de reprise dans les cas suivants :

- Il a été exclu du programme en raison d'une moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, inférieure à 1,7;
- Il a échoué à un cours éliminatoire;
- Il a échoué à un stage obligatoire alors qu'il avait déjà bénéficié d'un droit de reprise pour un autre stage obligatoire.

13.3 Modalités

Il existe trois modalités de reprise :

a) L'examen ou le travail de reprise

L'étudiant se soumet à un examen de reprise ou à la reprise de travaux portant sur l'ensemble de la matière vue pendant le cours;

b) La reprise du cours

L'étudiant reprend le cours dans l'année qui suit l'échec;

c) La substitution de cours

Avec autorisation du doyen ou de l'autorité compétente, l'étudiant suit un autre cours en remplacement du cours auquel il a échoué.

13.4 Applications

a) Cours d'un programme à promotion par année

L'examen de reprise est la modalité généralement applicable dans les programmes à promotion par année;

Toutefois, l'étudiant qui, sans raison valable, ne s'est pas soumis à toutes les évaluations du cours doit reprendre le cours;

Si les circonstances le justifient le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser ou exiger une reprise du cours au lieu d'un examen de reprise.

b) Cours d'un programme à promotion par cours

La reprise ou la substitution du cours est la modalité applicable dans les programmes à promotion par cours;

c) Cours offert sous forme de stage, de clinique ou d'atelier

La reprise du cours est la modalité applicable quand il y a échec à un cours offert sous forme de stage, de clinique ou d'atelier. Un stage peut être repris dans un autre milieu.

d) Cours avec évaluation sous forme d'observation

Dans le cas où l'étudiant a échoué à la composante habileté ou attitude, le doyen ou l'autorité compétente peut exiger

- que l'étudiant se soumette aux mesures compensatoires définies par le doyen ou l'autorité compétente ou

- que l'étudiant démontre dans un cours ou un stage subséquent qu'il s'est suffisamment amélioré pour répondre aux exigences de la Faculté ou
- que l'étudiant reprenne le cours.

e) Cours hors faculté

Dans le cas d'un cours hors faculté, l'étudiant qui a subi un échec est soumis aux modalités de reprise des cours du même sigle, à moins que le cours ne soit donné qu'aux étudiants du programme auquel il est inscrit.

Si la reprise d'un cours a pour effet de retarder indûment le cheminement de l'étudiant, les doyens ou les autorités compétentes prévoient des mesures appropriées pouvant inclure un examen de reprise.

13.5 Reprise dans le cadre de la probation

Malgré les dispositions qui précèdent, l'étudiant en probation doit reprendre le cours auquel il a échoué selon les modalités prévues à l'article 14.3b.

13.6 Réussite à la reprise

L'étudiant réussit la reprise du cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure ou la mention (S) (succès) pour l'examen de reprise ou pour l'ensemble des évaluations du cours repris ou du cours substitut. La note d'un examen ou d'un travail de reprise ne peut toutefois être supérieure à C.

13.7 Échec à la reprise

a) Échec en raison de la note

L'étudiant échoue à la reprise s'il obtient une note inférieure à D ou une mention E (échec) pour l'examen de reprise ou pour l'ensemble des évaluations du cours repris ou du cours substitut. Il est alors exclu du programme auquel il est inscrit.

b) Échec en raison d'une absence

L'étudiant échoue à la reprise et obtient la note F* (échec par absence) si, sans motif valable, il ne se présente pas à l'examen de reprise ou s'il ne s'inscrit pas au cours à reprendre ou à un cours substitut dans les délais prévus. Il est alors exclu du programme auquel il est inscrit.

14. NORMES DE SUCCÈS – PROGRESSION DANS UN PROGRAMME

14.1 Système de promotion

La nature et les objectifs du programme déterminent si la promotion se fait par cours sur la base de la moyenne cumulative ou de la moyenne par segment ou bien par année sur la base de la moyenne annuelle calculée avant examen de reprise. La promotion se fait toujours en tenant compte des cours préalables et des cours concomitants.

Le système de promotion prévalant pour chacun des programmes est indiqué dans le répertoire de l'Université.

14.2 Progression normale

L'étudiant est autorisé à progresser normalement dans le programme s'il rencontre les conditions suivantes :

a) Réussite aux cours

Avoir réussi tous les cours auxquels il était inscrit; le cas échéant, avoir réussi un ou des cours de mise à niveau dans les délais déterminés par la Faculté ou le doyen ou l'autorité compétente.

b) Moyenne

À partir du moment où elle est calculée, avoir une moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, égale ou supérieure à 2,0.

c) Attentes relatives aux comportements, attitudes et aptitudes

Lorsque le programme le prévoit, avoir répondu aux exigences du programme relatives à ses habiletés et attitudes; lorsque des améliorations sont souhaitées, le doyen ou l'autorité compétente doit, tout en autorisant la progression dans le programme, en aviser l'étudiant par écrit et en tenir compte dans les évaluations subséquentes.

d) Autre condition

Satisfaire à toute autre condition indiquée dans le répertoire de l'Université. Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer des mesures à l'étudiant qui n'a pas respecté les prescriptions d'inscription lors d'une année ou d'un trimestre antérieur.

14.3 Progression sous probation

a) Probation en raison de la moyenne

i) Mise en probation

L'étudiant dont la moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, calculée avant examen de reprise est égale ou supérieure à 1,7 et inférieure à 2,0 est mis en probation.

Quel que soit le régime de promotion, le doyen ou l'autorité compétente peut décider de la mise en probation de l'étudiant dont la moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à un nombre défini de cours ou à certains cours spécifiés par la Faculté.

Le doyen ou l'autorité compétente peut lever l'exclusion encourue en raison d'un échec à la reprise et décider de la mise en probation de l'étudiant.

ii) Régime de probation

L'étudiant ne peut être en probation qu'une fois au cours d'un même programme.

La probation commence en début de trimestre. Le programme de l'étudiant est déterminé par le doyen ou l'autorité compétente.

Dans le cas de l'étudiant inscrit à temps plein, la probation dure un an. Dans le cas de l'étudiant inscrit à temps partiel, le doyen ou l'autorité compétente détermine la durée de la probation en tenant compte de l'inscription trimestrielle de l'étudiant et de la scolarité du programme auquel il est inscrit.

iii) Conditions de la probation

Probation dans le cadre d'un programme à promotion par cours

L'étudiant en probation doit satisfaire aux exigences suivantes :

- reprendre et réussir les cours auxquels il a échoué ou, avec l'autorisation du doyen ou de l'autorité compétente, substituer un autre cours au cours auquel il a échoué;
- à la demande du doyen ou de l'autorité compétente, reprendre et réussir un ou des cours réussis;
- maintenir une moyenne d'au moins 1,7 et obtenir au terme de la probation une moyenne de 2,0;
- se soumettre aux autres conditions imposées par le doyen ou l'autorité compétente.

L'étudiant en probation peut, avec l'autorisation du doyen ou de l'autorité compétente, reprendre un cours réussi;

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu du programme auquel il est inscrit.

Probation dans le cadre d'un programme à promotion par année

L'étudiant en probation doit satisfaire aux exigences suivantes :

- reprendre et réussir, sans avoir droit à l'examen de reprise, les cours de l'année en cause. Le doyen ou l'autorité compétente peut exempter

l'étudiant de reprendre certains cours ou permettre la substitution de cours;

- obtenir une moyenne annuelle de 2,0 au terme de la probation;
- se soumettre aux autres conditions imposées par le doyen ou l'autorité compétente.

L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu du programme auquel il est inscrit.

b) Probation sur décision du doyen ou de l'autorité compétente
Sur recommandation du comité créé à cette fin, le doyen ou l'autorité compétente autorise l'étudiant à progresser dans le programme, mais l'avise par écrit qu'il devra parfaire ses connaissances, améliorer certaines habiletés ou modifier ses attitudes pendant la période d'observation suivante sans quoi il pourrait être exclu du programme. Le doyen ou l'autorité compétente peut imposer à l'étudiant la reprise d'un ou de plusieurs cours ou toute mesure particulière qu'il juge appropriée.

15. NORMES DE SUCCÈS - PROGRAMME

L'étudiant réussit dans un programme et reçoit le grade, le diplôme ou le certificat postulé

- a)** s'il réussit tous les cours requis du programme ou, le cas échéant, d'une orientation du programme, soit tous les cours obligatoires, des cours à option de manière à obtenir le minimum des crédits requis par chacun des blocs de cours à option, des cours au choix totalisant le nombre de crédits minimum alloués aux cours au choix et s'il atteint les niveaux attendus en termes de connaissances, attitudes et habiletés relatives aux objectifs ou compétences selon les exigences du programme;
- b)** si les cours réussis totalisent le nombre de crédits requis par le programme;
- c)** s'il obtient une moyenne d'au moins 2,0;
- d)** le cas échéant, s'il satisfait aux autres exigences du programme.

16. EXCLUSION ET ABANDON

16.1 Exclusion

L'étudiant est exclu du programme dans les cas suivants :

- a)** Défaut de satisfaire aux conditions d'admission
L'étudiant qui, sans motif valable, ne satisfait pas aux conditions de son admission dans les délais prévus est exclu du programme auquel il est inscrit.
- b)** Échec à un cours éliminatoire
L'étudiant est exclu du programme auquel il est inscrit s'il échoue à un cours éliminatoire.
- c)** Échec à la reprise d'un cours
L'étudiant qui échoue à la reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours à option est exclu du programme auquel il est inscrit.
- d)** Exclusion en raison d'un échec à un deuxième stage obligatoire
L'étudiant est exclu du programme s'il échoue à un deuxième stage obligatoire, même s'il a réussi la reprise d'un premier stage auquel il a échoué.
- e)** Moyenne insuffisante
L'étudiant dont la moyenne est inférieure à 1,7 est exclu du programme. Toutefois, l'étudiant inscrit dans un programme de 60 crédits ou plus ne peut être exclu, en raison de la moyenne, cumulative, annuelle ou par segment, avant d'avoir complété deux trimestres d'études (automne et hiver

suivant ou hiver et automne suivant) et ce, quel que soit le nombre de crédits complétés.

Lorsque la moyenne justifiant l'exclusion est constatée en cours de trimestre, l'étudiant exclu peut être autorisé à terminer les cours auxquels il est inscrit, mais à titre d'étudiant libre.

f) Défaut de satisfaire aux conditions de la probation
L'étudiant qui ne satisfait pas à toutes les conditions de sa probation dans les délais prévus est exclu du programme auquel il est inscrit.

g) Défaut de satisfaire aux prescriptions d'inscription
L'étudiant qui n'a pas satisfait aux conditions de réussite d'un programme dans le délai maximum prévu pour compléter un programme est exclu du programme auquel il est inscrit.

Le doyen ou l'autorité compétente peut exclure l'étudiant qui ne respecte pas les conditions d'une suspension ou les mesures qu'il lui a imposées en raison d'un non respect des prescriptions d'inscription.

h) Exclusion sur décision du doyen
Sur recommandation du comité créé à cette fin, le doyen ou l'autorité compétente peut exclure un étudiant s'il ne satisfait pas aux conditions d'une probation imposée en raison de ses connaissances, de ses attitudes ou de ses habiletés. Le doyen ou l'autorité compétente doit alors donner à l'étudiant l'occasion de se faire entendre.

Exceptionnellement et sur recommandation du Conseil de faculté, le doyen ou l'autorité compétente peut exclure un étudiant si son cheminement dans le programme le justifie.

16.2 Abandon du programme

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en faire parvenir l'avis à la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'abandon prend effet le jour de la réception de cet avis. Le relevé de notes de l'étudiant ne fait aucune mention des cours auxquels l'étudiant était inscrit si cet abandon est fait dans la période prévue au calendrier facultaire pour les modifications d'inscription. La mention « abandon » (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient avant le délai fixé pour l'abandon d'un cours. La note F* (échec par absence) est portée au relevé de notes si l'abandon survient après ces délais.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre et la note F* (échec par absence) est inscrite au relevé de notes en regard des cours non complétés. Pour être réadmis au programme, l'étudiant doit présenter une nouvelle demande d'admission conformément à l'article 3.16 du présent règlement.

16.3 Levée de l'exclusion

Sur recommandation d'un comité créé à cette fin, le doyen ou l'autorité compétente peut lever l'exclusion encourue consécutivement à un échec à la reprise, à un échec à un cours éliminatoire ou à un échec à un stage pour lequel l'étudiant a perdu son droit de reprise et autoriser l'étudiant à reprendre le cours selon des modalités qu'il définit et, s'il y a lieu, lui imposer d'autres conditions incluant la mise en probation. Le doyen ou l'autorité compétente détermine la modalité de la reprise (examen de reprise ou reprise du cours) en fonction des exigences de la progression de l'étudiant dans le programme.

17. BACCALURÉAT PAR ASSOCIATION DE DIPLÔMES OU CERTIFICATS (BACCALURÉAT PAR CUMUL)

Le baccalauréat par cumul est un baccalauréat obtenu par la combinaison d'une majeure et d'une mineure-certificat ou de trois mineures-certificats.

a) Conditions d'obtention

Pour obtenir le baccalauréat, l'étudiant doit avoir réussi des programmes dont les cours combinés totalisent 90 crédits. Les crédits d'un cours ne peuvent être comptabilisés qu'une seule fois même s'ils ont servi à l'obtention de deux des programmes conduisant à l'obtention du baccalauréat.

b) Équivalence de programme**i) Définition**

Il y a équivalence de programme lorsqu'un programme ou un ensemble de cours réussis par un étudiant remplace un programme constitutif du baccalauréat postulé. Cependant aucune équivalence de programme constitutif d'un grade ne peut être accordée pour des cours ayant servi à l'obtention d'un grade.

ii) Maximum autorisé

Au plus, une mineure-certificat ou, exceptionnellement, une majeure, ou deux mineures-certificats peuvent être reconnues par équivalence pour l'obtention d'un baccalauréat.

iii) Indication sur le diplôme

Le diplôme mentionne le nom du programme et le nom de l'établissement où ont été faites les études pour lesquelles l'équivalence est accordée.

18. OCTROI DE GRADES ET ATTESTATIONS

Sur recommandation du Conseil de faculté, le Conseil de l'Université confère un grade, un diplôme ou un certificat à l'étudiant qui satisfait à toutes les exigences du ou des programmes qui y conduisent et lui délivre un diplôme en attestant l'attribution.

L'appellation et le sigle du grade ou le secteur de rattachement d'un programme est indiqué dans la description de chacun des programmes.

Les grades, diplômes et certificats sont conférés, à compter de la date de la recommandation faite par le Conseil de faculté.

Le cas échéant, le libellé du grade indique que l'étudiant a satisfait aux exigences du cheminement honor.

Le libellé du diplôme comprend le nom du programme avec la date de réussite du programme ou, le cas échéant, le nom des programmes donnant droit au grade avec la date de réussite et, s'il y a lieu, la provenance de chacun de ces programmes. Le titre et l'abréviation du grade sont également inscrits sur le diplôme.

De façon générale,

- a)** Les programmes de doctorat de premier cycle donnent droit au doctorat dans le champ d'études du programme.
- b)** Les programmes de baccalauréat spécialisé donnent droit au Baccalauréat ès arts (B.A.), ou bien au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.), ou encore à un baccalauréat dans une discipline ou un champ d'études (Baccalauréat en design architectural, Baccalauréat en musique).
- c)** Les programmes de baccalauréat bidisciplinaire donnent droit au Baccalauréat ès arts (B.A.) lorsqu'une des concentrations appartient au secteur arts et l'autre au secteur sciences. Si les deux concentrations appartiennent au même secteur, arts ou sciences, ce dernier détermine l'appellation du grade.
- d)** Les programmes de baccalauréat avec majeure et mineure-certificat donnent droit au Baccalauréat ès arts (B.A.) ou bien au Baccalauréat ès sciences, selon le secteur dont relève la majeure.
- e)** Les programmes de baccalauréat avec mineures-certificats donnent droit au Baccalauréat ès arts (B.A.) ou bien au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.), selon le secteur auquel appartiennent la majorité des mineures-certificats.

Le registraire atteste de la réussite du module.

Seul le relevé de notes atteste de la réussite des cours d'un programme d'appoint.

**19. NULLITÉ D'UN OCTROI DE GRADE, DE
DIPLOME OU DE CERTIFICAT**

L'octroi de grade, de diplôme ou de certificat fait par erreur est nul.

L'octroi de grade, de diplôme ou de certificat à la suite de fraude, dont le plagiat, est nul.

Section 5 - Table des matières

Introduction	5-1
Coordonnées générales de la Faculté	5-1
Direction	5-1
Chaires philanthropiques	5-3
Prix et bourses aux étudiants	5-3
Hôpitaux et instituts affiliés à l'Université de Montréal	5-4
Informations pratiques	5-5
Études supérieures	5-5
Bureau de développement	5-5
Bureau facultaire de l'expertise patient partenaire	5-5
RUIS – Réseau universitaire intégré de santé	5-5
CPASS – Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé	5-6
USI – Unité de santé internationale	5-7
Exercice professionnel	5-7
Associations étudiantes – 1er cycle	5-7
Frais de cotisation des associations étudiantes	5-7
Frais facultaires	5-7
Département d'administration de la santé	5-8
Département d'anesthésiologie	5-8
Département de biochimie	5-10
Département de chirurgie	5-10
Département de médecine	5-13
Département de médecine familiale et de médecine d'urgence	5-18
Département de médecine sociale et préventive	5-21
Département de microbiologie et immunologie	5-23
Département de nutrition	5-24
Département d'obstétrique-gynécologie	5-24

Département d'ophtalmologie	5-25
Département de pathologie et biologie cellulaire	5-26
Département de pédiatrie	5-27
Département de pharmacologie	5-28
Département de physiologie	5-29
Département de psychiatrie	5-30
Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire	5-32
Département de santé environnementale et santé au travail	5-34
École d'orthophonie et d'audiologie	5-35
École de réadaptation	5-35
Centres, hôpitaux et instituts d'enseignement affiliés	5-36
Année préparatoire au programme M.D.	5-40
Doctorat en médecine (M.D.)	5-41
Baccalauréat spécialisé en nutrition	5-42
Baccalauréat spécialisé en audiologie	5-44
Baccalauréat spécialisé en orthophonie	5-44
Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé (ergothérapie)	5-45
Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé (physiothérapie)	5-46
Baccalauréat spécialisé en sciences biomédicales	5-47
Baccalauréat spécialisé en biochimie et médecine moléculaire	5-49
Baccalauréat spécialisé en bio-informatique	5-49
Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux	5-49
Certificat en santé communautaire	5-50
Répertoire des cours	5-51

À jour le 1^{er} juillet 2011

Faculté de médecine

INTRODUCTION

La Faculté de médecine de l'Université de Montréal offre l'enseignement de 1^{er} cycle : en médecine à 1 308 étudiants et en formation professionnelle paramédicale (nutrition, audiologie, orthophonie, ergothérapie, physiothérapie et sciences biomédicales) à 1 366 étudiants à temps plein. Elle dispense une formation de résidence dans une soixantaine de programmes agréés à 957 étudiants et supporte plusieurs spécialisations en administration de la santé, santé environnementale et santé au travail, médecine sociale et préventive et médecine d'expertise. Elle abrite aussi une large mission de formation scientifique aux cycles supérieurs dans différents domaines pertinents à la santé (2 201 étudiants à la maîtrise et au doctorat en 2010-2011). Deux centres hospitaliers universitaires (CHUM et CHU Sainte-Justine), responsables de formation et de soins de santé spécialisés en médecine adulte et pédiatrique, deux centres affiliés universitaires suprarégionaux (Hôpital Maisonneuve-Rosemont et Hôpital du Sacré-Coeur), plusieurs instituts et institutions affiliés l'aident dans la poursuite de sa vocation. En outre, 435 professeurs de carrière, 201 chercheurs et 2 483 professeurs de clinique assurent actuellement à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal une place de première importance au pays.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

www.med.umontreal.ca

	Bureau	Tél. : 514-
Secrétariat		
Pavillon Roger-Gaudry	P-408	343-6267
Département d'administration de la santé Pavillon 1 420 boul. du Mont-Royal	2391	343-6170
Département d'anesthésiologie Pavillon Roger-Gaudry	S-712	343-6466
Département de biochimie Pavillon Roger-Gaudry	D-360	343-6374
Département de chirurgie Pavillon Roger-Gaudry	S-749	343-7040
Département de médecine Pavillon Roger-Gaudry	S-759	343-5931
Département de médecine familiale et de médecine d'urgence Pavillon Roger-Gaudry	S-711	343-6497
Département de médecine sociale et préventive Pavillon 1 420 boul. Mont-Royal	3118	343-6140
Département de microbiologie et immunologie Pavillon Roger-Gaudry	P-623	343-6273
Département de nutrition 2 405 Côte Ste-Catherine	1204	343-6398
Département d'obstétrique-gynécologie CHU Sainte-Justine	bloc 8-4829	345-7708
3175 Chemin-de-la-Côte-Sainte-Catherine		
Département d'ophtalmologie Pavillon Roger-Gaudry	S-700	343-7094
Département de pathologie et biologie cellulaire Pavillon Roger-Gaudry	N-535	343-6297
Département de pédiatrie CHU Sainte-Justine	7955	345-4673
3175 Chemin-de-la-Côte-Sainte-Catherine		
Département de pharmacologie Pavillon Roger-Gaudry	S-436	343-6329
Département de physiologie Pavillon Paul-G.-Desmarais	1111	343-6347
Département de psychiatrie Pavillon Roger-Gaudry	S-750	343-7755
Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire Pavillon Roger-Gaudry	S-716	343-5855
Département de santé environnementale et santé au travail Pavillon Marguerite-d'Youville	4095	343-6134
École d'orthophonie et d'audiologie 7077 avenue du Parc	3001-21	343-7672
École de réadaptation		

7077 avenue du Parc	405-21	343-6417
Groupe de recherche interdisciplinaire en santé Pavillon 1420 Mont-Royal	3110	343-6185
Programme de baccalauréat en bio-informatique (Voir Département de biochimie)		
Programme de baccalauréat en sciences biomédicales Pavillon Roger-Gaudry	N-422	343-6111 poste 4243
Programmes de génie biomédical Pavillon Paul-G.-Desmarais	2511	343-6357
Programme de médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé www.mae.umontreal.ca	N-414	343-7606

DIRECTION

Doyenne

Hélène Boisjoly

Vice-doyens

Christian Bourdy, études médicales de 1^{er} cycle
Pierre Bourgoïn, Sciences cliniques, Réseau de la santé, Développement professionnel continu, Planification et infrastructures
Vincent Castellucci, vice-doyen intérimaire à la Recherche et Innovation scientifique jusqu'au 31 août 2011
Pierre Belhumeur, Affaires professorales
Daniel Bourbonnais, vice-doyen désigné à la Recherche et Innovation scientifique, en fonction le 1^{er} juillet 2011
André Ferron, Sciences fondamentales, Sciences de la santé, Santé publique et Études supérieures
Guy Lalonde, Études médicales postdoctorales jusqu'au 31 août 2011

Secrétaire de Faculté

Chantal Lambert

Vice-doyens adjoints

Gilles Bleau, études supérieures
Josette Noël, études supérieures

Directions

André Boucher, Pédagogie appliquée aux sciences de la santé
Hugues Cormier, codirecteur Affaires étudiantes et vie facultaire
Vincent Dumez, Patient-partenaire
Réjean Duplain, Campus Mauricie
Sylvie Monnier, services administratifs et technologies de l'information
Ramses Wassef, codirecteur Affaires étudiantes et vie facultaire

Adjointes

Geneviève Bouchard, décanat
Isabelle Duchesnay, affaires étudiantes et vie facultaire
Line Ginchereau, affaires professorales
Martine Jalbert, ressources matérielles, physiques et planification
Lorraine Locas, études médicales postdoctorales
Francyne Poulin, études médicales de 1^{er} cycle
Josée Véronneau, ressources humaines et affaires hospitalière

Directeurs des départements et écoles de la Faculté

Département d'administration de la santé : Régis Blais
Département d'anesthésiologie : Pierre Drolet
Département de biochimie : Christian Baron
Département de chirurgie : Luc Valiquette
Département de médecine : Mario Talajic
Département de médecine familiale et de médecine d'urgence : Jean Pelletier
Département de médecine sociale et préventive : Slim Haddad
Département de microbiologie et immunologie : Marc Drolet, intérim
Département de nutrition : Marielle Ledoux
Département d'obstétrique-gynécologie : Line Leduc
Département d'ophtalmologie : Jean Daniel Arbour
Département de pathologie et biologie cellulaire : Pierre Drapeau
Département de pédiatrie : Marc Girard
Département de pharmacologie : Patrick du Souich
Département de physiologie : Michèle Brochu
Département de psychiatrie : Emmanuel Stip

Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire : Louise Simard, intérim

Département de santé environnementale et santé au travail : André Dufresne

École d'orthophonie et d'audiologie : Louise Getty

École de réadaptation : Rhoda Weiss-Lambrou, intérim au 1^{er} juillet

École de santé publique : Raymond Lalande, intérim

Directeurs de l'enseignement universitaire dans les hôpitaux et instituts affiliés à l'Université de Montréal

CSSS Sud-Ouest-Verdun : Marc Belley

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) : Marie-Josée Dupuis

Centre hospitalier régional de Trois-Rivières : Robert Perron

CSSS de Laval : Benoit Morin

CSSS de Chicoutimi : Mauril Gaudreault

Hôpital Louis-H. Lafontaine : Luc Nicole

Hôpital Maisonneuve-Rosemont : Jacques Bernier

Hôpital Rivière-des-Prairies : André Masse

Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal : Marc Giasson

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine : Josée Dubois

Institut de cardiologie de Montréal : Annie Dore

Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal : Sylvie Houde

Institut Philippe-Pinel de Montréal : Frédéric Millaud

Institut universitaire de gériatrie de Montréal : Nathalie Champoux

Directeurs de centres, groupes et instituts de recherche

Centre d'excellence en neuromique de l'Université de Montréal (CENUM) : Guy Rouleau

Centre de pharmacogénomique Beaulieu-Saucier de l'Université de Montréal à l'Institut de cardiologie de Montréal : Jean-Claude Tardif

Centre de recherche du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières : Robert Perron

Centre de recherche du CSSS de Laval – Hôpital Cité-de-la-santé : Benoit Morin

Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal : François Madore

Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont : Denis-Claude Roy

Centre de recherche de l'Hôpital Rivière-des-Prairies : Roger Godbout

Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal : Jean-Claude Tardif

Centre de recherche Interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR) : Bonnie Swain

Centre de recherche de l'Institut Philippe-Pinel : Gilles Côté

Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal : Sylvie Belleville

Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) : Jacques Turgeon

Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine : Guy Rouleau

Centre de recherche Fernand-Séguin (Hôpital Louis-H.-Lafontaine) : Sonia Lupien

Centre de recherche du CSSS de Chicoutimi : Daniel Gaudet

Centre de recherche Léa-Roback : Marie-France Raynault

Groupe d'étude des protéines membranaires (GEPROM) : Lucie Parent

Groupe de recherche sur le système nerveux central (GRSNC) : Trevor Drew

Groupe de recherche en science et technologies biomédicales (GRSTB) : Michael D. Buschmann

Groupe de recherche universitaire sur le médicament (GRUM) : Michel Bouvier

Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) : Tarik Möröy

Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC) : Guy Sauvageau

Directeurs de programmes d'études médicales et paramédicales de 1^{er} cycle (B. Sc., M. D.)

Études médicales de 1^{er} cycle : Éric Drouin

Externat : Martine Jolivet-Tremblay

Audiologie : Tony Leroux

Ergothérapie : Louise Demers

Nutrition : Marielle Ledoux

Orthophonie : Phaedra Royle

Physiothérapie : Robert Forget

Sciences biomédicales : Christiane Malo

Directeurs de programmes d'études supérieures (D.É.S.S, M. Sc., Ph. D.)

Administration des services de santé : Lise Lamothe

Audiologie (M.P.A.) : Tony Leroux

Audiologie (Ph.D.) : Sylvie Hébert

Biochimie : Luc DesGroseillers

Bioéthique : Bryn Williams-Jones

Bio-informatique : Gertraud Burger

Biologie moléculaire : Trang Hoang

Conseil génétique : Valérie Désilets

Environnement, santé et gestion des catastrophes : Joseph Zayed

Évaluation des technologies de la santé : Mira Johri

Génie biomédical : Alain Vinet

Gestion de la qualité en santé : Lise Lamothe

Médecine d'assurance et d'expertise médico-légale : François Sestier

Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé : François Sestier

Microbiologie et immunologie, virologie et immunologie : George Szatmari

Mobilité et posture : Hubert Labelle

Nutrition : Irene Strychar

Orthophonie (M.P.O.) : Ana Inès Ansaldo

Orthophonie (Ph. D.) : Sylvie Hébert

Pathologie et biologie cellulaires : Nicole Leclerc

Perfusion extracorporelle : Louis Perreault

Petite enfance : Julie Gosselin

Pharmacologie : René Cardinal

Pharmacologie clinique : Patrick du Souich

Physiologie : Réjean Couture

Physiothérapie : Robert Forget

Santé communautaire : Marie Hatem

Santé environnementale et santé au travail : Kannan Krishnan

Santé publique : Louise Potvin

Sciences biomédicales : Daniel Lajeunesse

Sciences neurologiques : John Kalaska

Sciences de la réadaptation : C. Elaine Chapman

Toxicologie et analyse du risque : Robert Tardif

Virologie et immunologie : George Szatmari

Directeur de programme d'études postdoctorales (DÉPD)

Biochimie clinique : Roger Santaçon

Directeurs de programmes d'études médicales postdoctorales (D.É.S.)

Anatomo-pathologie : Luc Laurier Oigny

Anesthésiologie : François Girard

Biochimie médicale : Nadine Kadri

Cardiologie : Donald Palisaitis

Cardiologie chez l'enfant : Myriam Brassard

Chirurgie cardiaque : Denis Bouchard

Chirurgie générale : Jean-François Latulippe

Chirurgie générale pédiatrique : Michel Lallier

Chirurgie oto-rhino-laryngologie : Louis Guertin

Chirurgie orthopédique : Marc Isler

Chirurgie plastique : Patricia Bortoluzzi

Chirurgie thoracique : Jocelyne Martin

Chirurgie urologique : Diego Barrias

Chirurgie vasculaire : Rafik Ghali

Cliniciens-chercheurs : Jacques Lacroix

Dermatologie : Benoit Côté

Dermatologie pédiatrique : Afshin Hatami

Endocrinologie et métabolisme : Pierre D'Amour

Endocrinologie et métabolisme chez l'enfant : Cheri L. Deal

Endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité : Isaac-Jacques Kadoch

Gastroentérologie : Mickael Bouin

Gastroentérologie chez l'enfant : Christophe Faure

Génétique médicale : Valérie Désilets

Gériatrie : Marie-Jeanne Kergoat

Hématologie : Jeannine Kassis

Hématologie/oncologie pédiatrique : Rochelle Winicoff

Immunologie clinique et allergie : Jean Paradis

Immunologie clinique et allergie chez l'enfant : Anne Des Roches

Maladies infectieuses chez l'enfant : Valérie Lamarre

Médecine/tronc commun : François Gobeil

Médecine communautaire : Stéphane Perron

Médecine de soins intensifs : Marc-Jacques Dubois

Médecine de soins intensifs chez l'enfant : Baruch Toledano

Médecine d'urgence/spécialité : Pierre Desaulniers

Médecine d'urgence/compétence spéciale : Isabelle Montplaisir

Médecine d'urgence pédiatrique : Nathalie Lucas

Médecine de l'adolescence : Jean-Yves Frappier

Médecine familiale : Louise Authier

Médecine interne : Geneviève Grégoire

Médecine maternelle et fœtale : Lynda Hudon

Médecine néonatale et périnatale : Christian Lachance

Médecine nucléaire : Michel Picard

Médecine palliative : Robert Marchand

Médecine physique et réadaptation : Martin Lamontagne

Microbiologie médicale et infectiologie : Danielle Rouleau
 Néphrologie : Alain Bonnardeaux
 Néphrologie chez l'enfant : Véronique Phan
 Neurochirurgie : Alain Bouthillier
 Neurologie : Gabriel Charles Léger
 Neurologie chez l'enfant : Paola Diadori
 Neuropathologie : Yves Robitaille
 Neuroradiologie : Alain Weill
 Obstétrique et gynécologie : Stéphane Ouellet
 Oncologie gynécologique : Philippe Gauthier
 Oncologie médicale : Inès Chamakhi
 Oncologie radiologique : Carole Lambert
 Ophtalmologie : Patrick Hamel
 Oto-rhino-laryngologie : Louis Guertin
 Pédiatrie du développement : Robert Dubé
 Pédiatrie – tronc commun : Olivier Jamouille
 Pédiatrie générale : Olivier Jamouille
 Pneumologie : François Baucage
 Pneumologie chez l'enfant : Sheila Jacob
 Psychiatrie : Christiane Bertelli
 Radiologie diagnostique : Daniel Roy
 Rhumatologie : Éric Rich
 Soins aux personnes âgées : Nathalie Champoux
 Urologie : François Bénard
 Urogynécologie : Marie-Claude Lemieux
 Urogynécologie et reconstruction pelvienne : Stéphane Ouellet

CHAIRES PHILANTHROPIQUES

Chaire Banque Scotia en diagnostic et traitement du cancer du sein et Fonds Lilly en recherche en cancer du sein, titulaire : André Robidoux
 Chaire Claude-Bertrand en neurochirurgie de l'Université de Montréal, titulaire : Richard Béliveau
 Chaire CIBC en recherche sur les causes du cancer du sein, titulaire : Sylvie Mader
 Chaire de pharmacologie (Merck Frosst Canada Inc.), titulaire : Patrick du Souich
 Chaire de psychiatrie légale et d'éthique biomédicale Philippe-Pinel, titulaire : David Norman Weisstub
 Chaire de recherche en orthopédie de l'Hôpital du Sacré-Cœur, titulaire : Julio C. Fernandes
 Chaire Docteur Sadok Besrou en médecine familiale de l'Université de Montréal, titulaire : N.
 Chaire d'enseignement Lucie et André Chagnon sur l'approche intégrée en prévention de l'Université de Montréal, titulaire : Brigitte Maheux
 Chaire Eli Lilly Canada de recherche en schizophrénie de l'Université de Montréal, titulaire : Emmanuel Stip
 Chaire en analyse des risques toxicologiques pour la santé humaine, titulaire : Claude Viau
 Chaire en arthrose de l'Université de Montréal, cotitulaires : Johanne Martel-Pelletier et Jean-Pierre Pelletier
 Chaire en cancer de la prostate, titulaire : Fred Saad
 Chaire de médecine transfusionnelle – Association des bénévoles du don de sang Héma-Québec-Bayer de l'Université de Montréal, titulaire : Jean-François Hardy
 Chaire de recherche Pollution de l'air, les changements climatiques et la santé, titulaire : Audrey Smargiassi
 Chaire Shire en néphrologie et en transplantation et régénération rénales, titulaire : Marie-Josée Hébert
 Chaire en sciences du mouvement du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, et de l'Université de Montréal, titulaire : Hubert Labelle
 Chaire en sclérodémie, titulaire : Jean-Luc Sénécal
 Chaire François-Karl Viau en oncogénomique pédiatrique de l'Université de Montréal, titulaire : Daniel Sinnett
 Chaire GlaxoSmithKline (GSK) en gestion optimale des maladies chroniques, titulaire : N.
 Chaire Industrielle Alliance de recherche en leucémie, titulaire : Josée Hébert
 Chaire Marie Lou et Yves Cotrel pour la recherche en orthopédie, titulaire : Jacques A. de Guise
 Chaire Michal et Renata Hornstein en chirurgie cardiaque, titulaire : Michel Pellerin
 Chaire Novartis – Fondation canadienne du foie en hépatologie de l'Université de Montréal, titulaire : Daniel Lamarre
 Chaire Paul-David en électrophysiologie cardiovasculaire de l'Université de Montréal, titulaire : Stanley Nattel
 Chaire Pfizer – Bristol-Myers Squibb – Smithkline Beecham – Eli Lilly en psychopharmacologie de l'Université de Montréal, titulaire : N.

Chaire Pfizer en athérosclérose de l'Université de Montréal, titulaire : Jean-Claude Tardif
 Chaire Philippa et Marvin Carsley en cardiologie de l'Université de Montréal, titulaire : Normand Racine
 Chaire Power Corporation du Canada en sciences physiologiques de l'Université de Montréal, titulaire : Numa Dancause.
 Chaire Saputo en valorisation biomédicale des produits laitiers, titulaire : Pierre Belhumeur
 Chaire Squibb en biologie moléculaire, titulaire : Christian Baron
 Chaire Marcel et Rolande Gosselin en chirurgie thoracique oncologique de l'Université de Montréal, titulaire : Moishe Liberman.
 Chaire Roger Des Groseillers d'oncologie chirurgicale hépato-biliaire et pancréatique de l'Université de Montréal, titulaire : Réal Lapointe
 Chaire Medtronic de traumatologie spinale de l'Université de Montréal, titulaire : Jean-Marc Mac-Thiong
 Chaire Yves Des Groseillers et André Bérard de cardiologie interventionnelle : cellules souches et thérapie régénératrice de l'Université de Montréal, titulaire : Serge Doucet
 Chaire de recherche Environnement-Cancer – Guzzo-La Société de recherche sur le cancer de l'Université de Montréal, titulaire : Jack Siemiatycki
 Chaire Léopoldine A. Wolfe de recherche clinique/translazionale en prévention de la cécité causée par la dégénérescence maculaire liée à l'âge de l'Université de Montréal, titulaire : Sylvain Chemtob
 Chaire Charles-Albert-Poissant de transplantation cornéenne de l'Université de Montréal, titulaire : Isabelle Brunette
 Chaire Famille Alfonso Minicozzi de chirurgie thoracique et transplantation pulmonaire, titulaire : Pasquale Ferraro
 Chaire Jeanne et Jean-Louis Lévesque en génétique des maladies du cerveau, titulaire : Guy Rouleau

PRIX ET BOURSES AUX ÉTUDIANTS

* Les prix et bourses suivis d'un astérisque proviennent de fonds capitalisés de la Faculté.

M.D.

Bourse Bell Canada – Recherches en télémédecine
 Bourse de l'Association médicale des personnes de race noire
 Bourse de l'Institut Hannah pour l'histoire de la médecine
 Bourse de la Fondation du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
 Lange Medics Award
 Médaille Sir William Hingston*
 Prix de l'Association des médecins de langue française
 Prix de la Fondation canadienne des maladies inflammatoires
 Prix du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
 Prix du Collège des médecins de famille du Canada
 Prix B.-G. Bourgeois*
 Prix Bristol-Myers Squibb
 Prix Charles Weisberg*
 Prix du Département de psychiatrie
 Prix E. David Sherman – Fondation Aldee*
 Prix E. Persillier-Lachapelle*
 Prix Élie-G. Asselin*
 Prix IMS Health
 Prix Isaac et Rachelle Weisberg*
 Prix Marthe-Pelland*
 Prix Merck-Frosst
 Prix Merck Sharp & Dohme
 Prix Monseigneur A.-E. Deschamps*
 Prix Pierre-Masson*
 Prix Rodolphe Boulet*
 Prix Téléphore Parizeau

D.É.S.

Bourse Groupe Fonds des professionnels

Programmes de sciences cliniques

Bourse Fonds pour la surspécialisation clinique*

Département de chirurgie

Bourse Georges-Étienne-Cartier*
 Bourse Paul-Dessureault en urologie*
 Prix Daniel-Tassé

Département de médecine

Bourses de la Fondation Cole
Prix Jacques-Genest
Prix Pierre-Bois

Département de médecine familiale et de médecine d'urgence

Fonds Docteur Sadok Besrouer pour le développement de la médecine en Tunisie*

Département d'ophtalmologie

Bourse du Fonds Besner-Valois*
Bourse Dr Suzanne Véronneau Troutman*
Fonds de recherche en ophtalmologie de l'Université de Montréal (FROUM)*

Département de pédiatrie

Bourses de formation postgraduée du Département de pédiatrie
Prix Claude-C. Roy
Prix Luc-Chicoine

Département de psychiatrie

Fonds Monique-Gaumond pour la recherche en maladies affectives*

Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

Bourse Cordis-Johnson & Johnson
Bourse du Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire*
Bourse General Electric
Prix Jean-Louis Léger (NYCOMED)
Prix offerts aux résidents du programme de radio-oncologie :
Prix de l'Association canadienne des Radio-Oncologues (CARO)
Prix de l'Association des Radio-Oncologues du Québec et Société Française de Radio-Oncologie (AROQ-SFRO)
Prix offerts aux résidents du programme de radiologie :
Prix pour l'excellence d'une publication ou d'une communication : SCFR, C.A.R., R.S.N.A. et A.R.R.S.

PROGRAMMES DE SCIENCES FONDAMENTALES**Département de biochimie**

Prix Astra Zéneca
Prix Merck-Frosst
Prix Simon-Pierre Noël*

Département de microbiologie-immunologie

Bourse d'excellence Gabriel-Marquis
Bourse en mycologie médicale de l'Université de Montréal
Bourse Serge Montplaisir pour la lutte contre les maladies infectieuses*
Bourses du Département de microbiologie-immunologie*

Département de pathologie et biologie cellulaire

Fonds commémoratif Pierre-Masson
Prix de l'American Society for Clinical Pathology

Département de pharmacologie

Bourse de perfectionnement Merck Frosst
Bourses de la journée Gabriel L. Plaa

Département de physiologie

Bourse Herbert H-Jasper
Bourse J. P. Cordeau
Fonds Jacques de Champlain
Fonds Michel-Bergeron*

PROGRAMMES DES SCIENCES DE LA SANTÉ**Département de nutrition**

Bourse Jean-Paul Houle*
Prix de l'Association Fournisseur Hôtels et Restaurants (AFHR)
Prix de la Fondation Amanda Tessier*
Prix de la Journée de la recherche
Prix de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec
Prix du Département de nutrition en gestion des services alimentaires
Prix Fédération des producteurs de porcs
Prix Gabi-B.- Readi*
Prix Marcel Laliberté
Prix Producteurs laitiers du Canada
Prix Rachel-Beaudoin*

École d'orthophonie et d'audiologie

Prix Cordozzo-Coderre
Prix d'excellence de l'École d'orthophonie et d'audiologie

Prix de l'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes

Prix Michèle Bergeron

Prix Raymond-Héту*

École de réadaptation

Bourse Andrée-Forget pour le développement de la réadaptation au plan international*

Prix Andrée Forget pour stage à l'international, ergothérapie

Prix de l'Association canadienne des ergothérapeutes

Prix de l'Association canadienne de physiothérapie

Prix de la relève, ergothérapie

Prix d'excellence clinique de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

Prix de la Régie de recherche en réadaptation du Montréal-Ouest du Québec (RRRMOQ)

Prix de la Société cardiorespiratoire du Canada, section physiothérapie

Prix de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

Prix Françoise-Savard-Goulet*

Prix Martine-Chabot*

PROGRAMMES DES SCIENCES DE LA SANTÉ PUBLIQUE**Département d'administration de la santé**

Bourse Marie-Anne Lavallée
Bourse de la Fondation McGaw
Prix Robert Wood Johnson

Département de médecine sociale et préventive

Prix Armand-Frappier

Département de santé environnementale et santé au travail

Bourse de voyage
Prix Jules-Brodeur*

AXES MÉDICAUX**Gériatrie-gérontologie**

Bourse Marthe-Demers en gérontologie-gériatrie*

Sciences neurologiques

Prix Justine et Yves Sergent*
Prix Tomas Alfred Reader*

HÔPITAUX ET INSTITUTS AFFILIÉS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**CHU – Centres hospitaliers universitaires**

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHU Sainte-Justine)

IU – Instituts universitaires

Institut de Cardiologie de Montréal
Institut universitaire de gériatrie de Montréal

CAUS – Centres affiliés universitaires suprarégionaux

Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

CAUR – Centres affiliés universitaires régionaux

CSSS de Chicoutimi

CHA – Centres hospitaliers affiliés

Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
CSSS Sud-Ouest-Verdun – Centre hospitalier de Verdun
CSSS de Laval
CSSS de Chicoutimi
Hôpital Louis-H. Lafontaine
Hôpital Rivière-des-Prairies
Institut Philippe-Pinel de Montréal
Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal

CSSS – Centres de santé et de services sociaux

CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord – CLSC Ahuntsic
CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent – CLSC Bordeaux-Cartierville
CSSS de la Montagne – CLSC Côte-des-Neiges
CSSS Jeanne-Mance – CLSC des Faubourgs
CSSS Pointe-de-l'Île – CLSC Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est

CSSS Cavendish – CLSC René-Cassin / Institut universitaire de gérontologie sociale
du Québec
CSSS Champlain – CLSC St-Hubert
CSSS de Laval – CLSC-CHSLD du Marigot

Autres

Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)
Institut national de santé publique
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
Institut de Nazareth et Louis-Braille
Institut Raymond-Dewar
Centre Dollard Cormier
Le regroupement des centres de réadaptation, Alternatives, Domrémy-Montréal, Préfontaine
Les Centres jeunesse de Montréal / Institut universitaire dans le domaine de la violence chez les jeunes

INFORMATIONS PRATIQUES

Certificat médical

Tout étudiant qui est appelé à faire des stages en milieu hospitalier doit fournir au préalable un certificat médical attestant qu'il a subi un examen général ainsi que certains tests de laboratoire.

Aide financière aux étudiants

La Faculté dispose d'un certain nombre de prêts et bourses. L'Université de Montréal offre aussi des bourses de 1^{er} cycle destinées aux étudiants.

Bureau d'aide aux étudiants et aux résidents

Ramses Wassef, directeur
Téléphone : 514-343-6603

Service d'aide aux étudiants et résidents en médecine

Pour des problèmes pédagogiques, financiers ou de santé.

ÉTUDES SUPÉRIEURES

Programme Médecine/Recherche

Secrétariat
Pavillon Roger-Gaudry
Bureau P-705
Téléphone : 514-343-6111, poste 0933

Pour permettre à certains étudiants en médecine d'acquérir une formation avancée en recherche, la Faculté de médecine offre le programme Médecine/Recherche, qui vise l'obtention d'un diplôme d'études supérieures (M. Sc. et/ou Ph. D.) en cours d'études de médecine (M.D. et D.É.S.). L'inscription à Médecine/Recherche doit se faire conjointement dans ce programme et le programme d'études supérieures.

Études médicales postdoctorales (Programmes de D.É.S.)

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-742
Téléphone : 514-343-6269

Une soixantaine de programmes d'études médicales postdoctorales sont offerts et les stages de formation s'effectuent dans les hôpitaux et instituts d'enseignement affiliés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de ces programmes, les candidats peuvent se procurer une brochure explicative en s'adressant au secrétariat des départements qui gèrent ces programmes.

BUREAU DE DÉVELOPPEMENT

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau N-403
Téléphone 514-343-6302

Le Bureau de développement de la Faculté de médecine a pour mission principale d'assurer la permanence des activités de développement et de sollicitation afin de recueillir des sommes additionnelles qui assureront la consolidation et la croissance de la Faculté.

Relevant du doyen, le Bureau de développement agit à titre d'ambassadeur de la Faculté de médecine auprès du personnel, des diplômés, des individus, des fondations, des corporations et autres organismes externes. Il coordonne les initiatives de sollicitation des départements, des centres de recherche et des autres unités de la Faculté. Dans l'ensemble de ses activités, il vise à développer et à maintenir dans la communauté interne et externe, un sentiment d'appartenance favorable au développement de la Faculté.

BUREAU FACULTAIRE DE L'EXPERTISE PATIENT PARTENAIRE

Directeur : Vincent Dumez

Appuyant la Faculté dans son important virage patient* partenaire, le Bureau propose d'évoluer vers une nouvelle vision collaborative où patients et professionnels de la santé redéfinissent le cœur de leur relation afin de faire face ensemble aux défis de demain.

Relevant directement du Doyen, le Bureau assure ainsi la promotion et la représentation du patient au sein de la Faculté de médecine et joue un rôle conseil auprès des membres du Réseau universitaire intégré de santé de l'Université de Montréal (RUIS de l'UdeM).

Lancé le 12 octobre 2010, le Bureau travaille au développement de trois grands projets porteurs qui visent à faire du patient un partenaire à part entière sur le plan de l'enseignement, de la recherche et des soins de santé.

Plusieurs de ses initiatives novatrices seront lancées en étroite collaboration avec nos partenaires du RUIS de l'UdeM afin de s'assurer qu'ils profitent pleinement de leurs retombées.

* La notion de patient inclut celle de proches/aidants naturels.

RUIS – RÉSEAU UNIVERSITAIRE INTÉGRÉ DE SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-723
Téléphone : 514-343-6450
Télécopieur : 514-343-2296

Le Réseau universitaire intégré de santé est un organisme regroupant la direction des facultés de médecine, des sciences infirmières, de pharmacie, de médecine dentaire, la direction des centres hospitaliers affiliés à l'Université et la direction des agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du territoire du RUIS. Ce Réseau vise à favoriser la concertation, la complémentarité et l'intégration des missions de soins, d'enseignement et de recherche des établissements de santé ayant une désignation universitaire et de l'Université de Montréal.

La présidence du RUIS est assumée par le directeur général du CHUM en alternance avec le doyen de la Faculté de médecine et de deux vice-présidents. Le président est actuellement le directeur général du CHUM, Christian Paire et les deux vice-présidents sont la doyenne de la Faculté de médecine, Hélène Boisjoly, et le directeur général du CHU Sainte-Justine, Fabrice Brunet.

Les membres du comité directeur du RUIS sont :

- les directeurs généraux des hôpitaux d'enseignement et des centres de santé et de services sociaux (CSSS) suivants :

CHUM : Christian Paire
CHU Sainte-Justine : Fabrice Brunet
CSSS Sud-Ouest – Verdun : Danielle McCann
CSSS de Laval : Luc Lepage
CSSS de Chicoutimi : Richard Lemieux
CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent : Daniel Corbeil
CSSS Jeanne-Mance : Sylvie Simard
CSSS de Saint-Jérôme : François Therrien
Centre hospitalier régional de Trois-Rivières : Lucie Letendre
Hôpital Charles LeMoine : Michel Gervais
Hôpital Louis-H. Lafontaine : André Lemieux
Hôpital Maisonneuve-Rosemont : Manon Boily
Hôpital Rivière-des-Prairies : Jean-Pierre Duplantie (intérim)
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal : Jean Bragagnolo (intérim)
Institut de Cardiologie de Montréal : Robert Busilacchi
Institut Philippe-Pinel de Montréal : Jocelyn Aubut
Institut de réadaptation Gingras-Lindsay de Montréal : Yves Benoit
Institut universitaire de gériatrie de Montréal : Marie-France Simard

- les présidents-directeurs généraux des Agences régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

Agence de l'Abitibi-Témiscamingue : Lise St-Amour
Agence de Lanaudière : Jean-François Foisy
Agence des Laurentides : Marc Fortin
Agence de Laval : Claudé Desjardins
Agence de la Montérégie : Yvon Gendron
Agence de Montréal : David Levine
Agence de la Mauricie et Centre-du-Québec : Jean-Denis Allaire

- les représentants de l'Université de Montréal suivants :

Faculté de médecine : Hélène Boisjoly
 Faculté de médecine : Denis Roy
 Faculté des sciences infirmières : Francine Girard
 Faculté de pharmacie : Pierre Moreau
 Faculté de médecine dentaire : Gilles Lavigne

- les autres membres sont les suivants :

IRCM : Tarik Möröy
 MSSS : Louis Dufresne
 CUSM : Timothy Meagher

La permanence du Bureau exécutif est assurée par un Secrétaire général, Richard Klein.

CPASS - CENTRE DE PÉDAGOGIE APPLIQUÉE AUX SCIENCES DE LA SANTÉ

Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau Y-200
 Téléphone : 514-343-7864

Le CPASS a pour mission de soutenir et de stimuler le développement de la Faculté de médecine en tant que chef de file de la formation de professionnels de la santé reconnus pour leur haut niveau de compétence et leur engagement face aux besoins de santé de la société. Le CPASS est rattaché administrativement au Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu. Son fonctionnement matriciel se caractérise par l'interaction, la fertilisation croisée, la coopération et la synergie des forces. Ainsi, il regroupe et permet le travail conjoint de sept secteurs (Évaluation, Formation pédagogique, Recherche et développement, Espace éthique, Compétences des professionnels de la santé, Stratégies et moyens d'enseignement et apprentissage, Technologies incluant le CAAHC) pour offrir le soutien pédagogique nécessaire aux trois niveaux de formation : 1^{er} cycle, Études supérieures et Développement professionnel continu.

Le CPASS a, entre autres, des fonctions de formation en pédagogie et en éthique, de recherche, d'évaluation des apprentissages et des enseignements, d'innovation et de diffusion. Ces membres peuvent, le cas échéant, exercer des fonctions d'expertise-conseil en pédagogie ou en éthique.

Direction du développement professionnel continu du CPASS

Directeur : François Bénard
 Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau Y-201-3
 Téléphone 514-343- 6367

En continuité avec la mission du CPASS, la Direction du DPC a pour mandat de veiller au développement et au maintien des compétences des médecins et professionnels en exercice en étant un acteur majeur dans la création et l'offre de programmes et d'activités de formation continue se distinguant par leur potentiel de transfert dans la pratique quotidienne.

La Direction du développement professionnel continu (DPC) de la Faculté de médecine dispense des activités de formation depuis plus de 30 ans. Ces dernières sont générées soit par des comités de développement ou à partir d'initiatives des différents départements ou centres hospitaliers affiliés à la Faculté. Elles s'adressent aux omnipraticiens, aux médecins spécialistes du Québec et aux autres professionnels de la santé. Plusieurs de ces activités rejoignent également nos collègues canadiens (en langue anglaise), ainsi que les professionnels de l'espace francophone international.

Direction du Secteur de la formation pédagogique du CPASS

Directrice : Nathalie Caire Fon
 Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau Y-201-05
 Téléphone : 514-343-6111 poste 55330

Le Secteur de la formation pédagogique a pour mandat d'assurer la formation pédagogique des résidents et des enseignants de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et d'exercer une action d'animation et de promotion de la pédagogie au sein de la Faculté. Elle compte sur une équipe de formateurs de grande expérience pour l'animation des séances de formation qui vont de l'initiation à la pédagogie à des formations spécialisées en pédagogie des sciences de la santé. Elle travaille également avec l'équipe des leaders pédagogiques pour soutenir le projet facultaire de l'adoption d'une approche par compétences.

Direction de la recherche et du développement du CPASS

Directeur : Bernard Charlin
 Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau S-314
 Téléphone : 514-343-6111 poste 4140

La Direction de la recherche et du développement du CPASS est une structure de recherche en éducation des sciences de la santé qui contribue au rayonnement de la Faculté par des activités de recherche, par des activités de présentation sur les différentes tribunes, ainsi que par la rédaction d'articles.

Direction de l'évaluation/de l'Espace éthique du CPASS

Directeur : Stéphane Ahern et François Marquis
 Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau S-308
 Téléphone : 514-343-2489

La Direction de l'évaluation du CPASS assure l'évaluation, de façon régulière et continue, des enseignants, des enseignements et des programmes d'études de la Faculté de médecine. Les principaux objectifs de ce processus sont l'amélioration de la qualité des programmes offerts aux étudiants et la valorisation du rôle de professeur. À la Faculté de médecine, la Direction de l'évaluation contribue à la formation des professeurs en évaluation et participe à l'élaboration des politiques facultaires en évaluation. La Direction de l'évaluation est présente sur la scène internationale, soit en recevant des stagiaires étrangers ou en animant des ateliers de formation en évaluation dans différents pays.

Un comité consultatif en évaluation a été créé fin 2008. Il est constitué d'enseignants de la Faculté de médecine, de la Faculté des sciences de l'éducation et de la Faculté des arts et des sciences (psychologie du travail). Le comité donne des avis sur les problèmes qui se posent en matière d'évaluation. La richesse des perspectives de ses membres lui permet de proposer des solutions innovantes.

L'Espace éthique du CPASS a pour mission de développer la formation éthique au sein du réseau clinico-académique. Pour ce faire, des ateliers interdisciplinaires animés par des professionnels de la santé et des spécialistes en éthique autour de différents enjeux éthiques sont organisés au niveau des Résidents et de la formation continue. Diverses stratégies pédagogiques favorisent la réflexion et la discussion des participants. La richesse des réflexions et des savoirs éthiques fait aussi l'objet d'activités de recherche, de publications, de présentations et de conférences locales et internationales. Des échanges et collaborations continus ont été développés avec la France, la Belgique, la Tunisie et le Bénin.

Innovations pédagogiques et Stratégies d'apprentissage du CPASS.

Directrice : Paule Lebel
 Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau Y-201-11
 Téléphone : 514-343-6111 poste 0556
 Télécopieur : 514-343-7650

Ce secteur comporte le développement de nouveaux projets pédagogiques en lien avec les priorités du CPASS, la conception d'activités spéciales ayant pour but l'animation des professeurs et des étudiants de la Faculté en rapport avec les stratégies d'apprentissage (colloques, journées scientifiques ou autres), ce qui inclut la stimulation des équipes de projets à rayonner pour faire connaître la qualité de nos innovations.

Secteur Compétences des professionnels de la santé du CPASS

Directeur : Louis-Georges Ste-Marie
 Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau Y-201-09
 Téléphone 514-343-6111 poste 8979

Ce secteur a la responsabilité de développer des réflexions et de faire émerger les enjeux, les concepts et de proposer des solutions ou des stratégies portant sur les défis du développement des compétences des professionnels de la santé (expertise, communication, collaboration, professionnalisme, érudition, promotion de la santé, gestion). Au cours de la dernière année, il a développé, conjointement avec le secteur de la formation pédagogique et celui de l'évaluation, de nouveaux ateliers de formation ainsi que des outils et ressources pédagogiques visant à faciliter la formation des résidents et des professeurs dans les domaines autres que l'expertise médicale. À l'aide des travaux des Conseils de compétences et du Comité central, des changements pédagogiques sont en voie d'être proposés pour former les étudiants des sciences de la santé à devenir des professionnels compétents.

Secteur Technologies et outils d'enseignement et apprentissage du CPASS

Directeur : Richard Ratelle
 Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau Y-201-48
 Téléphone 514-343-6111 poste 4953

Ce secteur a la responsabilité de développer des réflexions et de faire émerger les enjeux, les concepts et de proposer des solutions ou des stratégies portant sur l'utilisation des technologies et autres outils d'enseignement et d'apprentissage. Ce secteur est important pour toutes les composantes du réseau clinico-académique (études de 1^{er} cycle, résidences, DPC, études supérieures). Il vise à exercer un leadership dyna-

mique afin de permettre à la Faculté et à son réseau clinico-académique d'intégrer rapidement et de profiter pleinement des innovations informatiques pertinentes.

Centre d'Apprentissage des Attitudes et Habiletés Cliniques (CAAHC)

Centre de simulation

Directeur : Jean-Victor Patenaude
Pavillon Roger-Gaudry
Bureau N-805
Téléphone 514 343 6250
Télécopieur 514 343-6535
www.caahc.org

Le développement du Centre d'apprentissage des attitudes et habiletés cliniques (CAAHC) s'inscrit pour être, dès maintenant, un des plus grands centres appartenant à une faculté de médecine au Canada. Son approche éducative innovatrice favorise l'apprentissage, au moment opportun, des stagiaires de tous les niveaux et de toutes les disciplines. La Faculté de médecine de l'Université de Montréal et CAE Santé ont créé un important partenariat en recherche et développement dans le but de combiner, en soins de santé, l'expérience de la Faculté et le savoir-faire unique et les connaissances de CAE en matière de formation basée sur la simulation.

Le centre accueille plus de 1 000 stagiaires chaque mois, qu'ils soient étudiants en médecine ou professionnels praticiens de la santé. Le centre est équipé de plusieurs salles de formation polyvalentes et de mannequins qui simulent différents scénarios, comme un arrêt cardiaque ou une femme enceinte.

USI – UNITÉ DE SANTÉ INTERNATIONALE

Directeur : Lucien Albert
Edifice Saint-Urbain
CRCHUM
5e étage
Téléphone : 514-890-8156

L'USI est une entité qui contribue au rayonnement de la Faculté sur la scène internationale, particulièrement dans les pays en développement et en transition. Elle réalise des activités de formation, de recherche, et met à contribution l'expertise disponible dans des interventions. Les partenariats sont développés dans le champ des politiques, des programmes et des services de santé et dans celui des problèmes de santé et de population. Ses activités se déroulent dans une trentaine de pays.

EXERCICE PROFESSIONNEL

A) Médecine

1– Immatriculation au Collège des médecins du Québec

Une fois admis par la Faculté, l'étudiant qui se destine à l'exercice de la médecine au Québec doit être immatriculé au Collège des médecins du Québec selon la loi médicale du Québec.

L'étudiant peut obtenir le texte de la loi médicale du Québec et les règlements du Bureau provincial de médecine en s'adressant au :

Collège des médecins du Québec
Bureau du secrétaire
2170, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H3H 2T8
Téléphone : 514-933-4441

L'étudiant qui se destine à l'exercice de la médecine dans une autre province doit s'informer des conditions d'admission à l'étude dans cette province et s'y conformer avant de commencer ses études médicales.

2– Exercice de la médecine au Québec

L'exercice de la médecine est de juridiction provinciale. À cet effet, il existe dans chaque province un collège des médecins, seul autorisé à décerner le permis d'exercice de la médecine. Le diplôme de docteur en médecine ne donne pas droit en soi d'exercer la médecine au Québec. Le candidat obtient un permis d'exercice de la médecine après avoir satisfait aux conditions et règlements du Collège des médecins du Québec, du Code des professions et de la Loi médicale.

3– Certificat de spécialiste octroyé par le Collège des médecins du Québec

Depuis 1948, le Collège des médecins du Québec a le pouvoir de faire abroger, modifier et exécuter des règlements en vue de décerner des certificats de spécialiste aux médecins dont la formation et les études spécialisées dans une branche de la médecine répondent aux exigences du Collège, du Code des professions et de la Loi médicale.

Pour tout renseignement concernant l'obtention d'un certificat de spécialiste, s'adresser au Service des études médicales du Collège des médecins du Québec.

4– Le Conseil médical du Canada

Le Conseil médical du Canada émet une licence fédérale à ceux qui ont réussi son examen. Cette licence permet l'inscription à un Collège des médecins d'une autre province du Canada et l'exercice de la médecine dans cette province.

Le candidat qui aspire au permis d'exercice de la médecine au Québec et qui est titulaire du diplôme de docteur en médecine d'une université située dans une autre province, doit d'abord posséder la licence du Conseil médical du Canada (L.C.M.C.). Pour obtenir cette licence, un médecin doit être inscrit au Collège des médecins d'une des provinces du Canada, satisfaire aux épreuves du bureau d'examineurs nommés par le Conseil médical du Canada et avoir complété une année d'internat validée par cette corporation. Cette licence fédérale est valide tant que son titulaire demeure membre dudit Collège.

Pour information, l'étudiant peut s'adresser au :

Conseil médical du Canada
Bureau du Registraire
1867 Alta Vista Drive
Ottawa (Ontario)
K1G 3H7

B) Diététique

L'exercice de la diététique dans la province de Québec est régi par le code des professions sous l'autorité de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. Les titulaires du baccalauréat ès sciences (nutrition) sont admissibles au permis émis par l'Ordre et à celui de Diététistes du Canada.

C) Ergothérapie

L'exercice de l'ergothérapie est régi par l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Le permis d'exercice est délivré par cet Ordre aux titulaires d'un M. Sc. en ergothérapie.

D) Orthophonie et Audiologie

L'exercice de l'orthophonie et de l'audiologie dans la province de Québec est régi par le code des professions sous l'autorité de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec. Seuls les titulaires d'une maîtrise en orthophonie et (ou) audiologie d'une université reconnue peuvent exercer cette profession.

E) Physiothérapie

L'exercice de la physiothérapie est régi par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec. Le permis d'exercice est délivré par cet Ordre aux titulaires d'un M. Sc. en physiothérapie.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES - 1^{ER} CYCLE

ADÉÉOA – L'Association des étudiants en orthophonie-audiologie

AEÉBCM – L'Association des étudiants et étudiantes de biochimie et de bio-informatique

AEÉMUM – L'Association des étudiants et étudiantes en médecine de l'Université de Montréal

AEESPUM – L'Association des étudiantes et étudiants en santé publique de l'Université de Montréal

AÉNUM – L'Association des étudiants en nutrition de l'Université de Montréal

AESBUM – L'Association des étudiantes et étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales

SÉRUM – La Société des étudiants en réadaptation de l'Université de Montréal

FRAIS DE COTISATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par année
Année préparatoire au M.D. et Programme M.D.	34 \$
Département de nutrition	16 \$
École d'orthophonie et d'audiologie	16 \$
École de réadaptation	15 \$
Sciences biomédicales	24 \$

FRAIS FACULTAIRES

Outre les montants précisés dans les Règlements présentés à la section des Renseignements généraux, les frais suivants sont exigés :

Achat de manuels et d'instruments	
Programme de médecine (M.D.) : par année	environ 2 500 \$

Département d'administration de la santé

Pavillon 1420, boul. du Mont-Royal
Bureau 2390 ou 2391
Téléphone : 514-343-6171 ou 514-343-6170
Télécopieur : 514-343-2448
www.mdas.umontreal.ca

Le Département d'administration de la santé a pour objectif d'être un centre interdisciplinaire d'excellence dans les domaines de la formation de gestionnaires de la santé, de la recherche sur la santé des populations, sur le système de santé et sur ses organisations et enfin de l'animation critique du secteur de la gestion des services de santé.

La mission du Département est, d'une part, de former des gestionnaires compétents, soucieux de faire contribuer leur organisation, de la façon la plus efficace possible, à la promotion et à l'amélioration de la santé et du bien-être des individus et des populations. La mission du Département est, d'autre part, de former des analystes, conseillers, agents de recherche, capables de contribuer à une meilleure compréhension du fonctionnement et de la performance des organisations et du système de santé, ainsi qu'au développement d'interventions efficaces. En outre, le Département a pour mission de produire et de diffuser des connaissances dans ces domaines d'intervention.

Le Département déploie ses activités auprès des gestionnaires de la santé du Québec, des gestionnaires francophones de la santé du reste du Canada, ainsi qu'auprès de ceux des autres pays avec lesquels il entretient des relations de coopération, en particulier l'Afrique francophone, l'Amérique latine et l'Europe.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : Régis Blais

Professeurs titulaires

Renaldo Battista, M.D. (Montréal), M.P.H., Ph. D. (Harvard)
François Béland, B. Sc. (Montréal), Ph. D. (Laval)
Régis Blais, M.Ps. (Montréal), Ph. D. (UQAM)
Pierre Boyle, M. Sc. (Ottawa), Ph. D. (McGill)
François Champagne, M.H.A. (Ottawa), Ph. D. (Montréal)
André-Pierre Contandriopoulos, Ph. D. (Montréal)
Nicole Dedobbeleer, M.A. (Montréal), L.Sc. (Louvain), D.Sc. (Baltimore)
Paul Lamarche, M.A.H. (Montréal), Ph. D. (Michigan)
Nicole Leduc, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Pascale Lehoux, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Claude Sicotte, M.A.S., Ph. D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Lambert Farand, M.D. (Montréal), Ph. D. (McGill)
Mira Johri, Ph. D. (McGill), M.P.H. (Yale)
Lise Lamothe, M.B.A. (HÉC, Montréal), Ph. D. (McGill)
Marie-Pascale Pomey, M.D. (Paris VI), M. Sc. (Paris V), Ph. D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Anne Lemay, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Luigi Lepanto, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Brigitte Côté, M. Sc. santé communautaire (McGill), M. Sc. internationale ULYSSES, M.D. (Montréal)
Georges L'espérance, M.D. (Nancy I), M. Sc. (Montréal)
Louise Rousseau, B.Pharm. (Laval), Ph. D. (Montréal)

Chercheur adjoint

Marc Lemire, M. Sc. (Laval), Ph. D. (UQAM)

Chargés d'enseignement de clinique

Claude Desjardins, M. Sc. (Montréal)
Marie-Hélène Desrosiers, B. Sc. inf. (Montréal), M. Sc. (HÉC, Montréal)

Responsables de formation professionnelle

Pierre Arcand, B. Sc. enfance inadaptée
Caroline Barbir, M. Sc. (Montréal)
Luce Beauregard, M.A.P. (ÉNA), M. Sc. psychologie (Montréal)
Yolande Bédard, M. Sc. sciences infirmières (Montréal)
Liliane Bernier, M. Sc. gestion (Laval)
Pierre Charpentier, M. A. P. (ÉNA)
France Cookson, M. Sc. administration de la santé (Montréal)

Jacques Couillard, M. Sc. administration de la santé (Montréal)
Isabelle Demers, M. Sc. administration de la santé (Montréal)
François De Léséleuc, M. Sc. administration des affaires (Ottawa)
Lise Denis, M. Sc. administration des affaires (UQAM)
Richard Deschamps, B. Sc., M. Sc. travail social (UQAM), M.A.P. option management (ÉNA)
Sylvie Désilets, B. Sc. sciences infirmières (Montréal)
Yves Desjardins, Ph. D. santé publique (Montréal), M. Sc. administration (Sherbrooke)
Danielle Dubois, M. Sc. (Montréal)
Irène Giannetti, M. Sc. administration de la santé (Montréal), Bachelor of Commerce (McGill)
Najia Hachimi-Idrissi, M. Sc. administration de la santé (Montréal)
Linda Hubert, M. Sc. (Laval)
Arvind K. Joshi, M.D. (Dublin), M.B.A. (Montréal)
André Lemieux, LL. L. (Montréal), Diplôme en sc. administratives (HÉC)
Dolorès Lepage-Savaray, M. Sc. pharmacie (Laval)
Christine Mimeault, M. Sc. gestion (Laval)
Marc Pineault, M. Sc. administration de la santé (Montréal)
Josée Proulx, B. Sc. psychosociologie de la communication (UQAM)
Hélène Racine, M. Sc. gestion (ÉNA)
Louis Rocheleau, M. Sc. sociologie (UQAM), D.É.S.S. QUÉOPSi (Montréal)
André O. Rodier, M.H.A. (Ottawa), B. Adm. (Ottawa)
Johanne Roy, M. Sc. sciences infirmières (Montréal)
François Schubert, M. Sc. pharmacie (Montréal)
Ginette Taillon, M.A.P. (ÉNA)
Chantal Talbot, M. Sc. Administration des affaires (UQAM)
Lucie Tremblay, M. Sc. services de santé (Montréal)
Jean-Bernard Trudeau, M.D. (Sherbrooke)
Pedro Villagran, M. Sc. administration publique (ÉNA)

Professeurs associés

Howard Bergman, M.D. (McGill)
Luc Boileau, M.D. (Sherbrooke), LMCC, CSPQ, M. Sc. administration de la santé (Montréal)
Ghislaine Cleret de Langavant, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Pierre Dagenais, M.D. (Montréal), LMCC, CSPQ, FRCPC, M. Sc. sciences clin. (Sherbrooke), M. Sc. éval., gest. des technologies de la santé (Montréal), Ph. D. bio. cellulaire (Sherbrooke)
Pierre Duplessis, M.D. (Montréal), M.P.H. (Harvard)
François-Pierre Dussault, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Marie-Josée Fleury, M.A., Ph. D. (Montréal)
Pierre-Gerlier Forest, M.A. science politique (Laval), Ph. D. histoire et sociopolitiques des sciences (Montréal)
François Lagarde, M.A. (McGill)
Ann Langley-Laporte, M.A. (Lancaster), Ph. D. (HÉC, Montréal)
Éric Latimer, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Pennsylvania)
Jean Rochon, LL. L. (Montréal), M.D. (Laval), M.P.H., Dr P.H. (Harvard)
Rosario Charo Rodriguez, M.D., M. Sc., M.P.H. (Alicante, Espagne), Ph. D. (Montréal)
Denis-Richard Roy, M.B.A. (Ottawa), CSPQ, FRCPC (McGill), M.D. (Ottawa)
Franco Sassi, Ph. D. Philosophy (London)
Nassera Touati, Ph. D. Gestion (France)

Département d'anesthésiologie

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-712
Téléphone : 514-343-6466
Télécopieur : 514-343-6961
www.anesth.umontreal.ca

Le Département universitaire d'anesthésiologie regroupe plus de 150 professeurs répartis dans 14 milieux d'enseignement. Ces professeurs offrent des services cliniques spécialisés et surspécialisés dans les différents centres hospitaliers affiliés à l'Université, contribuent à la formation des futurs médecins (stage à l'externat I) et des résidents de la spécialité. Ils participent en outre activement à différents programmes de recherche selon leurs expertises et leurs intérêts académiques.

Les étudiants en troisième ou quatrième année de l'externat sont appelés à effectuer un stage de cinq jours en anesthésiologie. L'atelier préstage et le stage lui-même ont pour but de permettre à l'étudiant de mieux comprendre le rôle de l'anesthésiologiste tant en salle d'opération qu'en dehors du bloc opératoire et de parfaire

certaines habiletés essentielles (l'accès intraveineux, l'intubation endotrachéale, la réanimation cardiopulmonaire, par exemple).

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : Pierre Drolet

Professeurs titulaires

Gilbert Blaise, M.D. (Liège)
Manon Choinière, Ph. D. (McGill)
François Donati, M.D. (McGill), Ph. D. (Toronto)
Michel Girard, M.D. (Montréal), M.H.P.E. (Illinois)
Jean-François Hardy, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Pierre Beaulieu, Diplôme d'État de docteur en médecine (Bordeaux II), Ph. D. (Montréal)
Pierre Drolet, M.D. (Laval)
François Girard, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Sylvain Bêlisle, M.D. (Montréal)
Daniel Boudreault, M.D. (Montréal)
Aline Boulanger, M.D. (Laval), M.P.H. (Harvard)
Jacques Couture, M.D. (Montréal), Ph. D. (McGill)
Pierre Couture, M.D. (Montréal)
André Denault, M.D. (Montréal)
Alain Deschamps, M.D. (Montréal) Ph. D. (McGill)
Joanne Guay, M.D. (Montréal)
Jean Taillefer, M.D. (Montréal)
Normand A. Tremblay, M.D. (Ottawa)

Professeurs adjoints de clinique

Geneviève Arcand, M.D. (Montréal)
André Archambault, M.D. (Montréal)
Daniel Audy, M.D. (Laval)
Alain Deschamps, M.D. (Montréal) Ph. D. (McGill)
Robert Blain, M.D. (Montréal)
Jean-Luc Boileau, M.D. (Montréal)
Benoît Bouré, M.D. (Montréal)
Yves Brossard, M.D. (Montréal)
Charles Caron, M.D. (Montréal)
Sonia Charbonneau, M.D. (McGill)
Jean Charest, M.D. (Montréal)
Andrée Chevalier, M.D. (Montréal)
Jean-Luc Choinière, M.D. (Montréal)
Philippe Chouinard, M.D. (Montréal)
Jennifer Cogan, M. Sc. (McGill), M.D. (McMaster)
Tudor Costachescu, M.D. (Montréal)
Geneviève Côté, M.D. (Montréal)
Chantal Crochetière, M.D. (Laval)
Marie-Josée Crowe, M.D. (Montréal)
Louise Cyrenne, M.D. (Montréal)
Martin Dickner, M.D. (Montréal)
Anna Fabrizi, M.D. (Montréal)
Joanne Fortier, M.D. (Montréal)
Louis-Philippe Fortier, M. Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
François Fugère, M.D. (Laval)
Koto Furue, M.D. (Dalhousie, McGill, Ottawa)
Sébastien Garneau, M.D. (Montréal)
Alain Gauthier, M.D. (McGill)
Dominique Girard, M.D. (Montréal)
Martin Girard, M.D. (McGill)
Gilles Girouard, M.D. (Montréal)
Yvan Grenier, M.D. (Sherbrooke)
Margaret Haig, M.D. (McMaster)
Christophe Heylbroeck, M.D.
Gisèle Thérèse Hemmings, M.D. (Sherbrooke)
Chantal Hickey, M.D. (Montréal)
Alexandre Lallo, M.D. (Montréal)
Claire Lavoie, M.D. (Montréal)
Jean-Sébastien Lebon, M.D. (Montréal)
Caroline Lepage, M.D. (Montréal)
Christian Loubert, M.D. (Montréal)
Luc Massicotte, M.D. (Montréal)
Nathalie Massicotte, M.D. (Montréal)

Sylvain Mathews, M.D. (Montréal)
Jocelyne Maucotel, M.D. (Montréal)
Sylvie McKenty, M.D. (Montréal)
Brigitte Migneault, M.D. (Montréal)
Huu Tram Anh Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
Caroline Ouellet, M.D. (Sherbrooke)
Danielle Pelletier-Léveillé, M.D. (Montréal)
Claude Perreault, M.D. (McGill)
Bruno Petit, M.D. (Sherbrooke)
François Plante, M.D. (Montréal)
Baqir Qizilbash, M.D. (McGill)
Arnaud Robitaille, M.D. (McGill, Montréal)
Antoine Rochon, M.D. (Montréal, McGill)
Jean-Denis Roy, M.D. (Montréal)
Pierre-Yvon Rousseau, M.D. (Montréal)
Sophie Saindon, M.D. (Laval)
Maria-Grisell Vargas-Dreyer, M.D. (Universidad Central de Venezuela)
Yves Veillette, M.D. (Laval)
Édith Villeneuve, M.D. (Montréal)
Daniel Vischoff, M.D. (Lausanne)
Stephan Williams, B. Sc. (Ottawa), M.D., Ph. D. (Montréal)
Françoise Yung, M.D.
Françoise Zaharia, M.D. (Pierre et Marie Curie, Paris VI), M. Sc. (Sherbrooke)

Chargés d'enseignement de clinique

Pierre-Yves Ancil, M.D. (Laval)
Reynald Anderson, B. Sc. (UQAR), M.D. (Sherbrooke)
Christian Aubin, M.D. (Montréal)
Patrice Aubin, M.D. (Montréal)
Denis Babin, Inh., B. Sc., M. Sc. (UQÀM)
Claude Barchéchat
Guy Beaubien, B. Sc. (UQTR), M.D., M. Sc. (Montréal)
Lyne Bergeron, M.D. (Montréal)
Mario Blais, M.D. (Laval)
Sylvie Bois, M.D. (Montréal)
Nadine Bouchard, M.D. (Laval)
Madeleine Chicha-Dzineku, M.D. (Beyrouth)
André Choinière, M.D.
Jean-François Choquette, M.D.
Claudia Coimbra, M.D. (Montréal)
Daniel Cormier, M.D.
Judith Cossette, M.D.
Sylvie Cousineau, M.D.
George Curnew, M.D.
Dominique Dansereau, M.D.
Jean-Pierre Desnoyers, M.D.
Diane Dumas, M.D. (Montréal)
Roger Duverseau, M.D. (Mexico)
Josée-Anne Fortin, M.D. (Montréal)
France Gingras, M.D.
François Gobeil, M.D.
Bryan Houde, M.D.
Dominique Jean, M.D. (Laval)
Claude Johnson, M.D. (Laval)
Suzan Kaprelian, M.D. (Montréal)
Annie Lagacé, M.D. (Sherbrooke)
Nicole Landry, M.D. (Montréal)
Gilles Laperrière, M.D.
Nicole Lavoie, M.D. (Montréal)
Anh Tai Le, M.D. (Sherbrooke)
Andrée Lemieux, M.D.
Francine Lemieux, M.D.
Nicole Lessard, M.D. (Laval)
Sylvain Lessard, M.D.
Josiane Léveillé, M.D.
Jean-Charles Lévesque, M.D. (Sherbrooke)
Patrick Limoges, M.D. (Montréal)
Lise Morin, M.D.
Charles Pellerin, M.D.
Stéphane Pellerin, M.D.
Paul Pepin, M.D.
Ibrahim Renno, M.D.
Jean-Philippe Robitaille, M.D.
François Rochon, M.D. (Sherbrooke)
Pierre Ruest, M.D. (Montréal)

Jean-François Saint-Germain, M.D. (Montréal)
Luce Santerre, M.D. (Laval)
Jean Tousignant, M.D.
Isabelle Tremblay, M.D.
Guy Vaillancourt, M.D.

Professeurs associés

Serge Marchand, M. Sc. (UQTR), Ph. D. (Montréal)
Fred-Alain Nago Humbert, Diplôme de docteur en biologie humaine (Lyon I)
Éric Troncy, D.V. (Lyon I), M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Département de biochimie

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau D-360
Téléphone : 514-343-6374
Télécopieur : 514-343-2210
www.biochimie.umontreal.ca

Le Département de biochimie offre des programmes d'études conduisant aux baccalauréats spécialisés en biochimie et médecine moléculaire et en bio-informatique. Chacun de ces programmes procure une formation scientifique multidisciplinaire qui permet aux étudiants de développer des compétences de base et spécialisées dans des domaines de hautes technologies. Reposant sur la compétence d'un corps professoral à la fine pointe de la recherche biomédicale, biotechnologique et bio-informatique, ces programmes préparent les étudiants aussi bien pour le marché du travail que pour des programmes d'études supérieures. Les secteurs d'activités faisant appel aux biochimistes et aux bio-informaticiens incluent, entre autres : l'industrie pharmaceutique, biotechnologique et agro-alimentaire, les établissements de santé, les centres de recherche en sciences de la vie, de même que les institutions d'enseignement.

Le Baccalauréat spécialisé en biochimie et médecine moléculaire permet l'acquisition d'une solide formation tant théorique que pratique en biochimie, biologie et chimie, ces deux dernières disciplines étant essentielles à la compréhension et à la pratique de la biochimie moderne. Cette formation de base, incluant la biologie moléculaire et structurale ainsi que la génétique moléculaire, est complétée par des cours d'intégration dans les trois orientations du programme (Biochimie, Médecine moléculaire Génétique et Génomique humaine) qui permettent d'approfondir les bases moléculaires du vivant et de la médecine par l'étude de la biologie cellulaire, de la physiologie moléculaire, de la génomique médicale et des mécanismes moléculaires des maladies.

Le Baccalauréat spécialisé en bio-informatique permet l'acquisition d'une solide formation de base en informatique, mathématique, en sciences de la vie et en génomique. Des cours spécialisés en bio-informatique assurent l'intégration des notions fondamentales de ces diverses disciplines, ce qui permet l'application des méthodes informatiques et mathématiques à l'étude du vivant.

Puisque la biochimie et la bio-informatique sont des disciplines en perpétuelle évolution, le contenu des programmes d'études est révisé régulièrement afin d'offrir aux étudiants la meilleure formation scientifique possible, tout en tenant compte des attentes des milieux sociaux et industriels.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : Christian Baron

Professeurs titulaires

Muriel Aubry, Ph. D. (Montréal)
Christian Baron, Ph. D. (Ludwig-Maximilian, Munich)
Guy Boileau, Ph. D. (Montréal)
Michel Bouvier, Ph. D. (Montréal)
Normand Brisson, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (McGill)
Gertraud Burger, doctorat d'État (I.M.V., Munich)
Serguei Chteinberg, M. Sc. (Leningrad), Ph. D. (Moscou)
Philippe Crine, L. Sc. (Liège), Ph. D. (Montréal)
Luc DesGroseillers, Ph. D. (Montréal)
Franz Lang, Ph. D. (Munich)
Pascale Legault, Ph. D. (Colorado)
Sylvie Mader, M. Sc., D.É.A. (Pierre et Marie Curie, Paris VI), doctorat (Louis Pasteur, Strasbourg)
Stephen Michnick, Ph. D. (Toronto)
Alain Moreau, Ph. D. (Montréal), affiliation secondaire
Jim Omichinski, Ph. D. (Washington U, Seattle)
Hervé Philippe, Ph. D. (Paris-Sud)

Martine Raymond, Ph. D. (McGill)
Luis Rokeach, D. Sc. (Bruxelles)
Jurgen Sygusch, M. Sc. (McGill), Ph. D. (Montréal)

Professeur titulaire de clinique

Edgard Delvin, Ph. D. (Montréal)

Professeurs titulaires sous octroi

Benoit Coulombe, Ph. D. (Montréal)
Jacques Drouin, D. Sc. (Laval)

Professeurs agrégés

Tony Antakly, doctorat d'Université (Paris VI), D. Sc. (Paris VI)
Gerardo Ferbeyre, M.D.(La Havane), Ph. D. (Montréal)
Nathalie Grandvaux, Ph. D. (Grenoble)

Professeurs agrégés sous octroi

Jacques Archambault, Ph. D. (Toronto)
Pascal Chartrand, Ph. D. (Montréal)
Nikolaus Heveker, Ph. D. (Humboldt, Berlin)

Professeur adjoint

Nicolas Lartillot, Ph. D. (Paris XI)

Professeurs adjoints de clinique

Pierre Allard, Ph. D. (Montréal)
Jean-Pierre Émond, Ph. D. (Laval)
Roger Sanfaçon, D. Sc. (Laval)

Professeurs adjoints sous octroi

Vincent Archambault, Ph. D. (New York)
Éric Lécuyer, Ph. D. (Montréal)
Marlene H. Oeffinger, Ph. D. (Édimbourg)
Daniel Zenklusen, Ph. D. (Lausanne)

Chargés d'enseignement de clinique

Marie-Claire Bélanger, M.D. (Laval)
Karim Benkirane, D.É.P.D. (Montréal)
Lyne Labrecque, D.É.P.D. (Montréal)
François Lessard, M.D. (Laval)
Robert Robitaille, D.É.P.D. (Montréal)

Professeurs associés

Yves Durocher, Ph. D. (Montréal)
Olivier Lichtarge, Ph. D. (Stanford, Californie)
Robert, Ménard, Ph. D. (Montréal)

Professeure émérite

Léa Brakier-Gingras

Département de chirurgie

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau S-749
Téléphone : 514-343-7040
Télécopieur : 514-343-5785

Le Département de chirurgie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal a comme mission principale l'enseignement de la chirurgie, la recherche dans les domaines reliés à la chirurgie, ainsi que le développement et l'évaluation des technologies. Il est donc impliqué dans les programmes d'enseignement prégradué ainsi que de spécialisation chirurgicale : chirurgie générale, orthopédie, chirurgie plastique et reconstructive, urologie, otorhinolaryngologie, neurochirurgie, chirurgie cardiaque, chirurgie vasculaire, chirurgie thoracique et chirurgie pédiatrique.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : Luc Valiquette

Professeurs titulaires

Gilles Beauchamp, M.D. (Montréal)
Denis Bernard, M.D. (Montréal)
Michel Bojanowski, M.D. (Montréal)
Louise Caouette-Laberge, M.D. (Laval)
Michel Carrier, M.D. (Sherbrooke)
Bernard Charlin, Dipl. d'État de docteur en médecine (Montpellier), M.A. (Sherbrooke)
Pierre Daloze, M.D. (Louvain)

Serge Dubé, M.D. (Montréal)
 André Duranceau, M.D. (Montréal)
 Julio C. Fernandes, M.D. (Parana), M. Sc. (Montréal)
 Patrick Harris, M.D. (McGill)
 Hubert Labelle, M.D. (Montréal)
 Réal Lapointe, M.D. (Laval)
 Pierre Pagé, M.D. (Montréal)
 Michel Pellerin, M.D. (Laval)
 Louis-Paul Perrault, M.D. (Montréal)
 Charles-Hilaire Rivard, M.D. (Laval)
 André Robidoux, M.D. (Montréal)
 André Roy, M.D. (Montréal)
 Fred Saad, M.D. (Montréal)
 Dickens Saint-Vil, M.D. (McGill)
 Éric Thorin, M.D. (France) M. Sc. (France)
 Luc Valiquette, M.D., FRCS (C)
 Ramses Wassef, M.D. (Montréal), M. Sc. (Toronto)

Chercheur titulaire

Hui Fang Chen, M.D., D.Sc. (Shanghai)

Professeurs titulaires de clinique

Guy Bouvier, M.D. (Montréal)
 Raymond Cartier, M.D. (Montréal)
 Martin Desrosiers, M.D. (Montréal)
 Morris Duhaime, M.D. (Montréal)
 Anne-Marie Houle, M.D. (Laval)
 Alain Jodoin, M.D. (Montréal)
 Pedro Molina Negro, M.D. (Espagne)
 Jean-Paul Perreault, M.D. (Montréal)
 Benoît Poitras, M.D. (Laval)
 Alain Verdant, M.D. (Montréal)
 Jean-Guy Villemure, M.D. (Laval)
 Salam Yazbeck, M.D. (France)

Professeurs agrégés

Michel Alain Danino, M.D. (Paris) M. Sc. (Paris)
 Pierre Dubé, M.D. (Montréal)
 Pasquale Ferraro, M.D. (Montréal)
 Patrick Harris, M.D. (McGill)
 Pierre Karakiewicz, M.D. (McGill)
 Jacques Malaise, M.D. (Louvain)
 Claude Potvin, M.D. (Montréal)
 Richard Ratelle, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Christian Ahmarani, M.D. (Montréal)
 Henri Atlas, M.D. (Louvain)
 Juan Diego Barreras, M.D. (Montréal)
 Pierre H. Beaumont, M.D. (Laval)
 François Bénard, M.D. (Montréal)
 Denis Bouchard, M.D. (McGill)
 Sarah Bouchard, M.D. (Montréal)
 Alain Bouthillier, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Ali Charghi, M.D. (Genève)
 André Chollet, M.D. (Montréal)
 Michel Dagenais, M.D. (Montréal)
 Ronald Denis, M.D. (Montréal)
 Guy Drouin, M.D. (Montréal)
 Jean-Jacques Dufour, M.D. (Laval)
 Patricia Egerszegi, M.D., M. Sc. (McGill)
 Julie Franc-Guimond, M.D. (Montréal)
 Patrick Froehlich, M.D.
 Michel Fallaha, M.D. (Montréal)
 Sylvain Gagnon, M.D. (McGill)
 Pierre B. Ghosn, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Claude Godin, M.D. (Montréal)
 Guy Grimard, M.D. (Sherbrooke)
 Louis Guertin, M.D. (Sherbrooke)
 Marc Isler, M.D. (Montréal)
 Georges Y. Laflamme, M.D. (Sherbrooke)
 Michel Lallier, M.D. (Montréal)
 Steven Lapointe, M.D. (Montréal)
 Jean-François Latulippe, M.D. (Laval)
 Yves Eugène Leclerc, M.D. (Laval)
 Ginette Martin, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill)

Michael McCormack, M.D. (Montréal)
 Claude Mercier, M.D. (Montréal)
 Benoit Morin, M.D. (Montréal)
 Michel Morin, M.D. (Montréal)
 Richard Moufarrège, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Robert Moundjian, M.D. (American U. of Beirut), M. Sc. (McGill)
 Edgard Nassif, M.D. (Montréal)
 Nicolas Noiseux, M.D. (Montréal) M.Sc (Laval)
 Nicholas M. Newman, M.D. (Manitoba)
 Jacques Papiillon, M.D. (Laval)
 Louis Péloquin, M.D. (Montréal)
 Paul Perrotte, M.D. (Montréal)
 Daniel Pharand, M.D. (Montréal)
 Nancy Poirier, M.D. (Montréal)
 Ignacio Prieto, M.D. (Salamanca)
 Antoine Rabbat, M.B., Ch.B. (Alexandrie)
 Pierre Ranger, M.D. (Montréal)
 Alain Roy, M.D. (Montréal)
 Constantin Stanciu, M.D. (Montréal)
 Gilles R. Tremblay, M.D., M. Sc. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique

Elias Abdunour, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Anthony Abela, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Christian Ahmarani, M.D. (Montréal)
 Pierre-Honoré Arcand, M.D. (Ottawa)
 Philippe Arjane, M.D. (Sherbrooke)
 Ann Aspirot, M.D. (Montréal)
 Tareck Ayad, M.D. (Sherbrooke)
 Antoine Azar, M.D. (Alexandrie)
 Azemi Barama, M.D. (Algers)
 Alain Barrier, M.D. (Paris)
 Fadi Basile, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Nathalie Beaudoin, M.D. (Montréal)
 Mona Beaunoyer, M.D. (McGill)
 Gilles Beauregard, M.D. (Laval)
 Jean-François Bellemare, M.D. (Laval)
 Yves Bendavid, M.D. (Montréal)
 Benoit Benoit, M.D. (Montréal)
 Léonard Bergeron, M.D. (McGill)
 Jean-François Blair, M.D., D.É.S. (Montréal)
 David Blanchette, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-François Boileau, M.D. (Montréal)
 Patricia Bortoluzzi, M.D. (Montréal)
 Ghassan Boubez (Sherbrooke)
 Joseph Bou-Merhi, M.D. (Montréal)
 Luc Bruneau, M.D. (Montréal)
 Jean-Paul Brutus, M.D. (Bruxelles)
 Marie-Andrée Cantin, M.D. (Laval)
 Hugo Ciaburro, M.D. (Montréal)
 Gabriel Chan, M.D. (Ontario)
 Miguël Chaput, M.D. (McGill)
 Louise Choinière, M.D. (Montréal)
 Apostoulos Christopoulos, M.D. (Montréal)
 Marc I. Clairoux, M.D. (Montréal)
 Louis Crevier, M.D. (Laval)
 Éric De Broux, M.D. (Montréal)
 Philippe Demers, M.D. (Montréal)
 Alain Duclos, M.D. (Montréal)
 Louise Duranceau, M.D. (Ottawa)
 Stéphane Elkouri, M.D. (Montréal)
 Ismail El-Hamamsy, M.D. (Montréal)
 Véronique-Isabelle Forest, M.D. (Laval)
 Guy Forget, M.D. (Montréal)
 Patrick Froehlich, M.D.
 Julie Franc-Guimond, M.D. (Montréal)
 Pierre Yves Garneau, M.D. (Laval)
 Rafik Ghali, M.D. (Laval)
 Chantal Giguère, M.D. (McGill)
 Jean-François Giguère, M.D., Ph. D. (Montréal)
 Marie-Hélène Girouard, M.D. (Montréal)
 Véronique Godbout, M.D. (Montréal) M. Art (Montréal)
 Philippe Grondin, M.D. (McGill)
 Charles Guertin, M.D. (Montréal)
 Yves Hébert, M.D. (Montréal)

Gisèle Hellou, M.D. (Montréal)
 Margaret Henri, M.D. (Montréal)
 Françoise Heyen, M.D. (Montréal)
 Chantal Janelle, M.D. (Montréal)
 Hugues Jeanmart, M.D. (Laval)
 Martine Jolivet-Tremblay, M.D. (Montréal)
 Paul Khoeir, M.D. (Sherbrooke)
 Denis Ladouceur, M.D. (Sherbrooke)
 Georges Y. Laflamme, M.D. (Sherbrooke)
 Edwin Lafontaine, M.D. (Sherbrooke)
 Annie Lapointe, M.D. (Laval)
 Yoan Lamarche, M.D. (Montréal)
 Jean-Baptiste Lattouf, M.D. (Montréal)
 François Lavigne, M.D. (Sherbrooke)
 Martin Lavigne, M.D. (Sherbrooke)
 Patrick Lavigne, M.D. (Montréal)
 Frédéric Lavoie, M.D. (Montréal)
 Guy Leblanc, M.D. (Montréal)
 Line Leboeuf, M.D. (Montréal)
 Stéphane Leduc, M.D. (Montréal)
 Richard Létourneau, M.D. (Montréal)
 Maria Li, M.D. (McGill)
 Jenny Lin, M.D. (McGill)
 Rasmy Lougnarath, M.D. (Montréal)
 Jean-Marc Mac-Thiong, M.D. (Montréal)
 Michel Malo, M.D. (Montréal)
 Jocelyne Martin, M.D. (Montréal)
 Gilles R. Maurais, M.D. (Laval)
 Bernard Montreuil, M.D. (Montréal)
 Stephen Nicolaidis, M.D. (McGill)
 Andréas Nikolis, M.D. (McGill)
 Nicolas Noiseux, M.D. (Montréal)
 Marie-Jo Olivier, M.D. (McGill)
 Denise Ouellette, M.D. (Ottawa)
 Alain Ouimet, M.D. (Sherbrooke)
 Stéphane Panic, M.D. (Sherbrooke)
 Erica Patocskai, M.D. (McGill)
 François Péloquin, M.D. (Sherbrooke)
 Luc Pilon, M.D. (Montréal)
 Marylène Plasse, M.D. (Laval)
 Madeleine Poirier, M.D. (McGill)
 Mate Poljicak, M.D. (Zagreb)
 Marie-Claude Quintal, M.D. (Sherbrooke)
 Akram Rahal, M.D. (Montréal)
 Carole Richard, M.D. (Montréal)
 Dominique Rouleau, M.D. , M.Sc (Montréal)
 Issam Saliba, M.D. (Liban)
 Herawaty Sebarang, M.D. (Montréal)
 Daniel Shéhid, M.D. (Laval)
 Lucas Sidéris, M.D. (Laval)
 Louis-Mathieu Stevens, MD (Laval), M. Sc. et PhD (Montréal)
 Dominique Synnot, M.D. (Montréal)
 Jean-Claude Tabet, M.D. (Montréal)
 Jocelyne Tessier, M.D. (Montréal)
 Patrice Tétrault, M.D. (McGill)
 Franck Vandenbroucke, M.D. (France)
 Pascal Vendittoli, M.D. (Laval)
 Suzanne Jitka Vobecky, M.D. (Sherbrooke)
 Hugues Widmer, M.D. (Montréal)
 Rami Younan, M.D. (Laval)
 Sami Youssef, M.D. (Hebrew)

Professeurs adjoints

Moïshe Liberman, M.D. (McGill)
 Stéfan Parent, M.D. (McGill)

Chercheur agrégé

Mohamed Benderdour, M.D. (Nancy), M. Sc., Ph. D. (France)

Chercheurs adjoints

Louis-Philippe Amiot, M.D. (Montréal)
 Éric Beaumont, M.D. (Montréal)
 Shijie Qi, M.D. (Chine)
 Quang Yu, M.D. (Chine)

Chargés d'enseignement de clinique

Robert Adam, M.D. (Laval)
 Carlos Martin Ansaldo, M.D. (Buenos Aires)
 Vijayabalan Balasingam, M.D. (McGill)
 Guy Bélaïr, M.D. (Montréal)
 Sarah Bellemare, M.D. (Montréal)
 Serge Benayoun, M.D. (Montréal)
 Éric Bensimon, M.D. (Laval)
 Christina Bernier, M.D. (Laval)
 Sylvie Blouet, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-Pierre Borsanyi, M.D. (Laval)
 Daniel Bourgouin, M.D. (Laval)
 Isabelle Brosseau, M.D. (Montréal)
 Roberto Castano, M.D. (Colombie)
 Alain Cirkovic, M.D. (Montréal)
 Jean-François Cloutier, M.D. (Montréal)
 Thanh-Ngoc Co, M.D. (Sherbrooke)
 Carlos Cordoba, M.D. (McGill)
 Paul Coriaty, M.D.
 Joseph Kornachi, M.D. (McGill)
 Philippe Dahan, M.D. (Montréal)
 Nicole Deschamps, M.D.
 Sylvain Desgroseilliers, M.D. (Montréal)
 Gaetan Duchesnay, M.D. (Sherbrooke)
 Georges Dufour, M.D. (Laval)
 Paule Dupuis, M.D. (Montréal)
 Faramarze Dehnade, M.D. (Montpellier)
 Lyne Desnoyers, M.D. (Montréal)
 Hugo Diec, M.D. (Montréal)
 Quoc Bao Do, M.D. (Laval)
 Annabelle Doyon, M.D. (Sherbrooke)
 Lucie Duclos, M.D. (Laval)
 Abdel Salam Elayoubi, M.D.
 Michel Fortin, M.D. (Laval)
 Marie-Pierre Fournier-Gosselin, M.D. (Montréal)
 Gilles Frenette, M.D. (Montréal)
 Christian Gavin-Morin, M.D. (Montréal)
 Guy Girard, M.D. (Sherbrooke)
 Marc F. Giroux, M.D. (Sherbrooke)
 Nathalie Hamel, M.D. (Montréal)
 Ezat Hashim, M.D. (McGill)
 Joe Helou, M.D. (Ottawa)
 Timothy Arnold Heron, M.D. (McGill)
 Nadim Korban, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Joseph Kornachi, M.D. (McGill)
 Sophie Lacharité, M.D. (Sherbrooke)
 Sylvain Lapierre, M.D. (Laval)
 Benoît Leblanc, M.D. (Montréal)
 Lucie Lessard, M.D. (Laval)
 Carlos Antion Lopez-Valle, M.D. (Rio de Janeiro, Brésil)
 Marcel Laurion, M.D. (Montréal)
 Thierry Lebeau, M.D. (Laval)
 Robert J. Mailhot, M.D. (Sherbrooke)
 Alain Maillette, M.D. (Laval)
 Brenda Allison Markland, M.D. (McGill)
 Khalil Masri, M.D. (Montréal)
 Vincent Massé, M.D. (Montréal)
 Bruno Mastropasqua, M.D. (Montréal)
 Alain Moukheiber, M.D. (Liban)
 Louis Normandin, M.D. (Montréal)
 Johanne Pelletier, M.D. (Laval)
 Jean-François Pidgeon, M.D. (Laval)
 Jean Poirier, M.D. (Montréal)
 L. Normand Poirier, M.D. (Montréal)
 Claude Proulx, M.D. (Montréal)
 Alain Quiniou, M.D. (Sherbrooke)
 Georges Racovich, M.D. (Montréal)
 Louis Roy, M.D. (Montréal)
 Pierre Sabouret, M.D. (Aix-Marseille)
 Pierre Sainte-Marie, M.D. (Sherbrooke)
 Michèle Tardif, M.D. (Laval)
 Serge Tohmé, M.D.
 Patrick Trudeau, M.D. (Montréal)
 Zadeh Teanoosh, M.D. (Laval)

Sylvie Sonia Tremblay, M.D. (Montréal)

Professeurs associés

Carl-Éric Aubin, Ph. D. (Poly, Montréal)

Richard Béliveau, Ph. D. (Montréal)

Jacques DeGuise, Ph. D. (Poly, Montréal)

Assaad El-Hakim, M.D. (Laval)

Nicola Hagemeister, Ph. D., M. Sc. (Poly, Montréal)

Reggie Hamdy, M.D., M. Sc. (Alexandrie)

Gérard Mohr, M.D. (France)

John Sotirios Sampalis, M.D. (McGill)

L'hocine Yahia, Bacc. technique (Lycée Technique d'État), Ph. D. (Poly, Montréal)

Stagiaire de recherche

Simon Turcotte, M.D., M. Sc. (Montréal)

Attaché de recherche

Qin Shi, B. Sc. (Chine)

Professeurs émérites

Claude Bertrand

Hervé Blanchard

Jean-Paul Cholette

Jules Hardy

Louis Conrad Pelletier

Département de médecine

Pavillon Roger-Gaudry

Bureau S-759

Téléphone : 514-343-5931

Télécopieur : 514-343-7089

Le Département assure la formation optimale de médecins spécialistes et de scientifiques, contribue à l'éducation d'étudiants d'autres départements, instituts et facultés et maintient la compétence des professionnels de la santé. Il assume ainsi ses responsabilités pour que des soins de qualité soient donnés à la population.

La recherche effectuée au Département vise le progrès des connaissances dans les sciences cliniques et fondamentales et leur application aux problèmes de santé, et favorise le développement et l'évaluation de méthodes nouvelles pour la prévention et le traitement des maladies. La recherche individuelle et la recherche interdisciplinaire sont encouragées de plein droit.

Le soutien des professeurs au fonctionnement de l'institution et leur présence sur la scène nationale et internationale dans tous les aspects de la vie universitaire complètent la mission du Département.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : Mario Talajic

Professeurs titulaires

Joseph Ayoub M.D. (Égypte), Ph. D. (McGill)

Yves Berthiaume, M.D., M. Sc. (Sherbrooke)

Richard Bertrand, Ph. D. (Montréal)

Daniel Bichet, M.D. (Besançon), M. Sc. (Montréal)

Alain Bonnardeaux, M.D. (Montréal)

Edward Bradley, Ph. D. (Case Western Reserve)

Paul Brazeau, Ph. D. (Sherbrooke)

Roger F. Butterworth, Ph. D. (Londres)

Jean-Louis Chiasson, M.D. (Laval)

Pierre D'Amour, M.D. (Montréal)

Guy J.T. Delespesse, M.D. (Bruxelles)

Pierre Duquette, M.D. (Montréal)

Pierrette Gaudreau, Ph. D. (Sherbrooke)

André Gougoux, M.D., M. Sc. (Montréal)

Jolanta Gutkowska, M. Sc. (Varsovie), Ph. D. (Montréal)

Jean-Pierre Hallé, M.D. (Montréal)

Pavel Hamet, M.D. (Charles), Ph. D. (McGill)

Marie-Josée Hébert, M.D. (Montréal)

Jeannine Kassis, M.D. (Montréal)

Marie-Jeanne Kergoat, M.D. (Sherbrooke)

André Lacroix, M.D. (Montréal)

Daniel Lajeunesse, Ph. D. (Montréal)

Daniel Lamarre, Ph. D. (Sherbrooke)

Martine Leblanc, M.D. (Montréal)

Jacques Le Lorier, M.D. (Mexico), PhD (Minnesota)

Catherine Lemière, Doctorat en médecine (Aix-Marseille II), M. Sc. (Montréal)

François Madore, M.D. (Montréal), M. Sc. (Harvard)

Jean-Luc Malo, M.D. (Montréal)

Denis Marleau, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill)

Johanne Martel-Pelletier, Ph. D. (Montréal)

Yahye Merhi, M. Sc. (UQAM), Ph. D. (Laval)

Anne-Marie Mes-Masson, Ph. D. (McGill)

Walid Mourad B. Sc. (UQAM), M. Sc. et Ph. D. (Laval)

Stanley Nattel, M.D. (McGill)

Jean-Pierre Pelletier, M.D. (Montréal)

Claude Perreault, M.D. (Montréal)

Vincent Pichette, M.D. (Montréal)

Vincent Poitout, M.D. (Paris)

Pierre Poitras, M.D. (Laval)

Gilles Pomier-Layrargues, M.D. (Montpellier)

Serge Quérin, M.D. (Montréal)

Dindial Ramotar, M. Sc. (Concordia), Ph. D. (McGill)

Eugenio Rasio, M.D., Ph. D. (Belgique)

Yves Raymond, Ph. D. (McGill)

Paolo Renzi, M.D. (Montréal)

Guy Rouleau, M.D. (Ottawa), Ph. D. (Massachusetts)

Jean-L. Rouleau, M.D. (Ottawa)

Denis-Claude Roy, M.D. (Montréal)

Denis Roy, M.D. (Montréal)

Marie Sarfati, M.D. (Bruxelles), Ph. D. (Manitoba)

Guy Sauvageau, M.D., M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Colombie Britannique)

Jean-Luc Sénécal, M.D. (Montréal)

Omar Serri, M.D. (France), Ph. D. (Montréal)

Mario Talajic, M.D. (Ottawa)

Jean-Claude Tardif, M.D. (Montréal)

Johanne Tremblay, Ph. D. (Montréal)

Jean-Pierre Villeneuve, M.D., M. Sc. (Montréal)

Michael White, M.D. (Laval)

Bernard Willems, M.D. (Louvain)

Jiangping Wu, Ph. D. (Manitoba)

Professeurs titulaires de clinique

Jacques Baillargeon, M.D. (Laval)

Raymond Beaulieu, M.D. (Montréal), M. Sc. (Oregon)

Michel Boivin, M.D. (Montréal)

Martial Bourassa, M.D. (Laval)

André Cartier, M.D. (Montréal)

Ronald Comtois, M.D. (Montréal)

Raymond Dandavino, M.D. (Montréal)

Jean Davignon, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill)

Richard Leclaire, M.D. (Montréal)

Réginald Nadeau, M.D. (Montréal)

Jean-Victor Patenaude, M.D. (Montréal)

Normand Racine, M.D. (Montréal)

Gilles Raymond, M.D. (Montréal)

Jean-Marc Saint-Hilaire, M.D. (Laval)

Louis-Georges Sainte-Marie, M.D. (Montréal)

François Sestier, M.D. (Nancy), Ph. D. (McGill)

Jeanne Teitelbaum, M.D. (Montréal)

Pierre Thérault, M.D. (Montréal)

Chercheurs titulaires

Bruce G. Allen, Ph. D. (British Columbia)

Pangala V. Bhat, Ph. D. (Mysore)

John S.D. Chan, Ph. D. (Manitoba)

Alan Deng, B. Sc. (Yunnan, Chine), Ph. D. (Michigan)

Christian Deschepper, Docteur en médecine (Bruxelles)

Louis-Gilles Durand, Ing. et B. Sc.A., Ph. D. (Montréal)

Denyse Gautrin, M. Sc. (Londres), Ph. D. (McGill)

Ryszard Grygorczyk, M. Sc., Ph. D. (Pologne)

Yves Langelier, Ph. D. (Sherbrooke)

Claude Lazure, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Sherbrooke)

Puttaswamy Manjunath, Ph. D. (Karnataka, Inde)

Serguei Orlov, Ph. D., D.Sc. (Moscou)

Timothy L. Reudelhuber, Ph. D. (Texas)

Malur R. Sairam, Ph. D. (Bangalore)

Nabil G. Seidah, Ph. D. (Georgetown)

Ashok Srivastava, M. Sc. (Lucknow), Ph. D. (Kanpur)

Marie Trudel, D. Sc. (Pierre et Marie Curie, Paris VI)

Jean Vacher, Doctorat d'État ès sciences (Paris VII)
 André Veillette, M.D. (Laval)
 Muhammad Zafarullah, M. Sc. (Islamabad), D. Sc. (Bruxelles)

Professeurs agrégés

Raphaël Bélanger, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill)
 Andrée Boucher, M.D. (Montréal)
 Bernard Brais, M.D., Ph. D. (McGill)
 Elliot Drobetsky, B.Sc (McGill), Ph. D. (Toronto)
 Jocelyn Dupuis, M.D. (Montréal), Ph. D. (McGill)
 Jean Éthier, M.D. (Montréal)
 Jean-Paul Ferron, M.D. (Montréal)
 Daniel Gaudet, M.D., Ph. D. (Laval)
 Richard Gauthier, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Jean-Gilles Guimond, M.D. (Sherbrooke)
 Marcel Julien, M.D. (Montréal)
 Paul Khairy, M.D. (McGill), Ph. D. (Montréal)
 Guy Lalonde, M.D. (Montréal)
 Sylvain Lanthier, M.D. (Montréal)
 Réjean Lapointe, M. Sc., Ph. D. (Laval)
 Michael Sean Phillips, Ph. D. (Toronto)
 Alexandre Prat, M.D. (Montréal), Ph. D. (McGill)
 John David Rioux, Ph. D. (McGill)
 Alain Rivard, M.D. (Montréal)
 Jean Roy, M.D. (Laval)
 Mark Samuels, Ph. D. (Massachusetts)
 Claude Sauvé, M.D. (Montréal)
 Jean-François Tanguay, M.D. (Montréal)
 Cara Tannenbaum, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Martin Albert, M.D. (Montréal)
 Robert Amyot, M.D. (Montréal)
 Jacques Baillargeon, M.D. (Laval)
 Arsène Basmadjian, M.D. (Montréal)
 Nicole Beaudoin, M.D. (Montréal)
 Alain Beaupré, M.D. (Montréal)
 Robert Bélanger, M.D. (Montréal)
 Sylvain Béllisle, M.D. (Montréal)
 Patrick Bellemare, M.D. (Montréal)
 Dan Boghen, M.D. (Montréal)
 Philippe Bolduc, M.D. (Montréal), Ph. D. (Londres)
 Raoul Bonan, M.D. (Paris)
 Anne Boucher, M.D. (Sherbrooke)
 Mickael Bouin, M.D. (Caen)
 Isabelle Bourdeau, M.D. (Montréal)
 Jean-Marie Boutin, M.D. (Sherbrooke), Ph. D. (McGill)
 Joseph Braidy, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Jean-Hugues Brossard, M.D. (Montréal)
 Lambert Busque, M.D. (Montréal)
 Martin A. Champagne, M.D. (Sherbrooke)
 Louise Charron, M.D. (Sherbrooke)
 Patrick D'Amico, M.D. (Montréal)
 Benoît Deligne, M.D. (Université catholique de Louvain)
 Alain Desjardins, M.D. (Montréal)
 Jean Gino Diodati, M.D. (Montréal)
 Annie Dore, M.D. (Sherbrooke)
 Serge Doucet, M.D. (Montréal)
 Marc Dubuc, M.D. (Montréal)
 Anique Ducharme, M.D. M. Sc. (Montréal)
 Michel Émond, M.D. (Montréal)
 Pierre Falardeau, M.D., M. Sc. (Sherbrooke)
 Daphna Fenyves, M.D. (McMaster)
 Héléne Fournier, M.D. (Montréal)
 Roger Marie Gagnon, M.D. (Montréal)
 André J. G. Gervais, M.D. (McGill)
 Claude Girard, M.D. (Montréal)
 François Gobeil, M.D. (Sherbrooke)
 Geneviève Grégoire, M.D. (Montréal)
 Boulos Haraoui, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Josée Hébert, M.D. (Montréal)
 Georges Honos, M.D. (Montréal)
 Gilles Jobin, M.D. (Montréal)
 Martin Juneau, M.Ps. (Montréal), M.D. (Sherbrooke)
 Thomas Kiss, M.D. (Suisse)

Catherine Kissel, M.D. (Bordeaux)
 Sylvie Lachance, M.D. (Sherbrooke)
 Chantal Lafond, M.D. (Montréal)
 Raymond Lahaie, M.D. (Sherbrooke)
 Jules C.C. Lam-Yuk-Tseung, M.D. (McGill)
 François Larivière, M.D. (Montréal)
 Judith Latour, M.D. (Sherbrooke)
 Philippe Lavoie-L'Allier, M.D. (Sherbrooke)
 Louise-Hélène Lebrun, M.D. (Montréal)
 Monique Lefebvre-D'Amour, M.D. (Montréal)
 Michel Lemoyne, M.D. (Sherbrooke)
 Laurent Macle, M.D. (Sherbrooke)
 Jacques Malo, M.D. (Montréal)
 Luc Marchand, M.D. (Montréal)
 François Marcotte, M.D. (Montréal)
 Héléne Masson, M.D. (Montréal)
 Fadi Massoud, M.D. (Montréal)
 Pierre Mayer, M.D. (Montréal)
 Lise-Andrée Mercier, M.D. (Montréal)
 Albert Moghrabi, M.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Moquin, M.D. (Montréal)
 Martin Morissette, M.D. (Laval)
 Diem-Quyen Nguyen, M.D. (Montréal)
 Anil Nigam, M.D. (Ottawa), M. Sc. (Montréal)
 Denis Ouimet, M.D. (Sherbrooke)
 Donald Palisaitis, M.D. (Sherbrooke)
 Michel Panisset, M.D. (Montréal)
 Jean Paradis, M.D. (Montréal)
 Louis Paradis, M.D. (Montréal)
 Louise Passerini, M.D. (Montréal)
 Jean-L. Perrault, M.D. (Montréal)
 Jean-Marie Peyronnard, M.D. (Lyon)
 Charles Poirier, M.D. (Ottawa)
 Robert E. Primeau, M.D. (Montréal)
 François Reeves, M.D. (Montréal)
 Evelynne Rey, M.D. (Montréal)
 André Roussin, M.D. (Montréal)
 Louise Roy, M.D. (Montréal)
 Jean Saint-Louis, M.D. (McGill)
 Erik Schampaert, M.D. (Montréal)
 Yoanna Skrobik, M.D. (Montréal)
 Bernard Thibault, M.D. (Montréal)
 Sophie Vallette-Kasic, M.D., Ph. D. (France)
 Renaud Whittom, M.D. (Laval)
 Louise Yelle, M.D. (Montréal)
 Michel Zummer, M.D. (Laval)

Chercheurs agrégés

Marc Bilodeau, M.D. (Laval)
 Emmanuelle Brochiero, M. Sc., Ph. D. (France)
 Hassan Fahmi, M. Sc., Ph. D. (Paris)
 Jean-Philippe Gratton, M. Sc., Ph. D. (Sherbrooke)
 Ryszard Grygorczyk, M. Sc., Ph. D. (Pologne)
 Zaher S. Hanna, M. Sc. (Brock), Ph. D. (Ottawa)
 Marko Horb, Ph. D. (New York)
 Marek Jankowski, M. Sc. (Varsovie), Doctorat ès sciences (Inst. Nat. d'Hygiène, Varsovie)
 Edouard Kouassi, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
 Nathalie Labrecque, Ph. D. (Montréal)
 Guy Leclerc, M.D. (Montréal)
 Karim Maghni, M. Sc. (Paris VII), Doctorat d'état (Montpellier), Ph. D. (Sherbrooke)
 Eric Milot, B.Sc (Sherbrooke), Ph. D. (Montréal)
 Suhayla Mukaddam-Daher, Ph. D. (American U. of Beirut)
 Geneviève Renier, M.D. (Belgique), Ph. D. (Montréal)
 Isabelle Royal, B. Sc., Ph. D. (Montréal)
 Anand Sahai, M. Sc., M.D. (Montréal)
 Manuela Santos, B. Sc. (Sofia), M. Sc. (Porto), Ph. D. (Utrecht)
 Gaétan Thibault, Ph. D. (Montréal)
 Zhiguo Wang, M. Sc. (Zhongsham), Ph. D. (McGill)
 Shao-Ling Zhang, M.D. (Chine), Ph. D. (Montréal)

Professeure adjointe

Naglaa Shoukry, B. Sc. (Égypte), M. Sc., Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique

Stéphane Ahern, M.D. (Montréal)

Stefania Argentin, M.D., Ph. D. (McGill)
 Nahla Aris-Jilwan, M.D. (Angers)
 Anita Asgar, M.D. (Terre-Neuve)
 Pierre Aslanian, M.D. (Montréal)
 Guy Aumais, M.D. (Montréal)
 Rani Azar, M.D. (American Univ. of Beirut)
 Danuta Balicki, M.D. (Montréal)
 Stéphane Barrette, M.D. (Laval)
 François Beaucage, M.D. (Montréal)
 François Beaudet, M.D. (Montréal)
 Julie Beaudet, M.D. (Montréal)
 André Beaudoin, M.D. (Montréal)
 Marc Beaudoin, M.D. (Montréal)
 Yanick Beaulieu, M.D. (McGill)
 Catherine Beaugard, M.D. (McGill)
 Giuliano Becker, M.D. (Brésil)
 Daniel Bélanger, M.D. (Montréal)
 Karl Bélanger, M.D. (Montréal)
 Antranick Benohanian, M.B., Ch.B. (Alexandrie)
 Bruno Benzaquen, M.D. (McGill)
 Céline Bergeron, B.Sc (UQAM), M. Sc. (Montréal), M.D. (Laval)
 Julie Bergeron, M.D. (Laval)
 Yves-Marc Bergeron, M.D. (Montréal)
 Francis Bernard, M.D. (Montréal)
 Sophie Bernard, M.D. (Lyon)
 Claude Bernier, M.D. (Sherbrooke)
 Carole Bertrand, M.D. (Montréal)
 Michel Bertrand, M.D. (Montréal)
 Luc Bilodeau, M.D. (Laval)
 Guy Biron, M.D. (Montréal)
 Bernard Bissonnette, M.D. (Montréal)
 Normand Blais, M.D. (Sherbrooke)
 Louis Blair, M.D. (Montréal)
 Martin Blaquière, M.D. (Montréal), M. Sc. (Laval)
 Jean Boileau, M.D. (Montréal)
 Stéphan Botez, M.D. (Genève)
 Redouane Bouali, Diplôme et doctorat de médecine (Alger)
 Josée Bouchard, M.D. (Montréal)
 Redouane Bouali, Diplôme et doctorat de médecine (Alger)
 Lucie Boucher, M.D. (Laval)
 Dominique Bourrelle, M.D. (Montréal)
 Kim Boutet, M.D. (Montréal)
 Soumeya Brachemi, M.D. (Laval)
 Donald Breton, M.D. (Montréal)
 Denis Burelle, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-François Cailhier, M.D. (Montréal)
 Héloïse Cardinal, M.D. (Sherbrooke)
 André Caron, M.D. (Montréal)
 Daniel Caron, M.D. (Montréal)
 Pierre Cartier, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Hélène Castel, M.D. (Lille)
 Yves Caussignac, M.D. (Montréal)
 Alejandro Marco Chacon Mercado, M.D. (Mexique)
 Isabelle Chagnon, M.D. (Montréal)
 Karine Chagnon, M.D. (Montréal)
 Pierre-Marc Chagnon, M.D. (Montréal)
 Inès Chamakhi, B. Sc., M.D. (Montréal)
 Emmanuel Charbonney, M.D. (Suisse)
 Danielle Charpentier, M.D. (Montréal)
 Thierry Charron, M.D. (Sherbrooke)
 Marc Chassé, M.D. (Ottawa)
 Annick Chatillon, M.D. (Ottawa)
 Céline Chayer, M.D. (Montréal)
 Yves Choquet, M.D. (Montréal)
 Denis Choquette, M.D. (Montréal)
 Sylvain Chouinard, M.D. (Montréal)
 Sandra Cohen, M.D. (Sherbrooke)
 Suzon Collette, M.D. (Montréal)
 Christian Constance, M.D. (Montréal)
 Benoit Côté, M.D. (Montréal)
 Isabelle Côté, M.D. (Montréal)
 Maryse Courteau, M.D. (Montréal)
 Benoit Coutu, M.D. (Montréal)
 Jehane H. Dagher, B. Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Valérie Dahan, M.D. (Montréal)
 Nicole Daneault, M.D. (Montréal)
 Louise D'Aoust, M.D. (Montréal)
 Pierre De Guise, M.D. (Montréal)
 Sophie Delorme, M.D. (Laval)
 Yan Deschaintre, M.D. (Montréal)
 Barbar Désir, M.D. (Montréal)
 Razvan Diaconescu, B. Sc. (Ottawa)
 Ariel Horacio Diaz, M.D. (Argentine), M. Sc. (Montréal)
 Maria Di Lorenzo, M.D. (McGill)
 Manuel Dominguez, M.D. (Séville)
 Michel Doucet, M.D., C.M. (McGill)
 Marc-Jaques Dubois, M.D. (Montréal)
 Barbara Duda, M.D. (Montréal)
 Mario Dugas, M.D. (Montréal)
 Annick Dupras, M.D. (Sherbrooke)
 Madeleine Durand, M.D. (Laval)
 Gidej Durivage, M.D. (Montréal)
 Hussein Fadlallah, M.D. (Montréal)
 Josée Fafard, M.D. (McGill)
 Claire Faucher, M.D. (Paris VI)
 Marc Favreau, M.D. (McGill)
 Marc Filiatrault, M.D. (Montréal)
 Josée Fillion, M.D. (Montréal)
 Douglas Fish, M.D. (Montréal)
 Marie Florescu, M.D. (Sherbrooke)
 Eva Foldes, M.D. (Budapest)
 Luc Fortin, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill)
 Marie-Chantal Fortin, M.D. (Sherbrooke)
 Christine Fournier, M.D. (Sherbrooke)
 Claire Fournier, M.D. (Genève)
 Daniel Froment, M.D. (Montréal)
 Deana Funaro, M.D. (Montréal)
 Richard Gallo, M.D. (Laval)
 Patrick Garceau, M.D. (Laval)
 J.-Marc Girard, M.D. (Montréal)
 Catherine Girardin, M.D. (Montréal)
 Caroline Girouard, M.D. (Montréal)
 Ariane Godbout, M.D. (Montréal)
 Chor Chiat Goh, M.D. (McGill)
 Gilbert Gosselin, M.D. (McGill)
 Guy Goudreau, M.D., Ph. D. (McGill)
 Jacques Gratton, M.D. (Montréal)
 Jean Grégoire, M.D. (Montréal)
 Isabelle Greiss, M.D. (Montréal)
 Tamara Grodzicky, M.D. (Montréal)
 David Grunbaum, M.D. (Israël)
 Peter Guerra, M.D. (McGill)
 Charles Guité, M.D. (Sherbrooke)
 Denis Hamel, M.D. (Montréal)
 Géraldine Jacquemin, M.D. (McGill)
 Maggy Hérou, M.D. (Beyrouth)
 Marc Houde, M.D. (Montréal)
 Réda Ibrahim, M.D. (Montréal)
 Géraldine Jacquemin, M.D. (Montréal)
 Alphonse Jeanneret-Grosjean, M.D. (Lausanne)
 Céline Jobin, M.D. (Montréal)
 Vincent Jobin, M.D. (Montréal)
 Nicolas Jodoin, M.D. (Montréal)
 Marc Jolicoeur, M.D., M. Sc. (Montréal)
 France Joyal, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Michel Joyal, M.D. (Sherbrooke)
 Nadine Kadri, M.D. (McGill), M. Sc. (Laval)
 Nicole Khairallah, M.D. (Montréal)
 Martial Koenig, M.D. (Grenoble)
 André Kokis, M.D. (Montréal)
 Christophe Kolan, M.D. (Liège)
 Tal Kopel, M.D. (McGill)
 Jean-René Lachance, M.D. (Laval)
 Philippe Lafaille, M.D. (Montréal)
 Martine Lafleur, M. Sc., M.D. (Montréal)
 Alexandra Laforest-Rénald, M.D. (Laval)
 Jean-Philippe Lafrance, M.D. (Montréal)
 Colin Lagrenade-Verdant, M.D. (Montréal)

- Maxime Lamarre-Cliche, M.D. (Montréal)
 Richard Lambert, M.D. (Montréal)
 Martin Lamontagne, M.D. (Laval)
 Jacques Laplante, M.D. (Montréal)
 Pierre Laplante, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Yves Lapointe, M.D. (Montréal)
 Benoît Laramée, M.D. (Montréal)
 Brian Laufer, M.D. (Montréal)
 Annick Lavoie, M.D. (Montréal)
 Hélène Lavoie, M.D. (Montréal)
 Marie Ayorkor Laryea, M.D. (McGill)
 Mikhael Laskine, M.D. (Genève)
 Sylvie Lauzier, M.D. (Montréal)
 Réal Lebeau, M.D. (Montréal)
 Richard Leblanc, M.D. (Laval)
 Rébecca Leboeuf, M.D. (McGill)
 Martin Légaré, M.D. (Laval)
 Sylvie Legault, M.D. (Montréal)
 Gabriel-Charles Léger, M.D. (McGill)
 François Lemire, M.D. (Laval)
 Élisabeth Leroux, M.D. (Montréal)
 Bernard Lespérance, M.D. (Montréal)
 Elaine Letendre, Ph. D. (McGill), M.D. (Montréal)
 François Letendre, M.D. (Montréal)
 Michel Léveillé, M.D. (Montréal)
 Renée Lévesque, B. Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
 Sophie Ligier, M.D. (McGill)
 Jean-François Lizé, M.D., B. Sc. (Montréal)
 David Lussier, M.D. (Montréal)
 Quoc Hung Ly, M.D. (Montréal) M. Sc. (Harvard)
 Catherine Maari, M.D. (McGill)
 Michèle Mahone, M. Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Hélène Manganas, M.D. (Montréal)
 Anne-Marie Mansour, M.D. (Montréal)
 Fadi Mansour, M.D. (Montréal)
 Samer Mansour, M.D. (Liban)
 François Marquis, M.D. (Montréal)
 Pierre Marsolais, M.D. (Montréal)
 Rami Massi, M.D. (McGill)
 Jean-Pierre Mathieu, M.D. (Montréal)
 Karen Ann Matouk, M.D. (McGill)
 Geneviève Matte, M.D. (McGill)
 Johan Michaud, M.D. (Montréal)
 Hortensia Mircescu, B. Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Marie-Josée Miron, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Luigina Mollica, M. Sc., M.D. (Montréal)
 Marie-Josée Monette, M.D. (Montréal)
 François Nepveu, M.D. (Montréal)
 Nathalie Neveu, M.D. (McGill)
 Dang Khoa Nguyen, M.D. (Montréal)
 Doan-Trang Nguyen, M.D. (Montréal)
 Ngoc Bich Nguyen, M.D. (Montréal)
 Simon Nigen, M.D. (Montréal)
 Louise Numainville, M.D. (Montréal)
 Harold J. Olney, M.D. (McGill)
 Eileen O'Meara, B. Sc., M.D. (Montréal)
 Georges Ouellet, M.D. (Montréal)
 Maryse Palardy, M.D. (Montréal)
 Sarto Paquin, M.D. (Montréal)
 Roch Parent, M.D. (Montréal)
 Simon Parenteau, M.D. (Montréal)
 Isabelle Payot-Kammermann, M.D. (Genève)
 Guy Pelletier, M.D. (McGill)
 Michel Pelletier, M.D. (Montréal)
 Marie-Noëlle Pépin, M.D. (Montréal)
 Mélanie Perraton-Brillon, M.D. (Montréal)
 Schiller Pierre-Louis, M.D. (Valencia)
 Pierre Plante, M.D. (Montréal)
 Alexandre Yves Poppe, M.D. (McGill)
 Nicolas Pranno, M.D. (Montréal)
 Vu-Hung Quan, M.D. (Sherbrooke)
 Farouk Radwan, M.D. (Laval), Ph. D. (Sherbrooke)
 Agnès Rakél, M.D. (Montréal)
 Denis Raymond, M.D. (Sherbrooke)
 Stéphanie Raymond-Carrier, M.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Reynauld, M.D. (Montréal)
 Edith Renoult, M.D. (Nantes)
 Éric Rich, M.D. (Montréal)
 Philippe Rico, M.D. (McGill)
 Jean-Philippe Rioux, M.D. (Montréal)
 Louis-Charles Rioux, M.D. (Montréal)
 Nathalie Routhier, M. Sc. (McGill), M.D. (Laval)
 Josée-Anne Roy, M.D. (Montréal)
 Sidney Sabbah, M.D. (Montréal)
 Gilles Saint-Louis, M.D. (Montréal)
 Monique Saint-Martin, M.D. (Montréal)
 Anne Saint-Pierre, M.D. (Montréal)
 Lynn Sénécal, M.D. (Montréal)
 Karim Serri, M.D. (Montréal)
 Ying Tung Sia, M.D. (Montréal)
 Tarik Slaoui, M.D. (Toulouse)
 Valérie Soland, M.D. (Sherbrooke)
 Vicky Soulière, M.D. (Sherbrooke)
 Erika Stumpf, M.D. (Montréal), B. Sc. (McGill), M. Sc. (B.C.)
 Raja Tamaz, M.D. (Laval)
 Moustapha Tehfé, M.D. (Beyrouth)
 Paul Terriault, M.D. (Sherbrooke)
 Pierre Tessier, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Axel Tosikyan, M.D. (McGill)
 Annie Tremblay, M.D. (Montréal)
 Jacques Tremblay, M.D. (Montréal)
 Jean-François Tremblay, M.D. (Montréal)
 Stephan Troyanov, M.D. (Montréal)
 Yves Troyanov, M.D. (Laval)
 Ngoc Uyen Truong, M.D. (Laval)
 Roger Vadeboncoeur, M.D. (Laval)
 Sophie Vallette-Kasic, M.D., Ph. D. (France)
 Paul Van Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
 Bertrand Veilleux, M.D. (Montréal)
 Juan Manuel Villalpando-Berumen, M.D. (Mexico)
 Catherine Vincent, M.D. (Montréal)
 Thien Tuong Minh Vu, M.D. (Laval)
 Florence Weber, M.D. (Montréal)
 Xiaoduan Weng, M.D. (Chine), Ph. D. (France)
 Robert Wistaff, M.D. (Montréal)
 Zeina Yared, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill)
 Sai Yan Yuen, M.D. (Laval)
- Chercheurs adjoints**
 El Bachir Affar, Ph. D. (Laval)
 Thierry Alquier, Ph. D. (Toulouse)
 Nathalie Arbour, B. Sc. (McGill), Ph. D. (UQAM)
 Ghayath Baroudi, M. Sc. (Liban), M. Sc., Ph. D. (Laval)
 Janetta Bijl, Ph. D. (Amsterdam)
 Euridice Carmona, M. Sc., Ph. D. (Brésil)
 Michel Cayouette, B. Sc., M. Sc., Ph. D. (Laval)
 Frédéric Charron, B. Sc. (Montréal), Ph. D. (McGill)
 Lise Coderre, Ph. D. (Montréal)
 Jean-François Côté, B. Sc. (Montréal), M. Sc. (UQAM), Ph. D. (McGill)
 Vibhuti Davé, Ph. D. (Bombay)
 Javier Marcello Di Noia, M. Sc., Ph. D. (Argentine)
 Marie-Pierre Dubé, B. Sc., Ph. D. (McGill)
 Alan Stewart Hazell, M. Sc. (London), Ph. D. (McGill)
 David Hipfner, B. Sc., Ph. D. (Ontario)
 Arthur Kania, Ph. D. (Houston)
 Maria Kmita, B. Sc., M. Sc., Ph. D. (France)
 Benjamin Kwok, Ph. D. (Yale)
 Paola Lanfranchi, M.D. (Italie), M. Sc. (Montréal)
 Julie Lavoie, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
 Jonathan Ledoux, Ph. D. (Montréal)
 Stéphane Lefrançois, Ph. D. (McGill)
 Guillaume Lettre, B. Sc. (Sherbrooke), M. Sc., Ph. D.
 Hongyu Luo, M.D. (Chine), M. Sc., Ph. D. (Montréal)
 Jean Mathieu, M. Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
 Gaétan Mayer, Ph. D. (Montréal)
 Éric Racine, B. Sc. (Ottawa), Ph. D. (Montréal)
 François Robert, B. Sc., Ph. D. (Sherbrooke)
 Christopher Rose, Ph. D. (Montréal)
 Estelle Schmitt, Ph. D. (Montréal)

Woong-Kyung Suh, Ph. D. (Toronto)
 Christine Vande Velde, Ph. D. (Manitoba)
 Brian Wilhelm, Ph. D. (Colombie Britannique)
 Claudia Zwingmann, Ph. D. (République Fédérale d'Allemagne)

Chargés d'enseignement de clinique

Farid Absi, M.D. (Égypte)
 Jean-François Arbour, M.D. (Montréal)
 Jean-François Arcand-Bosse, M.D. (Laval)
 Marie-Ève Arseneault, M.D. (Sherbrooke)
 Nathalie Aucoin, M.D. (Montréal)
 Paul Ayoub, M.D. (Laval)
 Georges Bahsali, M.D. (Beyrouth)
 Miguel Angel Barrero Garcia, M.D. (Cuba)
 Caroline Beaulé, M.D. (Laval)
 Jinny Bédard, M.D. (Sherbrooke)
 Marie-Michèle Bellon, M.D. (Montréal)
 Jeannine Bernier-Buzzanga, M.D. (Laval)
 Lyne Bérubé, M.D. (Montréal)
 Maral-Annaik Bessette, M.D. (Grenoble)
 Pierre Blanchette, M.D. (Laval)
 Manon Boursier, M.D. (Laval)
 Claude Brière, M.D. (Laval)
 Linh-Khuê Bui, M.D. (Laval)
 Johanne Caron, M.D. (Laval)
 Christian Carrier, M.D. (Laval)
 Sylvie Chapdelaine, M.D., DESS (Laval)
 Séphane Charest, M.D. (Laval)
 Nathalie Cheong Ng, M.D. (McGill)
 Réginald Comeau, M.D. (Montréal)
 François Corbeil, M.D. (Laval)
 Pierre-Yves Cossette, M.D. (Montréal)
 Gregory Courtoy, M.D. (Sherbrooke)
 Pierre Dehaut, M.D. (Montréal)
 Hugo Delorme, M.D. (Montréal)
 Laurence Descarries, M.D. (Montréal)
 François Deslongchamps, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-Luc Dionne, M.D. (Montréal)
 Julie Drouin, M.D. (Laval)
 Normand Dubé, M.D. (Laval)
 Majdeline Farah, M.D.
 Anne-Marie Forget, M.D. (Montréal)
 Josée Fortier, M.D. (Laval)
 Marc Frenette, M.D. (Montréal)
 Betty Gabay, M.D. (Montréal)
 Carl Éric Gagné, M.D. (Laval)
 André Gagnon, M.D. (Montréal)
 André F. Gagnon, M.D. (Laval)
 Jacques-Éric Gagnon, M.D. (Montréal)
 Mark Garand, M.D. (Montréal)
 Linda Gariépy, M.D. (Laval)
 Patrice Gauthier, M.D. (Sherbrooke)
 David Germain, M.D. (Sherbrooke)
 Jocelyn Gervais, M.D. (Sherbrooke)
 Pierre Gervais, M.D. (Laval)
 Dominique Gionet, M.D. (Montréal)
 Ramon Alejandro Gisbert, M.D. (Argentine)
 Lucie Guérin, M.D. (Sherbrooke)
 Mélanie Hamel, M.D. (Sherbrooke)
 Julie Heroux, M.D. (Montréal)
 Roger Huot, M.D. (Montréal)
 Stéphanie Jacques, M.D. (Montréal)
 Sepehr Javaheri, M.D. (McGill)
 Éric Kerkerian, M.D. (Montréal)
 Nancy Lafontaine, M.D. (Sherbrooke)
 Pascale Lafortune, M.D. (Montréal)
 Anne-Marie Lafrenière, M.D. (Montréal)
 France Lambert, M.D. (Sherbrooke)
 François Langlais, M.D. (Montréal)
 Rebecca Langlais, M.D. (Laval)
 André Lapière, M.D. (Montréal)
 Henry-David Lapin, M.D. (McGill)
 Carole Lapointe, M.D. (Montréal)
 Jacques Lapointe, M.D. (Montréal)
 Michel Lapointe, M.D. (Laval)

Jacynthe Larouche, M.D. (Montréal)
 Michel (André) Laverdière, M.D. (Montréal)
 Catherine Lavoie, M.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Lavoie, M.D. (Montréal)
 Tam Le Duc, M.D. (Montréal)
 Bernard E. Leduc, M.D. (Montréal)
 Christian Lefebvre, M.D. (Montréal)
 Catherine Lemay, M.D. (Montréal)
 Clode Lessard, M.D. (Sherbrooke)
 Elizabeth Ling, M.D. (Laval)
 Héléne Long, M.D. (Montréal)
 Sylvie Maillette, M.D. (Laval)
 Claude Maranda, M.D. (Ottawa)
 Jean Marcotte, M.D. (Laval)
 Geneviève Mathieu, M.D. (Montréal)
 Héléne Mayrand, M.D. (Montréal)
 Philippe Meunier, M.D. (Sherbrooke)
 Gilles Michaud, M.D. (Montréal)
 Chantal Mignault, M.D. (Laval)
 Martine Montigny, M.D. (Belgique)
 Vincent Moreau, M.D. (Laval)
 Francine Morin, M.D. (McGill)
 Frédéric Morin, M.D. (Laval)
 Étienne Nadeau, M.D. (Montréal)
 Anh Tu Duy Nguyen, M.D. (McGill)
 Thanh Thao Nguyen, M.D. (Montréal)
 Tuong-Phong Nguyen, M.D. (McGill)
 Nha Uyen Nguyen Luu, M.D. (Montréal)
 Michèle Ohayon, M.D. (Montréal)
 Vincent Ouellet, M.D. (Laval)
 Jean Palardy, M.D. (Montréal)
 Stéphanie Pâquet, M.D. (Laval)
 Bruno Paradis, M.D. (Montréal)
 Robert Péloquin, M.D. (Montréal)
 Sébastien Perron, M.D. (Laval)
 Claire Peters, M.D. (Laval)
 Monique Pinsonneault, M.D. (Montréal)
 François Plante, M.D. (Ottawa)
 Claude Poirier, M.D. (Sherbrooke)
 Alain Raymond, M.D. (Laval)
 Nicolas Raymond, M.D. (Montréal)
 Alain Rheault, M.D. (Laval)
 Dany Rioux, M.D. (Sherbrooke)
 Bruno Robert, M.D. (Laval)
 Alexis Sabourin, M.D. (Sherbrooke)
 Philippe Saltiel, M.D. (McGill)
 Ibrahim Sultanem, M.D. (Syrie)
 Danielle Talbot, M.D. (Montréal)
 Joseph Youmbissi Tchétagni, M.D. (Yaoundé)
 Anouk Tremblay, M.D. (Laval)
 Christine Tremblay, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-Luc Tremblay, M.D. (Montréal)
 Richard Tremblay, M.D. (McGill)
 Richard Turcot, M.D. (Laval)
 Paul Verschelden, M.D. (Montréal)
 Thi Hai Vân Vo, M.D. (Sherbrooke)
 Philippe Voglimacci, M.D. (Montréal)

Attachés de recherche

Marie-Luise Brezniceanu, Ph. D. (Francfort)
 André Dagenais, B. Sc., Ph. D. (Montréal)
 Eric Rheume B. Sc., Ph. D. (Laval)
 Lan Xiong, M.D., M. Sc. (Chine), Ph. D. (McGill)

Professeurs associés

Simon Bacon, Ph. D. (Birmingham)
 Diane Brisson, B. Sc. (Laval), M. Sc. (UQAC)
 Dobromir Dobrev, M.D. (Dresde)
 Vidal Essebag, M. Sc., M.D., Ph. D. (McGill)
 Raynald Gareau, Ph. D. (UQTR)
 Alain Gendron, Ph. D. (Montréal)
 Catherine Laprise, B. Sc. (UQAC), M. Sc., Ph. D. (Laval)
 Kim Lavoie, B. Sc. (McGill)
 Christine Maugard, M.D. (Nantes), Ph. D. (Clermont Ferrand II)
 Isabelle Rouleau, Ph. D. (Montréal)

Martha Santuré, B. Sc., M. Sc. (Laval)
 Mark Smilovitch, M.D. (McGill)
 Jadranka Spahija, Ph. D. (McGill)
 Daria Trojan, M.D. (Connecticut), M. Sc. (McGill)
 Ramnik Xavier, M.D. (Massachusetts)

Professeurs émérites

Lucien Campeau
 Serge Carrière
 Alcide Chapdelaine
 Michel Chrétien
 Roger Gariépy
 Jacques Genest
 Otto Kuchel
 André-Roch Lecours
 Jean Mathieu
 De Guise Vaillancourt

Département de médecine familiale et de médecine d'urgence

Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau S-711
 Téléphone : 514-343-6497
 Télécopieur : 514-343-2258
www.medfam.umontreal.ca

Le Département de médecine familiale et de médecine d'urgence de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé de la population du Québec et de l'ensemble de la communauté internationale, par ses activités cliniques, de recherche et d'enseignement dans le champ de la médecine familiale, de la médecine d'urgence et des soins de première ligne. Le Département de médecine familiale et de médecine d'urgence offre un programme de résidence en médecine familiale d'une durée minimale de deux ans ainsi que des programmes de formation additionnelle d'un an dans les secteurs de la médecine d'urgence, de la gériatrie, et des soins palliatifs. Il offre aussi un programme de cinq ans en médecine d'urgence spécialisée.

En recherche, le Département de médecine familiale et de médecine d'urgence a développé une expertise dans les domaines de la communication médecin/patient, de l'évaluation des services de santé et de la diffusion des connaissances dans les pratiques et dans le domaine des problèmes de santé en milieu urbain.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Contactez le département pour avoir plus d'information à propos du personnel enseignant.

Directeur : Jean Pelletier

Professeurs titulaires

Marie-Dominique Beaulieu
 Julie Bruneau
 Raymond Lalande
 Bernard Millette

Professeurs agrégés

André Bourque
 Serge Daneault
 Marquis Fortin
 Paule Lebel
 Marie-Thérèse Lussier

Professeurs agrégés de clinique

Louise Authier
 Christian Bourdy
 Suzanne Brissette
 Nathalie Champoux
 Raoul Daoust
 Michel Garner
 Fabienne Grou
 Roger Ladouceur
 Yvette Lajeunesse
 François Lehmann
 Jean Pelletier
 Isabel Rodrigues

Gilbert Sanche
 Benoit Trottier
 Alain Vadeboncoeur

Professeurs adjoints de clinique

Pierre Alarie
 Nicole Audet
 Marie Authier
 Carmen Baltazar
 Chantal Baril
 Jean-Guy Baril
 Gilles Beaucage
 Yvon Beauchamp
 Véronique Beaudry
 Catherine Bédard
 Caroline Béique
 Normand Béland
 Marc Belley
 François Bertrand
 Nathalie Blouin
 Elisabeth Boileau
 Sylvie Bouchard
 Marc Boulet
 Sylvie Boulianne
 Michel Bourbeau
 Daniel Bourque
 Raymond-Michel Brabant
 Michel-Claude Bracka
 Marie-Claude Brodeur
 Anne Bruneau
 Nathalie Caire-Fon
 Nicolas Chan
 Louis Charbonneau
 Marco Charneux
 Yan Charron
 Jean-Marc Chauny
 Christian Clavel
 François Collette
 Josée Couture
 Lise Cusson
 Michelle Dallaire
 Josiane D'Amico
 Gligor Delev
 Pierre Desaulniers
 François Desbiens
 Stephen Di Tomasso
 Dominique Dion
 Harold Dion
 Janique Dion
 Renée Dugas
 Jean-Daniel Duhaime
 Magdalena Duniewicz
 David Dunn
 Réjean Duplain
 Martin Fortier
 Stéphanie Fortin
 Carl Fournier
 Denise Fréchette
 Sophie Galarneau
 Neil Gaul
 François Gaumont
 Yves Gervais
 Marc Ghannoum
 Isabelle Gosselin
 François Goulet
 Daphné Handanos
 Patrick Houle
 Vérilibe Huard
 Eveline Hudon
 André Jacob
 Emmanuelle Jourdenais
 Érica Koss
 Martin Labelle
 Michèle-Alexandra Labrecque
 Paul-André Lachance

Julie Lajeunesse
 Pascal Lamanque
 Yves Lambert
 Michel Lapierre
 Alexandre Larocque
 Suzanne Laurin
 Annie Laverdière
 Suzanne Lebel
 Danielle Leblanc
 Marie-Claude Leblanc
 Suzanne Leclerc
 Marie-Claude Lefebvre
 Francine Léger
 François Lemieux
 Christiane Lepage
 Jean-Frédéric Lévesque
 Pierre Mainville
 Robert Marchand
 Bernard Mathieu
 Jean-François Mathieu
 Rose-Marie Mécarbané
 Marie-Françoise Mégie
 Lyne Ménard
 Alexandre Messier
 Isabelle Montplaisir
 Judy Morris
 Chloé Moussaoui
 Daniel Murphy
 Éric Notebaert
 John O'Driscoll
 Gérard Orlup
 Jacques Ouellet
 Jean Papacotsia
 Alain Papineau
 Manon Paquette
 Marie-France Pelland
 Marie-Ève Picotte
 Ernest Prigent
 Daniel Racine
 Michel Racine
 Claude Rajotte
 Marie-Claude Raymond
 Jean Rivest
 Diane Robert
 Marie-Michelle Robert
 Jean Rodrigue
 Diane Roger-Achim
 Stéphane Roulier
 Marie-Andrée Roy
 Karine Sanogo
 Yolaine Sauvageau
 François Scarborough
 Karine St-Arnaud
 Philippe St-Arnaud
 Claude St-Laurent
 Isabelle Tardif
 Guylaine Vachon
 Stéphane Vanier
 Mariette Varvarikos
 Martin Vincent

Chargés d'enseignement de clinique

Alexandre Ackaoui
 Albaka Ag Bazet
 François Allison
 Yasmina Ammara
 Nancy Amstutz
 Serban Antonescu
 Céline Arcouet
 Christian Assaf
 Tony Assouline
 Louise Aubertin
 Marie-Claude Audétat
 Stéphanie Awad
 Patricia Ayoub

Elisabeth Azuelos
 Rola Baram
 David Barbeau
 Réjean Baril
 Réal Barrette
 Jocelyn Barriault
 Allan Barsauskas
 Annie Bastarache
 Catherine Beaudoin
 David Beaulieu
 Alicja Bedkowska
 Gaétan Bégin
 Nacéra Belkhous
 Patricia Bell
 Marie-Claude Bernard
 Annie Bernatchez
 Julie Bernier
 Renée Berthiaume
 Sylvie Berthiaume
 Sadok Besrou
 Anne Bhéreur
 Madeleine Biron Sutto
 Pierre Boily
 Josée Boissonneault
 Annie Boisvert
 Richard Boisvert
 Wilfrid Boisvert
 Julie Boivin
 Normand Bordeleau
 Jasmina Boskovic Petrovich
 Fadila Boubekeur
 Anne Louise Boucher
 Karine Boucher
 Pierre Boucher
 Solange Boucher
 Amélie Boucher-Pilon
 Karine Bouillon
 Jeanne Bouisset
 Danielle Boulay
 Jean Bourgouin
 Lucie Brault
 Martin Brizard
 Vanessa Broughton
 Gaétan Brouillard
 Nathalie Brui
 Martin Cadorette
 Luc Carmel
 Marie-Josée Caron
 Schiller Castor
 Véronique Caya
 Guy Chamberland
 Anne-Marie Champagne
 Denyse Chapados
 Marc-André Charron
 Alex Châtelier
 Hélène Chénard
 Martin Chénier
 Marylène Chesnay
 Jean Chou
 David Claveau
 Annie Cloutier
 Linda Cloutier
 Michèle Cloutier
 Chantal Cordeau
 Eve Cordeau
 Nathalie Cormier
 Louise Corneille
 Andrée Côté
 Louis Coutu
 Josée Couture
 Guy Croisetière
 Christian Croteau
 Céline Crowe
 Chady Dagher

Eric Dagher
 France Danhiez-Barrier
 Eve Darcy
 Ophélie de la Haye Duponsel
 Anne De Médicis
 Geneviève Dechêne
 Tania Decobellis
 Éric Delage
 Jacques Delagrave
 Émilie Delisle
 Céline Delorme
 Jacques Delorme
 Annie Demers
 Yves Demers
 Mélanie Deneault
 Geneviève Dequoy
 Marie Desmarais
 Lise Desormeaux
 Chantale Desrochers
 Line Desrosiers
 Pauline Desrosiers
 Lucie Dessureault
 Ly-Huong Doan
 Jean-Luc Doray
 Jean-Pierre Doray
 Caroline Dostie
 Marie Ève Doucet
 Marie-Laure Drivod
 Suzanne Drolet
 Marie-Hélène Dubé
 Manon Duchesne
 Serge Dufresne
 François Duguay
 Mario Dumas
 Serge Dumont
 Alain Dupont
 Marie-Claude Dupras
 Stéphane Duquette
 Étienne Durand
 Michèle Dussault
 Christian Duval
 Carmen Fernandez-Llamazares
 Patricia Ferri
 Marie-Chantal Forget
 David Fortier
 Ginette Fortier
 André Fortin
 Jacques Fournier
 Hamie Frappier-Chalifoux
 Julie Fréchette
 Louise Fugère
 Annie Gagnon
 Julie Gagnon
 Annabelle Gagnon-Perreault
 France Galarneau
 François-Xavier Garneau
 Valérie Garneau
 Claire Gaudreault
 Céline Gauthier
 Nathalie Gauvin
 Daniel Gélinas
 Raymond Gendreau
 Stéphane Gendron
 Annie Gérin-Lajoie
 Michèle Gérin-Lajoie
 Elizabeth Germain
 Chantal Gervais
 Dominique Giguère
 Pascale Gingras
 Sarah-Émilie Giraldeau-Bélanger
 Jean-François Girard
 Nathalie Girouard
 François-Pierre Gladu
 Mariel Gonzalez

Francis Gossard
 Marie-Claude Goulet
 Nicole Gratton
 Julie Grégoire
 Julie Grenier
 Maroussia Groleau
 Catherine Guertin
 Sylvianne Guitard
 Samuel Harper
 Mark Hazeltine
 Dinh Le Thao Hoang
 Roger Hobden
 Marie-Christine Houde
 Denis Huot
 Valérie Hurteloup
 Nathalie Ifergan
 Dominique Imbeau
 Mihaela Ionita
 Geneviève Jacob
 Paul Jacquemin
 Christine Jacques
 Christian Janelle
 Andrée Jiona
 Isabelle Jolicoeur
 Marie-Suzanne Joyal
 Isabelle Julien
 Mohamed Kachtan
 Philippe Karazivan
 Allison Leyla Korany
 Élisabeth Kounde-Tognidé
 Janel Labbé
 Daniel L'Abbé
 Jean-François Labelle
 Michèle-Alexandra Labrecque
 Eric Labrie
 Louise Lacombe
 Pamela Lacombe
 Daniel Lafond
 Michel Lafond
 Lucie Laforme
 Jacques Lafortune
 Christian Laliberté
 Suzanne Lalonde
 Viateur Lalonde
 Angèle Lamarre
 Manon Lamoureux
 Lynda Landry
 Guillaume Langlois
 Isabelle Langlois
 Julie Lanouette
 Éric-Viet Laperrière-Nguyen
 Lucie Laplante
 Luc Lapointe
 Amélie Larocque
 Isabelle Larocque
 Lyne Laurendeau
 Jean-Pierre Laurens
 Maurice Lauzière
 Pierre Lauzon
 Julie Leclerc
 Marie-Eve Lefebvre
 Francine Léger
 Julie Léger
 Jacinthe Lemieux
 Jean-Paul Lerat
 Sylvie Lespérance
 Marie-Ève Léveillé
 Lise Lussier
 Dominique Mandeville
 Ingrid Marchand
 Stéphanie Marsan
 Louis Martel
 Michel Massé
 Ghislaine Matte

Marie-Claude Matte
 Marie-Sophie Mc Neil
 Sophie Ménard
 Hyjr Meziane
 David Milette
 Julie Moreau
 Claudette Moriconi
 Sophie Mourey
 Marie Munoz
 Patricia Murphy
 Nancy Nadeau
 Diem Hong Nguyen
 Olivia Nguyen
 Thituong Nguyen
 Le Thi Nguyen Gia
 Thi Khanh Van Nguyen-Ong
 Caroline Noory
 Anas Nseir
 Huguette Ohayon-Gabbay
 Geneviève Ostiguy
 Arianne Ouellet-Decoste
 Claudie Paquette
 Isabelle Paradis
 Marie-Eve Parent
 Yves Parent
 Pierre Pascual
 Alain Pelletier
 Bruno Pelletier
 Marie-Chantal Pelletier
 Micheline Pelletier
 Paul Pelletier
 Karine Petit
 Teresa Petraglia
 France Picard
 Lyne Picard
 Claude Piette
 Dominique Pilon
 Marie-Claude Pinard
 Michel Plante
 Manon Poirier
 Sabrina Lori Polletta
 Natalie Ponnet
 Laila Popescu
 Samiha Poudrier
 Martine Pronovost
 Manon Proulx
 Louis Prud'homme
 Catherine Quesnel
 Karen Quirion
 Josée Rainville
 Mario Raymond
 Martine Raymond
 Benoit Réhel
 Alain Renaud
 Parand Rezaeifar
 Sylvie Rheault
 Paul Ricard
 Samuel Rioux
 Claude Rivard
 Louise-Isabelle Rivard
 Denis Rivest
 Martin Robert
 Hélène Robichaud
 Isabelle Robitaille
 Philippe Rohe
 Delphine Roigt
 Isabelle Rouleau
 Gorgin Salami
 Claude Saucier
 Rachel Savage
 Martine Savard
 Josée Savoie
 Line Savoie
 Mamadou Saliou Seck

Marie-Claude Sénéchal
 Feryal Sharabyani
 Sonia Silvano
 Carolyne Sirois
 Dany Sirois
 Alain St-Arnaud
 Astrid-Elena Stegaru
 Allan Steverman
 Isabelle St-Germain
 Judith St-Laurent
 Florence St-Pierre
 Marie St-Yves
 John Sykinitotis
 David Taillon
 Annie Talbot
 Geneviève Talbot
 Karine Talbot
 Rita Tan
 Stéphane Terreault
 Dominique Tessier
 Sébastien Thibault
 Geneviève Tondreau
 André G. Trahan
 Sabine Trahan
 Thien Chuong Tran
 Xia-Hoé Tran
 Dominique Trempe
 Louise Trépanier
 Marc Trottier
 Melissa Trudel
 Amélie Trudel-Brun
 Catherine Turcot
 Alain Turcotte
 Frédéric Turgeon
 Muoy Ung
 Francine Vachon
 Maxime Valois
 Mylène Vanier
 Alain Vaugeois
 Alain Veilleux
 Suzie Vermette
 Diane Villeneuve
 Jean-Pierre Villeneuve
 Jean-Marc Voltz
 Vincent Wellemans
 Yu Ju Yao

Responsables de formation clinique

Céline Bourdages
 Annie David
 Annie Dion
 Mylène Leclerc
 Claudette Seyer
 Julie Wortman

Professeurs associés

Stéphane Délisle
 Hassan Soubhi

Département de médecine sociale et préventive

Pavillon 1420 Mont-Royal
 Bureau 3118
 Téléphone : 514-343-6139
 Télécopieur : 514-343-5645
www.mdsocp.umontreal.ca

Le Département de médecine sociale et préventive a été créé en 1965. Son mandat est d'atteindre et de maintenir un niveau d'excellence en enseignement et en recherche dans les domaines de l'épidémiologie, de la biostatistique, de la santé publique, de la prévention des maladies et de la promotion de la santé. De façon plus spécifique, le Département de médecine sociale et préventive forme des professionnels de la santé

publique capables de concevoir, d'élaborer et d'implanter des stratégies d'intervention visant à promouvoir la santé des populations et à prévenir les maladies et d'évaluer l'efficacité de ces interventions. Il contribue au développement des connaissances et à la formation des chercheurs sur la santé des populations, ses déterminants et sur l'efficacité des interventions. Il est impliqué dans la formation médicale afin que les étudiants en médecine soient exposés aux approches propres à la santé publique. Il maintient des liens étroits avec des milieux de pratique au Québec, au Canada et au niveau international, ce qui permet d'établir des échanges d'expertise et de ressources et de contribuer à la constitution de leadership en santé publique.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : Slim Haddad

Professeurs titulaires

Christine Colin, M.D. (Nice), M. Sc. (Montréal)
Clément Dassa, M.A. (Montréal), M. Sc. (McGill), Ph. D. (Toronto)
Francine Ducharme, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill) – appartenance secondaire
Pierre Fournier, M.D. (Nice), M. Sc. (Montréal)
Lise Gauvin, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Béatrice Godard, M. Sc. (Ottawa), Ph. D. (Montréal)
Lise Goulet, M.D. (Laval), M. Sc. (Montréal), Ph. D. (McGill)
Slim Haddad, M.D. (Tunis), M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Lyon)
Jean Lambert, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Michigan)
Brigitte Maheux, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), Ph. D. (Michigan)
Jennifer O'Loughlin, M. Sc., Ph. D. (McGill)
Louise Potvin, M.A. (Concordia), Ph. D. (Montréal)
Michèle Rivard, M. Sc. (Montréal), D.Sc. (Harvard)
Jack Siemiatycki, M. Sc., Ph. D. (McGill)
Maria Victoria Zunzunegui, M. Sc., Ph. D. (California)

Professeurs agrégés

Sylvana Côté, M.Ps. (Laval), Ph. D. (Montréal)
Louise Fournier, M. Sc. (UQAM), Ph. D. (Montréal)
Katherine Frohlich, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Béatrice Godard, M. Sc. (Ottawa), Ph. D. (Montréal)
Marie Hatem, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Bryn Williams-Jones, M. Sc. (McGill), Ph. D. (Colombie-Britannique)

Professeurs agrégés PTG

Paule Lebel, M.D., M. Sc. (Montréal), CSPQ, FRCP – appartenance secondaire
Richard Massé, M.D., (Sherbrooke), M. Sc. (McGill), C.S.P.Q., F.R.C.P.C.
Marie-Hélène Mayrand, M.D., M. Sc. (Montréal), Ph. D. (McGill)
Vinh-Kim Nguyen, M.D. (Montréal), M. Sc., Ph. D. (McGill)
Marie-France Raynault, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill)

Professeurs adjoints

Geetanjali Datta, Sc.D. (Harvard), M.P.H. (Colombia)
Igor Karp, M. Sc. (NY), Ph. D. (McGill)
Vardit Ravitsky, M.A. (New Mexico), Ph. D. (Bar-Ilan, Israel)

Professeurs agrégés de clinique

Angèle Bilodeau, M. Sc. (Laval), Ph. D. (Montréal)
Louis Jacques, M.D. (Sherbrooke), M.O.H. (Harvard), C.S.P.Q., F.R.C.P.C.
Richard Lessard, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), M.A. (Michigan)
Paul Rivest, M.D., M. Sc. (Montréal)

Professeurs titulaires de clinique

Céline Mercier, M. Sc. (Laval), Ph. D. (Louis-Pasteur)
Julio C. Soto, M.D., M. Sc. (Cayetano Heredia), Ph. D. (Montréal)

Chercheurs titulaires

Pineault, Reynald, M.D. (Laval), MAH (Montréal), Ph. D. (Michigan), CSPQ, FRCP
Louise Séguin, M.D. (Montréal), M.P.H. (Californie)

Chercheuse agrégée

Denyse Gaurin, M. Sc. (Londres), Ph. D. (McGill) – appartenance secondaire

Professeurs adjoints de clinique

Alix Adrien, M. Sc. (Montréal), M.D. (McGill)
Robert Allard, M.D., M. Sc. (McGill)
Marie-Josée Aubin, M.D. (McGill), M. Sc. (Montréal), M. Sc. (London) – appartenance secondaire
Nathalie Auger, M.D. (Colombie-Britannique), M. Sc. (McGill), F.R.C.P.
Robert Bastien, M.A., Ph. D. (Montréal)
Nicole Beaudet, M. Sc. (Montréal)
Mike Bénigéri, D.D.S. (Paris VII), M. Sc. (Montréal), Ph. D. (René-Descartes), Ph. D. (Montréal)
Ingeborg Blancquaert, M.D. (Belgique), Ph. D. (McGill)

Sylvie Cardin, M. Sc., Ph. D. (McGill)
Irma Clapperton, M.D. (Sherbrooke), C.S.P.Q., M. Sc. (Montréal)
Nicole Damestoy, M.D. (McGill), M. Sc. (Montréal)
Suzanne Deblois, M.D. (Sherbrooke), M. Sc. (Montréal)
Michèle DeGuise, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.
Véronique Déry, M.D., M. Sc. (Sherbrooke)
Marthe Deschênes, Bacc. (Laval), M. Sc. (Laval), Ph. D. (Montréal)
Louis Drouin, M.D. (Montréal), M.P.H. (Harvard)
Aline Émond, M. Sc. (Montréal)
Céline Farley, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Stockholm)
Andrée Gilbert, M.D. (Sherbrooke), M. Sc. (Montréal)
Anne-Marie Laberge, M.D., (Montréal), M.P.H. (Washington), Ph. D. (Washington), F.R.C.P.C. – affiliation secondaire
France Labrèche, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (McGill)
Johanne Laguë, M.D. (Sherbrooke), M. Sc. (Montréal)
Louise Lajoie, M.D. (Montréal)
Jean-Frédéric Lévesque, M.D., M. Sc., Ph. D., C.S.P.Q., F.R.C.P. (Montréal)
Lyne Mongeau, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
Karen Nour, M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (Montréal)
Stéphane Perron, M.D., M. Sc. (Montréal), FRCP
Yves Robert, M.D. M. Sc. (Montréal), en congé
Yvonne Robitaille, M.A. (Montréal), Ph. D. (McGill)
Denis Roy, M.D. (Laval), M.P.H. (California), M. Sc. (McGill)
Élise Roy, M.D. (Sherbrooke), M. Sc. (Montréal)
Thérèse Saint-Laurent-Gagnon, M.D. (Montréal), M. Sc. (McMaster), Ph. D. (Montréal), FRCP – appartenance secondaire
Marc Steben, M.D., D.É.S.S. (Montréal)
Susan Stock, M.D., M. Sc. (McMaster)
Marie-Pierre Sylvestre, M. Sc., Ph. D. (McGill)
Louise Valiquette, M.D., M. Sc. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P.C.

Chercheurs adjoints

Tracie Barnett, M. Sc., Ph. D. (McGill)
Nicole F. Bernier, M. Sc. (Concordia), Ph. D. (Montréal)
Aline Drapeau, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (McGill) – affiliation secondaire
Marie-Pierre Dubé, Ph. D. (McGill) – affiliation secondaire
Isabel Fortier, M. Sc. (UQAM), Ph. D. (Laval)
Yan Kestens, M. Sc., Ph. D. (Laval)
Anita Koushik, M. Sc. (Queen's), Ph. D. (McGill)
Éric Racine, M.A., Ph. D. (Montréal) – affiliation secondaire
Valéry Ridde, M. Sc., Ph. D. (Laval)
Pasquale Roberge, M. Sc. (Moncton), Ph. D. (UQAM)
Marie-Hélène Roy-Gagnon, M. Sc. (Laval), Ph. D. (John Hopkins)
Helen Trottier, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Alex Battaglini, M. Sc. (Montréal)
Michael Cantinotti, M. Ph., Ph. D. (Laval)
Robert Choinière, M. Sc. (Montréal)
Nicole Desjardins, M. Sc. (UQAM)
Réjean Dion, M.D. (Sherbrooke)
Mylène Drouin, M.D. (Sherbrooke), M. Sc. (Montréal), C.S.P.Q.
Michèle Dupont, M.D., M. Sc. (Montréal), Cert. 2^e cycle, santé comm. (Laval)
Nicolas Gilbert, M. Sc. (UQAM), M. Sc. (Montréal)
Anne-Marie Grenier, M.D., M. Sc. (Laval), L.M.C.C.
Alexandra Irace-Cima, M.D. (Argentine), M. Sc. (Montréal)
Yun Jen, M.D. (Montréal), M. Sc. (Laval), CSPQ, FRCP
Pascale Leclerc, Bacc. (Montréal), M. Sc. (McGill)
Marie-Josée Legault, M.D. (Montréal)
Paul Le Guerrier, M.D. (Montréal)
Monique Letellier, M.D., M. Sc. (Montréal)
Doïna Malai, M.D. (Roumanie), M. Sc. (Montréal)
Silvio Manfredi, M. Sc. (Sherbrooke)
Carole Morrissette, M.D. (Montréal)
Sandra Palmieri, M.D., M. Sc. (Montréal), C.S.P.Q.
Pierre A. Pilon, M.D. (Montréal)
Blandine Piquet-Gauthier, M.D. (Lyon I), M. Sc. (Montréal)
Julie Poissant, Ph. D. (UQAM)
Sylvie Provost, M.D., M. Sc. (Montréal)
Lucie-Andrée Roy, M.D., M. Sc. (Montréal)
Isabelle Samson, M.D., M. Sc. (Montréal)
André Simpson, Bacc., M. Sc., M. Sc. (Laval)
Michèle Tremblay, M.D. (Laval)

Professeurs associés

Paul Brassard, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill)

Mark Daniel, M. Sc. (Manitoba), Ph. D. (Colombie-Britannique)
 Norman Frohlich, M. Sc. (Rutgers), Ph. D. (Princeton)
 Michel Giroux, M. Sc., Ph. D. (Laval)
 Jeannie Haggerty, M. Sc., Ph. D. (McGill)
 Catherine Hankins, M.D. (Calgary), M. Sc. (London), C.S.P.Q.
 Nathalie Kishuck, Bacc. (Saskatchewan), M. Sc., Ph. D. (Waterloo)
 Marie-Claire Laurendeau, M. Sc., Ph. D. (UQAM)
 Karen Leffondré, M. Sc. (Rennes), Ph. D. (Paris-Sud)
 Joe Oppenheimer, Ph. D. (Maryland)
 Joanne Otis, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
 Marie-Élise Parent, M. Sc. (Toronto), Ph. D. (Montréal)
 Alain Poirier, M.D. (Sherbrooke), M. Sc. (Montréal), C.S.P.Q.
 Yves Robert, M.D. M. Sc. (Montréal)
 Michel Rossignol, M.D. (Sherbrooke), M. Sc. (McGill)
 Marie-Claude Rousseau, M. Sc., Ph. D. (McGill)
 Pierre Tousignant, M.D. (Laval), M. Sc. (McGill), CSPQ, FRCPC

Professeurs émérites

Georges Desrosiers
 Milos Jenicek
 Raynald Pineault

Département de microbiologie et immunologie

Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau P-615
 Téléphone : 514-343-6275
 Télécopieur : 514-343-5701
www.microim.umontreal.ca

Le Département offre l'ensemble de la formation en microbiologie (bactériologie, mycologie, parasitologie et virologie) et en immunologie à l'Université de Montréal. Cet enseignement théorique et pratique s'adresse aux étudiants en sciences biologiques et, plus particulièrement, à ceux qui aspirent à une carrière en microbiologie et en immunologie. Il s'adresse également, à l'intérieur de cours spécialisés, à tous les étudiants en sciences de la santé. Le corps professoral est composé, entre autres, de chercheurs fondamentalistes et de médecins cliniciens enseignants.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur par intérim : Marc Drolet

Professeurs titulaires

Pierre Auger, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Jean Barbeau, Ph. D. (Laval)
 Pierre Belhumeur, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
 Éric Cohen, Ph. D. (Montréal)
 François Coullée, M.D. (Montréal)
 Louis De Repentigny, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Michel Desjardins, Ph. D. (Montréal)
 Marc Drolet, Ph. D. (Montréal)
 Patrick Hallenbeck, Ph. D. (Berkeley)
 Françoise Le Deist, M.D. (Paris VII), Ph. D. (Paris VI)
 Guy Lemay, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (McGill)
 Serge Montplaisir, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Richard Morisset, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Michel Roger, M.D., Ph. D. (Montréal)
 Rafick-Pierre Sekaly, M. Sc. (Montréal), D.Sc. (Lausanne)
 Jacques Thibodeau, M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (Laval)

Professeurs titulaires de clinique

Anne-Marie Bourgault, M.D. (Sherbrooke)
 Christiane Gaudreau, M.D. (Montréal)
 François Lamothe, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Michel Laverdière, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Emil Toma, Docteur en médecine (Bucarest)
 Jean Vincelette, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Karl Weiss, M.D., M. Sc. (Montréal)

Chercheurs titulaires

Paul Jolicœur, M.D., Ph. D. (Laval)
 Tarik Möröy, Ph. D. (Allemagne)

Professeurs agrégés

Claire Béliveau, M.D. (Montréal)
 France Daigle, Ph. D. (Montréal)
 Elie Haddad, M.D. (Paris)
 Sophie Laberge, M.D. (Laval)
 Danielle Rouleau, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Hugo Soudeyans, Ph. D. (McGill)
 George Szatmari, Ph. D. (McGill)
 Cécile Tremblay, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Paul Bayardelle, M.D. (Strasbourg)
 Jocelyn Delorme, M.D. (Montréal)
 Annie-Claude Labbé, M.D. (Sherbrooke)
 Louise Labrecque, M.D. (Montréal), Ph. D. (London)
 Céline Laferrière, M.D. (Laval)
 Claude Lemieux, M.D. (Montréal)
 Denis Phaneuf, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Michel Poisson, M.D. (Montréal)
 Madeleine Ravaoarinoro, M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (Montréal)
 Jean Robert, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Pierre Saint-Antoine, M.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés

Ali Ahmad, D.M.V., M. Sc. agriculture (Faisalabad), Ph. D. (Cornell)
 Carolina Alfieri, Ph. D. (Montréal)
 Nathalie Labrecque, Ph. D. (Montréal)
 Sylvie Lesage, Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique

Guy Albert, M.D. (Montréal)
 Anne-Marie Demers, M.D. (Montréal)
 Isabel Fernandez, Ph. D. (Granada, Espagne)
 Claude Fortin, M.D. (Montréal)
 Yves Girouard, M.D. (Montréal)
 Monique Goyette, M.D. (Montréal)
 Pierre-Jean Laflamme, M.D. (Montréal)
 Brigitte Malette, Ph. D. (Montréal)
 Richard Marchand, M.D. (Montréal)
 Grégoire Noël, M.D. (Mexico), M. Sc. (Montréal)
 Gilbert Pichette, M.D. (Montréal)
 Louise Poirier, M.D. (McGill)
 Johanne Poudrier, Ph. D. (Montréal)
 Fabien Rallu, Ph. D. (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
 Céline Rousseau, M.D. (Laval)
 Lise-Anne St-Jean, M.D. (Montréal)
 Catherine Tsimiklis, M. Sc., M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints

Petronela Ancuta, Ph. D. (Paris-Sud, Paris XI)
 Idriss Djilali-Saïah, Ph. D. (Paris-Sud, Paris XI)
 Martin Guimond, Ph. D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Marco Bergevin, M.D. (Sherbrooke)
 Alain Charbonneau, M.D. (Montréal)
 Marco Bergevin, M.D. (Sherbrooke)
 Olivier Haeck, M.D. (Montréal)
 Valéry Lavergne, M.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Maziade, M.D. (Sherbrooke)
 Gilles Murray, M.D. (Montréal)
 Tuyen Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
 André Poirier, M.D., M. Sc. (Sherbrooke)
 Natalie Rivest, M.D. (Montréal)
 Maude Saint-Jean, M.D. (Montréal)
 Esther Simoneau, M.D. (Montréal)
 Benoît Thivierge, M.D. (Montréal)

Professeurs associés

Sadjia Bekal, Ph. D. (Dijon)
 Luchino Cohen, Ph. D. (Paris-Sud, Paris XI)
 Serge Guiot, Doctorat en sciences de l'environnement (Fondation universitaire
 Luxembourgeoise)
 Bernard Massie, Ph. D. (Montréal)
 Luke Masson, Ph. D. (McGill)
 Alaka Mullick, Ph. D. (Illinois)

Professeurs émérites

José Menezes
Sorin Sonea
Fernand Turgeon

Département de nutrition

Pavillon Liliane-de-Stewart
Bureau 1204
Téléphone : 514-343-6398
Télécopieur : 514-343-7395
www.mdnut.umontreal.ca

Le Département de nutrition est le seul au Canada qui soit relié à une Faculté de médecine, ce qui lui confère un mandat fortement axé sur la santé. Créé en 1942, sous le nom d'Institut de diététique et de nutrition, il est, depuis avril 1974, constitué en département qui a pour but de former des spécialistes de la nutrition, envisagée comme discipline scientifique et comme profession de la santé. C'est un département de sciences de base et, de ce fait, il assume la responsabilité de l'enseignement et de la recherche en nutrition à la Faculté de médecine et à l'Université. C'est aussi une école professionnelle de diététique, et à ce titre, il dispense un programme complet de 1^{er} cycle, incluant un cheminement honor deux programmes de maîtrise professionnelle, un avec travail dirigé, l'autre avec stage, en plus d'une maîtrise recherche, un doctorat en nutrition et des activités d'enseignement continu.

PERSONNEL ENSEIGNANT**Directrice : Marielle Ledoux****Professeurs titulaires**

Hélène Delisle, Maîtrise en droit (Grenoble), M. Sc. (McGill), Ph. D. (Montréal)
Christine Des Rosiers, Ph. D. (Laval)
Jean-Marie Ékoé, Ph. D. (Suisse)
Guylaine Ferland, Ph. D. (Montréal)
Dominique Garrel, M.D. (Lyon)
Victor Gavino, M. Sc. (Minnesota), Ph. D. (Ohio)
Parviz Ghadirian, M. Sc. (Nebraska), Ph. D. (Londres)
Marielle Ledoux, Ph. D. (McGill)
Émile Levy, Ph. D. (Jérusalem)
Marie Marquis, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (UQÀM)
Marc Prentki, Doctorat en sciences (Genève)
Olivier Receveur, M. Sc., Ph. D. (Berkeley)
Irene Strychar, M.Ed. (Ottawa), Ed.D. (B.C.)

Professeurs agrégés

Rémi Rabasa-Lhoret, Ph. D. (Montpellier)
Bryna Shatenstein, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Professeure adjointe

Geneviève Mailhot, Ph. D. (Montréal)

Professeur adjoint de clinique

Robert Dufour, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjointes

May Faraj, Ph. D. (McGill)
Stéphanie Fulton, Ph. D. (Concordia)

Responsables de formation clinique

Christina Blais, M. Sc. (Davis, California)
Manon Bureau, M. Sc. (HÉC, Montréal)
Danielle Lepage, M. Sc. (Montréal)
France Nolin, M. Sc. (McGill)
Édith Painchaud, M. Sc. (Montréal)
Jocelyne Parent, B. Sc. (Montréal)
Louise Saint-Denis, M. Sc. (Montréal)
Annie Vallières, B. Sc. (Laval)

Professeurs associés

Blandine Comte, Ph. D. (Lyon)
Antony Karelis, Ph. D. (Montréal)
Marie-Claude Paquette, Ph. D. (Cornell)

Professeure émérite

Monique Daigneault

Département d'obstétrique-gynécologie

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
3175, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
4^e étage, bloc 8, Bureau 4829
Téléphone : 514-345-7708
Télécopieur : 514-345-4648

Le Département universitaire a été créé par une décision du conseil de l'Université de Montréal en décembre 1963 par la fusion du Département d'obstétrique avec le service de gynécologie du Département de chirurgie. La mission du Département est de promouvoir la santé des femmes par la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies reliées au système reproducteur et à la grossesse. Depuis sa création, le Département s'est particulièrement signalé par la qualité de ses programmes d'enseignement aux divers cycles, de surspécialité et de formation continue, l'innovation pédagogique et un rôle prépondérant dans le domaine de la reproduction au niveau national. Ses activités de recherche s'effectuent en collaboration avec plusieurs départements de l'Université de Montréal ainsi qu'avec des partenaires nationaux et internationaux.

PERSONNEL ENSEIGNANT**Directrice : Line Leduc****Professeurs titulaires**

François Maurice Audibert, M.D. (Paris VI)
Serge Bélisle, M.D. (Montréal)
Gilles Bleau, Ph. D. (Montréal)
Marc Boucher, M.D. (Montréal)
Michèle Brochu, M.D. (Laval)
Pierre Drouin, M.D. (Ottawa)
William Fraser, M.D. (Dalhousie)
Line Leduc, M.D. (Montréal)
Diane Michèle Provencher, M.D. (Montréal)
Jean St-Louis, Ph. D. (Sherbrooke)

Professeurs titulaires de clinique

Pierre Fugère, M.D. (Montréal)
Robert Gauthier, M.D. (Montréal)
André Masse, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Marie-Josée Dupuis, M.D. (Montréal)
Bernard Lambert, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Joanne Benoit, M.D. (Montréal)
François Bissonnette, M.D. (Montréal)
Diane Francoeur, M.D. (Laval)
Philippe Gauthier, M.D. (Montréal)
Lynda Hudon, M.D. (Montréal)
Julien Lord, M.D. (Laval)
Bertrand Michon, M.D. (Montréal)
Lucie Morin, M.D. (Sherbrooke)
Philippe G. Sauthier, M.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés

François Dubé, Ph. D. (Montréal)
André Tremblay, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Sherbrooke)

Professeures adjointes

Marie-Josée Bédard, M.D. (McGill)
Marie-Hélène Mayrand, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Guylaine Asselin, M.D. (Montréal)
François Beaudoin, M.D. (Montréal)
Louis Beaumont, M.D. (Montréal)
Martine Bernard, M.D. (Sherbrooke)
Jacques Bourque, M.D. (Montréal)
Johanne Dubé, LL.B. (Sherbrooke), M.D. (Montréal)
Suzy Gascon, M.D. (Montréal)
Louis R. Granger, M.D. (Montréal)
Jacques Kadoch, M.D. (Montréal)
Daniel Landry, M.D. (Montréal)

Louise Lapensée, M.D. (Laval)
 Annick Larochelle, M.D. (Montréal)
 Marie-Claude Lemieux, M.D. (McGill)
 Nathalie Leroux, M.D. (Montréal)
 Stéphane Ouellet, M.D. (Montréal)
 Chantal Rivard, M.D. (Montréal)
 Geneviève Roy, M.D. (Montréal)
 Robert Sabbah, M.D. (Montréal)
 Andrée Sansregret, M.D. (Montréal)
 Camille Sylvestre, M.D. (McGill)
 Marie-Soleil Wagner, M.D. (Montréal)
 Michel Welt, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints

Nils Chaillat, M. Sc. (Bordeaux I), Ph. D. (Aix-Marseille II)
 Zoha Kibar, M. Sc. (Beyrouth), Ph. D. (McGill)
 Luo Zhong-Cheng, Maîtrise en médecine (West China), Ph. D. (Hong Kong)

Chargés d'enseignement de clinique

Geneviève Beaudry, M.D. (Sherbrooke)
 Marc Bellemare, M.D. (Montréal)
 Stanislas Bielski, M.D. (Pologne)
 Isabelle Bossé, M.D. (Montréal)
 Sylvie Bouvet, M.D. (Laval)
 Véronique Bussièrès, M.D. (Montréal)
 Jérôme Cantin, M.D. (Laval)
 Marie-Ève Carette, M.D. (Montréal)
 Yves Cérat, M.D. (Montréal)
 René Chemaly, M.D. (Beyrouth)
 Bernard Couturier, M.D. (Montréal)
 Caroline Desjardins, M.D. (Montréal)
 Jocelyne Desjardins, M.D. (Montréal)
 Anne Di Zazzo, M.D. (Montréal)
 Julie Dumont, M.D. (Laval)
 Katrie Dupont-Chalaoui, M.D. (Montréal)
 France Durocher, M.D. (McGill)
 Abdelgahni El Fakir, M.D. (Hassan II)
 Sonia Gagnon, M.D. (Montréal)
 Carolyne Gervais, M.D. (Sherbrooke)
 Hugues Gervais, M.D. (Sherbrooke)
 Guy Girard, M.D. (Montréal)
 Catherine Jean, M.D. (McGill)
 Marcel Jodoin, M.D. (Montréal)
 Carolyne Johnson, M.D. (Montréal)
 Yves Korcaz, Doctorat en médecine (Grenoble), M. Sc. (Montréal)
 Maxime Lacerte, M.D. (Montréal)
 Jean-François Lanctôt, M.D. (Montréal)
 Nadia Lemay, M.D. (Sherbrooke)
 Sylvain Malenfant, M.D. (Laval)
 Raymonde Michaud, M.D. (Montréal)
 Michel Patry, M.D. (Sherbrooke)
 Yves Piché, M.D. (Montréal)
 Marie-Claude Tanguay, M.D. (Montréal)
 Dominique Thériault, M.D. (Montréal)
 Nancy Thériault, M.D. (Laval)
 Dominique Tremblay, M.D. (Montréal)
 Faouzi Zaidan, M.D. (St-Joseph)

Professeurs associés

Emmanuel Bujold, M.D. (Montréal)
 Alexandre Dumont, M.D. (Paris VI)
 Julie Lafond, Ph. D. (Montréal)

Le Département offre un enseignement de la plus haute qualité. Cet enseignement s'adresse aux étudiants du programme de médecine, du programme de résidence en ophtalmologie et de celui des autres spécialités, notamment médecine familiale, neurologie, plastie. Il assure également la formation en surspécialité (*fellows*) et en études graduées et postgraduées. De plus, le Département organise diverses activités de formation continue à l'intention de son corps professoral, des médecins spécialistes, des médecins omnipraticiens et du personnel paramédical.

Le Département d'ophtalmologie favorise aussi la recherche clinique et fondamentale et stimule l'esprit de recherche chez les étudiants et les professeurs. Il exerce également un rôle important dans l'évaluation des technologies nouvelles.

Le Département entend, tout en assurant son propre rayonnement, offrir à la population des soins de la plus haute qualité.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : Jean Daniel Arbour

Professeurs titulaires

Hélène Boisjoly, M.D. (Sherbrooke) M.P.H. (Johns Hopkins University)
 Isabelle Brunette, M.D. (Montréal)
 Leonard Levin, M.D., Ph. D. (Harvard)

Professeurs agrégés

Christine Corriveau, M.D. (Montréal)
 Mark Lesk, M.D. (McGill), M. Sc. (Weizmann Institute of Science)

Professeurs agrégés de clinique

Alfred Assalian, M.D. (Montréal)
 Marie-Carole Boucher, M.D. (Montréal)
 François Codère, M.D. (Sherbrooke)
 Flavio Attanasio De Rezende, M.D. (Montréal)
 Isabelle Hardy, M.D. (Montréal)
 Nicole Robillard, M.D. (Montréal)
 Paul Thompson, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Younes Agoumi, M.D. (Sherbrooke)
 Jean Daniel Arbour, M.D. (Montréal)
 Marie-Josée Aubin, M.D. (McGill), M. Sc. (University College, London)
 Marie-Lyne Bélair, M.D. (Montréal)
 Patrick Boulos, M.D. (Montréal)
 Line Chevrette, M.D. (Montréal)
 Ghassan Cordahi, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Joanna Choremis, M.D. (McGill)
 Jean Duperré, M.D. (Laval)
 Nicole Fallaha, M.D. (Sherbrooke)
 Michael Flanders, M.D. (McGill)
 Éric Fortin, M.D. (Laval)
 Sébastien Gagné, M.D. (Sherbrooke)
 Danny Gauthier, M.D. (Montréal)
 Patrick Hamel, M.D. (Laval)
 Paul Harasymowycz, M.D. (McGill), M. Sc. (Montréal)
 Mona Harissi-Dagher, M.D. (Montréal)
 Pierre Laflamme, M.D. (Montréal)
 Salim Lahoud, M.D. (American University of Beirut)
 Gisèle Li, M.D. (McGill)
 Frédéric Lord, M.D. (Montréal)
 Katie Luneau, M.D. (Montréal)
 Michèle Mabon, M.D. (Manitoba)
 Gilles Marcil, M.D. (Montréal)
 Francine Mathieu-Millaire, M.D. (Montréal)
 Sébastien Olivier, M.D. (Montréal)
 Luis H. Ospina, M.D. (Pontificia Universidad Javeriana, Bogota)
 Conrad-R. Pelletier, M.D. (Montréal)
 Louis Racine, M.D. (Montréal)
 Jacinthe Rouleau, M.D. (Montréal)
 Mikael Sebag, M.D. (Montréal)
 Rosanne Superstein, M.D. (McGill)
 Denis Tardif, M.D. (Laval)
 Jamie Wong, M.D. (Boston)

Chercheur agrégé

Gilbert Bernier, Ph. D. (Montréal)

Chercheurs adjoints

Santiago Costantino, Ph. D. (Buenos Aires)
 Ellen Freeman, Ph. D. (Baltimore)

Département d'ophtalmologie

Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau S-700
 Téléphone : 514-343-7094
 Télécopieur : 514-343-5790
www.ophtalmo.umontreal.ca

La mission du Département d'ophtalmologie est essentiellement une mission d'excellence en enseignement, en recherche et en distribution de soins ultraspecialisés.

Marie-Sylvie Roy, Ph. D. (Montréal)
Mike Sapieha, Ph. D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Caroline Bélanger, M.D. (Sherbrooke)
Richard F. Bergeron, M.D. (Montréal)
Louise Brossard-Jaimes, M.D. (Montréal)
Renée Carignan, M.D. (Montréal)
Louise Charbonneau, M.D. (Montréal)
Daniel Desjardins, M.D. (Sherbrooke)
Michel Gravel, M.D. (Montréal)
Ali Samir Hafez, M.D. (Montréal)
Lucie Khouri, M.D. (Montréal)
Sophie Leduc, M. Sc., M.D. (Montréal)
Steeve Létourneau, M.D. (Laval)
Jeannine Méchaly-Chokron, M.D. (Paris)
Thao T.B. Nguyen, M.D. (Montréal)
Tuan Quynh Tram Nguyen, M.D. (Montréal)
Manuel Perrier, M.D. (Montréal)
Michel Podtetenov, M.D. (Montréal)
Michael Quigley, M.D. (Dalhousie)
Alexandre Silvestri, M.D. (Montréal)
Claude Sirois, M.D. (Laval)
Pierre-Marie Tassot, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Marie-Claude Tremblay, M.D. (Montréal)

Département de pathologie et biologie cellulaire

Pavillon Roger-Gaudry
Bureau N-535
Téléphone : 514-343-6297
Télécopieur : 514-343-5755
www.patho.umontreal.ca

Le Département de pathologie et biologie cellulaire se caractérise par sa double vocation, à la fois clinique et fondamentale. Son corps professoral est ainsi composé de professeurs de clinique, de professeurs réguliers universitaires et de chercheurs fondamentalistes et cliniciens. L'enseignement supérieur professionnel est dispensé dans deux programmes accrédités par le Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada : l'Anatomopathologie et la Neuropathologie. Cet enseignement se concentre principalement dans les centres hospitaliers universitaires (CHUM, CHU Sainte-Justine et CHA : Hôpital Maisonneuve-Rosemont).

Les programmes de formation de 2^e et de 3^e cycles de Pathologie et biologie cellulaires accueillent des étudiants dans trois options de recherche : Biologie du cancer, Biologie cellulaire, Neurosciences. De plus, le Département accueille des étudiants de 1^{er} cycle pour des stages d'initiation à la recherche, et des chercheurs post-doctoraux canadiens et étrangers.

Enfin, le Département de pathologie et biologie cellulaire assure l'enseignement de l'anatomie, de l'embryologie microscopique et ultrastructurale, de la biologie cellulaire et moléculaire, de la pathologie et de la cytogénétique à des étudiants en médecine et à ceux des autres programmes facultaires.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : Pierre Drapeau

Directeur adjoint, volet clinique : Luc Laurier Oligny

Professeurs titulaires

Moïse Bendayan, Ph. D. (Montréal)
Katherine Borden, Ph. D. (Yale)
Laurent Descarries, M.D. (Montréal)
Michel Desjardins, Ph. D. (Montréal)
Guy Doucet, Ph. D. (Montréal)
Pierre Drapeau, Ph. D. (McGill)
Janos G. Filep, M.D. (Hongrie)
Luc Laurier Oligny, M.D., M. Sc. (McGill)

Professeurs titulaires de clinique

Roland Auer, M.D. (Alberta)
Yves Robitaille, M.D. (Montréal)
Walter Schürch, M.D. (Berne), Doctorat en médecine (Zurich)

Professeurs agrégés

Adriana Di Polo, Ph. D. (California)
Louis Gaboury, M.D. (Montréal), Ph. D. (B.C.)
Dorin Lucian Ghitescu, Ph. D. (Montréal)
Victor Gisiger, Dipl. Fédéral de Médecine, M.D. (Lausanne)
Nicole Leclerc, Ph. D. (Laval)
Nicole Lemieux, Ph. D. (Montréal)
Roger Lippé, M. Sc. (McMaster), Ph. D. (B.C.)
Jacques Paiement, Ph. D. (McGill)
Marc Pelletier, M. Sc. (McGill), Ph. D. (Sherbrooke)
Marc Therrien, Ph. D. (Montréal)
Alain Verreault, Ph. D. (Cambridge)
Maria Leiza Vitale, Licence et Doctorat (Buenos Aires)

Professeurs agrégés de clinique

Guy Allaire, M.D. (Montréal)
France Berthelet, M.D., M. Sc. (Montréal)
Pierre Brochu, M.D. (Montréal)
Jean Côté, M.D. (Montréal), D.C.P. (Londres)
Gilles Gariépy, M.D. (Montréal)
Isabelle Gorska-Flipot, Ph. D. (Gdansk)
Louis Lamarre, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Damien D'Amours, Ph. D. (Angleterre)
Grégory Émery, Ph. D. (Suisse)
Jean-Claude Labbé, Ph. D. (Montréal)
Julie Lessard, Ph. D. (Montréal)
Paul Maddox, Ph. D. (USA)
Natalie Patey, M.D. (Paris)
Philippe Roux, Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique

Annie Belisle, M.D. (Montréal)
Danielle Bouffard, M.D. (Sherbrooke)
Dorothée Dal Soglio, M. Sc., M.D. (Paris)
Josée Doyon, M.D. (Montréal)
Raouf Fetni, Ph. D. (Montréal)
Olga Gologan, M.D. (Roumanie)
Victor Kokta, M.D. (Sherbrooke)
Mathieu Latour, M.D. (Montréal)
Antonio Maietta, M.D. (Montréal)
Andrew Mitchell, M.D. (Saskatchewan)
Kurosh Rahimi, M.D. (Iran)
Hervé Sartelet, M.D., D.É.A. (France)
Geneviève Soucy, M.D. (Montréal)
Danh Tran-Thanh, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints

Sébastien Carréno, M. Sc., Ph. D. (France)
Karl Fernandes, Ph. D. (B.C.)
Julien Ghislain, Ph. D. (Ontario)
Gilles Hickson, Ph. D. (Angleterre)
Amy Maddox, Ph. D. (USA)
Jodey Alexander Parker, Ph. D. (B.C.)
Saint-Amant Louis, Ph. D. (McGill)

Chargés d'enseignement de clinique

André Bourgault, M.D. (Montréal)
Yann Dazé, M.D. (Québec)
Delphine Désy, M.D. (Montréal)
Daniel Dion, M.D. (Sherbrooke)
Caroline Doucet, M.D. (Québec)
José Ferreira, M.D. (Montréal)
Jean Gosselin, M.D. (Sherbrooke)
Rachid Hadjeres, M.D. (Alger)
Michelle Houde, M.D. (Montréal)
Pascale Lanneville, M.D. (Québec)
Jean-Luc Laporte, D.É.A. (Paris VII), Dipl. d'État de docteur en médecine (Paris VI)
Christian Lussier, M.D. (Montréal)
Caroline Meunier, M.D. (Montréal)
François Milette, M.D. (Montréal)
Serge Nolet, M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (Montréal)
Robert Perron, M.D. (Québec)
Philippe Romeo, M.D. (Montréal)
Virginie Royal, M.D. (Montréal)
Lilia Maria Sanchez, M.D. (Colombie)

Caroline Tanguay, M.D. (Montréal)

Professeurs associés

Lisa McKerracher, Ph. D. (Ontario)

Christian Néri, Ph. D. (France)

Professeurs émérites

Pierre Bois

Pierre Jean

Jean-Gilles Latour

Claude-Lise Richer

René Simard

Département de pédiatrie

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Bureau 7955

Téléphone : 514-345-4673

Télécopieur : 514-345-4822

www.medped.umontreal.ca

Le Département de pédiatrie s'est donné comme mission d'exercer un leadership dans les domaines reliés à la santé et au bien-être des enfants, de la période embryonnaire à la fin de l'adolescence. À cet effet, le Département s'assure que la qualité des soins offerts aux enfants soit continuellement optimisée dans ses départements hospitaliers universitaires affiliés, grâce à un corps professoral de qualité et à un encadrement approprié des stagiaires sous sa responsabilité. En créant un environnement propice à la transmission et à l'application de nouvelles connaissances selon des axes prioritaires centrés sur l'enfant, le Département veut jouer un rôle d'avant-garde en recherche. Le Département vise la meilleure qualité d'apprentissage à tous les niveaux de formation (niveau de 1^{er} cycle, résidence, stagiaires du niveau des études supérieures) et favorise le développement d'approches novatrices dans l'acquisition des connaissances. Le but ultime de cette démarche pédagogique vise l'excellence de la formation des médecins et une contribution à la formation d'autres professionnels de la santé, en relation avec le bien-être de l'enfant.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : Marc A. Girard

Professeurs titulaires

Fernando Alvarez, diplôme de Médecine (Buenos Aires)

Keith Barrington, M.D. (Liverpool)

Lionel Carmant, M.D. (Sherbrooke)

Sylvain Chemtob, M.D. (Montréal), Ph. D. (McGill)

Cheri L. Deal, Ph. D. (McGill), M.D. (Montréal)

Francine Ducharme, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill)

Jean-Claude Fouron, M.D. (Haïti)

Jean-Yves Frappier, M.D. (Montréal)

Marie Gauthier-Chouinard, M.D. (Laval)

Damian Labuda, Ph. D. (Adam Mickiewicz, Poznan)

Jacques Lacroix, M.D. (Montréal)

Marie Lambert, M.D. (Montréal)

Normand Lapointe, M.D., M. Sc. (Montréal)

Françoise Le Deist, M.D., M. Sc. (Paris VII), appartenance secondaire

Émile Lévy, Ph. D. (Israël), appartenance secondaire

Grant Mitchell, M.D. (Saskatchewan)

Alexey Pshezhetsky, M. Sc., Ph. D. (Moscou)

Pierre Robitaille, M.D. (Montréal), M. Sc. (McGill)

Daniel Sennett, Ph. D. (Montréal)

Michel Vanasse, M.D. (Montréal)

Guy Van Vliet, M.D. (Bruxelles)

Jean Wilkins, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires de clinique

Anne-Claude Bernard-Bonnin, M.D. (Montréal)

Fabrice Brunet, M.D. (Paris V)

Ana-Maria Carceller, M.D., Ph. D. (Barcelone)

Christophe Faure, Dipl. d'État de docteur en médecine (Paris V)

Nancy Haley, M.D. (McMaster)

Heather Hume, M.D. (Queen's)

Gloria Jeliu, M.D. (Paris)

Albert Larbrisseau, M.D. (Montréal)

Georges-Étienne Rivard, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Philip Awadalla, Ph. D. (Edimburgh)

René Carbonneau, Ph. D. (Montréal)

Michèle David, M.D. (Montréal)

Sylvie Fortin, Ph. D. (Montréal), appartenance secondaire

Elie Haddad, M.D. (Paris)

Sophie Laberge, M.D. (Laval)

Jean-Guy Lapierre, M.D. (Montréal)

Jacques Michaud, M.D., M. Sc. (Montréal)

Joachim Miro, M.D. (Montréal)

Hugo Soudeyans, Ph. D. (McGill), appartenance secondaire

Linda Spiegelblatt, M.D. (McGill)

Robert L. Thivierge, M.D. (Laval)

Professeurs agrégés de clinique

Claire Allard-Dansereau, M.D. (Sherbrooke)

Nathalie Alos, M.D. (Bordeaux)

Benoit Bailey, M.D., M. Sc. (Montréal)

Jean-Luc Bigras, M.D. (Montréal)

Christine Boutin, M.D. (Sherbrooke)

Anne-Sophie Carret, M.D. (Nancy)

Gilles Chabot, M.D. (Montréal)

Josette Champagne, M.D. (Sherbrooke)

Dominique Cousineau, M.D. (Montréal)

Colette Deslandres, M.D. (Montréal)

Anne Des Roches, M.D. (Laval)

Paola Diadori, M. Sc. (McGill), M.D. (Laval)

Éric Drouin, M.D. (Montréal)

Robert Dubé, M.D. (Sherbrooke)

Michel Duval, M. Sc. (René-Descartes), Diplôme d'État de docteur en médecine (Pierre et Marie Curie, Paris VI)

Catherine Farrell, M.D. (Queen's)

Anne Fournier, M.D. (Montréal)

Pierre Gaudreault, M.D. (Laval)

France Gauvin, M.D., M. Sc. (Montréal)

Marc A. Girard, M.D. (Laval)

Serge Gouin, M.D. (McGill)

Céline Huot, M.D. (McGill)

Annie Janvier, M.D. (Montréal)

Philippe Juvet, M.D. (Paris VII)

Marc Lebel, M.D. (Montréal)

Jean-Marie Leclerc, M.D. (Montréal)

Francine Lefebvre, M.D. (Montréal)

Emmanuelle Lemyre, M.D. (McGill)

Catherine Litalien, M.D. (McGill)

Anne Lortie, M.D. (Montréal)

Jacques-Édouard Marcotte, M.D. (Laval)

Danielle Marcoux, M.D. (Montréal)

Catherine McCuaig, M.D. (Queen's)

Aicha Merouani, M.D. (Alger)

Anne Monique Nuyt, M.D. (Montréal)

Philippe Ovetchkine, M. Sc. (Paris VII), M.D. (Pierre et Marie Curie, Paris VI)

Julie Powell, M.D. (Sherbrooke)

François Proulx, M.D. (Montréal)

Selim Rashed, M.D. (Sherbrooke), M. Sc. (Montréal)

Monique Robert, M.D. (Sherbrooke)

Robert Rosenfeld, M.D. (Genève)

Jacques Saintonge, M.D. (Montréal)

Bruce Tapiero, M.D. (Montréal)

Marisa Tucci, M.D. (Montréal)

Jean Turgeon, M.D. (Montréal)

Nicolaas H. Van Doesburg, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés sous octroi

Devendra Amre, Ph. D. (McGill)

Maja Krajinovic, M.D., Ph. D. (Belgrade)

Jean-Claude Lavoie, Ph. D. (Montréal)

Andrea Richter, M. Sc. (McGill), Ph. D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Graziella Di Cristo, Ph. D. (Pise)

Pierre Hardy, M.D. (Laval), Ph. D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Stacey Agerianoti-Bélanger, M.D. (Alberta), Ph. D. (Montréal)

Isabelle Amyot, M.D. (Montréal)

Michael Arsenault, M.D. (Ottawa)
 Denis Bérubé, M.D. (McGill)
 Henrique Bittencourt, M.D., Ph. D. (Brésil)
 Myriam Brassard, M.D. (McGill)
 Suzanne Brunet, M.D. (Laval)
 Chantal Buteau, M.D. (Laval)
 Benoit Carrière, M.D. (Montréal)
 Isabelle Chevalier, M.D. (McGill)
 Jean-François Chicoine, M.D. (Montréal)
 Marie-José Clermont, M.D. (Montréal)
 Barbara Joy Cummins-McManus, M.D. (McMaster)
 Nagib S. Dahdah, Diplôme de docteur en médecine (St-Joseph, Beyrouth)
 Antonio D'Angelo, M.D. (Queen's)
 Guy D'Anjou, M.D. (Laval)
 Negib Debs, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Hélène Decaluwe, M.D. (McGill)
 Johnny Deladoëy, M.D., Ph. D. (Berne)
 Valérie Désilets, M.D. (Laval)
 Lydia Diliddo, M.D. (Montréal)
 Martha Dirks, M.D. (McGill)
 Julie Dubé, M.D. (Sherbrooke)
 Guillaume Emeriaud, M.D., Ph. D. (Grenoble)
 Li Fan, Ph. D. (Queensland)
 Gilles Fortin, M.D. (Montréal)
 Christiane Gagnon, M.D. (Montréal)
 Louis Geoffroy, M.D. (Sherbrooke)
 Jean Bernard Girodias, M.D. (Lyon)
 Monique Gonthier, M.D. (Sherbrooke)
 Jocelyn Gravel, M.D. (Montréal)
 Charles Hamaoui, M.D. (Montréal)
 Catherine Hervouet-Zeiber, M.D. (McGill)
 Nago Humbert, Doctorat d'État (Lyon 1)
 Sheila Jacob, M.D. (Toronto)
 Olivier Jamouille, M.D., Ph. D. (Belgique)
 Anne-Marie Laberge, M.D. (Montréal), Ph. D. (Washington)
 Christian Lachance, M.D. (Montréal)
 Jean Lachapelle, M.D. (Montréal)
 Valérie Lamarre, M.D. (McGill)
 Anne-Laure Lapeyraque, M.D. (Paris V)
 Guylaine Larose, M.D., Ph. D. (Montréal)
 Caroline Laverdière, M.D. (Montréal)
 Hélène Leblond, M.D. (Laval)
 Arielle Lévy, M.D. (Montréal)
 Joanne Liu, M.D. (McGill)
 Anne Lortie, M.D. (Montréal)
 Nathalie Lucas, M.D. (Laval)
 Thuy Mai Luu, M.D., M. Sc. (McGill)
 Philippe Major, M.D. (Montréal)
 Valérie Marchand, M.D. (Sherbrooke)
 Martha McKinney, M.D. (North Carolina)
 Ibrahim Mohamed, M.D. (Égypte)
 Bich Hong Nguyen, M.D. (Montréal)
 Uyen-Phuong Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
 Sonia Nizard, M.D., Ph. D. (France)
 Antoine Payot, M.D. (Genève)
 Caroline Pedneault, M.D. (Sherbrooke)
 Véronique Anne Pelletier, M.D. (Laval)
 Véronique Phan, M.D. (McGill)
 Marie-Josée Raboisson, M.D. (Lyon 1), M. Sc. (Strasbourg)
 Nancy Robitaille, M.D. (Montréal)
 Michel Roy, M.D. (Montréal)
 Claire H. Saint-Cyr, M.D. (Laval)
 Thérèse Saint-Laurent-Gagnon, M.D. (Montréal), M. Sc. (McMaster)
 Yvan Samson, M.D. (Montréal)
 Marisol Sanchez, M.D. (Montréal)
 Jean-François Soucy, M.D. (Montréal)
 Anca Sterescu, M.D. (Montréal)
 Danielle Taddeo, M.D. (Montréal)
 Pierre Teira, M.D. (Toulouse)
 Frédérique Tihy, Ph. D. (Paris XI)
 Baruch Toledano, M.D. (McGill)
 Annie Veilleux, M.D. (Laval)
 Mélanie Vincent, M.D. (McGill)
 Rochelle Winikoff, M.D. (McGill)

Professeur adjoint sous octroi

Gregor Andelfinger, M.D. (ULM, Allemagne)

Chargés d'enseignement de clinique

Céline Belhumeur, M.D., M. Sc. (Laval)
 Marie-Claude Brousseau, M.D. (Laval)
 Maria Buithieu, M.D. (Montréal)
 Marie-Céline Caumartin, M.D. (Sherbrooke)
 François Chrétien, M.D. (Sherbrooke)
 Linda Colombini, M.D. (McGill)
 Justine Dassa, M.D. (McGill)
 Otilia-Maria Dobrescu, M.D. (Bucarest)
 Frédéric Faucher, M.D. (Montréal)
 Claude Fecteau, M.D. (Sherbrooke)
 David Fecteau, M.D. (Laval)
 Suzanne Garneau, M.D. (Montréal)
 Karen Harrington, M.D., Ph. D. (McGill)
 Afshin Hatami, M.D. (Montréal)
 Gilles Julien, M.D. (Laval)
 Marie Laberge-Malo, M.D. (Montréal)
 Caroline Lacerte, M.D. (Laval)
 Tuyet-Diem Le, M.D. (Hue, Viêt Nam)
 Tinh Nhan Luong, M.D. (Laval)
 Line Marchand, M.D. (Montréal)
 Claire Aileen Mattimoe, M.D. (Dublin)
 Judith Meloche, M.D. (Montréal)
 Marc Ménard, M.D. (Montréal)
 Ahmed Moussa, M.D. (Montréal)
 Amélie Nadeau, M.D. (Sherbrooke)
 Marie-Claude Nadeau, M.D. (Laval)
 Angela Noble, M.D., Ph. D. (Terre-Neuve)
 Dominique Panet-Raymond, M. Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Geraldine Pettersen, M.D. (Sherbrooke)
 Robert Saint-Jacques, M.D. (Montréal)
 Nora Setton-Dahan, M.D. (Montréal)
 Sanja Stojanovic, M.D. (René Descartes, Paris V)
 Judith Trudel, M.D. (Sherbrooke)
 Nadine Valois, M.D. (Laval)

Professeurs associés

Laurent Legault, M.D. (Montréal)
 Frank Thomas Rauch, M.D. (Allemagne)
 Richard Tremblay, Ph. D. (London, Angleterre), appartenance secondaire

Attachés de recherche

Sabine Herblot, M. Sc., Ph. D. (Bordeaux)
 Isabelle Louis, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
 Tang Zhu, M.D., M. Sc. (Chine), Ph. D. (Japon)

Professeurs émérites

Robert Collu
 André Davignon
 Gloria Jeliu
 Claude C. Roy

Département de pharmacologie

Téléphone : 514-343-6329

Télécopieur : 514-343-2291

www.pharmacologie.umontreal.ca

La pharmacologie est la science qui s'occupe du devenir des médicaments dans le corps et de leurs effets sur le corps. L'objectif de la pharmacologie est d'améliorer la santé par l'utilisation de médicaments. Pour atteindre cet objectif, en tant que science de base, la pharmacologie s'occupe de la cinétique des médicaments, de la compréhension des mécanismes d'action de la réponse aux médicaments, de la relation structure – activité, et de la découverte de nouveaux médicaments ou de nouvelles cibles pour mieux traiter une maladie. En tant que science appliquée, la pharmacologie clinique s'intéresse à l'utilisation des médicaments et à l'accessibilité aux médicaments afin d'améliorer la qualité de vie de tous les patients.

Les activités de recherche du Département de pharmacologie, en tant que science de base, couvrent les axes suivants : la pharmacologie moléculaire et les voies de signalisation, la pharmacologie cardiovasculaire, la neuropharmacologie, la pharmacologie oncologique, l'immunopharmacologie, la pharmacologie de l'inflammation, la pharmacologie de la douleur, la pharmacogénomique, le métabolisme des

médicaments et la pharmacodynamie. En tant que science appliquée, par le biais de la pharmacologie clinique, le Département s'intéresse à la cinétique et dynamique des médicaments, à l'utilisation rationnelle des médicaments, à la pharmacovigilance, à la pharmacoépidémiologie et à l'évaluation économique du médicament.

Le corps professoral du Département de pharmacologie inclut 31 chercheurs et professeurs qui encadrent la formation d'une soixantaine d'étudiants du niveau des études supérieures. En plus du programme de formation de 2^e et de 3^e cycles, le Département assure l'enseignement de la pharmacologie dans plusieurs programmes de 1^{er} cycle tels les programmes de médecine, de sciences biomédicales, de sciences infirmières, de réadaptation, de biochimie et sciences biologiques. Des conférences de pharmacologie sur une base hebdomadaire complètent cette formation.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur: Patrick du Souich

Professeurs titulaires

René Cardinal, Ph. D. (McGill)
 Louis Dumont, Ph. D. (Montréal)
 Patrick du Souich, M.D., Ph. D. (Barcelone)
 Pierre S. Haddad, Ph. D. (Montréal)
 Trang Hoang, Ph. D. (Lausanne)
 Chantal Lambert, Ph. D. (Montréal)
 Pierre-André Lavoie, Ph. D. (McGill)
 Sylvain Meloche, Ph. D. (Montréal)
 Richard-L. Momparler, Ph. D. (Vermont)
 Vincent Pichette, M.D., Ph. D. (Montréal)
 Martin G. Sirois, Ph. D. (Sherbrooke)
 Louis-Éric Trudeau, Ph. D. (Montréal)

Chercheurs titulaires

André De Léan, M.D., Ph. D. (Laval)
 Marielle Gascon-Barré, Ph. D. (Montréal)
 Pierre Laroche, M.D. (Laval), Ph. D. (McGill)
 Mona Nemer, Ph. D. (McGill)
 Peter W. Schiller, Ph. D. (Zurich)

Professeurs agrégés

Pierre Beaulieu, M.D. (Bordeaux), Ph. D. (Montréal)
 Audrey Claing, Ph. D. (Sherbrooke)
 Jean-François Gauchat, Ph. D. (Genève)
 Teresa Kus, M.D., Ph. D. (McGill)
 Guy Rousseau, Ph. D. (Montréal)

Chercheurs agrégés

Maja Krajinovic, M.D., Ph. D. (Belgrade)
 Yves Théorêt, Ph. D. (McGill)

Chercheurs adjoints

Christian Beauséjour, Ph. D. (Montréal)
 Hélène Girouard, Ph. D. (Montréal)
 Anne-Noël Samaha, Ph. D. (Ann Arbor)

Professeurs associés

J. Andrew Armour, Ph. D. (Illinois)
 Jean Spénard, Ph. D. (Montréal)

Professeurs émérites

Marielle Gascon-Barré
 André De Léan

tionnelle et de la protéomique, et la fonction des cellules, des organes et de l'organisme entier. De plus, la physiologie permet de faire ce lien dans le contexte des mécanismes patho-physiologiques des organes et de l'organisme entier.

La mission du Département de physiologie est de promouvoir et de soutenir ces nouveaux aspects de l'étude de la physiologie. La réalisation de cette mission comprend les 3 éléments suivants :

- L'enseignement des connaissances physiologiques aux diverses clientèles étudiantes de 1^{er} cycle afin de les préparer à des carrières dans les sciences biologiques et la santé.
- La formation des étudiants aux 2^e et 3^e cycles et des stagiaires post-doctoraux pour les initier à la recherche et à l'enseignement.
- L'avancement des connaissances dans les sciences physiologiques en supportant la recherche de haut niveau.

Au 1^{er} cycle, le Département dispense l'enseignement de cette matière aux programmes d'études médicales, sciences biomédicales, physiothérapie, ergothérapie, orthophonie et audiologie, nutrition, médecine dentaire, optométrie, kinésiologie et génie biomédical, pour plus de 4 000 crédits-étudiants. Le Département est fortement impliqué dans le baccalauréat en sciences biomédicales sous la juridiction de la Faculté de médecine.

Le Département de physiologie joue un rôle majeur dans l'enseignement des 2^e et 3^e cycles. Il gère deux programmes d'études supérieures menant à la maîtrise et au doctorat : le programme de physiologie (avec une option en biophysique et physiologie moléculaire) et le programme de sciences neurologiques. Plus de 150 étudiants sont inscrits à ces programmes. La plupart d'entre eux reçoivent des bourses d'études d'organismes extérieurs. De plus, le Département assure la gestion du programme de génie biomédical (programme FES) et les membres de physiologie dirigent dans ce programme une trentaine d'étudiants aux cycles supérieurs.

Les membres du Département sont aussi responsables de plusieurs groupes : le Groupe de recherche sur le système nerveux central (GRSNC), le Groupe d'étude des protéines membranaires (GÉPROM), le Groupe de recherche en sciences et technologies biomédicales (GRSTB) et l'équipe multidisciplinaire en réadaptation locomotrice.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directrice : Michèle Brochu

Professeurs titulaires

Madhu Anand-Srivastava, M. Sc. (Delhi), Ph. D. (Manitoba)
 Alfred Berteloot, Ing. (Lyon), Ph. D. (Sherbrooke)
 Jacques Billette, M.D., Ph. D. (Montréal)
 Angelo Calderone, Ph. D. (Montréal)
 Vincent F. Castellucci, Ph. D. (Washington)
 Réjean Couture, Ph. D. (Sherbrooke)
 Trevor Bernard Drew, Ph. D. (Bristol)
 Anatol G. Feldman, Ph. D., D. Sc. (Moscou)
 Jean-Pierre Gossard, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
 John Francis Kalaska, Ph. D. (Toronto)
 Jean-Claude Lacaille, Ph. D. (Memorial)
 Michel Lavallée, Ph. D. (Montréal)
 Dominic Maestracci, Ing. (Lyon), Ph. D. (Sherbrooke)
 Christiane Malo, Ph. D. (Sherbrooke)
 Pierre-A. Mathieu, Ing., D. Sc. A. (Poly, Montréal)
 Lucie Parent, M.Sc (Sherbrooke), Ph. D. (Montréal)
 Richard Robitaille, Ph. D. (Laval)
 Serge Rossignol, M.D. (Montréal), Ph. D. (McGill)
 Rémy Sauvè, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (New York)
 Jean-Louis Schwartz, IEG. (Grenoble), M. Sc. A., Ph. D. (Ottawa)
 Allan M. Smith, Ph. D. (McGill)
 Alain Vinet, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Professeurs agrégés

André Ferron, Ph. D. (Montréal)
 Josette Noël, Ph. D. (Montréal)
 Jean-Pierre Raynauld, Ph. D. (Johns Hopkins)

Professeur adjoint

Richard Hoge, Ph. D. (McGill)

Chercheur titulaire

Aimé-Robert LeBlanc, Ing., D.Sc.A. (Poly, Montréal)

Chercheurs adjoints

Jannic Boehm, Ph. D. (Wuerzburg)
 Paul Cisek, Ph. D. (Boston)
 Philippe Comtois, Ing. (Poly, Montréal), Ph. D. (Montréal)

Département de physiologie

Pavillon Paul-G.-Desmarais
 Bureau 2140
 Téléphone : 514-343-6342
 Télécopieur : 514-343-2111
www.physio.umontreal.ca

La physiologie a pour objet d'étudier les fonctions et les propriétés des organes et des tissus des êtres vivants. Cette discipline, très vaste, couvre la fonction des grands systèmes physiologiques (cardiovasculaire, digestif, endocrinien, nerveux, rénal, reproducteur et respiratoire), de la molécule au corps humain complet. En conséquence, la recherche en physiologie utilise une approche multidisciplinaire. Avec la découverte du génome, la physiologie se trouve dans une position critique et importante, effectuant le lien entre les connaissances acquises de la génomique fonc-

Numa Dancause, Ph. D. (Kansas)
 Andrea M. Green, Ph. D. (McGill)
 Vincent Jacquemet, Ph. D. (EPFL, Lausanne)

Professeurs associés

Borhane Annabi, Ph. D. (Montréal)
 Richard Bélieveu, Ph. D. (Laval)
 Réjean Dubuc, M. Sc. (Sherbrooke), Ph. D. (Montréal)
 Wayne S. Sossin, Ph. D. (Stanford)

Professeurs émérites

Michel Bergeron
 Yves Lamarre
 Aimé-Robert Leblanc
 Fernand A. Roberge

Département de psychiatrie

Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau S-750
 Téléphone : 514-343-7755
 Télécopieur : 514-343-5785

Le Département de psychiatrie de l'Université de Montréal regroupe un ensemble de chercheurs et de cliniciens qui dédient leurs activités à l'enseignement, à la recherche et aux soins globaux à la population. Ils travaillent dans les différents centres hospitaliers affiliés à l'Université de Montréal, auxquels nos étudiants et résidents ont accès. Les principaux objectifs du Département consistent à offrir des soins de pointe à la population, à former des médecins spécialistes qui auront acquis l'ensemble des connaissances nécessaires à la pratique des soins spécialisés en psychiatrie et à sensibiliser les futurs médecins de famille à la dimension de la santé mentale dans les différentes situations cliniques qu'ils rencontreront.

Le développement de la recherche est au centre de nos préoccupations puisque celle-ci nous permet de participer activement aux nouvelles découvertes réalisées dans le vaste domaine des sciences psychiques.

L'intégration de la recherche, de l'enseignement et de la clinique demeure une priorité. Le Département souhaite recruter de nouveaux chercheurs et accueillir des stagiaires de tous les milieux dans ses laboratoires. Ses professeurs exercent de nombreuses activités de rayonnement qui se reflètent dans la production d'une multitude d'articles scientifiques, par des interventions dans les médias et des présentations lors de colloques et congrès d'importance. Le Département poursuivra son implication dans les cours de service et maintiendra sa participation active aux grandes orientations de la Faculté.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : Emmanuel Stip

Professeurs titulaires

Arthur Amyot, M.D. (Montréal)
 Marie Dumont, Ph. D. (Montréal)
 Roger Godbout, Ph. D. (Montréal)
 Pierre Lalonde, M.D. (Montréal)
 Michel Louis Lemay, Doctorat ès Lettres (Nanterre)
 Alain Lesage, Master of Psychiatrie (London)
 François Lespérance, M.D. (Montréal)
 Sonia Lupien (Montréal)
 Jacques Monday, M.D. (Montréal)
 Jacques Yves Montplaisir, Ph. D. (Montréal)
 Laurent Mottron, Doctorat (Paris)
 Tore André Nielsen, Ph. D. (Alberta)
 Kieron O'Connor, Ph. D. (Angleterre)
 Pierre-Paul Rompré, Ph. D. (Ottawa)
 Emmanuel Stip, M.D. (Angers)
 David Norman Weisstub, Ph. D. (Yale Law School)

Professeurs titulaires de clinique

François Borgeat, Ph. D. (Laval)
 Jean-Charles Crombez, M.D. (Lille)
 Vincenzo Di Nicola, M.D. (Ontario)
 Frédéric Millaud, M.D. (Lyon)

Chercheurs titulaires

Philippe Robaey, D.Sc. (Paris)
 Jean-François Saucier, M.D. (Laval), Ph. D. (Columbia)

Professeur agrégé

Hugues Cormier, M.D. (Sherbrooke), Ph. D. (Harvard)

Professeurs agrégés de clinique

Amal Abdel-Baki, M.D. (Laval)
 Lahcen Ait Bentaleb, M.D. (Hassan 2), M. Sc. (Sherbrooke)
 Jocelyn Aubut, M.D. (Montréal)
 Nagi Charles Bedwani, M.D. (Alexandrie)
 Daniel Bordeleau, M.D. (Laval), M.A. (UQAM)
 Jean-Jacques Breton, M.D. (Laval)
 Sylvaine De Plaen, M.D. (Montréal)
 Jean-Luc Dubreucq, M.D. (Lille-France)
 José Luis Fabian, M.D. (Montréal)
 Jean-Guy Fontaine, M.D. (Laval)
 Patricia Garel-Blanche, M.D. (Paris)
 Jean Goulet, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Jean-Marc Guilé, M.D. (Marseille)
 Pierre Landry, M.D. (Montréal)
 Véronique Lapaige (Belgique)
 Jean Leblanc, M.D. (Laval)
 Paul Lespérance, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Luc Nicole, M.D. (Montréal)
 Georges-Franck Pinard, M.D. (Montréal)
 Gilles C. Plante, M.D. (Ottawa)
 Marie-Carmen Plante, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Yves Quenneville, M.D. (Laval)
 Wilfrid Reid, M.D. (Montréal)
 Martin Saint-André, M.D. (McGill)
 Marc Sasseville, M.D. (Montréal)
 Manuel Serrano, M.D. (Espagne)
 Christo Todorov, M.D. (Bulgarie)
 Pierre H. Tremblay, M.D. (Laval)
 Pierre Verrier, M.D. (Sherbrooke)

Chercheurs agrégés

Sandra Boye, M. Sc., Ph. D. (Concordia)
 Richard Boyer, M.A. (UQAM), Ph. D. (California)
 Patricia Conrod, Ph. D. (McGill)
 Boutheina Jemel, Ph. D. (France)
 Marc E. Lavoie, Ph. D. (Montréal)
 Adriana Mendrek, Ph. D. (Colombie-Britannique)
 Graciela Pineyro, M.D. (Uruguay) Ph. D. (McGill)
 Jean-Richard Séguin, Ph. D. (McGill)
 Richard Warren, Ph. D. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique

Marie-Frédérique Allard, M.D. (Sherbrooke)
 Cédric Andrés, M.D. (Sherbrooke)
 Samia Attia-Galand, M.D. (Paris)
 Kim Bédard-Charette, M.D. (Montréal)
 Marie-Claude Bélisle, M.D. (Montréal)
 Nicolas Bergeron, M.D. (Montréal)
 Odette Bernazzani, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Jacques Bernier, M.D. (Sherbrooke)
 Christiane Bertelli, M.D. (Laval)
 Brian Bexton, M.D. (Montréal)
 Claude Blondeau, M.D. (Montréal)
 Bernard Boileau, M.D. (Ottawa)
 Johanne Boivin, M.D. (Montréal)
 Anne-Marie Bouchard, M.D. (Montréal)
 Jocelyne Brault, M.D. (Montréal)
 Lise Brochu, M.D. (Laval), D.S.A. (HÉC, Montréal)
 Marie-Andrée Bruneau, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Gilles Chamberland, M.D. (Montréal)
 Laury Chamelian, M.D. (Montréal)
 Florence Chanut, M.D. (Sherbrooke)
 Manon Charbonneau, M.D. (Montréal)
 Maryse Charron, M.D. (Montréal)
 Marie-Josée Chouinard, M.D. (Montréal)
 Doris Clerc, M.D. (Sherbrooke)
 Richard Cloutier, M.D. (Montréal)
 Prometheas Constantinides, M.D. (Montréal)
 Marie-Ève Cotton, M.D. (Sherbrooke)
 Jocelyne Cournoyer, M.D. (Montréal)
 Alina Czarlinska, M.D. (Montréal)
 Andrée Daigneault, M.D. (Sherbrooke)

Abdallah Dallal, M.D. (Égypte)
 Benoit Dassylva, M.D. (Montréal)
 Pierre David, M.D. (Montréal)
 Marie-Claude Delisle, Ph. D., M.D. (Montréal)
 Jean-François Denis, M.D. (Montréal)
 Monique Desjardins, M.D. (Montréal)
 Yves Dion, M.D. (Laval)
 Michelle Dumont, M.D. (Laval)
 Antoine Durivage, M.D. (Montréal)
 Olivier Farmer, M.D. (Montréal)
 Michel Filion, M.D. (Montréal)
 Renée Fugère, M.D. (Laval)
 Stéphane Gagnier, M.D. (Montréal)
 Bernard Gauthier, M.D. (Montréal)
 Jacques Gauthier, M.D. (Laval)
 Serge Gauthier, M.D. (Montréal)
 Martin Gignac, M.D. (McGill)
 Béatrice Granger, M.D. (Montréal)
 Gaétan Grondin, M.D. (Laval)
 Louise Guay, M.D. (Montréal)
 Jean Hébert, M.D. (Montréal)
 Marcel Hudon, M.D. (Laval)
 Jean Imbeault, M.D. (Laval)
 Didier Jutras-Aswad, M.D. (Montréal)
 Paul-André Lafleur, M.D. (Montréal)
 Philippe Lageix, M.D. (Paris)
 Monique Lamarre, M.D. (Montréal)
 Pierre-A. Lamoureux, M.D. (Laval)
 Robert Langlois, M.D. (Montréal)
 Odile Lapierre, M.D. (Montréal)
 Léon-Maurice Larouche, M.D. (Laval)
 Denis Laurendeau, M.D. (Montréal)
 Alain Lebel, M.D. (Montréal)
 Suzanne Leclair, M.D. (Sherbrooke)
 Robert Leroux, M.D. (Montréal)
 Jacques Lesage, M.D. (Montréal)
 Guy Léveillé, M.D. (Laval)
 Viviane Lew, M.D. (Montréal)
 Olivier Lipp, M.D. (Sherbrooke)
 Marc Lonergan, M.D. (McGill)
 Joseph-André Luyet, M.D. (Montréal)
 Nicole Mainguy, M.D. (Laval)
 François Maranda, M.D. (Laval)
 Javad Moamai, M.D. (Iran), M. Sc. (Montréal)
 Francine Morin, Ph. D. (Montréal)
 Louis Morissette, M.D. (Laval)
 Raymond Morissette, M.D. (Laval)
 Jean-Pierre Mottard, M.D. (Laval)
 Nicole Nadeau, M.D. (Laval)
 Pierre-Olivier Nadeau, M.D. (Laval)
 Thanh-Lan Ngo, M.D. (Montréal)
 David Olivier, M.D. (Laval)
 Sylvain Palardy, M.D. (Montréal)
 Isabelle Paquette, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Michel Paradis, M.D. (Montréal)
 Jean Parratte, M.D. (Paris)
 Gilles Pelletier, M.D. (Laval)
 Yvan Pelletier, M.D. (Sherbrooke)
 Clifford Perrin, M.D. (Montréal)
 Roger-Michel Poirier, M.D. (Montréal)
 Robert Poitras, M.D. (Montréal)
 France Proulx, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Stéphane Proulx, M.D. (Montréal)
 Rosita Puntì, M.D. (Sherbrooke)
 Jacinthe Rivest, M.D. (Montréal)
 Renée Roy, M.D. (Montréal)
 Hélène Saint-Jacques, M.D. (Montréal)
 Daniel Saint-Laurent, M.D. (France)
 Diane Sauriol, M.D. (Montréal)
 Pierre Savard, M.D. (Laval), Ph. D. (Montréal)
 Nathalie Shamlan, M.D. (Montréal)
 Nida Sieu, M.D. (Montréal)
 Hugues Simard, M.D. (Laval)
 Geneviève Tellier, M.D. (Montréal)

Évelyne Thuot, M.D. (Sherbrooke)
 Smadar Valérie Tourjman, M.D. (McGill)
 Constantin Tranulis, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Martin Tremblay, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Jean-Robert Turcotte, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Harvard)
 Julie Turcotte, M.D. (Laval)
 Claude Vanier, M.D. (Montréal)
 Nancy Vasil, M.D. (Sherbrooke)
 Claude Villeneuve, M.D. (Montréal)
 Joël Watts, M.D. (Ontario)

Chercheurs adjoints

Frederic Aardema, Ph. D. (Amsterdam)
 Lise Bergeron, Ph. D. (Montréal)
 Armando Bertone, Ph. D. (Montréal)
 Linda Booij, Ph. D. (McGill)
 Bianca D'Antono, Ph. D. (McGill)
 Anne Décary, Ph. D. (UQAM)
 Aline Drapeau, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (McGill)
 Nadia Gosselin, Ph. D. neuropsychologie (Montréal)
 Catherine Herba, Ph. D. (Royaume Uni)
 David Luck, Ph. D. (France)
 Ovidiu Lungu, Ph. D. (Roumanie)
 Françoise Maheu, Ph. D. (Montréal)
 Valérie Mongrain, Ph. D. (Montréal)
 Jean-François Pelletier, Ph. D. (UQAM)
 Stéphane Potvin, Ph. D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Laurence Artaud, M.D. (Montréal)
 Patrick Barabé, M.D. (Montréal)
 Nathalie Beauchemin, M.D. (Montréal)
 Normand Beaudet, B. Sc. (Québec)
 Véronique Beaudry, M.D. (Montréal)
 Caroline Bell, M.D. (Laval)
 Élise Benoît, M.D. (Montréal)
 Suzanne Benoît, M.D. (Montréal)
 Louis Bérard, M.D. (Montréal)
 Jean-Claude Bertrand, M.D. (Sherbrooke)
 Raymond Blanchet, M.D. (Montréal)
 Guy Blouin, M.D. (Montréal)
 Marie-Lou Bois, M.D. (Laval)
 Marianne Boisvert, M.D. (Montréal)
 Chantal Bouchard, M.D. (Montréal)
 Henri Boucher, M.D. (Montréal)
 Anne Boudreau, M.D. (Montréal)
 Hélène Bouvier, M.D. (Sherbrooke)
 Annick Brady, M.D. (Sherbrooke)
 Éric Bugeaud, M.D. (Montréal)
 Sonia Calouche, M.D. (Montréal)
 Emmanuel Cauchois, M.D. (France)
 Thomas Chamard-Bergeron, M.D. (Montréal)
 Catherine Chouinard, M.D. (Montréal)
 Sébastien Colette, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Louise Colpron, M.D. (Montréal)
 Jean-René Cossette, M.D. (Montréal)
 Marie-Claude Côté, M.D. (Montréal)
 Pierre-Marc Couture-Trudel, M.D. (Montréal)
 Joanne Cyr, M.D. (Montréal)
 Sylvain Denis, M.D. (Montréal)
 Sophie Desautels, M.D. (Laval)
 Gilbert Desmarais, D. Ps. (Montréal)
 Louis Deumié, M.D. (France)
 Natacha Dufour, Ph. D., M. Sc. (Montréal)
 Daniel Dumont, M.D. (Montréal)
 Guillaume Dumont, M.D. (Laval)
 Lyne Dumoulin, M.D. (Montréal)
 Anne Émond, M.D. (Laval)
 Liliane Filiatrault, M.D. (Sherbrooke)
 Gilbert Fournier, M.D. (Laval)
 Paola Frare, M.D. (Montréal)
 Guylaine Gagné, M.D. (Laval)
 Serge Gagné, M.D. (Montréal)
 Angela Geloso, M.D. (Sherbrooke)
 Maryse Gervais, M.D. (Montréal)

Isabelle Gingras, M.D. (Montréal)
 Karine Goulet, M.D. (Sherbrooke)
 Pascale Grégoire, M.D. (Laval)
 Georges Haddad, M.D. (France)
 Claire Hayes, M.D. (Laval)
 Hélène Héту, M.D. (Montréal)
 Antoine Jilwan, M.D. (Angers)
 Stéphane Kunicki, M.D. (Montréal)
 Marc-André Laliberté, M.D. (Laval)
 Hans Lamarre, M.D. (France)
 Sylvain Laniel, M.D. (Sherbrooke)
 Pierre Lapointe, M.D. (Montréal)
 Ginette Lavoie, M.D. (Montréal)
 Michel Lavoie, M.D. (Montréal)
 Hélène Le Blanc, M.D. (Montréal)
 Daniel Lecoeur, M.D. (France)
 Nancy Légaré, M. Sc. (Montréal)
 Andrée Legendre, M. Sc., M.D. (Montréal)
 Pierre Léouffre, M.D. (Nice)
 Suzanne Lépine, M.D. (Sherbrooke)
 Alain Lévesque
 Sylvie Lévesque, M.D., D.É.S. (Montréal)
 Isabelle Lopez, M.D. (Sherbrooke)
 Sylvie Lortie, M.D. (Sherbrooke)
 Julie Marchand, M.D. (McGill)
 Jean-Jacques Marier, M.D. (Sherbrooke)
 Carolle Marullo, M. Sc. M.D. (Montréal)
 Pascale Masson, M.D. (Montréal)
 Réjean Messier, M.D. (Montréal)
 Gérard Montagne, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Caroline Morin, M.D., D.É.S. (Montréal)
 Carole Murphy, M.D. (Montréal)
 Mutsuko Nakamura-Émond, Ph. D. (Japon)
 Isabelle Paiement, M.D. (Montréal)
 Chrystalia Papamarkakis, M.D. (Sherbrooke)
 Fabrice Pelletier, M.D. (Laval)
 Johanne Piché, M.D. (Montréal)
 Jean-Claude Pilon, M.D. (Montréal)
 Diane Poirier, M.D. (Sherbrooke)
 Sacha Poulin, M.D. (Laval)
 Anne-Marie Provencher, M.D. (Montréal)
 Pierre Racicot, M.D. (Montréal)
 Claude Richer, M.D. (Sherbrooke)
 Pierre Rochette, M.D. (Montréal)
 Michelle Rochon, M.O.A., M.D. (Montréal)
 Anne-Marie Rousseau, M.D. (Montréal)
 Louise Rousseau, M.D. (Montréal)
 Gabriel Safadi, M.D. (Montréal)
 Pierre Saint-Denis, M.D. (Montréal)
 Pierre Saint-Jean, M.D. (Montréal)
 Chantal Sansfaçon, M.D., D.É.S. (Montréal)
 José Adolfo Segura, M.D. (Chili)
 Nicole Smolla, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Laval)
 Élise St-André, M.D. (Montréal)
 Catherine St-Aubin, M.D. (Montréal)
 Claudine Tremblay-Jolicoeur, M.D. (Sherbrooke)
 France Turcot, M.D. (Montréal)
 Majorie Vadnais, M.D. (Montréal)
 Martin Vézina, M.D. (Montréal)
 Lucie Viau, M.D. (Montréal)
 Marie Villeneuve, M.D. (Laval)
 Marianna Zarrelli, M.D. (Montréal)

Professeurs associés

Éric Billon, M.D. (Guyanne)
 Gilles Côté, Ph. D. (Montréal)
 Nancy Frasure-Smith, Ph. D. (Johns Hopkins)
 Jean-François Gagnon, M. Sc. (Laval), Ph. D. (Montréal)
 Gabriella Gobbi, Ph. D. (Italie)
 Sheilagh Hodgins, Ph. D. (McGill)
 Réal Labelle, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
 André Marchand, Ph. D. (UQAM)
 Simon Patry, M.D. (Laval)
 Suzanne Renaud, M.D. (Laval)
 François Richer, Ph. D. (Californie)

Professeure invitée

Pascale Abadie, M.D. (Caen)

Professeure affiliée

Catherine Briand Ph. D.

Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

Pavillon Roger-Gaudry
 Bureau S-716
 Téléphone : 514-343-5855
 Télécopieur : 514-343-6468
www.radiol.umontreal.ca

Le Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire est responsable de l'enseignement, de la recherche et du rayonnement dans les domaines de la radiologie, radio-oncologie, médecine nucléaire ainsi que des secteurs connexes.

Le Département a une implication importante, déterminante et grandissante dans la formation des futurs médecins. Il est responsable des programmes de spécialités accrédités de médecine nucléaire, neuroradiologie, radiologie diagnostique, radio-oncologie et radiopédiatrie, dans un environnement professionnel et scientifique qui vise l'excellence. Sa contribution à la formation d'étudiants à la maîtrise et au doctorat fait partie intégrante de la mission du Département.

Le Département s'implique, par divers moyens, dans le maintien de la compétence (formation continue) de ses propres membres, de médecins spécialistes, d'omnipraticiens et d'autres professionnels de la santé. Le développement de nouvelles formules pédagogiques, à tous les niveaux, alliant efficacité pédagogique et économie de moyens est mis de l'avant. Le Département favorise la recherche dans un environnement et des équipes de recherche multidisciplinaires dans les domaines d'intérêt du Département. Il privilégie une approche structurée, assortie de rigueur, de diversité de méthodes et de distance critique, dans une organisation collégiale, transparente, non discriminatoire et propice à l'interdisciplinarité, partout à l'intérieur du réseau des institutions participant à la mission du Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire.

Les 219 professeurs et chercheurs du Département oeuvrent essentiellement dans le réseau d'institutions hospitalières affiliées ainsi que dans les Centres de recherche affiliés.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directrice par intérim : Louise Simard

Professeurs titulaires

Guy Breton, M.D. (Sherbrooke)
 Guy Cloutier, M. Sc. A., Ph. D. (Poly, Montréal)
 Josée Dubois, M.D. (Sherbrooke)
 Michel Lafortune, M.D. (Montréal)
 Jean Raymond, M.D. (Montréal)
 Louise Samson, M.D. (Sherbrooke)
 Gilles Soulez, M.D. (Paris)

Professeurs titulaires de clinique

Pierre M. Bourgouin, M.D. (Montréal)
 Nathalie Bureau, M.D. (Montréal)
 Étienne Cardinal, M.D. (Montréal)
 Raymonde Chartrand, M.D. (Montréal)
 Denis Filiatrault, M.D. (Montréal)
 Laurent Garel, M.D. (Paris)
 Andrée Grignon, M.D. (Montréal)
 Gilles Hudon, M.D. (Laval)
 Jacques Lespérance, M.D. (Montréal)
 Jean Lette, M.D. (McGill)
 Dominique Marton, M.D. (Montréal)
 Vincent Oliva, M.D. (Sherbrooke)
 Denise Ouimet-Oliva, M.D. (Montréal)
 Daniel Picard, M.D. (Montréal), M. Sc. (London)
 Daniel Roy, M.D. (Montréal)
 Jean-Paul Soucy, M.D. (Montréal)
 Éric Therasse, M.D. (Laval)
 Alain Weill, Dipl. d'État de docteur en médecine (René-Descartes, Paris V)

Professeur agrégé

Jean-Paul Bahary, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Céline Bard, M.D. (Ottawa)
 Jacques Boisvert, M.D. (Montréal)
 Jean Chalaoui, M.D. (Liban)
 Carl Chartrand-Lefebvre, M.D. (Montréal)
 Marie-Pierre Cordeau, M.D. (Montréal)
 Guy Cousineau, M.D. (Montréal)
 Jean-Claude Décarie, M.D. (Montréal)
 Renée Déry, M.D. (Laval)
 Serge Éthier, M.D. (Montréal)
 Marie-Claire Eybalin, M.D. (Montréal)
 Robert Fillion, M.D. (Montréal)
 Suzanne Fontaine, M.D. (Montréal)
 Pierre Gagné, M.D. (Sherbrooke)
 Ronald Guérin, M.D. (Laval)
 François Harel, M.D. (Laval)
 Lucie Lalonde, M.D. (Montréal)
 Raymond Lambert, M.D. (Sherbrooke)
 François Lamoureux, M.D. (Sherbrooke)
 Jean Laperrière, M.D. (Montréal)
 Chantale Lapierre, M.D. (Sherbrooke)
 Roger Ledoux, M.D. (Montréal)
 Lise Lemarbre, M.D. (Montréal)
 Raymond-Jean Lemieux, M.D. (Ottawa)
 Luigi Lepanto, M.D. (Montréal)
 André Levasseur, M.D. (Laval)
 Viviane Nicolet, M.D. (Sherbrooke)
 Éléonore Paquet, M.D. (Laval)
 Gilles Perreault, M.D. (Montréal)
 Michel Picard, M.D. (Montréal)
 Odile Prosmann, M.D. (Montréal)
 Pierre Robillard, M.D. (Montréal)
 Pierre Rousseau, M.D. (Sherbrooke)
 Françoise Rypens, M.D. (Université libre de Bruxelles)
 Isabelle Trop, M.D. (McGill)

Chercheurs agrégés

Gilles Beaudoin, Ph. D. (Montréal)
 Mario Beaugard, Ph. D. (Montréal)
 Oury Monchy, M. Sc., Ph. D. (London, Angleterre)

Professeurs adjoints de clinique

André Arsenault, M.D. (Montréal)
 Benoit Aubin, M.D. (Montréal)
 Pascale Audet, M.D. (Montréal)
 Jean-Martin Baillargeon, M.D. (Laval)
 Maroie Barkati, M.D. (Montréal)
 Daniel Beauchamp, M.D. (Montréal)
 Marie-Claude Beauchemin, M.D. (Sherbrooke)
 Sylvain Beaulieu, M.D. (Laval)
 Danielle Bédard, M.D. (Laval)
 Manon Béclair, M.D., M. Sc. (Montréal)
 Charles Bernard, M.D. (Montréal)
 Marie-Josée Berthiaume, M.D. (Montréal)
 Jean-Sébastien Billiard, M.D. (Lyon)
 Jocelyn Blais, M.D. (Laval)
 Louis Bouchard, M.D. (Montréal)
 Luc Boucher, M.D. (Montréal)
 Pierre André Boulianne, M.D. (Montréal)
 Yannick Cartier, M.D. (Montréal)
 David Olivier Chagnon, M.D. (Laval)
 Martin Chandonnet, M.D. (Laval)
 Simon Charlebois, M.D. (Montréal)
 Anne Shu-Lei Chin, M.D. (McGill)
 Christian Cohade, M.D. (Laval)
 Geneviève Coulombe, M.D. (Montréal)
 Julie David, M.D. (Montréal)
 Julie Déry, M.D. (Montréal)
 Pierre Del Vecchio, M.D. (Montréal)
 Eric Desmarais, M.D. (McGill)
 David Donath, M.D. (McGill)
 Michel-Pierre Dufresne, M.D. (Sherbrooke)
 Vagharchag Eghamdjian, M.B., Ch.B. (Alexandrie)
 Mona El Khoury, M.D. (Liban)
 Edith Fillion, M.D. (Montréal)

Bernard Fortin, M.D. (Montréal)
 Marie-André Fortin, M.D. (Sherbrooke)
 Danielle Gilbert, M.D. (Sherbrooke)
 Marie-France Giroux, M.D. (Sherbrooke)
 Nicole Gougeon, M.D. (Montréal)
 Jean Grégoire, M.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Guay, M.D. (Montréal)
 François Guilbert, M.D. (Sherbrooke)
 Diem-Quan Hoang, M.D. (Laval)
 Marjorie Jolicoeur, M.D. (Montréal), M. Sc. (UQÀM)
 Alexandre Lamarre, M.D. (Sherbrooke)
 Elisabeth Lamarre, M.D. (Sherbrooke)
 Carole Lambert, M.D. (Sherbrooke)
 Louise Lambert, M.D. (Montréal)
 Gilles Lavallée, M.D. (Montréal)
 Sophie Lavertu, M.D. (Laval)
 Antoine Leblond, M.D. (Laval)
 Jacques Lesage, M.D. (Laval)
 Valérie Levert, M.D. (Laval)
 Anne Martin, M.D. (Montréal)
 Francis Méthot, M.D. (Montréal)
 Yann Milbéo, M.D. (Bordeaux)
 Marie-Claude Miron, M.D. (Montréal)
 Christian Morin, M.D. (Montréal)
 Thomas Moser, M.D. (Louis-Pasteur)
 Jessica Murphy-Lavallée, M.D. (McGill)
 Thuy Khanh Nguyen, M.D. (McGill)
 Thu-Van Nguyen-Huynh, M.D. (Montréal)
 Phuc Félix Nguyen-Tan, M.D. (McGill)
 Damien Olivier, M.D. (Paris VI)
 Pierre Perreault, M.D. (Sherbrooke)
 Andrée-Anne Pistono, M.D. (Montréal)
 Julie Prénovault, M.D. (Manitoba)
 Joséphine Pressacco, M.D. (Toronto)
 Yves Provost, M.D. (Sherbrooke)
 Danielle Raymond, M.D. (Montréal)
 David Roberge, M.D. (Montréal)
 Félix-Nicolas Roy, M.D. (Montréal)
 Isabelle Roy, M.D. (Montréal)
 Guy Saint-Georges, M.D. (Montréal)
 Caroline Samson, M.D. (Laval)
 An Tang, M.D. (Sherbrooke)
 Daniel Taussky, M.D. (Suisse)
 Micheline Thibodeau, M.D. (Montréal)
 Sophie Turpin, M.D. (Montréal)
 Peter Vavassis, M.D. (Montréal)
 Loïc Viremounex, M.D. (Lyon)
 Thi Trinh Thuc Vu, M.D. (Laval)

Chercheurs adjoints

Jean-François Carrier, Ph. D. (Laval)
 Sylvain Deschesnes, Ph. D. (Laval)
 Claude Kauffman, Ph. D. (Nice)
 Frédéric Lacroix, Ph. D. (McGill)
 Roch Litz Maurice, Ph. D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Claude Albaret, M. Sc. (McGill)
 Christian Arseneau, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-François Aubry, M. Sc. (Laval)
 Gaétan Barrette, M.D. (Montréal)
 Marie-Claude Beauchemin, M.D. (Sherbrooke)
 Dominic Béliveau-Nadeau, M. Sc. (Laval)
 Réal Besner, M. Sc. (Montréal)
 Danis Blais, M. Sc. (Montréal)
 Chantal Boudreau, M. Sc. (McGill)
 Christian Boukaram, M.D. (Montréal)
 Alexis Bujold, M.D. (Montréal)
 Virginie Bruneau, M.D. (Sherbrooke)
 Marie-Pierre Campeau, M.D. (Montréal)
 Stéphane Carignan, M.D. (Montréal)
 Pierre Chabot, M.D. (Laval)
 Mathieu Charest, M.D. (Montréal)
 Guy Charron, Ph. D. (Montréal)
 Jean-Charles Côté, Ph. D. (Montréal)

Geneviève Coulombe, M.D. (Montréal)
 Denis Couture, M.D. (Laval)
 Iona Maria Danet, M.D. (Montréal)
 Sandrine David, M. de physique (Franche-Comté)
 Francine Dinelle, Ph. D. (Poly, Montréal)
 Nasser Djennaoui, Ph. D. (Angleterre)
 Robert Doucet, M. Sc. (McGill)
 Michel Dubé, M.D. (Montréal)
 Edith Fillion, M.D. (Montréal)
 Marc Girard, M.D. (Laval)
 Andrei-Bogdan Gorgos, M.D. (McGill)
 Luc Grondin, M.D. (Montréal)
 Julie Harvey, M.D. (Laval)
 Yannick Hervieux, M.D. (Montréal)
 Martin Hinse, Ph. D. (McGill)
 Levon Igidbashian, M.D. (Montréal)
 Nader Khaouam, M.D. (Montréal)
 Benoit Laliberté, M.D. (Montréal)
 Jean-François Larocque, M.D. (Montréal)
 Renée Larouche, M. Sc. (McGill)
 Stéphanie Lassalle, M. Sc. (Toulouse)
 Norman Laurin, M.D. (Sherbrooke)
 Sylvain Lavoie, M.D. (Sherbrooke)
 Michel Leblanc, M.D. (Montréal)
 Pierre-David Lefebvre, M. Sc. (McGill), M.D. (Laval)
 Céline Lemaire, M.D. (Montréal)
 Monique Lessard, M.D. (Laval)
 Charles Martel, M. Sc. (Sherbrooke)
 Cathy Menkarios, M.D. (Montréal)
 Boualem Mensour, Ph. D. (Ottawa)
 Stefan Michalowski, M. Sc. (Montréal)
 Maryse Mondat, M. Sc. (McGill)
 David Nguyen, M.D. (Montréal)
 Lysanne Normandeau, B. Sc. (Montréal)
 Andrea Ojanguren, M.D. (Lausanne)
 Laurence Péloquin, M.D. (McGill)
 Louis-Xavier Pistono, M.D. (Montréal)
 Michel Philie, M.D. (Montréal)
 Slimane Rahmani, M. Sc. (Montréal)
 Stéphan Servant, M.D. (Montréal)
 Dany Simard, M. Sc. (Montréal)
 Alma Sylvestre, M.D. (Montréal)
 Patricia Ugolini, M.D. (Montréal)
 Martin Veilleux, M.D. (Laval)
 Wieslaw Wierzbicki, M. Sc. (Varsovie), Ph. D. (Montréal)
 Michael Yassa, M.D. (McGill)

Professeure associée

Sophie Lerouge, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Département de santé environnementale et santé au travail

Pavillon Marguerite-d'Youville
 Bureau 4095
 Téléphone : 514-343-6134
 Télécopieur : 514-343-2200
www.dsest.umontreal.ca

Le Département de santé environnementale et santé au travail est un regroupement de professeurs et chercheurs spécialisés dans l'étude des relations entre l'environnement général ou professionnel et la santé. Ceux-ci mettent leurs compétences en toxicologie, biologie, chimie, médecine, épidémiologie au service de la recherche et de l'enseignement en santé environnementale et en santé au travail. Par ses nombreuses publications et communications en analyse des risques toxicologiques pour la santé humaine, le Département est considéré par la communauté scientifique comme un leader international dans ce domaine.

Le Département est ancré dans le secteur des sciences de la santé publique de la Faculté de médecine. Les travaux de recherche du Département reposent sur une approche scientifique multidisciplinaire à caractère fondamental et appliqué. L'acquisition de connaissances en hygiène et en toxicologie s'effectue selon une approche expérimentale qui comprend, en particulier, l'étude de l'exposition aux agents nocifs,

l'étude de leurs mécanismes d'action ainsi que la détermination de la relation exposition-réponse. L'intégration des connaissances dans des champs disciplinaires variés permet le développement de modèles mathématiques décrivant le devenir et l'interaction des contaminants avec l'organisme humain.

La principale mission poursuivie par le Département est de réaliser des recherches en santé environnementale et en santé au travail à la fine pointe des connaissances et de former de jeunes chercheurs et des intervenants compétents. Il participe aussi à la formation de 1^{er} cycle dans le domaine de la relation entre la santé et l'environnement. De cette façon, il contribue, dans une perspective de santé publique, à réduire les risques encourus par les populations humaines exposées aux agents nocifs dans leur environnement général et dans leur milieu de travail.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeur : André Dufresne**Professeurs titulaires**

Michel Gérin, Ph. D. (McGill)
 Kannan Krishnan, M. Sc. (McGill), Ph. D. (Montréal)
 Catherine Lemièrre, M.D. (Montréal), affectation secondaire
 Robert Tardif, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
 Claude Viau, M. Sc. (Montréal), Doctorat en sciences méd. (Louvain)
 Adolf Vyskocil, Ph. D. (Prague)
 Joseph Zayed, M.Ed., M. Sc.A., Ph. D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Michèle Bouchard, M. Sc., Ph. D. (Montréal)
 André Dufresne, M. Sc. (UQTR), Ph. D. (McGill)
 Sami Haddad, Ph. D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Louis Jacques, M.D. (Sherbrooke), M.O.H. (Harvard), affectation secondaire
 Ginette Truchon, Ph. D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Ali Bahloul, Ph. D. (du Havre)
 Martine Baillargeon, M.D.
 Yvette Bonvalot, D.É.A., Diplôme de doctorat (Paris VII)
 Chantal Dion, Ph. D. (Montréal)
 Claude Émond, Ph. D. (Montréal)
 Louise De Guire, M.D. (Montréal), M. Sc. (Laval)
 Monique Isler, M.D. (Montréal), D.O.H.S. (McMaster)
 France Labrèche, Ph. D. épidémiologie et biostatistique (McGill), M. Sc. hygiène de l'environnement (Montréal)
 Jaime Lara, M. Sc. chimie (UQAM), Ph. D. chimie (Sherbrooke)
 Geneviève Marchand, M. Sc. sciences biologiques (UQAM) Ph. D. pharmacologie (Laval)
 Claude Ostiguy, M. Sc., Ph. D. chimie analytique (Sherbrooke)
 Louis Patry, M.D. (Montréal)
 Audrey Smargiassi, Ph. D. (UQAM)
 Scott Weichenthal, Ph. D. (McGill)

Chargés d'enseignement de clinique

Monique D'Amour, M. Sc. (Montréal)
 Fatima Haouara, M.D. (Alger), D.É.S.S. (Montréal)
 Lise Laplante, M.D. M. Sc. (Montréal)
 Jacques Lavoie, M. Sc. (McGill)
 Luc Lefebvre, M. Sc. (Montréal)
 Christian Lévesque, M.D., M. Sc. (McGill)
 Nabyla Titri-Zaïbak, M.D. (Alger) M. Sc. santé environnementale et santé au travail (Montréal)
 Mylène Trotter, M.D. (Montréal)

Professeurs associés

Marc Baril, Ph. D. (Montréal)
 Michel Camus, Ph. D. (McGill)
 Gaétan Carrier, M.D., Ph. D. (Montréal)
 Jan-Erik Deadman, Ph. D. (McGill)
 Christian Mésenge, M.D. (Paris) Doctorat pharmacologie (René-Descartes)
 Philippe Simon, Ph. D. (McGill)

Professeurs invités

Abraham Bohadana, M.D. (Univ. État de Rio), Fellow (CHU de Nancy), Fellow post-doctoral (Kentucky)
 Sylvie Nadeau, Ph. D. génie électrique (École polytechnique)
 Ludovic Tuduri, Ph. D., (Pau, France)

Chercheurs adjoints

Maryse Bouchard, Ph. D. (UQÀM)
Jérôme Lavoué, Ph. D. (Montréal)

Professeur émérite

Jules Brodeur

École d'orthophonie et d'audiologie

Pavillon 7077 avenue du Parc
3^e étage
Téléphone : 514-343-7645
Télécopieur : 514-343-2115
www.eoa.umontreal.ca

L'École d'orthophonie et d'audiologie poursuit ses activités au sein du secteur des sciences de la santé de la Faculté de médecine. Sa mission universitaire est double. D'abord, l'École offre une formation de 1^{er} et de 2^e cycles universitaires qui permet l'accès aux domaines professionnels de l'orthophonie et de l'audiologie. Ensuite, l'École joue un rôle important dans le maintien et le développement d'activités de recherche relevant du domaine des sciences de la parole, du langage et de l'audition, et du domaine des sciences de la communication humaine et de ses troubles.

L'École offre le seul programme de formation en audiologie en français au Québec. Les programmes de 1^{er} cycle (baccalauréat) accueillent annuellement 70 nouveaux étudiants en orthophonie et 35 en audiologie. L'École est également l'un des plus importants centres canadiens de formation en orthophonie et en audiologie avec ses programmes aux cycles supérieurs : au 2^e cycle, maîtrise professionnelle en orthophonie (M.P.O.), maîtrise professionnelle en audiologie (M.P.A.), au 3^e cycle, doctorat en sciences biomédicales, option orthophonie ou option audiologie (Ph. D.). L'École offre aussi des études postdoctorales.

Le corps professoral participe activement à l'enseignement professionnel et à la formation à la recherche de ses étudiants. Les professeurs ont également des activités de recherche qui se déroulent soit au sein des équipes intra-muros à l'Université, soit dans différents Centres de recherche affiliés à l'Université. L'École est également reconnue pour ses publications et communications scientifiques.

À l'automne 2009, l'École ouvrait sa Clinique universitaire en orthophonie et en audiologie. Celle-ci, à la fine pointe de la technologie, constitue un lieu privilégié pour la formation des étudiants et le développement de la recherche clinique, mais permet également une plus grande ouverture à la communauté.

Les orthophonistes et les audiologistes sont des professionnels qui s'intéressent aux troubles de la communication humaine. Dans leurs champs d'expertise respectifs et avec les approches qui leur sont propres, les orthophonistes et les audiologistes offrent des services variés visant la prévention de l'apparition de troubles de la parole, du langage et de l'audition. Ils procèdent à l'identification précoce de ces troubles et à leur évaluation, ils travaillent à la rééducation ainsi qu'à la réadaptation des personnes et de leur famille qui en sont affectées. L'ensemble de ces services peut s'adresser à un individu, à un groupe ou à une communauté.

Les audiologistes et les orthophonistes oeuvrent dans les différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux et en milieu scolaire. Ces professionnels peuvent également s'adonner à la pratique privée, exercer des fonctions administratives ou faire carrière en recherche et dans l'enseignement universitaire.

PERSONNEL ENSEIGNANT**Directrice : Louise Getty****Professeurs titulaires**

Renée Béland, M.A. (Laval), D.É.A. (Grenoble), Ph. D. (Montréal)
Jean-Pierre Gagné, M. Sc. (McGill), Ph. D. (Washington)
Louise Getty, M.A. (Montréal)
Yves Joannette, Ph. D. (Montréal)
Guylaine Le Dorze, M. Sc. (McGill), Ph. D. (Montréal)
David McFarland, M.A. (California), Ph. D. (Purdue)

Professeurs agrégés

Claire Croteau, Ph. D. (Montréal)
Julie Fortier Blanc, M. Sc. (Syracuse), Ph. D. (McGill)
Sylvie Hébert, Ph. D., (Montréal)
Benoit Jutras, Ph. D. (Montréal)
Tony Leroux, M. Sc. (Montréal), Ph. D. (Carleton)
Phaedra Royle, Ph. D. (Montréal)
Natacha Trudeau, Ph. D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Ana Inés Ansaldo, Ph. D. (Montréal)
François Champoux, M. Sc. (Ottawa), Ph. D. (Montréal)
Douglas Shiller, Ph. D. (McGill)

Responsables de formation clinique

Isabelle Billard, M.O.A. (Montréal)
Louise Boulanger, M.O.A. (Montréal)
Paul-André Gallant, M.P.O. (Montréal)
Guy Philippe Légaré, M.O.A. (Montréal)

Chargées d'enseignement de clinique

Céline Giroux, M.O.A. (Montréal)
Anne-Marie Hurteau, M.O.A. (Montréal)
Geneviève Lemieux, M.O.A. (Montréal)
Geneviève Mercier, M.P.O. (Montréal)

Coordonnatrice de formation clinique, orthophonie

Sylvie Martin, M.O.A. (Montréal)

Coordonnatrice de formation clinique, audiologie

France Lacombe, M.O.A. (Montréal)

Professeure associée

Bernadette Ska

Professeure émérite

Louise Coderre

École de réadaptation

Pavillon 7077 avenue du Parc
4^e étage
Téléphone : 514- 343-6416
Télécopieur : 514- 343-2105
www.readap.umontreal.ca

L'École de réadaptation fut fondée en 1954 sous le nom de « L'École de physiothérapie et de thérapie occupationnelle ». En 1971, l'École adopte son nom actuel et devient statutairement un département de la Faculté de médecine. Sa mission vise l'excellence dans la formation de professionnels en ergothérapie et en physiothérapie, la formation des futurs scientifiques oeuvrant en réadaptation et le développement de la recherche en sciences de la réadaptation. Actuellement, l'École de réadaptation accueille environ 120 nouveaux étudiants par année en ergothérapie et 100 en physiothérapie. Elle est donc une des écoles de réadaptation avec le plus grand contingent étudiant au Canada. L'École offre plusieurs programmes de formation, au 1^{er} cycle : B. Sc. en sciences de la santé (ergothérapie) et B. Sc. en sciences de la santé (physiothérapie), au 2^e cycle : M. Sc. (ergothérapie), M. Sc. (physiothérapie) et M. Sc. en sciences biomédicales puis au 3^e cycle : Ph. D. en sciences biomédicales.

Par des activités de recherche, des publications et des communications scientifiques, l'École de réadaptation veut répondre aux besoins croissants de la société et contribuer au développement du corpus de connaissances en réadaptation.

Sa mission d'enseignement professionnel vise à donner à ses étudiants, en ergothérapie et en physiothérapie, une formation qui favorise un juste équilibre et une interaction dynamique entre l'acquisition cohérente des connaissances, du savoir-faire et du savoir-être, ainsi que l'apport et l'intégration de connaissances tirées de divers champs de pratique. La formation vise aussi le développement de l'esprit d'analyse, du sens critique, de l'initiative et de la créativité.

L'ergothérapie se définit comme suit : tout acte qui a pour objet le traitement d'une personne en vue d'améliorer ou d'assurer son indépendance fonctionnelle, sur les plans physique et psychique, principalement par l'utilisation d'activités de travail, de jeu ou de la vie quotidienne; l'exercice de l'ergothérapie comprend notamment l'évaluation du potentiel fonctionnel d'une personne, l'utilisation d'activités psychodynamiques impliquant des relations thérapeutiques et la conception d'adaptations fonctionnelles.

La physiothérapie est une discipline de la santé visant la prévention, le maintien et le rétablissement fonctionnel maximum des diverses capacités de la personne compte tenu de son environnement, par l'utilisation d'exercices, par des thérapies manuelles et d'autres agents physiques, tels que l'électricité, la chaleur, l'eau, le son et le froid.

Pour sa mission d'enseignement et de formation à la recherche, l'École de réadaptation veut développer chez ses étudiants les aptitudes à l'innovation, à la créativité et à l'esprit d'initiative; elle veut leur donner une vision de la réadaptation qui soit principe de dynamisme et de progrès; elle veut les inciter à remettre en question et à renouveler les pratiques professionnelles; elle veut les rendre capables d'une critique constructive de la société et de ses institutions; enfin, elle veut donner au plus grand

nombre les moyens d'exercer une action qui ait une envergure à la fois nationale et internationale.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directrice par intérim : Rhoda Weiss-Lambrou

Directrice du programme d'ergothérapie

Louise Demers, Ph. D. (Montréal)

Coordonnatrice de la formation clinique (ergothérapie)

Sylvie Scurti, B. Sc. (Montréal)

Directeur du programme de physiothérapie

Robert Forget

Coordonnatrice de l'enseignement clinique (physiothérapie) et adjointe académique

Chantal Besner, B. Sc., Cert. géront. (Montréal), M.A.P. (ENAP)

Conseiller au programmes d'étude (ergothérapie)

Marc Rouleau, BAA (Montréal), B. Sc. (Montréal), IMBA (Ottawa)

Agente de développement (physiothérapie)

Laura Galiana, B. Sc. (Laval et McGill), M. Sc. (McGill)

Professeurs titulaires

Daniel Bourbonnais, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

C. Elaine Chapman, M. Sc. (Western Ontario), D. Sc. (Fribourg)

Louise Demers, Ph. D. (Montréal)

Debbie Ehrmann-Feldman, Ph. D. (McGill)

Robert Forget, Ph. D. (Montréal)

Julie Gosselin, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Sylvie Nadeau, Ph. D. (Montréal)

Jacqueline Rousseau, Ph. D. (Montréal)

Bonnie Swaine, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Rhoda Weiss-Lambrou, M. Sc. (Boston)

Professeures agrégées

Chantale Dumoulin, Ph. D. (Montréal)

Lise Poissant, Ph. D. (Montréal)

Annie Rochette, Ph. D. (Sherbrooke)

Marie Vanier, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Dorothy Barthélemy, Ph. D. (Montréal)

Nathalie Bier, Ph. D. (Sherbrooke)

Carolina Bottari, Ph. D. (Montréal)

Catherine Briand, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

François Desmeules, Ph. D. (Laval)

Cyril Duclos, Ph. D. (Aix-Marseille, Montréal)

Joseph-Omer Dyer, Ph. D. (Montréal)

Johanne Filiatrault, Ph. D. (Montréal)

Dany Gagnon, Ph. D. (Montréal)

Johanne Higgins, Ph. D. (McGill)

Pierre-Yves Therriault, Ph. D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Ginette Aubin, M. Sc. (Montréal)

Johanne Beaulieu, M. Sc. (Laval)

Patricia-Anne Beausoleil, M. Sc. (Montréal)

Rachel Brosseau, M. Sc. (Montréal)

Julie Desrosiers, B. Sc. (Montréal)

Claudia Dubé, M. Sc. (Calgary)

François Dubé, M. Sc. (Montréal)

Nathalie Farley, M. Sc. (Montréal)

Pierre Fortier, M. Sc. (UQAM)

Josée Gauthier, M. Sc. (Montréal)

Lucie Hébert, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Ghislaine Lavoie, M. Sc. (Montréal)

Maude Laliberté, M. Sc. (Montréal)

Anne-Marie Léonard, M. Sc. (Montréal)

Julie Masse, B. Sc. (Montréal), M. Sc. (McGill)

Ingrid Ménard-Laplante, M. Sc. (McGill)

Geneviève Nadon, M. Sc. (Montréal)

Than-Mai Pham, M. Sc. (Montréal)

Manon Pilon, M. Sc. (Montréal)

France Pottie, M. Sc. (Montréal)

Gisèle Talbot, M. Sc. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Julie Allard, B. Sc. (Montréal)

Julie Blouin, B. Sc. (Montréal)

Philippe Boudreau, B. Sc. (Montréal)

Mélanie Brisson, B. Sc. (Laval)

Paola Campana, B. Sc. (Montréal)

Andy Conde, B. Sc. (Montréal)

Lise Côté, B. Sc. (Laval), Certificat gestion des ressources humaines (HÉC)

Julie Coulombe, B. Sc. (Montréal)

Marie-Josée Cordeau, B. Sc. (McGill)

Mario De Almeida, B. Sc. (Montréal)

Marie-Andrée Desjardins, B. Sc. (Montréal)

Susan Desroches, B. Sc. (Montréal)

Sophie Desrochers, B. Sc. (Montréal)

Nathalie Doucet, B. Sc. (Montréal)

Michel Dufresne, B. Sc. (Montréal)

Lucie Farmer, B. Sc. (McGill)

Barbara Fillion, B. Sc. (Montréal)

Monique Frenette, B. Sc. (Montréal)

Annick Gaumont, B. Sc. (Laval)

Monique Granger, B. Sc. (Montréal)

Barbara Hamelin, B. Sc. (Montréal)

André Jauron, B. Sc. (Montréal)

Christiane Jolicoeur, B. Sc. (Montréal)

Christine Kaegi, B. Sc. (McGill)

François Laplante, B. Sc. (Montréal)

Chantal Lapointe, B. Sc. (Montréal)

Carolle Lavallée, B. Sc. (Montréal)

Marie-Hélène Lavergne, B. Sc. (Montréal)

Cristina Machuca, B. Sc. (Chili)

Célyn Marchand, B. Sc. (Montréal)

Ingrid Ménard-Laplante, B. Sc. (Montréal)

Monique Martin, B. Sc. (Montréal)

Perrine Peckre, B. Sc. (Montréal)

Natasha Rouleau, B. Sc. (Montréal)

Hélène Sabourin, B. Sc. (Montréal)

Monique Sauvé, B. Sc. (Montréal)

Sylvain Saint-Amour, B. Sc. (Montréal)

Iris Strebél, B. Sc. (Montréal)

Marie-Christine Thibodeau, B. Sc. (McGill)

Kristell Vario, B. Sc. (Montréal), Diplôme ergothérapie (Brest-France)

Professeurs associés

Frédérique Courtois, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Élisabeth Dutil, M. Sc. (Montréal)

Francine Ferland, M. Sc. (McGill)

Isabelle Gagnon, M. Sc., Ph. D. (Montréal)

Erika Gisel, M. Sc., Ph. D. (Philadelphia)

Céline Mercier, M. Sc. (Laval), Doctorat de 3^e cycle (Louis-Pasteur, Strasbourg)

André Plamondon, M. Sc. (Laval), Ph. D. (Montréal)

Jacques Rhéaume, Ph. D. (Montréal)

Micheline Saint-Jean, M. Sc. (Montréal)

Professeures émérites

Françine Ferland

Andrée Forget

Centres, hôpitaux et instituts d'enseignement affiliés

CHU – CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

3840, rue Saint-Urbain

Montréal (Québec)

H2W 1T8

Téléphone : 514-890-8000

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) a été officiellement créé le 1^{er} octobre 1996. Il est né de la fusion de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôpital Saint-Luc. Un seul conseil d'administration le régit. Son corps médical est regroupé au sein d'un seul conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) et sa structure départementale est elle aussi unifiée. Parallèlement,

tous les autres professionnels sont réunis au sein de deux conseils : le conseil des infirmières et infirmiers (CII) et le conseil multidisciplinaire (CM).

Le CHUM offre la gamme complète des programmes de formation médicale et l'ensemble des programmes d'enseignement dans les diverses sciences de la santé; de plus, il participe à la formation de chercheurs. Son important centre de recherche poursuit des activités de recherche clinique et de recherche fondamentale réparties dans les trois hôpitaux. Le CHUM est doté d'équipements de pointe et dispose d'un programme d'évaluation et de développement des nouvelles technologies dans le domaine de la santé. Il constitue un des plus importants centre de médecine académique au Canada, tant par sa taille, 1 259 lits, que par la diversité des services offerts aux différentes clientèles appelées à le fréquenter.

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHU-Sainte Justine)

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 1C5
Téléphone : 514-345-4931
Télécopieur : 514-345-4808
www.chu-sainte-justine.org

Le CHU Sainte-Justine fut fondé en 1907; il compte 489 lits. C'est un centre de référence régional et provincial qui offre aux enfants malades et aux femmes enceintes des soins ultraspecialisés. Son personnel est composé de plus de 500 médecins spécialistes et d'environ 150 résidents couvrant toutes les spécialités de la pédiatrie médicale et chirurgicale, de l'obstétrique et des spécialités de laboratoire. Il dispense l'enseignement aux étudiants de la Faculté de médecine à tous les niveaux. Il est agréé par les différents organismes pour la formation postdoctorale et offre des ressources pour la formation des autres professionnels de la santé. Il compte 484 lits.

Le CHU Sainte-Justine a un centre de recherche affilié au réseau des Centres et Instituts du F.R.S.Q. et dont l'assemblée des chercheurs compte près de 160 membres. On peut y préparer, en se conformant aux exigences de la Faculté de médecine et de la Faculté des études supérieures, un diplôme de maîtrise (M. Sc.) ou de doctorat (Ph. D.).

L'Hôpital a été désigné Centre hospitalier universitaire en 1995.

IU – INSTITUTS UNIVERSITAIRES

Institut de Cardiologie de Montréal

5000, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1C8
Téléphone : (514) 376-3330
Télécopieur : (514) 593-2540

Fondé en 1954 par le Dr Paul David, et affilié à l'Université de Montréal, l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM) est un centre ultraspecialisé voué aux soins tertiaires et quaternaires, à la prévention des maladies cardiovasculaires, à l'enseignement et à la recherche; sa mission est aussi de contribuer à l'évaluation et au développement des nouvelles technologies et des nouveaux modes d'intervention en cardiologie.

L'ICM a développé une expertise incontestable en cardiologie tertiaire et en chirurgie cardiaque. Pour ce faire, il s'appuie sur une équipe de plus de 1 400 personnes, dont 44 cardiologues, 9 chirurgiens cardiovasculaires, 12 anesthésiologistes, 400 infirmières et professionnels de la santé. L'ICM dispose de 153 lits.

L'ICM joue un rôle de premier plan en ce qui a trait à la formation des médecins et des autres professionnels de la santé dans le domaine cardiovasculaire. Il participe à l'enseignement pré et postdoctoral et offre des stages de formation paramédicale dans plusieurs secteurs. Depuis sa création, l'ICM a contribué à la formation d'un grand nombre de cardiologues, de chirurgiens, d'anesthésiologistes cardiaques et de radiologistes spécialisés en maladie cardiovasculaire pratiquant au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Actuellement, plus de la moitié de la formation totale des résidents du programme de cardiologie de l'Université de Montréal s'effectue à l'ICM.

Le Centre de recherche de l'ICM compte 400 employés, dont 80 chercheurs cliniciens et fondamentaux et 150 étudiants. La majorité de ses chercheurs occupent des postes professoraux à l'Université de Montréal. La caractéristique exceptionnelle du Centre de recherche de l'ICM réside dans l'équilibre entre sa recherche fondamentale, sa recherche clinique et les soins cliniques. Ses principaux axes de recherche sont les fonctions vasculaires (athérosclérose, infarctus), électrophysiologiques (arythmie, mort subite) et myocardiques (défaillance cardiaque, hypertrophie ventriculaire). La génomique (incluant la pharmacogénomique), les biomarqueurs et la cardiologie préventive y sont également en émergence.

L'intégration du Centre ÉPIC (centre de médecine préventive et d'activité physique) à l'Institut en 1983 et la création d'une direction de la prévention en 2004 témoignent de l'importance que l'ICM accorde à cet important volet de sa mission. Très reconnue dans les milieux universitaires et de la santé, la direction de la prévention de l'ICM est directement en lien avec l'Université de Montréal et la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. L'ICM a reçu la

certification « Health Promoting Hospital », décernée par l'Organisation mondiale de la santé pour ses différents programmes de prévention.

Institut universitaire de gériatrie de Montréal

Siège social – Pavillon Côte-des-Neiges
4565, chemin Queen-Mary
Montréal (Québec)
H3W 1W5
Téléphone : 514- 340-2800
Télécopieur : 514- 340-2802

Pavillon Alfred-DesRochers
5325, avenue Victoria
Montréal (Québec)
H3W 2P2
Téléphone : 514-731-3891
Télécopieur : 514-731-2136

Le Centre hospitalier Côte-des-Neiges a été désigné Institut universitaire de gériatrie de Montréal en octobre 1997. Il s'agit d'un établissement de soins généraux et spécialisés en gériatrie. Il dispense des soins et des services axés prioritairement sur la qualité de vie des personnes âgées dans une optique de milieu de vie qui soit le plus possible adapté à leurs besoins. Les soins sont offerts sous forme de programmes : courte durée gériatrique, réadaptation fonctionnelle intensive, hôpital de jour, centre de jour, hébergement et soins de longue durée, psychogériatrie, hébergement temporaire; ils sont dispensés par des équipes interdisciplinaires et visent au maintien de l'autonomie maximale des personnes âgées.

Ce centre d'enseignement universitaire, collégial et professionnel pour l'ensemble des disciplines de la santé est également un centre de recherche interdisciplinaire de niveau international, dont les objectifs sont de promouvoir et d'effectuer des recherches dans le domaine de la gérontologie et de la gériatrie et de contribuer à la formation de chercheurs. L'évaluation des technologies de la santé, la promotion de la santé ainsi que la diffusion de l'expertise s'ajoutent à la gamme des soins et services offerts, pour faire de ce centre un lieu de référence à l'échelle provinciale et internationale dans les domaines de la gériatrie et de la gérontologie.

Les activités de l'Institut, qui dispose de 452 lits, sont réparties dans deux pavillons : le pavillon Côte-des-Neiges et le pavillon Alfred-DesRochers.

CENTRES AFFILIÉS UNIVERSITAIRES SUPRARÉGIONAUX

Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal

5400, boulevard Gouin Ouest
Montréal (Québec) H4J 1C5
Téléphone : 514-338-2222
Télécopieur : 514-338-2384
www.hscm.ca

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (HSCM) constitue un maillon essentiel au réseau montréalais et québécois de la santé. Au fil des ans, l'HSCM a obtenu une désignation suprarégionale qui en fait un centre de référence majeur de soins et services spécialisés et ultraspecialisés pour les populations de l'Ouest du Québec et plus particulièrement des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

Par sa vocation de centre de soins généraux, spécialisés et ultraspecialisés, l'HSCM offre à sa clientèle des services dans toutes les disciplines médicales, chirurgicales et professionnelles. L'HSCM dispose de 554 lits et compte plus de 350 médecins et 3 800 autres professionnels de la santé, techniciens et employés généraux.

Assumant sa mission d'enseignement par son affiliation à l'Université de Montréal et son partenariat avec le réseau collégial, l'Hôpital contribue à la formation de médecins et de professionnels de la santé de diverses disciplines afin d'assurer le maintien et la qualité des soins offerts aux générations présentes et futures.

L'HSCM contribue également, par ses activités de recherche, d'évaluation des technologies de la santé et des pratiques de soins, à l'avancement des connaissances dans les disciplines médicales et paramédicales, et ce, dans une perspective d'amélioration constante des soins et des services destinés à assurer la santé et le bien-être des usagers.

Axes stratégiques

Les orientations stratégiques de l'HSCM s'articulent autour de six axes, lesquels représentent des secteurs où l'Hôpital est déjà reconnu pour la qualité de ses soins ultraspecialisés et l'excellence de sa contribution à l'enseignement et à la recherche : la traumatologie-orthopédie, les maladies cardiovasculaires, les maladies du système respiratoire, la santé mentale, la pharmacie et la médecine d'urgence, ce dernier étant un axe en émergence.

Enseignement

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal accueille, pour des stages cliniques des résidents, des externes et des étudiants en médecine de la Faculté de médecine de l'Uni-

versité de Montréal; des stagiaires universitaires d'autres facultés, départements et écoles affiliées; et des étudiants de niveau collégial ou candidats au diplôme d'études professionnelles.

Centre de recherche

Le Centre de recherche de l'HSCM compte 40 chercheurs réguliers et 40 chercheurs associés. Les secteurs de recherche de pointe sont la traumatologie-orthopédie, la santé cardiovasculaire, la santé respiratoire, la génétique et l'épidémiologie des maladies rénales ainsi que les neurosciences-santé mentale.

Particularités

L'HSCM est un centre désigné dans de nombreuses disciplines :

- Centre de cardiologie tertiaire suprarégional
- Centre de traumatologie tertiaire suprarégional
- Centre d'excellence en orthopédie
- Centre d'excellence en santé respiratoire
- Centre d'expertise pour les personnes blessées médullaires de l'Ouest du Québec, lequel est aussi le centre désigné pour les personnes tétraplégiques ventilo-assistées de la province.

L'HSCM se caractérise également par son expertise en médecine hyperbare, en chirurgie bariatrique et, tout récemment, à titre de centre préhospitalier d'urgence.

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

5415, boulevard de l'Assomption
Montréal (Québec)

H1T 2M4

Téléphone : 514-252-3400

Télécopieur : 514-252-3589

www.maisonneuve-rosemont.org

L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (l'HMR) constitue un maillon important du Réseau universitaire intégré de soins (RUIS) de l'Université de Montréal. Cet établissement assume, en plus des soins, trois autres volets de la mission dévolue à un « centre affilié », soit l'enseignement, la recherche et l'évaluation des technologies. Hôpital de soins généraux, spécialisés et ultraspecialisés, ses secteurs de pointe sont l'hématologie dont la greffe de moelle osseuse, l'ophtalmologie et la néphrologie dont la greffe rénale.

L'HMR compte 725 lits et toute la gamme des spécialités desservant un immense bassin de population d'environ 500 000 personnes de tous les âges. Son Service des urgences est l'un des plus achalandés au Canada. Maisonneuve-Rosemont est aussi le seul hôpital montréalais francophone à offrir la gamme complète de services pédiatriques, mis à part bien sûr le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine. Situation unique à Montréal, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont est désigné comme « hôpital de première instance » pour deux centres de santé et de services sociaux (CSSS Lucille-Teasdale et de la Pointe-de-l'Île). Tous ces partenaires travaillent afin d'atteindre l'ultime objectif d'assurer à la population du territoire un meilleur continuum de soins et une prise en charge adéquate.

Le nouveau Centre de soins ambulatoires de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le seul au Québec à être rattaché à une université, offre à la clientèle étudiante et aux professeurs un milieu académique repensé facilitant l'enseignement et comportant quinze salles d'enseignement qui intègrent les plus récentes technologies. Plus de 3 200 étudiants de différents niveaux y défilent chaque année et profitent aussi d'un pavillon spécifiquement dédié à l'enseignement, le pavillon J.A. DeSève.

L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont est agréé par l'Université de Montréal pour l'enseignement prédoctoral et postdoctoral en médecine et pour l'enseignement aux étudiants provenant d'autres facultés (Sciences infirmières et Pharmacie). Il offre aussi des ressources pour la formation d'autres professionnels de la santé.

Les activités de recherche y sont nombreuses. On peut y préparer, en se conformant aux exigences des facultés de Médecine et des Études supérieures, un diplôme de maîtrise ès sciences (M. Sc.) ou de doctorat (Ph. D.). Ses axes de recherche sont l'immunologie-oncologie, la Santé de la vision, la Néphrologie-métabolisme, et la Recherche clinique. Le Centre de recherche accueille aussi des stagiaires du baccalauréat (par exemple en biochimie).

Son personnel médical se compose de plus de 450 médecins dont la majorité possède un statut de membre actif. À Maisonneuve-Rosemont, l'approche interdisciplinaire centrée sur le patient est valorisée, développée et mise en valeur tant pour la dispensation des soins que pour l'enseignement. Enfin, mentionnons que la structure de gestion par programmes met à contribution l'ensemble des professionnels dont les médecins.

CENTRE AFFILIÉ UNIVERSITAIRE RÉGIONAL

Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi

305, avenue Saint-Vallier

Saguenay (Qc) G7H 5H6

Tél : 418-541-1000

Télécopieur : 418-541-1144

Au fil des générations, le Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est doté d'un réseau complet de santé. Par sa taille et par sa mission axée sur les spécialités et les surspécialités, le Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi est appelé à jouer un rôle de premier plan au sein de ce réseau, en partenariat avec tous les intervenants de la santé et des services sociaux. Sa mission consiste à maintenir et à améliorer l'état de santé physique et mentale des Saguenéens et des Jeannois. Son rayonnement se fait sentir jusqu'à Chibougamau et sur la Côte-Nord.

Le CSSSC s'acquitte de sa mission en offrant :

- des soins et des services généraux et des soins de longue durée à la population du bassin du Saguenay en continuité avec les autres établissements ;
- des soins et des services spécialisés et surspécialisés à l'ensemble de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi qu'à certaines clientèles de la Côte-Nord et du Nord du Québec ;
- un milieu d'enseignement universitaire, de recherche clinique et d'évaluation des nouvelles technologies.

Le CSSSC compte 707 lits au permis, dont 332 en soins de courte durée physique, 84 en psychiatrie, 60 en soins de longue durée, 6 en néonatalogie et 20 en hôtellerie hospitalière et 205 lits dans les centres d'hébergement.

Le CSSSC a obtenu en novembre 2004, une désignation du Ministère de la santé et des services sociaux à titre de Centre hospitalier universitaire régional. Il est ainsi devenu l'un des six centres hospitaliers à se voir investi d'une vocation de CAU régional.

- Ainsi, en plus de son activité clinique, le Centre contribue à la formation des professionnels de la santé du Québec et poursuit une activité de recherche universitaire.
- Le vocable régional identifie une responsabilité nouvelle, celle d'agir comme pôle universitaire assurant un rayonnement de son activité à tout le territoire régional. Le Centre doit donc constituer un modèle et un pivot en matière de soins, d'enseignement et de recherche pour l'ensemble du réseau régional.

L'enseignement et la recherche se développent dans une perspective planifiée. Ce développement repose, entre autres, sur :

- une affiliation à deux universités (Sherbrooke et Montréal);
- une croissance soutenue des activités d'enseignement en médecine de famille et dans les spécialités;
- un élargissement de la capacité régionale d'enseignement au postdoctorat et au prédoctorat.

Le Centre affilié universitaire régional (CAUR) de Chicoutimi met de l'avant un développement harmonieux du secteur de la recherche par un maillage et des interactions étroites avec les trois autres missions universitaires (soins et services, enseignement, évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé). La vision adoptée valorise une contribution de la recherche en santé au développement socio-économique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et au rayonnement de l'établissement sur la scène nationale ou internationale, en mettant en valeur les forces et les expertises particulières développées dans la région.

CENTRES HOSPITALIERS AFFILIÉS

Centre hospitalier régional de Trois-Rivières

1991 boul. du Carmel

Trois-Rivières

G8Z 3R9

Téléphone : (819) 697-3333

Affilié à l'Université de Montréal, le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR) est un centre hospitalier de soins et de services médicaux, chirurgicaux et spécialisés de courte durée.

Il dispose de 473 lits, dont 428 en santé physique et 45 en santé mentale, pour dispenser des services de deuxième et troisième lignes, répondant aux problèmes complexes de santé qui nécessitent l'accès aux services ambulatoires spécialisés ou l'hospitalisation.

Le CHRTR possède une vocation régionale en cancérologie, en traumatologie (neurologie, neurochirurgie), en néphrologie et en infectiologie. Il compte plus de 250 médecins dont 160 médecins spécialistes et des plateaux technologiques à la fine pointe pour répondre parfaitement non seulement aux besoins de la population régionale, mais également aux critères de formation d'une relève médicale formée spécifiquement dans et pour un contexte régional.

CSSS Sud-Ouest-Verdun –Centre hospitalier de Verdun

4 000, boulevard LaSalle
Verdun (Québec)
H4G 2A3
Téléphone : 514-362-1000
Télocopieur : 514-765-7306

L'Hôpital de Verdun est un hôpital général de soins spécialisés où sont également dispensés des soins ultrasécialisés dans certaines disciplines.

On y retrouve 261 lits de courte et de longue durées, répartis dans plusieurs unités de soins : médecine, chirurgie, unité coronarienne, soins intensifs, hémodialyse, gériatrie active, soins prolongés, urgence et gynécologie.

Le corps médical comprend 122 spécialistes et 78 omnipraticiens. L'Hôpital de Verdun est accrédité par divers organismes pour offrir la formation aux étudiants prédoctoraux et aux résidents en médecine familiale. L'hôpital participe en plus à la formation des professionnels de la santé dans plusieurs disciplines.

Centre de santé et de services sociaux de Laval (CSSS de Laval)

1515, boul. Chomedey
Laval (Québec) H7V 3Y7
Téléphone : 450-668-1010
Télocopieur : 450-975-5545

Hôpital Cité de la Santé : 452 lits
Centres d'hébergement : 777 lits
Centre ambulatoire
Unité de médecine familiale
4 CLSC

Le CSSS de Laval, créé en 2004, dessert 365 000 Lavallois et 150 000 personnes de la couronne Nord-Est de Laval.

Le CSSS de Laval développe des approches visant l'amélioration continue de l'accessibilité, de la continuité et de la qualité des soins et des services. Il est responsable de la coordination du réseau de soins et de services de Laval. Il a aussi une responsabilité populationnelle, visant principalement le fait de voir à tous les besoins de santé de la population, en complétant son offre de services par des ententes avec des partenaires et en développant des activités de prévention-promotion de la santé et du bien-être. Le médecin de famille joue un rôle déterminant dans ce contexte et travaille avec le support d'une équipe interdisciplinaire et un système de référence vers les niveaux spécialisés et ultraspecialisés.

Le CSSS de Laval est affilié à l'Université de Montréal pour ses programmes de résidence en médecine familiale et en santé communautaire.

Hôpital Louis-H. Lafontaine

7401, rue Hochelaga
Montréal (Québec)
H1N 3M5
Téléphone : 514-251-4000
Télocopieur : 514-251-0856
www.hihl.qc.ca

L'Hôpital Louis-H. Lafontaine offre des services spécialisés et ultra-spécialisés en psychiatrie. Chef de file dans son domaine, il est agréé par le Conseil canadien d'agrément des services de santé pour la qualité de ses pratiques cliniques et de gestion. L'établissement compte 532 lits, reçoit chaque année plus de 4 000 usagers à son service de psychiatrie des urgences et suit près de 8 000 usagers en externe.

Pour atténuer l'impact de la maladie mentale sur la personne et son entourage, l'Hôpital Louis-H. Lafontaine a mis en place un dispositif varié et innovateur de services de traitement, de réadaptation et de réhabilitation qui répond aux besoins multiples de sa clientèle. Parmi ses secteurs cliniques de pointe, notons la Clinique jeunes adultes, la psychopharmacologie, la Clinique Cormier-Lafontaine (comorbidité, santé mentale et toxicomanie), la Clinique d'intervention cognitivo-comportementale, gérontopsychiatrie, la psychiatrie tertiaire. L'Hôpital Louis-H. Lafontaine offre des services de télésanté (expertise en psychiatrie spécialisée et surspécialisée offerte aux établissements du RUIS de l'Université de Montréal par le biais de la téléconsultation).

Affilié à l'Université de Montréal, l'Hôpital Louis-H. Lafontaine ouvre ses portes et son expertise en offrant chaque année près de 120 000 heures de stages à plus de 650 étudiants de différentes provenances, dont 24 résidents en psychiatrie et 27 externes. Ces activités concrétisent le transfert des connaissances aux intervenants de demain et le développement des interventions de qualité à l'intention des personnes qui présentent un problème de santé mentale.

À la fine pointe des connaissances, le Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine est le plus important lieu de recherche en santé mentale dans le milieu francophone canadien. Ses cinq axes de recherche sont la neurobiologie fondamentale, la neurobiologie humaine, la psychiatrie sociale, les interventions psychologiques et la psychiatrie légale Avec un budget de plus de 5 millions de dollars, les 51 chercheurs réguliers, 25 chercheurs associés et 28 étudiants et sta-

giaires ont contribué à la production de 300 publications au cours de la dernière année.

Hôpital Rivière-des-Prairies

7070, boulevard Perras
Montréal (Québec)
H1E 1A4
Téléphone : 514-323-7260
Télocopieur : 514-323-8622
www.hrdp.qc.ca

L'hôpital Rivière-des-Prairies, situé dans le nord-est de l'Île de Montréal, est un centre hospitalier de soins psychiatriques, d'enseignement et de recherche, affilié à l'Université de Montréal.

L'Hôpital offre des services spécialisés et surspécialisés en psychiatrie à une clientèle d'enfants et d'adolescents. Il offre également des services surspécialisés à une clientèle d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant des pathologies psychiatriques ou de sévères problèmes adaptatifs associés à une déficience intellectuelle, à un trouble envahissant du développement ou à un autre trouble neurodéveloppemental complexe. Il compte 461 lits.

L'Hôpital concentre ses activités dans les services spécialisés et surspécialisés de consultation, d'évaluation, de traitement et d'hospitalisation pour la clientèle de Montréal et celle du territoire du RUIS de l'Université de Montréal. Les cliniques surspécialisées ayant une mission universitaire, elles offrent aussi des activités d'enseignement, de formation et de recherche.

L'offre de service s'adresse à des jeunes et à leur famille présentant des problèmes de santé mentale très complexes. Nos équipes d'intervenants et de chercheurs cliniques possèdent un haut niveau de compétences surspécialisées pour le développement des soins et des pratiques de pointe en pédopsychiatrie et en troubles neurodéveloppementaux.

Institut de réadaptation Gingras-Lyndsay de Montréal

6300, avenue Darlington
Montréal (Québec)
H3S 2J4
Téléphone : 514-340-2085
Télocopieur : 514-340-2091
<http://irglm.qc.ca/>

Fondé en 1949 par le docteur Gustave Gingras, l'Institut de réadaptation de Montréal a rapidement démontré, tant sur les plans local et national qu'international, le niveau d'excellence de ses équipes et de ses méthodes de réadaptation.

Ses 92 lits et ses services externes lui permettent d'offrir à une population régionale et suprarégionale ayant subi des déficiences physiques sévères des services spécialisés en réadaptation fonctionnelle qui s'adressent à quatre clientèles cibles : les personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral ou celles ayant une déficience motrice cérébrale, les personnes présentant des troubles locomoteurs associés à une amputation ou à toutes autres blessures orthopédiques graves, les personnes ayant subi une lésion partielle ou complète de la moelle épinière, les personnes ayant subi un traumatisme crano-cérébral.

L'Institut de réadaptation reçoit également plus de 10 000 patients par année à sa clinique externe. La majorité consulte pour un diagnostic et des traitements touchant les affections douloureuses chroniques de l'appareil locomoteur. Une importante équipe de 18 médecins rééducateurs ou physiatres y travaille. L'Institut de réadaptation est un lieu de référence à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

L'Institut participe à l'enseignement collégial, médical prédoctoral et postdoctoral. Des étudiants de nombreuses disciplines autres que la physiothérapie (neurologie, orthopédie, gériatrie) viennent aussi y parfaire leur formation. Les notions de réadaptation globale et d'approche interdisciplinaire représentent les concepts de base de cet enseignement.

Depuis sa fondation, l'Institut s'est intéressé à la recherche. Déjà, dans ce domaine, de nombreuses techniques ont été développées, perfectionnées ou améliorées. Le centre de recherche de l'Institut vise à articuler les interactions de la clinique et de la recherche, dans une optique d'amélioration constante des services aux bénéficiaires. L'équipe de chercheurs compte 14 Ph. D. et de nombreux stagiaires en maîtrise et au doctorat. Le centre de recherche de l'Institut de réadaptation de Montréal est une constituante du Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation (C.R.I.R.).

On peut y préparer, en se conformant aux exigences de la Faculté de médecine et de la Faculté des études supérieures, un diplôme de maîtrise (M. Sc.) ou de doctorat (Ph. D.).

Enfin, l'Institut de réadaptation évalue les nouvelles technologies en réadaptation.

Institut Philippe-Pinel de Montréal

10 905, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec)
H1C 1H1
Téléphone : 514-648-8461
Télécopieur : 514-494-4406
www.pinel.qc.ca

L'Institut Philippe-Pinel de Montréal est un hôpital psychiatrique suprarégional universitaire, spécialisé en psychiatrie légale et dans l'évaluation, le traitement et la gestion des patients présentant un risque de comportements violents. Les soins et les services dispensés sont de niveau tertiaire et de courte durée. L'Institut est affilié à l'Université de Montréal et collabore avec des institutions d'enseignement et d'autres universités canadiennes et internationales. Il compte 295 lits.

L'Institut Philippe-Pinel de Montréal remplit la mission suivante :

- évaluer l'état mental et les risques de violence d'une personne et prodiguer les traitements adaptés;
- enseigner à des résidents en psychiatrie et à des étudiants de divers domaines de la santé ainsi qu'offrir de la formation continue à des professionnels de la santé mentale;
- faire de la recherche sur des aspects biologiques, sociologiques et psychologiques reliés aux phénomènes de la violence et de la dangerosité, de même que sur l'efficacité des programmes de traitement;
- prévenir la violence, en collaboration avec la Fondation Docteur Philippe-Pinel, par l'application de programmes spécifiques et par le partage de son expertise avec ses partenaires.

Une des préoccupations premières de cette fondation est de travailler auprès d'organismes, auprès des jeunes, des moins jeunes et de leur entourage, pour les sensibiliser au phénomène de la violence et à ses répercussions.

L'Institut dispense des soins et des services à une clientèle qui provient de toutes les régions du Québec, d'institutions pénales ou d'autres établissements du réseau de la santé qui sont aux prises avec des patients qu'il leur est difficile, voire impossible, de traiter. En plus de la clientèle adulte mixte, l'Institut traite aussi les adolescents.

La vocation universitaire de l'Institut lui a permis de développer, au cours des dernières années, une solide tradition de formation clinique et de recherche. Considéré comme le chef de file de l'enseignement en psychiatrie légale, il se consacre à la réalisation de deux objectifs principaux : la formation de stagiaires et la formation en cours d'emploi, et ce, dans diverses disciplines tels les soins infirmiers, l'éducation spécialisée, la psychoéducation, la psychologie, la criminologie, la médecine et la psychiatrie.

CENTRE DE RECHERCHE AFFILIÉ**Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)**

110, avenue des Pins Ouest
Montréal (Québec)
H2W 1R7
Téléphone : 514-987-5500

L'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM) fut fondé en 1967. L'IRCM est un établissement juridiquement autonome, affilié à l'Université de Montréal et associé au CHUM, qui est voué à la recherche biomédicale, à la formation de chercheurs et au traitement des maladies.

L'IRCM regroupe près de 450 personnes oeuvrant dans 35 unités de recherche fondamentale et clinique; il fut le premier institut au Canada à se doter d'un centre de bioéthique qui s'intéresse aux aspects sociaux, médicaux et légaux soulevés par la pratique de la médecine moderne.

L'IRCM regroupe des chercheurs oeuvrant dans diverses disciplines, des plus fondamentales comme la chimie médicinale et la biologie du développement, aux plus appliquées comme le génie biomédical et la recherche clinique.

Les thèmes de recherche portent sur divers aspects du cancer (cancer du sein, cancer du pancréas, leucémie, évolution des métastases, thérapie génique) et de l'immunologie (réponse inflammatoire, infections bactériennes et virales, développement des maladies auto-immunes), sur les maladies endocriniennes et cardiovasculaires (hypertension artérielle, hypertrophie cardiaque, sténoses valvulaires, hypercholestérolémie familiale, malformations cardiaques congénitales, diabète), sur la neurobiologie (maladies neurodégénératives telles le Parkinson et l'Alzheimer), sur les thérapies moléculaires (développement de nouveaux analgésiques, synthèse de nouveaux antibiotiques et antiviraux, découverte de nouvelles cibles pharmacologiques) et sur les problèmes éthiques qui en découlent (soins palliatifs, utilisation des cellules souches, dépistage génétique, technologies de reproduction, sida, confidentialité et sécurité des échanges de données par l'autoroute de l'information, génémi-que et éthique de la complexité).

De plus, l'IRCM est reconnu pour son service de consultations externes. Les cliniciens y oeuvrant reçoivent chaque année 20 000 visites de patients qui sont diri-

gés vers l'Institut par leur médecin traitant. Ces patients sont suivis principalement pour des problèmes d'hypertension artérielle, de diabète et de dyslipidémies. Plusieurs patients participent également, sur une base volontaire, à des protocoles d'études métaboliques et pharmacologiques.

L'IRCM accueille chaque année près d'une centaine d'étudiants à la maîtrise et au doctorat, ainsi qu'une cinquantaine de stagiaires postdoctoraux, qui s'orientent vers des carrières dans le secteur de la santé.

Programme 1-450-4-0

Version 07

Année préparatoire en médecine (M.D.)

J

RÈGLEMENT DES ÉTUDES – DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant s'inscrit à un total de 40 crédits répartis selon l'offre de cours trimestrielle.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de deux années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine la réussite du programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne accès au programme de doctorat en médecine. Elle ne donne pas droit à un diplôme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

L'année préparatoire au programme M.D. comprend 40 crédits de cours obligatoires.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A	obligatoire	40 cr.
MMD 1010	3 A 1 j	Microbiologie et virologie
MMD 1016	2 A 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD 1017	2 H 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD 1019	3 H 1 j	Nutrition et métabolisme
MMD 1021	3 H 1 j	Physiologie générale
MMD 1025	2 H 1 j	Pharmacologie médicale
MMD 1027	2 AHE 1 j	Méthodes quantitatives en médecine
MMD 1028	3 AHE 1 j	Biologie cellulaire et tissulaire
MMD 1029	3 AH 2 j	Immersion clinique
MMD 1030	3 AHE 1 j	Génétique médicale
MMD 1031	2 AHE 1 j	Embryologie humaine
MMD 1032	3 AHE 1 j	Biologie moléculaire de la cellule
MMD 1033	3 AHE 1 j	Développement du système psychique
MMD 1034	3 AHE 1 j	Aspects sociaux de la santé
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique

Programme 1-450-1-0

Version 23

Doctorat en médecine (M.D.)

J

RÈGLEMENT DES ÉTUDES – DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, il s'inscrit à un total de 41 à 44 crédits en 1^{re} année, de 45 à 48 crédits en 2^e année. Il s'inscrit à un minimum de 60 crédits en 3^e année et de 40 crédits en 4^e année, au total en 3^e et en 4^e années, il s'inscrit à 108 crédits.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

En 1^{re} et 2^e années, l'étudiant s'inscrit successivement aux cours des blocs 01 A et 01 B ainsi qu'aux cours à option ou au choix.

L'inscription à un cours au choix est sujette à l'approbation du responsable de programme.

Les stages d'externat doivent être effectués durant la 3^e ou la 4^e année, à l'exception des stages de médecine et de chirurgie qui doivent être effectués en 3^e année, et à l'exception des stages de médecine d'urgence et de santé communautaire, qui doivent être effectués durant la 4^e année. Les stages d'anesthésiologie, de radiologie et d'ophtalmologie sont concomitants et peuvent être effectués à la fin de la 3^e année ou durant la 4^e année. En 3^e et 4^e années, l'étudiant doit choisir quatre stages à option parmi lesquels au moins un doit être dans une discipline médicale.

Inscription à la maîtrise ou au Ph. D.

Dans certains cas, le doyen ou l'autorité compétente peut autoriser un étudiant ayant terminé sa 2^e année d'études et remplissant les conditions d'admission à un programme d'études supérieures, à s'inscrire à la maîtrise ès sciences ou au Ph. D. et à interrompre ses études médicales pour une durée maximale de trois ans.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de neuf trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Évaluation des stages à option

Tous les cours et stages à option et au choix sont évalués par la mention «succès» ou «échec».

Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté.

L'évaluation porte sur l'ensemble des cours offerts selon l'approche par problèmes de chacun des trimestres de la 1^{re} et de la 2^e années.

L'évaluation porte sur chacun des stages de la 3^e et de la 4^e années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours de sigle MMD doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise selon la décision de l'autorité compétente. S'il échoue un stage obligatoire, il doit le reprendre. S'il échoue un stage à option, il doit reprendre le stage ou avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre stage. S'il échoue un cours d'un sigle autre que MMD, il doit reprendre le cours ou avec l'autorisation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 14.3 a) i) Progression sous probation

Sur recommandation du comité de promotion, le doyen ou l'autorité compétente peut imposer une probation à l'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué à la partie 1 de l'examen du Conseil médical du Canada.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Doctorat en médecine (M.D.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La 1^{re} et la 2^e années totalisent un minimum de 92 crédits dont 89 crédits obligatoires, 0 à 3 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix soumis à l'approbation du responsable du programme. La 3^e et la 4^e années totalisent 82 crédits de stages obligatoires, 6 crédits de cours obligatoires et 20 crédits de stages à option. Les stages d'externat doivent être effectués durant la 3^e ou la 4^e année, à l'exception des stages

de médecine et de chirurgie qui doivent être effectués en 3^e année, et à l'exception des stages de médecine d'urgence et de santé communautaire, qui doivent être effectués durant la 4^e année. Les stages d'anesthésiologie, de radiologie et d'ophtalmologie sont concomitants et peuvent être effectués à la fin de la 3^e année ou durant la 4^e année. En 3^e et 4^e années, l'étudiant doit choisir quatre stages à option parmi lesquels au moins un doit être dans une discipline médicale. Tous les cours et stage à option sont évalués par la mention «succès» ou «échec».

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01

Bloc 01 A		<i>obligatoire</i>		42 cr.
CSS	1900	1	AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 1
MMD	1228	4	A 1	Croissance-développement-vieillesse
MMD	1229	5	A 1 j	Pathologie et immunologie générales
MMD	1230	3	A 1 j	Micro-organismes pathogènes et infection
MMD	1231	3	H 1 j	Sciences hématologiques
MMD	1232	6	H 1 j	Exploration du système nerveux
MMD	1233	4	H 1 j	Sciences psychiques
MMD	1234	5	H 1 j	Appareil locomoteur
MMD	1236	1	A 1 j	Histoire de la médecine
MMD	1238	4	A 1 j	Introduction à la médecine clinique 1
MMD	1239	5	AHE 1 j	Introduction à la médecine clinique 2
MMD	2242	1	A 1 j	Réanimation cardiaque respiratoire 1
Bloc 01 B		<i>obligatoire</i>		47 cr.
CSS	2900	1	AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 2
MMD	2229	5	A 1 j	Coeur et circulation
MMD	2230	4	A 1 j	Respiration et oxygénation
MMD	2231	4	A 1 j	Homéostasie, rein et arbre urinaire
MMD	2232	6	H 1 j	Digestion – nutrition
MMD	2233	6	H 1 j	Endocrinologie et reproduction
MMD	2234	6	H 1 j	Problèmes systémiques
MMD	2235	5	AHE 1 j	Initiation à la démarche clinique 1
MMD	2236	6	AHE 1 j	Initiation à la démarche clinique 2
MMD	2241	4	A 2 j	Épidémiologie clinique
Bloc 01 C		<i>option</i>		<i>minimum 0 cr., maximum 7 cr.</i>
+ ANG	1911	3	AHE 1 js	Lire en anglais 1 (niveau B1)
ANG	1969	3	AHE 1 j	Intermediate Reading
ANT	1900	3	A 1 s	Introduction à l'anthropologie
COM	1200	3	A 1 j	Introduction aux médias
CRI	3341	3	AH 1 j	Drogues et criminalité
DRT	1002S	3	AHE 1 j	Introduction au droit
DRT	1810S	3	AH 1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT	1800	3	AHE 1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE 1 js	Introduction à la programmation
IFT	1890	3	H 1 j	Initiation à la bio-informatique
IFT	1990	3	H 1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD	1016	2	A 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD	1017	2	H 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD	1026	3	AH 1 j	Introduction aux sciences fondamentales
MMD	1029	3	AH 2 j	Immersion clinique
MMD	1033	3	AHE 1 j	Développement du système psychique
MMD	1034	3	AHE 1 j	Aspects sociaux de la santé
MMD	1081	3	AH 1 j	Sciences de l'information en santé
MMD	1082	3	AH 1 j	Initiation à la médecine de réadaptation
MMD	1085	3	AH 1 j	Radio-anatomie
MMD	1086	3	AHE 1 j	Santé internationale
MMD	1087	3	AHE 1 j	Travaux cliniques individuels
MMD	1088A	3	AHE 1 j	Travaux de recherche individuels 1
MMD	1088B	3	AHE 1 j	Travaux de recherche individuels 2
MMD	1088C	3	AHE 1 j	Travaux de recherche individuels 3
MMD	1088E	3	AHE 1 j	Travaux de recherche individuels 4
MMD	1091	3	AHE 1 j	Initiation à la recherche
MMD	1093	3	AH 1 j	Médecine légale
MMD	1094	3	AH 1 j	Médecine hyperbare
MMD	1095	3	AH 1 j	Médecine tropicale
MMD	1096	3	AH 1 js	ITSS : intervention et prévention
MMD	1097	3	AHE 1 j	Intervention en milieux défavorisés
PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
PHI	1968	3	A 1	Notions fondamentales d'éthique

Segment 70

<i>Bloc 70 A</i>		<i>obligatoire</i>		<i>88 cr.</i>
CSS 3900	1	AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 3	
MMD 3501	10	AHE 1 j	Médecine	
MMD 3503	10	AHE 1 j	Pédiatrie	
MMD 3504	10	AHE 1 j	Obstétrique-gynécologie	
MMD 3505	10	AHE 1 j	Psychiatrie	
MMD 3507	10	AHE 1 j	Médecine familiale	
MMD 3602	10	AHE 1 j	Chirurgie	
MMD 4507	5	AHE 1 j	Gériatrie	
MMD 4509	2	AHE 1 j	Anesthésie-réanimation	
MMD 4510	2	AHE 1 j	Ophthalmologie	
MMD 4511	5	AHE 1 j	Médecine communautaire	
MMD 4513	5	AHE 1 j	Médecine d'urgence	
MMD 4516	1.5	H 1 j	Pharmacothérapie 1	
MMD 4517	1.5	A 1 j	Pharmacothérapie 2	
MMD 4518	1	A 1 j	Réanimation cardiaque respiratoire 2	
MMD 4520	1	AHE 1 j	Compl. de formation aux stages cliniques	
MMD 4521	3	AHE 1 j	Radiologie	
<i>Bloc 70 B</i>		<i>option</i>		<i>minimum 20 cr., maximum 20 cr.</i>
MMD 3511	5	AHE 1 j	Stage : Spécialités médicales	
MMD 3511A	5	AHE 1 j	Stage : Allergie	
MMD 3511B	5	AHE 1 j	Stage : Cardiologie	
MMD 3511C	5	AHE 1 j	Stage : Dermatologie	
MMD 3511D	5	AHE 1 j	Stage : Endocrinologie	
MMD 3511E	5	AHE 1 j	Stage : Gastro-entérologie	
MMD 3511H	5	AHE 1 j	Stage : Gériatrie	
MMD 3511I	5	AHE 1 j	Stage : Hématologie	
MMD 3511J	5	AHE 1 j	Stage : Médecine interne	
MMD 3511K	5	AHE 1 j	Stage : Néphrologie	
MMD 3511L	5	AHE 1 j	Stage : Neurologie	
MMD 3511M	5	AHE 1 j	Stage : Oncologie médicale	
MMD 3511N	5	AHE 1 j	Stage : Physiatry	
MMD 3511O	5	AHE 1 j	Stage : Pneumologie	
MMD 3511P	5	AHE 1 j	Stage : Rhumatologie	
MMD 3511Q	5	AHE 1 j	Stage : Hématologie clinique	
MMD 3511R	5	AHE 1 j	Stage : Hématologie et oncologie	
MMD 3511S	5	AHE 1 j	Stage : Laboratoire des lipides	
MMD 3511T	5	AHE 1 j	Stage : Nutrition appliquée	
MMD 3511U	5	A 1 j	Stage : Médecine vasculaire	
MMD 3511V	5	AHE 1 j	Stage : Hépatologie	
MMD 3511W	5	AHE 1 j	Stage : Soins intensifs médicaux	
MMD 3512	5	AHE 1 j	Stage : Spécialités chirurgicales	
MMD 3512A	5	AHE 1 j	Stage : Chir. cardiovascul. thoracique	
MMD 3512B	5	AHE 1 j	Stage : Chirurgie générale	
MMD 3512C	5	AHE 1 j	Stage : Chirurgie générale pédiatrique	
MMD 3512D	5	AHE 1 j	Stage : Chirurgie orthopédique	
MMD 3512E	5	AHE 1 j	Stage : Chirurgie plastique	
MMD 3512H	5	AHE 1 j	Stage : Neurochirurgie	
MMD 3512I	5	AHE 1 j	Stage : Oto-rhino-laryngologie	
MMD 3512J	5	AHE 1 j	Stage : Urologie	
MMD 3512K	5	AHE 1 j	Stage : Chirurgie cardio-thoracique	
MMD 3512L	5	AHE 1 j	Stage : Chirurgie vasculaire	
MMD 3512M	5	AHE 1 j	Stage : Soins ambulatoires chirurgicaux	
MMD 3512N	5	AHE 1 j	Stage : Soins intensifs chirurgicaux	
MMD 3513A	5	AHE 1 j	Stage : Santé communautaire	
MMD 3513B	5	AHE 1 j	Stage : Recherche	
MMD 3513C	5	AHE 1 j	Interv.: Pays en voie de développement	
MMD 3514	5	AHE 1 j	Stages rotatifs	
MMD 3515	5	AHE 1 j	Stage : Pédiatrie globale	
MMD 3515A	5	AHE 1 j	Stage : Néonatalogie	
MMD 3515B	5	AHE 1 j	Stage : Pédiatrie du nourrisson	
MMD 3515C	5	AHE 1 j	Stage : Pédiatrie du développement	
MMD 3515D	5	AHE 1 j	Stage : Pédiatrie de l'âge scolaire	
MMD 3515E	5	AHE 1 j	Stage : Médecine de l'adolescence	
MMD 3515H	5	AHE 1 j	Stage : Urgences pédiatriques	
MMD 3515I	5	AHE 1 j	Stage : Soins intensifs pédiatriques	
MMD 3515J	5	AHE 1 j	Stage : Maladies infectieuses pédiatriq.	
MMD 3515K	5	AHE 1 j	Stage : Pédiatrie ambulatoire	
MMD 3515L	5	AHE 1 j	Stage : Immunologie pédiatrique	
MMD 3515M	5	AHE 1 j	Stage : Cardiologie pédiatrique	
MMD 3515N	5	AHE 1 j	Stage : Dermatologie pédiatrique	
MMD 3515O	5	AHE 1 j	Stage : Endocrinologie pédiatrique	

MMD 3515P	5	AHE 1 j	Stage : Gastro-entérologie pédiatrique
MMD 3515Q	5	AHE 1 j	Stage : Hémato., oncologie pédiatriques
MMD 3515R	5	AHE 1 j	Stage : Néphrologie pédiatrique
MMD 3515S	5	AHE 1 j	Stage : Neurologie pédiatrique
MMD 3515T	5	AHE 1 j	Stage : Réadaptation pédiatrique
MMD 3515U	5	AHE 1 j	Stage : Pneumologie pédiatrique
MMD 3515V	5	AHE 1 j	Stage : Génétique, maladies métaboliques
MMD 3515W	5	AHE 1 j	Stage : Pédiatrie internationale
MMD 3515X	5	AHE 1 j	Stage : Pédiatrie sociale
MMD 3516	5	AHE 1 j	Stage : Psychiatrie
MMD 3516A	5	AHE 1 j	Stage : Psychiatrie pédiatrique
MMD 3516B	5	AHE 1 j	Stage : Psychiatrie de l'adulte
MMD 3516C	5	AHE 1 j	Stage : Psychogériatrie
MMD 3516D	5	AHE 1 j	Stage : Psychosomatique
MMD 3516E	5	AHE 1 j	Stage : Psychiatrie légale
MMD 3517	5	AHE 1 j	Stage : Médecine familiale
MMD 3517A	5	AHE 1 j	Stage : Omnipratique en régions
MMD 3517B	5	AHE 1 j	Stage : Soins d'urgence
MMD 3517C	5	AHE 1 j	Stage : Urgences cardiologiques
MMD 3517D	5	AHE 1 j	Stage Médecine du sport
MMD 3517E	5	AHE 1 j	Stage : Soins palliatifs
MMD 3517F	5	AHE 1 j	Stage : Diversité en médecine familiale
MMD 3518	5	AHE 1 j	Stage : Obstétrique-gynécologie
MMD 3518A	5	AHE 1 j	Stage : Obstétrique médicale
MMD 3518B	5	AHE 1 j	Stage : Obstétrique générale
MMD 3519	5	AHE 1 j	Stage : Anesthésie-réanimation
MMD 3520	5	AHE 1 j	Stage : Radiologie
MMD 3520A	5	AHE 1 j	Stage Radiologie générale
MMD 3520B	5	AHE 1 j	Stage : Médecine nucléaire
MMD 3520C	5	AHE 1 j	Stage : Radiologie oncologique
MMD 3520D	5	AHE 1 j	Stage Neuroradiol. interventionnelle
MMD 3520E	5	AHE 1 j	Stage : Radiologie interventionnelle
MMD 3521	5	AHE 1 j	Stage : Ophthalmologie
MMD 3522	5	AHE 1 j	Stage : Nutrition
MMD 3523	5	AHE 1 j	Stage : Pathologie
MMD 3523A	5	AHE 1 j	Stage : anatomie avancée
MMD 3524	5	AHE 1 j	Stage : Biochimie médicale
MMD 3525	5	AHE 1 j	Stage : Microbiologie médicale
MMD 3526	5	AHE 1 j	Stage : Pharmacologie clinique

Programme 1-320-1-0

Version 17

B. Sc. spécialisé en nutrition**J****RÈGLEMENT DES ÉTUDES – DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME****Art. 6.3 Régime d'inscription**

L'étudiant s'inscrit à plein temps, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À plein temps, l'étudiant s'inscrit à un total de 30 crédits en 1^{re} année, de 34 crédits en 2^e année et de 37 crédits (38 au cheminement honor en 3^e année suivis de 17 crédits de stage. Ces crédits sont répartis selon l'offre de cours trimestrielle.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

En 1^{re} année, l'étudiant s'inscrit aux cours du bloc 70 A; en 2^e année, il s'inscrit aux cours du bloc 70 B; en 3^e année, l'étudiant du cheminement régulier s'inscrit aux cours des blocs 70 C, D et E et à deux cours à option choisis dans les blocs 70 H, I et J. En fin de 3^e année, il s'inscrit aux stages des blocs 70 F et G.

Cheminement honor

Pour être inscrit au cheminement honor, l'étudiant doit avoir complété deux ans du Baccalauréat et avoir une moyenne cumulative d'au moins 3.5.

En 3^e année, l'étudiant du cheminement honor s'inscrit aux cours des blocs 70 C, E, V, W et X. En fin de 3^e année, il s'inscrit aux stages des blocs 70 F.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de sept trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté au début de chacune des périodes suivantes :

- en 1^{re} année à l'occasion des stages du bloc 70 A
- en 2^e année à l'occasion des stages du bloc 70 B
- en 3^e année à l'occasion des stages des blocs 70 C et E
- à la fin de la 3^e année à l'occasion des stages des blocs 70 F et G.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme. Cependant, c'est la moyenne cumulative qui est utilisée pour l'accès au cheminement honor.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

Art. 13.4c) Cours offerts sous forme de stage, de clinique ou d'atelier

La reprise du cours est la modalité applicable quand il y a échec à un cours offert sous forme de stage.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.) avec la mention «cheminement honor» si l'étudiant a réussi tous les cours prescrits pour le cheminement et maintenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3.

OBJECTIFS

Ce programme a pour but de former des spécialistes de la nutrition envisagée comme discipline scientifique et comme profession de la santé. Il comprend un ensemble de cours obligatoires, de cours à option et de stages dirigés d'une durée totale de 40 semaines.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comprend 118 crédits dont 70 crédits de cours obligatoires, 37 crédits de stages obligatoires, 8 crédits de cours à option et 3 crédits de stage à option. Les stages dirigés totalisent 40 semaines. Le programme avec cheminement honor totalise 119 crédits dont 70 crédits de cours obligatoires, 37 crédits de stages obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de stage à option. Les crédits des blocs 70 V, W et X sont réservés exclusivement au cheminement honor.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A		obligatoire	30 cr.
CSS	1900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 1
MCB	2956	3 A 1	Microbiologie générale
NUT	1016	1 A 1 j	Salubrité et qualité des aliments
NUT	1019	2 A 1 j	Science et technologie des aliments 1
NUT	1020	1 A 1 j	Science /technologie des aliments: TP 1
NUT	1021	3 H 1 j	Science et technologie des aliments 2
NUT	1022	2 H 1 j	Science /technologie des aliments: TP 2
NUT	1033	2 A 1 j	Nutrition et alimentation
NUT	1034	1 A 1 j	Nutrition et alimentation : T.P.
NUT	1072	4 HE 1 j	Stage en nutrition 1
NUT	1971	3 A 1 j	Principes de biochimie nutritionnelle
NUT	1972	3 H 1 j	Principes de biochimie clinique
PSL	1996	2 A 1 j	Anatomie et physiologie générales 1
PSL	1997	2 H 1 j	Anatomie et physiologie générales 2
Bloc 70 B		obligatoire	34 cr.
CSS	2900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 2
NUT	2024	5 AH 2 j	Alimentation des collectivités
NUT	2028	3 A 1 j	Ressources humaines en nutrition
NUT	2032	3 A 1 j	Nutrition fondamentale
NUT	2033	3 A 1 j	Nutrition clinique et endocrinologie
+ NUT	2038	3 A 1 j	Etat nutritionnel: cas particuliers
NUT	2039	3 H 1 j	Nutrition et cycles de vie
NUT	2045	1 H 1	Soutien nutritionnel
NUT	2046	1 H 1 j	Nutrition clinique et dysphagie
NUT	2047	2 H 1 j	Nutrition: cardiologie/gastroentérologie

NUT	2065	1 H 1 j	Consultation diététique 1
NUT	2073	4 AH 1 j	Stage gestion: alimentation/nutrition 2
NUT	2074	4 AH 1 j	Stage clinique et soutien nutritionnel 2
Bloc 70 C		obligatoire	23 cr.
CSS	3900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 3
NUT	3022	3 A 1	Gestion financière/syst. d'inf. des S.A.
NUT	3026	1 A 1 j	Principes de gestion et nutrition
NUT	3027	3 H 1 j	Le mangeur et son environnement
NUT	3035	1 A 2 j	Mini-mémoires et séminaires
NUT	3047	3 A 1 j	Nutrition clinique/maladies chroniques 1
NUT	3048	3 H 1 j	Nutrition clinique/Maladies chroniques 2
NUT	3066	2 A 1 j	Éducation et consultation en nutrition
NUT	3067	1 A 1 j	Consultation diététique 2
NUT	3076	5 AH 1 j	Stage gestion: alimentation/nutrition 3
Bloc 70 D		option	minimum 0 cr., maximum 2 cr.
Cheminement régulier : 2 cr.; cheminement honor : 0 cr.			
NUT	3034	2 A 1 j	Initiation à la recherche en nutrition
Bloc 70 E		obligatoire	6 cr.
NUT	3077	3 AHE 1 j	Stage clinique/soutien nutritionnel 3A
NUT	3078	3 AH 1 j	Stage clinique/soutien nutritionnel 3B
Bloc 70 F		obligatoire	14 cr.
NUT	4072	4 AHE 1 j	Stage gestion: alimentation/nutrition 4
NUT	4074	3 AHE 1 j	Stage clinique/soutien nutritionnel 4A
NUT	4075	3 AH 1 j	Stage clinique/soutien nutritionnel 4B
NUT	4076	4 AHE 1 j	Stage en nutrition publique
Bloc 70 G		option	minimum 0 cr., maximum 3 cr.
Cheminement régulier : 3 cr.; cheminement honor : 0 cr.			
NUT	4077	3 A 1 j	Stage option en nutrition clinique
NUT	4078	3 A 1 j	Stage option en nutrition publique
NUT	4079	3 A 1 j	Stage option en gestion
Bloc 70 H		option	minimum 0 cr., maximum 3 cr.
ANT	1511	3 H 1 j	Évolution et comportement humain
ASA	1050G	3 AHE 1 js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux
ASA	2400	3 AHE 1	Économie de la santé
PPL	3040	3 AHE 1 js	Communication interculturelle
SOL	1952	3 A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1970	3 E 1 js	Sociologie du Québec
Bloc 70 I		option	minimum 0 cr., maximum 3 cr.
PSY	1045	3 AHE 1 j	Motivation et émotion
PSY	1075	3 AHE 1 js	Psychologie sociale
PSY	1085	3 AH 1 j	L'apprentissage
PSY	1963	3 H 1 j	Psychologie du comportement
PSY	1966	3 AHE 1 js	Psychologie de l'adolescence
Bloc 70 J		option	minimum 0 cr., maximum 3 cr.
AEG	2110	3 AHE 1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3140	3 AHE 1 js	Prise de décision en groupe, leadership
HEC	2010	3 AHE 1	Entrepreneuriat
JES	1000	3 AHE 1 js	L'intervenant et la relation d'aide
MSN	2951	3 A 1 j	Environnement et santé
MSO	2300G	3 AHE 1 js	Promotion et éducation de la santé
NUT	2029	3 AH 1 j	Évaluation sensorielle des aliments
NUT	3013	3 AH 1 j	Projets: recherche en chimie alimentaire
NUT	3028	3 AH 1 j	Tendances nouvelles alim. des collectiv.
NUT	3030	3 AH 1 j	Nutrition et métabolisme
NUT	3039	3 AH 1 j	Pratique intégrée: nutrition clinique
NUT	3046	3 AH 1 j	Pratique intégrée: nutrition publique
SME	2055V	3 AHE 1 js	Troubles des conduites alimentaires
Bloc 70 V		option	minimum 0 cr., maximum 5 cr.
Cheminement honor			
NUT	6001	3 AHE 1	Stage de recherche en nutrition clinique
NUT	6002	3 AHE 1	Stage de recherche en nutrition publique
NUT	6675	2 AHE 1	Méthodologie de recherche en nutrition
Bloc 70 W		option	minimum 0 cr., maximum 4 cr.
Cheminement honor			
NUT	6612	1 AHE 1	Méthodologie en nutrition fondamentale
NUT	6613	1 AHE 1	Méthodologie en nutrition humaine
NUT	6643	3 AHE 1	Pratique avancée : nutrition clinique

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

En 1^{re} année, l'étudiant s'inscrit aux cours du bloc 73 A, en 2^e année, aux cours du bloc 73 B et en 3^e année, aux cours des blocs 73 C et D. Il termine son programme avec un cours au choix de 3 crédits.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion des stages conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté en début de 3^e année.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme totalise 107 crédits dont 104 obligatoires et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit comme suit: 1^{re} année – 36 crédits obligatoires, Bloc 73 A; 2^e année – 32 crédits obligatoires, Bloc 73 B; 3^e année – 36 crédits obligatoires, Bloc 73 C et 73 D. L'étudiant doit compléter son programme par 3 crédits au choix.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 73

Bloc 73 A	obligatoire		36 cr.
CSS 1900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 1	
+ ORA 1123	3 H 1	Psychoacoustique	
+ ORA 1125	3 AH 1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans	
ORA 15260	1 AH 1	Initiation à l'exercice professionnel	
ORA 1528	2 AH 1	Anatomie et physiologie de l'audition	
ORA 1530	4 AH 1	Anatomie et physiologie de la parole	
ORA 1531	3 AH 1 j	Phonétique clinique	
ORA 1534	3 AHE 1 js	Langage 1	
ORA 1535	2 AHE 1 js	Langage 2	
PHY 1955	3 A 1 j	Acoustique	
PSL 1982	2 A 1	Les bases du système nerveux	
PSY 1085	3 AH 1 j	L'apprentissage	
PSY 1961	3 A 1 js	Psychologie du développement humain 1	
PSY 2961	3 H 1 j	Psychologie du développement humain 2	
Bloc 73 B			
	obligatoire		32 cr.
CSS 2900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 2	
ORA 1527	2 AH 1	Neurologie de la communication humaine	
+ ORA 22400	1 AH 1	Enseignement clinique en orthophonie	
+ ORA 2514	3 AH 1	Initiation à la pratique audiolinguistique	
+ ORA 2527	3 AH 1	Troubles du langage chez l'enfant 1	
ORA 2539	3 AH 1	Vieillesse et troubles du langage	
ORA 2561	2 AHE 1 j	Pragmatique et troubles de communication	
ORA 2574	3 AH 1 j	Perception de la parole	
ORA 2626	3 AHE 1	Troubles de la parole	
+ ORA 2628	3 AHE 1	Intervention en orthophonie	
ORA 2716	3 AHE 1 j	Méthodes et recherche 1	
ORA 2717	3 AHE 1 j	Méthodes et recherche 2	
ORA 3373	2 AH 1 j	Systèmes de santé et d'éducation	
Bloc 73 C			
	obligatoire		16 cr.
CSS 3900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 3	
+ ORA 3343	1 AH 1	Deuxième stage en orthophonie	
ORA 3372	2 AH 1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif	
+ ORA 35400	1 AH 1	Atelier d'activités cliniques	
+ ORA 3541	1 AH 1	Premier stage en orthophonie	
+ ORA 3549	1 A 1 j	Activités d'intégration en orthophonie 1	
+ ORA 3550	1 H 1 j	Activités d'intégration en orthophonie 2	
+ ORA 35730	2 AH 1	Intervention et enfant déficient auditif	
+ ORA 3578	3 AH 1	Orthophonie – enfant 1	
+ ORA 3579	3 AH 1	Orthophonie – enfant 2	

Bloc 73 D	obligatoire		20 cr.
+ ORA 3358	3 AH 1 j	Troubles du langage oral et écrit	
+ ORA 3359	3 AH 1 j	Troubles acquis du langage	
ORA 3555	2 AH 1	Troubles neurologiques de la parole	
+ ORA 3557	3 AH 1	Problèmes de la fluidité	
+ ORA 3560	3 AH 1	Problèmes de résonance	
+ ORA 3566	3 AH 1	Problèmes de la voix	
ORA 3657	3 AHE 1 j	Dysphagies	

Programme 1-740-1-1

Version 01

B. Sc. en sciences de la santé (ergothérapie)**J****RÈGLEMENT DES ÉTUDES – DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME**

Le programme de 1^{er} cycle constitue la première composante du programme intégré baccalauréat-maîtrise en ergothérapie.

Le Règlement des études de 1^{er} cycle et les présentes dispositions réglementaires régissent les études de la première composante. Le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et le Règlement propre à la Maîtrise en ergothérapie régissent les études de la deuxième composante, la Maîtrise.

Art. 3.16 Effets d'une admission ou d'une réadmission

L'admission du candidat au programme lui confère le statut d'étudiant régulier au Baccalauréat, première composante du programme intégré baccalauréat-maîtrise en ergothérapie.

Elle lui confère également le statut d'étudiant régulier à la Maîtrise s'il satisfait aux conditions suivantes :

- avoir obtenu au Baccalauréat une moyenne cumulative d'au moins 3,0
- s'inscrire aux cours de la Maîtrise au trimestre d'automne suivant la réussite du Baccalauréat ou avoir été autorisé par le doyen ou l'autorité compétente à reporter son inscription à l'année suivante.

L'étudiant qui ne satisfait pas à ces conditions doit soumettre une demande d'admission pour être autorisé à poursuivre à la Maîtrise.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À plein temps, l'étudiant s'inscrit à un total de 30 crédits en 1^{re} année, de 31 crédits en 2^e année et de 29 crédits en 3^e année. Ces crédits sont répartis selon l'offre de cours trimestrielle.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

En 1^{re} année, l'étudiant s'inscrit aux cours du bloc 70 A, en 2^e année, aux cours du bloc 70 B et en 3^e année, aux cours du bloc 70 C.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Le comportement et les attitudes de l'étudiant sont évalués à l'occasion de tous les stages et considérés dans tous les cours ERT du programme conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences de la santé (B. Sc. S.).

OBJECTIFS

Le baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie) constitue une première étape pour former des ergothérapeutes soucieux de répondre aux besoins des clients en valorisant les bienfaits de l'occupation et d'un environnement favorable à la santé de l'individu. Le programme vise aussi à former des individus responsables de leur formation et capables de s'engager socialement et ce, tout au long de leur carrière.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme comprend 90 crédits obligatoires.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A		obligatoire	30 cr.
CHI	1045	4 A 1 j	Anatomie de l'appareil locomoteur
CSS	1900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 1
ERT	1400	2 A 1 j	Notions de base en ergothérapie
ERT	1401	2 H 1 j	Approches théoriques en ergothérapie
ERT	1402	4 H 1 j	Pratique factuelle en ergothérapie
ERT	1430	1 A 1 j	Compétence de base en ergothérapie
ERT	1450	1 H 2 js	Activités d'auto-apprentissage 1
ERT	1460	1 AHE 1 j	Initiation à la formation clinique
ERT	1461	1 AHE 1 j	Accompagnement en milieu communautaire
PSL	1984	4 H 1 j	Fonctions du système nerveux
PSL	1996	2 A 1 j	Anatomie et physiologie générales 1
PSL	1997	2 H 1 j	Anatomie et physiologie générales 2
PST	1964	2 A 1 j	Développement du système psychique
PSY	1984	3 H 1 j	Cognition, émotion et ergothérapie
Bloc 70 B		obligatoire	31 cr.
CSS	2900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 2
ERT	2410	1 A 1 j	Introduction à l'APP
ERT	2411	4 A 2 j	Ergothérapie auprès de l'adulte
ERT	2412	2 A 1 j	Ergothérapie auprès de l'enfant
ERT	2413	2 H 1 j	Ergothérapie auprès de la personne âgée
ERT	2420	2 A 1 j	Thématiques en ergothérapie 1
ERT	2421	2 A 1 j	Thématiques en ergothérapie 2
ERT	2422	2 H 1 j	Thématiques en ergothérapie 3
ERT	2423	2 H 1 j	Thématiques en ergothérapie 4
ERT	2430	1 A 1 j	Ergo – Développement professionnel 1
ERT	2431	1 A 1 j	Ergo – Développement professionnel 2
ERT	2432	1 A 1 j	Ergo – Développement professionnel 3
ERT	2433	1 H 1 j	Ergo – Développement professionnel 4
ERT	2434	1 H 1 j	Ergo – Développement professionnel 5
ERT	2450	1 H 2 js	Activités d'auto-apprentissage 2
ERT	2461	7 AH 1 j	Formation clinique 2
Bloc 70 C		obligatoire	29 cr.
CSS	3900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 3
ERT	3401	3 H 1 j	Ergo, enjeux professionnels et société
ERT	3402	3 H 1 j	Gestion et promotion en ergothérapie
ERT	3403	1 AH 1 j	Ergothérapie et intervention de groupe
ERT	3404	1 AH 1 j	Introduction au projet d'intégration
ERT	3410	2 AH 1 j	Problématiques intégratives
ERT	3411	3 H 1 j	Problématiques intégratives 2
ERT	3420	2 A 1 j	Thématiques en ergothérapie 5
ERT	3430	1 A 1 j	Ergo – Développement professionnel 6
ERT	3450	2 H 1 js	Activités d'auto-apprentissage 3
ERT	3460	7 AHE 1 j	Formation clinique 3
SOL	1956	3 A 1 j	Ergothérapie et sociologie

Programme 1-745-1-1

Version 01

B. Sc. en sciences de la santé (physiothérapie)

J

RÈGLEMENT DES ÉTUDES – DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Le programme de 1^{er} cycle constitue la première composante du programme intégré baccalauréat-maîtrise en physiothérapie.

Le Règlement des études de 1^{er} cycle et les présentes dispositions réglementaires régissent les études de la première composante. Le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et le Règlement propre à la Maîtrise en physiothérapie régissent les études de la deuxième composante, la Maîtrise.

Art. 3.16 Effets d'une admission ou d'une réadmission

L'admission du candidat au programme lui confère le statut d'étudiant régulier au Baccalauréat, première composante du programme intégré baccalauréat-maîtrise en physiothérapie.

Elle lui confère également le statut d'étudiant régulier à la Maîtrise s'il satisfait aux conditions suivantes :

- avoir obtenu au Baccalauréat une moyenne cumulative d'au moins 3,0
- s'inscrire aux cours de la Maîtrise au trimestre d'automne suivant la réussite du Baccalauréat ou avoir été autorisé par le doyen ou l'autorité compétente à reporter son inscription à l'année suivante.

L'étudiant qui ne satisfait pas à ces conditions doit soumettre une demande d'admission pour être autorisé à poursuivre à la Maîtrise.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- À plein temps, l'étudiant s'inscrit à un total de 31 crédits en 1^{re} année, de 32 crédits en 2^e année et de 27 crédits en 3^e année. Ces crédits sont répartis selon l'offre de cours trimestrielle.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

En 1^{re} année, l'étudiant s'inscrit aux cours du bloc 73 A, en 2^e année, aux cours du bloc 73B et en 3^e année, aux cours des blocs 73 C.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 9.2c Évaluation sous forme d'observation

Les compétences de l'étudiant sont évalués à l'occasion des laboratoires d'habiletés cliniques et de tous les stages du programme conformément aux exigences de formation additionnelles indiquées par la Faculté.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne annuelle détermine le cheminement dans le programme.

Art. 12.1 Réussite ou échec à un cours

Dans certains cours et tel qu'indiqué au plan de cours, l'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient la note D ou une note supérieure ou la mention (S) (succès) à chacune des composantes, théorique et pratique, du cours.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit se soumettre à un examen de reprise ou faire un travail de reprise.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par année prévaut dans le programme.

Art. 14.3 a) i) Progression sous probation

L'étudiant dont la moyenne annuelle est d'au moins 2,0, mais qui a échoué soit à trois cours obligatoires ou plus, soit à des cours totalisant douze crédits ou plus, est mis en probation.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences de la santé (B. Sc. S.).

OBJECTIFS

Le baccalauréat en sciences de la santé (physiothérapie) vise à donner aux étudiants une formation scientifique de base dans le domaine de la santé et à les préparer au programme de maîtrise professionnelle en physiothérapie ainsi qu'aux études supérieures en recherche. Par différentes approches pédagogiques, ce programme initie les étudiants aux méthodes d'évaluation et de traitement en physiothérapie, les prépare à exercer des activités cliniques de façon sécuritaire et éthique. Ce programme s'inscrit dans un continuum baccalauréat-maîtrise professionnelle qui a pour objectif de former un physiothérapeute généraliste qui répond aux exigences de qualification de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ) et des organismes nationaux et internationaux d'agrément des programmes de physiothérapie.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme totalise 90 crédits obligatoires, 0 crédit à option et 0 crédit au choix.
Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 70

Bloc 70 A		obligatoire	31 cr.
CHI	1045	4 A 1 j	Anatomie de l'appareil locomoteur
CSS	1900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 1
+ PHT	1108	3 A 1 j	Application des exercices thérapeutiques
PHT	1301	1 A 1 j	Introduction à la physiothérapie
PHT	1303	3 A 1 j	Biomécanique et rééducation
+ PHT	1307	3 A 1 j	Théorie des exercices thérapeutiques
+ PHT	1309	4 H 1 j	Pathokinésiologie articulaire et fonctionnelle
+ PHT	1310	4 H 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 1, extrémités
PSL	1984	4 H 1 j	Fonctions du système nerveux
PSL	1996	2 A 1 j	Anatomie et physiologie générales 1
PSL	1997	2 H 1 j	Anatomie et physiologie générales 2
Bloc 70 B		obligatoire	32 cr.
CSS	2900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 2
PBC	2060	3 H 1 j	Pathologie générale
PHT	1302	1 A 1 j	Éthique et déontologie en physiothérapie
+ PHT	2311	4 A 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 2, quad. inf.
+ PHT	2312	3 H 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 3, quad. sup.
+ PHT	2314	4 A 1 j	Physiothérapie des affections neurologiques 1
+ PHT	2316	4 H 1 j	Physiothérapie des affections neurologiques 2
PHT	2319	2 A 1 j	Modalités électrothérapeutiques 1
PHT	2320	2 H 1 j	Modalités électrothérapeutiques 2
+ PHT	2351	3 AHE 1 j	Stage clinique 1
PHT	2418	2 H 1 j	Pratiques factuelles en physiothérapie
PHT	2453	3 HE 1 j	Stage clinique 2
Bloc 70 C		obligatoire	27 cr.
CSS	3900	1 AHE 1 j	Collaboration en sciences de la santé 3
PHL	2900	2 AH 1 j	Éléments de pharmacologie
+ PHT	3313	2 A 1 j	Physiothérapie musculosquelettique 4
PHT	3318	3 A 1 j	Physiothérapie et gériatrie
+ PHT	3320	4 A 1 j	Physiothérapie des affections cardiovasculaires
+ PHT	3321	3 H 1 j	Physiothérapie affections respiratoires
PHT	3322	2 H 1 j	Éducation, consultation en physiothérapie
+ PHT	3331	2 H 1 j	Physiothérapie de la douleur
PHT	3358	3 HE 1 j	Stage clinique 3
PST	1970	2 A 1 j	Psychopathologie
PSY	3952	3 A 1 j	Psychologie en réadaptation

Pour être admis au programme de maîtrise professionnelle, l'étudiant doit avoir obtenu, dans son programme de baccalauréat, une moyenne cumulative de 3 (ou une moyenne équivalente) selon l'article 45 de la section XI du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP).

Programme 1-484-1-0

Version 06

B. Sc. spécialisé en sciences biomédicales

J

RÈGLEMENT DES ÉTUDES — DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à plein temps ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

En 1^{re} et en 2^e années, l'étudiant s'inscrit aux cours obligatoires du bloc 01 A et exceptionnellement à des cours du bloc 01 B et à un ou deux cours au choix.

En 3^e année, après autorisation des responsables d'orientation, il complète son programme dans chacun des segments de cours particuliers aux orientations offertes:

L'orientation Sciences biomédicales (segment 01 et 90)

L'étudiant de l'orientation s'inscrit à 9 à 15 crédits de stage du bloc 90 A, à 9 à 15 crédits du bloc 01 B, avec un maximum de 7 crédits de cours d'un même sigle et à 6 crédits de cours au choix. S'il est admis au cheminement honor, il s'inscrit au stage honor du bloc 90 A, à 6 crédits du bloc 90 W, à 6 crédits du bloc 01 B et à 3 crédits au choix.

L'orientation Perfusion extracorporelle (segment 91)

L'orientation est contingentée. L'étudiant de l'orientation s'inscrit aux 27 crédits obligatoires du bloc 91 A et à 3 crédits de cours au choix.

Les orientations Pharmacologie (segment 92), Sciences neurologiques (segment 93), Physiologie intégrée (segment 94), Pathologie et biologie cellulaire (segment 95) et Sciences de la vision (segment 96)

L'étudiant s'inscrit à 15 crédits de stage du bloc A, à 6 à 12 crédits du bloc B, et à 3 crédits de cours au choix. S'il est admis au cheminement honor, il s'inscrit au stage honor du bloc A, à 6 crédits du bloc B, à 6 crédits du bloc W, et à 3 crédits au choix.

Un cours d'un bloc à option du programme peut être choisi à titre de cours au choix.

L'étudiant doit faire approuver son inscription au cours au choix par le responsable de l'orientation.

Cheminement honor

Pour être admis au cheminement honor d'une orientation, l'étudiant doit avoir complété le segment 01 avec une moyenne cumulative d'au moins 3.8.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de cinq années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

L'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre dans l'année qui suit cet échec ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours ou subir un examen de reprise.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Baccalauréat ès sciences (B. Sc.) avec la mention «cheminement honor» si l'étudiant a réussi les cours prescrits pour le cheminement et maintenu une moyenne d'au moins 3,6.

OBJECTIFS

Le B.Sc. en sciences biomédicales permet à l'étudiant: 1) d'acquérir des connaissances de base sur les différents niveaux d'organisation de l'humain, en tant qu'organisme vivant, par l'étude des molécules, des cellules, des tissus et des organes, et de comprendre l'intégration des mécanismes physiologiques fondamentaux, cellulaires et tissulaires, responsables du contrôle et du maintien des fonctions vitales chez l'humain; 2) de se familiariser avec divers milieux de travail; 3) d'aborder une problématique donnée avec une démarche scientifique rigoureuse; 4) de développer des aptitudes à la communication.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme offre sept orientations: l'orientation Sciences biomédicales comprend les segments 01 et 90, avec 60 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation Perfusion extracorporelle comprend les segments 01 et 91, avec 87 crédits obligatoires et 3 au choix. Les autres orientations, Pharmacologie (segments 01 et 92), Sciences neurologiques (segments 01 et 93), Physiologie intégrée (segments 01 et 94), Pathologie et biologie cellulaire (segments 01 et 95) et Sciences de la vision (segments 01 et 96) comprennent 60 crédits obligatoires, 27 à option dans l'orientation et 3 au choix. Le cheminement honor en sciences biomédicales comprend le stage honor du bloc 90A, 6 crédits du bloc 01B, 6 crédits du bloc 90W. Le cheminement honor des autres orientations, sauf l'orientation Perfusion extracorporelle, comprend le stage honor du bloc A, 6 crédits du bloc B, 6 crédits du bloc W.

Voir Explication des tableaux de programmes, p. SC-1

Segment 01 Commun à toutes les orientations

Bloc 01 A	obligatoire	60 cr.
BCM 1521	2 AH 1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
BCM 1531A	3 A 1 j	Introduction à la biochimie
+ BIO 1101	3 AH 1 j	Biologie moléculaire
BIO 1157	3 A 1 j	Biologie cellulaire
BIO 1204	3 H 1 j	Génétique
+ BIO 2110	2 H 1 j	T.P. de biologie moléculaire
MCB 1979	3 H 1 j	Microbiologie générale
+ MCB 2986	4 A 1 j	Immunologie générale
MSN 2100	3 H 1 j	Toxicologie et environnement
MSO 2160	3 AHE 1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
+ PBC 2000	3 A 1 j	Biopathologie générale
PHI 1968	3 A 1	Notions fondamentales d'éthique
PHL 2100	3 H 1 j	Principes de pharmacologie
PHL 6025	1 H 1 j	Principes de l'expérimentation animale
SBM 1001	5 H 1 j	Morphologie fonctionnelle
SBM 1002	1 AH 1 j	Intro. à la communication scientifique
SBM 2001	4 AH 1 j	Système nerveux
SBM 2002	4 AH 1 j	Circulation, respiration et rein
SBM 2003	2 AH 1 j	Digestion et nutrition
SBM 2004	3 AH 1 j	Endocrinologie et reproduction
SBM 2006	2 AH 1 j	Analyse de la communication scientifique

Bloc 01 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Complément de formation en sciences biomédicales

+ BCM 2501	3 H 1 j	Macromolécules biologiques
+ BCM 2502	3 A 1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+ BCM 2531	2 A 1 j	Travaux pratiques 2
BCM 2562	3 H 1 j	Biochimie clinique
+ BCM 3512	3 A 1 j	Biochimie de la cellule
+ BCM 3514	3 H 1 j	Régulation de l'expression génique
+ BCM 3531	3 AH 1 j	Travaux pratiques 3
BCM 3562	3 H 1 j	Biochimie clinique
+ BIO 3661	2 A 1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+ BIO 3674	3 H 1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
GIN 1010	3 A 1 s	Intro. aux technologies bioméd.
+ MCB 2979	4 AH 1 j	Bactériologie générale 1
+ MCB 2992	4 H 1 j	Bactériologie générale 2
+ MCB 2994	4 H 1 j	Virologie et pathogenèse virale
+ MCB 2999	3 H 1 j	Levures et organismes levuriformes
+ MCB 3964	3 A 1 j	Immunologie approfondie
OPH 2992	3 H 1	Anatomie oculaire
OPM 1009	3 H 1	Optique géométrique
OPM 2503	2 A 1 j	Pharmacologie oculaire 2.1
OPM 2505	4 H 1 j	Pharmacologie oculaire 2.2
PBC 3010	3 H 1 j	Biologie cellulaire 2
PBC 3040	3 A 1 j	Développement du système nerveux
PBC 3050	3 A 1 j	Embryologie et biologie du développement
PBC 3060	3 A 1 j	Bases moléculaires des maladies humaines
PBC 3070	3 AHE 1 j	Neurophysiologie et neurogénétique
PHL 3100	3 A 1 j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL 3200	3 AH 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
PHL 3300	3 AH 1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
+ PHL 3400	3 A 1 j	Méth. statistiques en pharmacologie
PHL 3500	3 H 1 j	Intro. pharmacologie cardiovasculaire
PHL 3600	3 A 1 j	Pharmacogénétique
+ PSL 3061	3 A 1 j	Physiologie intégrée
PSL 3062	3 A 1 j	Base neuronale des fonctions cérébrales
PSL 3063	3 A 1 j	Neuroscience cognitive
PSL 3065	3 AH 1 j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux
+ PSY 3032	3 AH 1 j	Neuropsychologie humaine
+ PSY 3033	3 A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
SBM 3003	3 AH 1 j	Hématologie
+ SBM 3200	3 AHE 1 j	Chronobiologie et sommeil
SCV 1101	3 A 1 j	Sc. de la vision 1 Physiologie de l'oeil
SCV 1103	3 H 1 j	Sc. de la vision 3 Vision binoculaire
SCV 1105	3 H 1 j	Sc. de la vision 4 Neurophysiologie
SCV 2102	3 A 1 j	Sc. de la vision 5 Psychophysique
SCV 2103	3 A 1 j	Sc. de la vision 6 Mouvements oculaires

Segment 90 Propre à l'orientation sciences biomédicales

Bloc 90 A option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Stages en milieu de travail

SBM 3000	9 AHE 1 j	Stage de recherche en sc. biomédicales
SBM 3008	15 AHE 1 j	Stage de recherche en sc. biomédicales
+ SBM 4008	15 AHE 1 j	Stage honor en sciences biomédicales

Bloc 90 W option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cheminement honor

BIO 6605	3 A 1	Neurobiologie avancée
+ MCB 6210	3 H 1	Microorganismes-pathogénicité, immunité
MSO 6001	3 A 1	Concepts de base en épidémiologie
NRL 6051	3 A 1	Neurosciences des systèmes
NRL 6060	3 A 1	Neurobiologie cellulaire
NRL 6070	3 H 1	Neurophysiologie fonctionnelle
PBC 6000	3 A 1	Biologie cellulaire avancée
PBC 6061	3 H 1	Aspect moléculaire des neuropathologies
PBC 6085	3 A 2	Cancérologie
PBC 6300	3 A 1	Cytogénétique médicale
PBC 6400	3 AHE 1 j	Médecine légale et sciences judiciaires
PHL 6011	3 A 1 j	Pharmacodynamie
PHL 6031	3 A 1	Neuropharmacologie
PHL 6035	3 H 1	Pharmacologie de la douleur
PHL 6041	3 A 1	Toxicologie cellulaire et moléculaire
PHL 6064	3 AH 1 s	Méthodes statistiques-pharmacologie II
PHL 6081	3 H 1	Métabolisme des médicaments
PHL 6093	3 H 1 j	Immunopharmacologie
PSL 6020	3 A 1	Structure et transport membranaires
PSL 6021	3 H 1 j	Modèles du transport membranaire
+ PSL 6022	3 AHE 1	Stages de physiologie moléculaire
PSL 6081	3 H 1	Données récentes en cardiovasculaire
PSL 6090	3 H 1	Mécanismes régulateurs en physiologie
PSL 6170	3 AH 1	Physiologie cardiovasculaire
PST 6100	3 A 1	Thèmes de recherche en psychiatrie
PST 6200	3 H 1	Le sommeil, la chronobio. et les rêves
PST 6400	3 AH 1	Séminaire de neuropsychopharmacologie
SCV 6007	3 AHE 1	Neurophysiologie de la vision
SCV 6010	3 AH 1	Psychophysique de la vision
SMC 6020	3 H 1	Physiologie de la reproduction

Segment 91 Propre à l'orientation perfusion extracorporelle

Bloc 91 A obligatoire 27 cr.

+ CHI 1900	3 AHE 1 j	Introduction aux techniques en C.E.C.
+ CHI 1901	6 AHE 1 js	Stage d'introduction en C.E.C.
+ CHI 1902	9 AHE 1 js	Appropriation des techniques en C.E.C.
CHI 3000	3 A 1 j	Introduction aux principes de perfusion
PHL 3100	3 A 1 j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL 3500	3 H 1 j	Intro. pharmacologie cardiovasculaire

Segment 92 Propre à l'orientation pharmacologie

Bloc 92 A option minimum 15 cr., maximum 15 cr.

+ SBM 3009	15 AHE 1 j	Stage de recherche en pharmacologie
+ SBM 4009	15 AHE 1 j	Stage honor en pharmacologie

Bloc 92 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Compléments de formation en pharmacologie

PHL 3100	3 A 1 j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL 3200	3 AH 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
PHL 3300	3 AH 1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
+ PHL 3400	3 A 1 j	Méth. statistiques en pharmacologie
PHL 3500	3 H 1 j	Intro. pharmacologie cardiovasculaire
PHL 3600	3 A 1 j	Pharmacogénétique

Bloc 92 W option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cheminement honor

PHL 6011	3 A 1 j	Pharmacodynamie
PHL 6031	3 A 1	Neuropharmacologie
PHL 6035	3 H 1	Pharmacologie de la douleur
PHL 6041	3 A 1	Toxicologie cellulaire et moléculaire
PHL 6081	3 H 1	Métabolisme des médicaments
PHL 6093	3 H 1 j	Immunopharmacologie

Segment 93 Propre à l'orientation sciences neurologiques

Bloc 93 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

- + SBM 3010 15 AHE 1 j Stage de recherche sc. neurologiques
- + SBM 4010 15 AHE 1 j Stage honor en sciences neurologiques

Bloc 93 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de formation en sciences neurologiques

- + BIO 3661 2 A 1 j T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
- PBC 3040 3 A 1 j Développement du système nerveux
- PBC 3070 3 AHE 1 j Neurophysiologie et neurogénétique
- + PHL 3400 3 A 1 j Méth. statistiques en pharmacologie
- PSL 3062 3 A 1 j Base neuronale des fonctions cérébrales
- PSL 3063 3 A 1 j Neurosciences cognitive
- + PSY 3032 3 AH 1 j Neuropsychologie humaine
- + PSY 3033 3 A 1 j Neuropsychologie sensorielle
- + SBM 3200 3 AHE 1 j Chronobiologie et sommeil

Bloc 93 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor

- NRL 6051 3 A 1 Neurosciences des systèmes
- NRL 6060 3 A 1 Neurobiologie cellulaire
- NRL 6070 3 H 1 Neurophysiologie fonctionnelle
- PBC 6061 3 H 1 Aspect moléculaire des neuropathologies
- PHL 6031 3 A 1 Neuropharmacologie
- + PSL 6022 3 AHE 1 Stages de physiologie moléculaire

Segment 94 Propre à l'orientation physiologie intégrée

Bloc 94 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

- + SBM 3011 15 AHE 1 j Stage de recherche physiologie intégrée
- + SBM 4011 15 AHE 1 j Stage honor en physiologie intégrée

Bloc 94 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de formation en physiologie intégrée

- + BIO 3674 3 H 1 j T.P. Respiration, circulation, excrétion
- PBC 3010 3 H 1 j Biologie cellulaire 2
- PHL 3300 3 AH 1 j Travaux pratiques en pharmacologie
- + PHL 3400 3 A 1 j Méth. statistiques en pharmacologie
- + PSL 3061 3 A 1 j Physiologie intégrée

Bloc 94 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor

- PBC 6085 3 A 2 Cancérologie
- PHL 6031 3 A 1 Neuropharmacologie
- PSL 6020 3 A 1 Structure et transport membranaires
- PSL 6021 3 H 1 j Modèles du transport membranaire
- + PSL 6022 3 AHE 1 Stages de physiologie moléculaire
- PSL 6081 3 H 1 Données récentes en cardiovasculaire
- PSL 6090 3 H 1 Mécanismes régulateurs en physiologie
- PSL 6170 3 AH 1 Physiologie cardiovasculaire
- SMC 6020 3 H 1 Physiologie de la reproduction

Segment 95 Propre à l'orientation pathologie et biologie cellulaire

Bloc 95 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

- + SBM 3012 15 AHE 1 j Stage de recherche pathol. et bio. cell.
- + SBM 4012 15 AHE 1 j Stage honor en pathol. et bio. cell.

Bloc 95 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de formation en pathologie et biologie cellulaire

- + BCM 3512 3 A 1 j Biochimie de la cellule
- + BCM 3514 3 H 1 j Régulation de l'expression génique
- PBC 3010 3 H 1 j Biologie cellulaire 2
- PBC 3040 3 A 1 j Développement du système nerveux
- PBC 3050 3 A 1 j Embryologie et biologie du développement
- PBC 3060 3 A 1 j Bases moléculaires des maladies humaines
- PBC 3070 3 AHE 1 j Neurophysiologie et neurogénétique
- PSL 3062 3 A 1 j Base neuronale des fonctions cérébrales
- SBM 3003 3 AH 1 j Hématologie

Bloc 95 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor

- PBC 6000 3 A 1 Biologie cellulaire avancée
- PBC 6061 3 H 1 Aspect moléculaire des neuropathologies
- PBC 6085 3 A 2 Cancérologie
- PBC 6300 3 A 1 Cytogénétique médicale
- PBC 6400 3 AHE 1 j Médecine légale et sciences judiciaires

Segment 96 Propre à l'orientation sciences de la vision

Bloc 96 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

- + SBM 3013 15 AHE 1 j Stage recherche sciences de la vision
- + SBM 4013 15 AHE 1 j Stage honor en sciences de la vision

Bloc 96 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de formation en sciences de la vision

- OPH 2992 3 H 1 Anatomie oculaire
- OPM 1009 3 H 1 Optique géométrique
- OPM 2503 2 A 1 j Pharmacologie oculaire 2.1
- OPM 2505 4 H 1 j Pharmacologie oculaire 2.2
- SCV 1101 3 A 1 j Sc. de la vision 1 Physiologie de l'oeil
- SCV 1103 3 H 1 j Sc. de la vision 3 Vision binoculaire
- SCV 1105 3 H 1 j Sc. de la vision 4 Neurophysiologie
- SCV 2102 3 A 1 j Sc. de la vision 5 Psychophysique
- SCV 2103 3 A 1 j Sc. de la vision 6 Mouvements oculaires

Bloc 96 W *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cheminement honor

- PBC 6000 3 A 1 Biologie cellulaire avancée
- PBC 6061 3 H 1 Aspect moléculaire des neuropathologies
- PHL 6011 3 A 1 j Pharmacodynamie
- SCV 6002 2 AH 2 Conférences en sciences de la vision
- SCV 6007 3 AHE 1 Neurophysiologie de la vision
- SCV 6009 3 AH 1 L'optique de l'oeil
- SCV 6010 3 AH 1 Psychophysique de la vision

Programme 1-465-1-1 Version 00

B. Sc. spécialisé en biochimie et médecine moléculaire

(Pour plus de détails, voir la Faculté des arts et des sciences.)

Programme 1-468-1-0 Version 04

B. Sc. spécialisé en bio-informatique

(Pour plus de détails, voir la Faculté des arts et des sciences.)

Programme 1-631-5-2 Version 00

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux

Offert conjointement par la Faculté de médecine (Département d'administration de la santé) et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière. Pour renseignements, s'adresser à la Faculté de l'éducation permanente, au numéro 514-343-7482.

Programme 1-481-5-0

Version 02

Certificat en santé communautaire

Offert conjointement par la Faculté de médecine (Département de médecine sociale et préventive), la Faculté des sciences infirmières et la Faculté de l'éducation permanente, et géré par cette dernière. Pour renseignements, s'adresser à la Faculté de l'éducation permanente, au numéro 514-343-7489.

Répertoire des cours 2011-2012

AEG - Animation

AEG 2110 Entraînement au travail en équipe (AHE 1 js) **3 cr.**

En référence aux phénomènes de groupes, identifier les étapes de constitution d'une équipe de travail et le partage des rôles qui s'y organise. Par des exercices appropriés, maîtriser la gestion d'une équipe de travail.

AEG 3140 Prise de décision en groupe, leadership (AHE 1 js) **3 cr.**

En grand groupe, expérimenter diverses situations de prise de décision. Analyser les concepts liés à la prise de décision. Expérimenter les situations qui facilitent et qui retardent la prise de décision.

ANG - Études anglaises

ANG 1911 Lire en anglais 1 (niveau B1) (AHE 1 js) **3 cr.**

Saisir le sens de textes généraux. Lecture de textes présentant des spécificités linguistiques. Enrichissement du vocabulaire et de la grammaire propre au style écrit. Apprentissage de stratégies de lecture. Lecture personnelle. Approche analytique. Préalable(s) : ANG 1902 ou compétence équivalente.

ANT - Anthropologie

ANT 1511 Évolution et comportement humain (H 1 j) **3 cr.**
Bernard Chapais

Définition évolutive de l'espèce humaine : son héritage phylogénétique et ses traits distinctifs. Origines et évolution de la vie en groupe, des systèmes de reproduction, des rapports sociaux et du psychisme humain. Biologie et comportement.

ANT 1900 Introduction à l'anthropologie (A 1 s) **3 cr.**

Initiation aux diverses disciplines de l'anthropologie, à la variabilité culturelle et aux problèmes de l'application des connaissances anthropologiques. Cours offert aux étudiants autres que ceux du Département d'anthropologie. (Non offert à l'automne 2011, à l'hiver 2012 et à l'été 2012).

ASA - Administration de la santé

ASA 1000 Évolution et enjeux du système de santé (AHE 1) **3 cr.**

Développement d'une vision globale de l'organisation des services de santé. Dynamique des établissements, compréhension des liens entre les différentes composantes du système de soins, dans la société en évolution.

ASA 1050G Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux (AHE 1 js) **3 cr.**

Fonctions de gestion appliquées à l'évolution du réseau de la santé et des services sociaux. Tendances actuelles en management. Environnement de travail. Défis du gestionnaire, compétences recherchées. Bilan de compétences et projet de développement. Ce cours doit être suivi en début de programme.

ASA 2010 Gestion stratégique des ress. humaines (AHE 1) **3 cr.**

Gestion des ressources humaines : fondements, évolution. Rôle et responsabilités du cadre intermédiaire. Attitudes et comportements favorables à la mobilisation et à la motivation du personnel. Perspectives d'avenir.

ASA 2400 Économie de la santé (AHE 1) **3 cr.**

Le système économique et l'industrie des services de santé. Thèmes abordés : demande de soins, offre de services médicaux, performance et financement des établissements, rémunération, analyse avantages-coûts, coûts-efficacité aux décisions de santé.

BCM - Biochimie

BCM 1521 Travaux pratiques de biochimie 1 (AH 1 j) **2 cr.**
Pascal Chartrand et collaborateurs

Introduction aux méthodes biochimiques au moyen de travaux pratiques impliquant l'isolement et la caractérisation du glycogène et de l'ADN. Étude spectrophotométrique de la chaîne respiratoire de la mitochondrie, analyse de cinétique enzymatique.

BCM 1531A Introduction à la biochimie (A 1 j) **3 cr.**
Collaborateurs

Biochimie descriptive et métabolisme intermédiaire des glucides, lipides, protéides et acides nucléiques. Enzymes et coenzymes. Bioénergétique, photosynthèse. Régulation du métabolisme intermédiaire.

BCM 1970 Biochimie 1 (A 1) **2 cr.**
Normand Brisson et collaborateurs

Notions de biochimie cellulaire et de chimie organique. Structure, organisation et fonction des principaux constituants chimiques de la matière vivante. Bioénergétique. Enzymologie.

BCM 1974 Biochimie 2 (H 1 j) **2 cr.**
Roger Santaçon et collaborateurs

Sang, lymphe, liquide céphalo-rachidien et respiration. Salive, digestion et absorption. Fonctions biochimiques du foie et du rein. Hormones. Biochimie clinique. Biochimie des phosphates de calcium et de la plaque dentaire.

BCM 2501 Macromolécules biologiques (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pascale Legault, James G. Omichinski et collaborateurs

Structure des macromolécules. Principes de purification et caractérisation. Interactions des macromolécules. Intégration des connaissances en chimie organique, thermodynamique et physico-chimie à l'étude des macromolécules. Préalable(s) : BCM 2502 ou BIO 1101.

BCM 2502 Acides nucléiques et génétique 2 (A 1 j) **3 cr.**
Normand Brisson et collaborateurs

Techniques du génie génétique. Organisation des génomes. Transcription. Interactions protéines-acides nucléiques. Épissage et maturation des ARN. Introduction à la biosynthèse des protéines. Préalable(s) : BCM 1503 ou BIO 1204.

BCM 2531 Travaux pratiques 2 (A 1 j) **2 cr.**
Nathalie Grandvaux et collaborateurs

Introduction à la biologie moléculaire. Sous-clonage de gène dans un vecteur d'expression. Analyse de production de protéine. Amplification de gène par PCR, méthodes d'analyses radio-isotopiques, analyses de l'ADN, manipulations de microorganismes. Préalable(s) : BCM 1521.

BCM 2562 Biochimie clinique (H 1 j) **3 cr.**
Roger Santaçon et collaborateurs

Ce cours décrit l'utilisation du laboratoire pour le diagnostic et le suivi de diverses pathologies selon les organes ou selon diverses fonctions métaboliques. Valeur diagnostique des analyses, pharmacologie, toxicologie, diagnostic moléculaire.

BCM 3512 Biochimie de la cellule (A 1 j) **3 cr.**
Guy Boileau et collaborateurs

Signalisation cellulaire : récepteurs et canaux, transduction du signal. Adhésion moléculaire. Cytosquelette. Ciblage : sécrétion, ségrégation, importation dans les mitochondries et les chloroplastes. Préalable(s) : (BCM 1501 et BCM 2502) ou ((BCM 1531 ou BCM 1531A) et (BIO 1204 ou BIO 1203)).

BCM 3514 Régulation de l'expression génique (H 1 j) **3 cr.**
Sylvie Mader et collaborateurs

Régulation de l'expression génique lors de processus physiologiques et lors du développement. Oncogènes et antioncogènes. Mécanismes transcriptionnels et posttranscriptionnels. Préalable(s) : BCM 3512.

BCM 3531 Travaux pratiques 3 (AH 1 j) **3 cr.**
Muriel Aubry et collaborateurs

Mutagenèse dirigée. Hybridation moléculaire. Séquençage. Chromatographie sur tamis moléculaire et sur colonne échangeuse d'ions. Électrophorèse de protéines sur

gel. Western blot. Culture cellulaire. Transfection. Cinétique enzymatique. Préalable(s) : BCM 2502 et (BCM 2531 ou BCM 2002).

BIO - Biologie (sciences biologiques)

BIO 1101 Biologie moléculaire (AH 1 j) **3 cr.**
Annie Angers

Structure et fonction des acides nucléiques et des protéines. Régulation génique chez les procaryotes et les eucaryotes. Éléments de contrôle transcriptionnel et post-transcriptionnel. Technologie et applications de l'ADN recombinant. Concomitant(s) : BIO 1153 ou BIO 1154 ou BIO 1155 ou BIO 1157.

BIO 1157 Biologie cellulaire (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Composition chimique de la cellule, membrane plasmique, organites cytoplasmiques, tri intracellulaire, cytosquelette, noyau et division cellulaire. Organisation des cellules en tissus. Travaux pratiques. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales.

BIO 1204 Génétique (H 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Mécanismes de l'hérédité. Linkage génétique, notions de cytogénétique et applications de l'analyse chromosomique. Mutations. Structure et régulation des gènes. Applications en biotechnologie. Principaux syndromes génétiques. Hérité du cancer. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales.

BIO 2110 T.P. de biologie moléculaire (H 1 j) **2 cr.**
Annie Angers

Transformation bactérienne, extraction d'ADN plasmidien et génomique, amplification par PCR, électrophorèse d'ADN sur gel, extraction et électrophorèse de protéines sur gel, transfert de protéines et détection par western blot. Préalable(s) : BIO 1101 ou BIO 2101.

BIO 3661 T.P. Physiologie nerveuse et musculaire (A 1 j) **2 cr.**
Stéphane Molotchnikoff

Étude pratique du système nerveux. Sur ordinateur, à partir de modèles mimant l'activité neuronale, analyse des propriétés membranaires et synaptiques. Expérience sur le système sensoriel et psychophysique. Préalable(s) : BIO 1634 ou SBM 2001.

BIO 3674 T.P. Respiration, circulation, excrétion (H 1 j) **3 cr.**
Stéphane Molotchnikoff

Travaux pratiques en relation avec le cours théorique : Respiration, circulation, excrétion. Préalable(s) : BIO 1634 ou SBM 2002.

BIO 6605 Neurobiologie avancée (A 1) **3 cr.**

Revue des progrès récents et des concepts courants en neurobiologie cellulaire et moléculaire, en neurogenèse, en analyse de système et en neuroendocrinologie.

CHI - Chirurgie

CHI 1045 Anatomie de l'appareil locomoteur (A 1 j) **4 cr.**

Notions de base d'ostéologie, d'arthrologie et de myologie. Unités fonctionnelles du dos, du membre supérieur et du membre inférieur. Destiné aux étudiants de l'École de réadaptation.

CHI 1900 Introduction aux techniques en C.E.C. (AHE 1 j) **3 cr.**
Louis Paul Perrault

Stage de 2 mois : Introduction aux techniques en circulation extracorporelle (C.E.C.). Présentation du bloc opératoire en chirurgie cardiaque, des équipements, des intervenants et de leurs rôles, des protocoles, de l'arsenal pharmacologique disponible. Cours magistraux, visites des sites de chirurgie cardiaque, rencontres synthèse. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

CHI 1901 Stage d'introduction en C.E.C. (AHE 1 js) **6 cr.**
Louis Paul Perrault

Stage de 4 mois en milieu clinique de chirurgie cardiaque et formation en physiopathologie cardiovasculaire et pulmonaire, équilibre acido-basique anticoagulation, régulation de la température. Initiation à la recherche clinique et notions d'éthique. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires et le stage CHI 1900.

CHI 1902 Appropriation des techniques en C.E.C. (AHE 1 js) **9 cr.**
Louis Paul Perrault

Stage de 4 mois : appropriation progressive des techniques utilisées en circulation extracorporelle. Approfondissement et intégration des connaissances. Ce stage fait suite au cours CHI1901 qui donnait un aperçu des techniques et exposait les éléments physiopathologiques reliés à la C.E.C. Préalable(s) : CHI 1900 et CHI 1901.

CHI 3000 Introduction aux principes de perfusion (A 1 j) **3 cr.**

Apprentissage des principes fondamentaux de la perfusion clinique. Historique de la perfusion clinique. Rôles et fonctions du perfusionniste. Équipements et composantes du circuit extracorporel. Théorie et application des principes de base. Avoir complété les 60 crédits obligatoires du programme de baccalauréat en sciences biomédicales.

COM - Communication (sciences de la communication)

COM 1200 Introduction aux médias (A 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Examen d'études classiques en communication et présentation des organisations de communication publique et des industries culturelles. Travail de création de messages.

CRI - Criminologie

CRI 3341 Drogues et criminalité (AH 1 j) **3 cr.**

Les substances psychoactives, leurs effets et leurs rapports avec la conduite criminelle. Les conventions internationales et les lois canadiennes en matière de drogue. Les modèles conceptuels expliquant la relation drogue-crime.

CSS - Collaboration en sciences de la santé

CSS 1900 Collaboration en sciences de la santé 1 (AHE 1 j) **1 cr.**

Développement de compétences au travail en équipe clinique et sensibilisation aux différents curriculums des programmes de formation professionnelle reliés au réseau de la santé.

CSS 2900 Collaboration en sciences de la santé 2 (AHE 1 j) **1 cr.**

Initiation, découverte et réflexion sur les divers enjeux et bénéfices de la collaboration interprofessionnelle centrée sur le patient et ses proches.

CSS 3900 Collaboration en sciences de la santé 3 (AHE 1 j) **1 cr.**

Atelier de simulation en sciences de la santé. Approfondissement des concepts de collaboration. Activités de formation interprofessionnelle lors de stages dans les milieux cliniques (réels ou simulés).

DRT - Droit

DRT 1002S Introduction au droit (AHE 1 j) **3 cr.**

Notions de droit, de règle de droit. Sources de la règle de droit. Pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire : composition et compétence. Éléments fondamentaux de droit civil et de common law.

DRT 1810S Droit pour professionnels de la santé (AH 1 j) **3 cr.**

Éléments de droit pour professionnels de la santé : contrat, obligations, responsabilité civile, assurances, organisation professionnelle, déontologie, droit disciplinaire, responsabilité pénale, droit administratif de la santé. Cours de service offert à des étudiants de différentes unités.

ERT - Ergothérapie

ERT 1400 Notions de base en ergothérapie (A 1 j) **2 cr.**

Définition des concepts-clés en ergothérapie. Signification de l'activité. Fondements de la pratique centrée sur le client. Grandes étapes du développement de la profession.

ERT 1401	Approches théoriques en ergothérapie	(H 1 j)	2 cr.	
	Modèles, théories et paradigme en ergothérapie. Composantes de la démarche ergothérapeutique et processus de changement. Raisonnement clinique.			
ERT 1402	Pratique factuelle en ergothérapie	(H 1 j)	4 cr.	
	dont 1 cr. de travaux pratiques - labo Bases méthodologiques et statistiques de l'approche factuelle en ergothérapie. Formulation d'un problème clinique, recherche et analyse de données factuelles, application à la pratique clinique. Autoévaluation de l'apprentissage.			
ERT 1430	Compétence de base en ergothérapie	(A 1 j)	1 cr.	
	Développement d'habiletés de relation d'aide. Techniques d'entrevue et d'observation. Éthique, déontologie et pratique professionnelle. Initiation à la rédaction de rapport.			
ERT 1450	Activités d'auto-apprentissage 1	(H 2 js)	1 cr.	
	Consolidation des apprentissages par l'utilisation du portfolio et développement des compétences transversales pour faciliter une intégration progressive dans le milieu de pratique.			
ERT 1460	Initiation à la formation clinique	(AHE 1 j)	1 cr.	
	Introduction à l'environnement professionnel. Expérience de pratique supervisée pour développer diverses compétences notamment l'observation, l'entrevue, la communication et la relation d'aide.			
ERT 1461	Accompagnement en milieu communautaire	(AHE 1 j)	1 cr.	
	Jumelage avec une personne dans la communauté qui présente des problèmes ayant un impact sur sa participation sociale. Développement : connaissance de soi, capacité d'empathie et d'engagement social.			
ERT 2410	Introduction à l'APP	(A 1 j)	1 cr.	
	Initiation aux méthodes d'apprentissage par problème, travail en petit groupe. Familiarisation avec l'environnement pédagogique.			
ERT 2411	Ergothérapie auprès de l'adulte	(A 2 j)	4 cr.	
	Analyse de problèmes de santé chez l'adulte et leurs conséquences sur le quotidien. Spécificité au sein de l'équipe interprofessionnelle.			
ERT 2412	Ergothérapie auprès de l'enfant	(A 1 j)	2 cr.	
	Analyse de problèmes de santé chez l'enfant et l'adolescent et leurs conséquences sur le quotidien. Spécificité au sein de l'équipe interprofessionnelle.			
ERT 2413	Ergothérapie auprès de la personne âgée	(H 1 j)	2 cr.	
	Analyse de problèmes de santé chez la personne âgée et leurs conséquences sur le quotidien. Spécificité au sein de l'équipe interprofessionnelle.			
ERT 2420	Thématiques en ergothérapie 1	(A 1 j)	2 cr.	
	Approfondissement de connaissances liées à certains aspects particuliers de la pratique ergothérapeutique.			
ERT 2421	Thématiques en ergothérapie 2	(A 1 j)	2 cr.	
	Approfondissement de connaissances liées à certains aspects particuliers de la pratique ergothérapeutique.			
ERT 2422	Thématiques en ergothérapie 3	(H 1 j)	2 cr.	
	Approfondissement de connaissances liées à certains aspects particuliers de la pratique ergothérapeutique.			
ERT 2423	Thématiques en ergothérapie 4	(H 1 j)	2 cr.	
	Approfondissement de connaissances liées à certains aspects particuliers de la pratique ergothérapeutique.			
ERT 2430	Ergo - Développement professionnel 1	(A 1 j)	1 cr.	
	Simulation de situations cliniques. Applications de différentes modalités d'évaluation et d'intervention. Communication orale et écrite.			
ERT 2431	Ergo - Développement professionnel 2	(A 1 j)	1 cr.	
	Simulation de situations cliniques. Applications de différentes modalités d'évaluation et d'intervention. Communication orale et écrite.			
ERT 2432	Ergo - Développement professionnel 3	(A 1 j)	1 cr.	
	Simulation de situations cliniques. Applications de différentes modalités d'évaluation et d'intervention. Communication orale et écrite.			
ERT 2433	Ergo - Développement professionnel 4	(H 1 j)	1 cr.	
	Simulation de situations cliniques. Applications de différentes modalités d'évaluation et d'intervention. Communication orale et écrite.			
ERT 2434	Ergo - Développement professionnel 5	(H 1 j)	1 cr.	
	Simulation de situations cliniques. Applications de différentes modalités d'évaluation et d'intervention. Communication orale et écrite.			
ERT 2450	Activités d'auto-apprentissage 2	(H 2 js)	1 cr.	
	Consolidation des apprentissages par l'utilisation du portfolio. Développement des compétences transversales dans le but de faciliter l'intégration dans le milieu de pratique.			
ERT 2461	Formation clinique 2	(AH 1 j)	7 cr.	
	Expérience de pratique professionnelle supervisée ayant pour but d'appliquer différentes approches ergothérapeutiques à des problématiques diverses. Démarche ergothérapeutique et au raisonnement clinique.			
ERT 3401	Ergo, enjeux professionnels et société	(H 1 j)	3 cr.	
	Intégration par l'analyse de cas des connaissances liées à la pratique ergothérapeutique. Critique des enjeux professionnels actuels. Comportements et responsabilités professionnels. Éthique.			
ERT 3402	Gestion et promotion en ergothérapie	(H 1 j)	3 cr.	
	Application des principes de gestion. Planification, organisation et contrôle. Pratique professionnelle dans le contexte d'un réseau de services intégrés. Marketing des services ergothérapeutiques. Utilisation des médias.			
ERT 3403	Ergothérapie et intervention de groupe	(AH 1 j)	1 cr.	
	Processus groupal en ergothérapie, dynamique de groupe, types de groupe comme médium d'intervention en ergothérapie, élaboration d'un protocole de groupe.			
ERT 3404	Introduction au projet d'intégration	(AH 1 j)	1 cr.	
	Identification du sujet du projet d'intégration, planification des étapes et échéancier. Rédaction d'une ébauche du projet d'intégration et identification des ressources nécessaires.			
ERT 3410	Problématiques intégratives	(AH 1 j)	2 cr.	
	dont 1 cr. de travaux pratiques - labo Analyse de problèmes complexes. Démarche clinique. Applications dans différents domaines, champs et milieux de pratique.			
ERT 3411	Problématiques intégratives 2	(H 1 j)	3 cr.	
	dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo Analyse de problèmes multidimensionnels par le développement de cartes conceptuelles. Analyse des interactions entre la personne, son environnement et son occupation. Élaboration de plans individualisés d'intervention.			
ERT 3420	Thématiques en ergothérapie 5	(A 1 j)	2 cr.	
	Approfondissement des connaissances liées à des problématiques complexes.			
ERT 3430	Ergo - Développement professionnel 6	(A 1 j)	1 cr.	
	Application de méthodes d'évaluation et de modalités d'intervention complexes (aménagement domiciliaire, domaine du travail, dysphagie, etc.).			
ERT 3450	Activités d'auto-apprentissage 3	(H 1 js)	2 cr.	
	Perfectionnement des apprentissages par l'utilisation du portfolio et intégration de l'ensemble des compétences et savoirs.			
ERT 3460	Formation clinique 3	(AHE 1 j)	7 cr.	
	Expérience de pratique professionnelle supervisée ayant pour but l'application progressive des différentes étapes de la démarche ergothérapeutique. Intégration des connaissances, implication dans le travail interprofessionnel. Pratique réflexive.			

GBM - Génie biomédical

GBM 3000	Physiologie, systèmes et technologies	(A 1 j)	3 cr.
	Aspects quantitatifs de la physiologie liés aux modèles et technologies diagnostiques et thérapeutiques. Le contenu cible : les grands systèmes, cardiovasculaire, respiratoire, neuromusculaire, sensoriel (audition, vision) et rénal.		

GIN - Génie industriel (École Polytechnique)

GIN 1010	Intro. aux technologies bioméd.	(A 1 s)	3 cr.
	Cours TB110 de l'École Polytechnique. Inscription par entente interuniversitaire.		

GIN 4841 Sécurité industrielle (IND4841) (H 1 j) **3 cr.**

Introduction à la sécurité industrielle. Principes de base de la sécurité, normes et législation applicables. Principes et méthodes pour l'identification et l'appréciation des risques spécifiques à la sécurité. Cours IND 4841 de l'École Polytechnique.

GIN 9712A Tech. de modélis. en biomécan. (GBM8214) (H 1) **3 cr.**

Carl-Éric Aubin

Reconstruction 3D via imagerie médicale. Caractérisation des tissus cartilagineux et osseux. Modélisation: système musculo-squelettique, contrôle moteur, adaptation des tissus osseux, système cardio-vasculaire. Validation. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CREPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : <http://www.polymtl.ca/>. Cours offert tous les 2 ans/années paires.

GIN 9713A Principes d'instr. biomédicale (GBM8307) (H 1) **3 cr.**

Pierre Savard et collaborateurs

Précision et fiabilité des mesures. Principes de captation des signaux biologiques. Instrumentation : transducteurs, amplificateurs, filtres, traceurs et appareils de stockage et d'analyse. Appareillage hospitalier. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CREPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : <http://www.polymtl.ca/>

GIN 9714A Dispos. médicaux intelligents (GBM8320) (H 1) **3 cr.**

Circuits d'implants: surveillance, stimulation neuromusc. Système nerveux, biopotentiels. Électrodes, amplificateurs. Biophysique: stimulation électrique, magnétique. Stimulateurs, ex: cochlée, rétine, incontinence. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CREPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : <http://www.polymtl.ca/>

GIN 9715A Corrosion et dégr. des biomat. (GBM8540) (A 1) **3 cr.**

Biomatériaux: définitions, spécificités, utilisations, choix. Classes: polymères, composites, métaux, alliages, céramiques. Corrosion et dégradation des implants (exemples). Prévention de la corrosion et dégradation. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CREPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : <http://www.polymtl.ca/>

GIN 9716A Biocompat. et sc. des biomat. (GBM8555) (H 1) **3 cr.**

Réponse: inflammation, macrophages et coagulation. Biocompatibilité : implants cardio-vasculaires, orthopédiques, électroniques. Nanodispositifs et senseurs biomédicaux. Biomateriaux émergents. Infections nosocomiales. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CREPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : <http://www.polymtl.ca/>

GIN 9717A Inter. biol. et anal. biomol. (GBM8601) (A 1) **3 cr.**

Réponse immunitaire, anticorps, inflammation, biomat. Dégradables et non dégradables. Interactions biomoléculaires, thermodynamique, cinétique, biophysiques. Applications. Réponse biologique à l'utilisation de biomatériaux. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CREPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : <http://www.polymtl.ca/>

GIN 9718A Labo. de biol. moléc. et cell. (GBM8602) (H 1) **3 cr.**

Bonnes techniques expérimentales en génie tissulaire & cellulaire. Encapsulation de cellules, dosage des gènes et macromolécules protéiques, histochimie, immunohistochimie. Tenu du cahier de laboratoire et bonnes pratiques. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CREPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : <http://www.polymtl.ca/>

GIN 9719A Recons. 3D à partir d'ima. méd.(GBM6700) (A 1) **3 cr.**

Systèmes de vision active et de vision passive. Reconstruction 3D à partir de séquences d'images, de mouvement, d'ombrage et de texture. Applications à des structures anatomiques à partir d'images médicales. Cours donné à l'École Polytechnique. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CREPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : <http://www.polymtl.ca/>

GIN 9720A Biophotonique (GBM8802) (A 1) **3 cr.**

Bases de l'optique moderne. Interaction lumière-matière. Instrumentation en biophotonique: sources, capteurs, détection temporelle et spectrale. Applications en biologie et en médecine (diagnostiques, thérapeutiques). Cours donné à l'École Polytechnique.

que. L'étudiant de l'Université de Montréal doit s'inscrire par Autorisation d'études hors établissement (entente CREPUQ). Pour l'horaire, voir sur site Web : <http://www.polymtl.ca/>

HEC - HEC Montréal**HEC 2010** Entrepreneuriat (AHE 1) **3 cr.**

Introduction à l'entrepreneuriat. Fondements sociaux, psychologiques et économiques de l'entrepreneuriat. Système d'activités et principales avenues entrepreneuriales. Création et développement d'un projet. Cours 2-412-08 de HEC Montréal disponible en cliquant sur le programme de Baccalauréat en administration des affaires à l'adresse <http://zonecours.hec.ca>.

IFT - Informatique**IFT 1800** Initiation à l'informatique (AHE 1 js) **3 cr.**

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Information et informatique. Concepts et vocabulaire de base. Accès à l'information via Internet. Applications diverses : arts, sciences, gestion, santé, éducation, etc. Travaux pratiques sur les progiciels les plus répandus.

IFT 1810 Introduction à la programmation (AHE 1 js) **3 cr.**

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Algorithmes et concepts de base de la programmation. Notions de tableaux et de fonctions avec paramètres. Introduction à la programmation orientée objet.

IFT 1890 Initiation à la bio-informatique (H 1 j) **3 cr.**

Logiciels : de comparaison et d'alignement de séquences biologiques, de prédiction de structures, de recherche de motifs, d'assemblage de séquences, de cartographie physique et d'analyse phylogénétique.

IFT 1990 Informatique pour sciences sociales (H 1 js) **3 cr.**

Initiation à l'utilisation des micro-ordinateurs. Concepts et vocabulaire de base. Logiciels et matériel. Traitement de l'information. Utilisation du réseau Internet et de progiciels pour l'analyse quantitative et qualitative de données.

JES - Jeunes et société**JES 1000** L'intervenant et la relation d'aide (AHE 1 js) **3 cr.**

La connaissance de soi comme intervenant et la capacité de réfléchir sur sa pratique en regard des fondements de la relation d'aide. Attitudes préconisées, habiletés essentielles. Techniques d'entrevues. Éthique personnelle.

MCB - Microbiologie et immunologie**MCB 1097** Microbiologie et immunologie générales (H 1 j) **2 cr.**

Pierre Auger

Bactériologie, virologie, mycologie, parasitologie, immunologie générales et éléments de génétique microbienne. Maladies infectieuses.

MCB 1180 Microbiologie et immunologie oculaires (A 1 j) **3 cr.**

Infections oculaires bactériennes, virales, parasitaires et fongiques. Réactions immunologiques au niveau oculaire. Analyse microbienne et interprétation des prélèvements oculaires. Préalable(s) : MCB 1097.

MCB 1198 Microbiologie buccodentaire (H 1) **3 cr.**

Jean Barbeau

Notions d'écologie de la cavité buccale et d'immunologie des muqueuses. Étiologie des principales infections buccodentaires. Le contrôle de l'asepsie et des risques infectieux. Préalable(s) : MCB 1097.

- MCB 1979** Microbiologie générale (H 1 j) 3 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
George Szatmari
Introduction aux méthodes d'étude des bactéries, des levures et des virus. Morphologie, physiologie, génétique. Introduction à l'immunologie; antigènes, anticorps, applications. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques.
- MCB 2956** Microbiologie générale (A 1) 3 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre Belhumeur
Morphologie et biologie des bactéries, des virus, des levures et des moisissures. Notions d'immunologie. Applications de la microbiologie à l'hygiène alimentaire. Travaux pratiques adaptés à la microbiologie des aliments.
- MCB 2979** Bactériologie générale 1 (AH 1 j) 4 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
George Szatmari
Notions de physiologie bactérienne. Structure, organisation et composition de la cellule bactérienne; métabolisme bactérien; régulation de l'expression génique; régulation globale; méthodes d'analyse. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques. Préalable(s) : MCB 1979.
- MCB 2986** Immunologie générale (A 1 j) 4 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jacques Thibodeau
Le système immunitaire, ses composantes et leurs fonctions. Techniques expérimentales de base en immunologie. Utilisation des anticorps. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques. Préalable(s) : MCB 1979.
- MCB 2987** Immunologie (A 1 j) 3 cr.
Jacques Thibodeau
Éléments du système immunitaire. Immunité innée et adaptative. Récepteurs à l'antigène. Sélection clonale. Immunologie de la défense antimicrobienne. Immunopathologies. Le système immunitaire dans la transplantation d'organes et le cancer. Vaccins. Préalable(s) : MCB 1979.
- MCB 2992** Bactériologie générale 2 (H 1 j) 4 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Marc Drolet
Notions de physiologie et génétique bactérienne. Croissance des populations bactériennes; réplication, recombinaison, transposition, réparation et échange du matériel héréditaire; mutagenèse; génétique des bactériophages; méthodes d'analyse. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques. Préalable(s) : MCB 2979.
- MCB 2994** Virologie et pathogenèse virale (H 1 j) 4 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Guy Lemay
Notions de base de virologie. Bactériophages et leurs applications. Principales pathologies virales humaines. Grandes stratégies de multiplication virale. Interactions virus-cellules. Impact des virus sur leur hôte. Contrôle des infections virales. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques. Préalable(s) : MCB 1979.
- MCB 2999** Levures et organismes levuriformes (H 1 j) 3 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Pierre Belhumeur
Levures d'importance commerciale, environnementale et médicale. Morphologie, ultrastructure, physiologie cellulaire, procédés de fermentation, production industrielle. Pouvoir pathogène et identification. Génétique moléculaire et manipulations. Travaux pratiques en relation avec les sujets théoriques. Préalable(s) : MCB 3982.
- MCB 3003** Applications biotechno. de l'immunologie (H 1 js) 3 cr.
Jacques Thibodeau
Conception et réalisation de miniprojets de recherche s'articulant autour du développement d'un vaccin nouveau. Apprentissage de la démarche scientifique, de la recherche bibliographique informatisée et de techniques de pointe en immunologie. Cours contingenté à 24 étudiants. Préalable(s) : MCB 2986.
- MCB 3050** Microbiologie des aliments 1 (A 1 j) 3 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Transformation et détérioration microbiologiques de différents groupes d'aliments; méthodes de conservation et contrôle de l'activité microbienne; toxico-infections alimentaires; échantillonnage et analyse microbiologiques; réglementations. Préalable(s) : MCB 2979.
- MCB 3051** Microbiologie des aliments 2 (H 1 j) 3 cr.
Pierre Belhumeur
Approfondissement de notions de microbiologie alimentaire; l'aliment comme milieu de croissance; microflores; notions de contrôle des flores; utilisation des flores microbiennes en fabrication alimentaire et formulation. Préalable(s) : MCB 3050.
- MCB 3071** Profession microbiologiste (H 1 j) 3 cr.
Pierre Belhumeur
Dans une optique résolument pratique, facettes de la microbiologie/immunologie (pharmaceutique, biotechnologie, automatisation, aspects légaux) couvertes par des cours magistraux et des visites d'industries. Problématiques et concepts. Cours contingenté à 40 étudiants. Cependant, ce cours ne sera pas offert à des groupes de moins de 15 étudiants. Préalable(s) : MCB 2992.
- MCB 3095** Microbiologie environnementale appliquée (H 1) 2 cr.
Procédés microbiens de contrôle des pollutions de l'eau et de l'air, des déchets, et de dégradation des produits xénobiotiques dans les sols contaminés. Procédés biotechnologiques alternatifs dans les secteurs agricole, forestier, chimique et minier. Préalable(s) : MCB 2992.
- MCB 3636** Pathogenèse microbienne (H 1 j) 2 cr.
France Daigle
Introduction aux maladies bactériennes; diagnostic, vaccination; facteurs de virulence : régulation et identification; interaction hôte-pathogène; mécanismes moléculaires de diverses maladies bactériennes. Préalable(s) : MCB 2986 et MCB 2992.
- MCB 3964** Immunologie approfondie (A 1 j) 3 cr.
Hugo Soudeyrs
Concepts fondamentaux en immunité cellulaire et moléculaire; biologie des cellules impliquées et de leurs interactions durant la réponse immunitaire innée et antigène-spécifique; médiateurs de l'immunorégulation; immunopathologie. Préalable(s) : MCB 2986.
- MCB 3982** Diversité microbienne (A 1 j) 4 cr.
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Patrick Hallenbeck
Diversité bactérienne du point de vue physiologique, métabolique et génétique. Taxonomie et systèmes de classification; méthodes d'identification et systématique bactérienne; bactéries d'intérêt médical et fondamental; écologie microbienne. Travaux pratiques. Préalable(s) : MCB 2992.
- MCB 4020** Stage de recherche (A 2 js) 9 cr.
George Szatmari
Stage de recherche en microbiologie et immunologie dans un laboratoire, sur le campus ou hors campus, après approbation par un superviseur de stage et le coordonnateur départemental. Rédaction d'un texte scientifique et présentation orale. Accès limité et sur entrevue. Cours contingenté.
- MCB 6210** Microorganismes-pathogénicité, immunité (H 1) 3 cr.
Louis De Repentigny
Facteurs favorisant l'initiation de l'infection et l'invasion par les microorganismes. Mécanismes de défense de l'hôte. Relations hôtes-parasite (bactéries, champignons et protozoaires). Préalable(s) : MCB 2986 ou MMD 1129.
-
- MMD - Médecine (multidisciplinaire)**
- MMD 1010** Microbiologie et virologie (A 1 j) 3 cr.
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Claire Béliveau, Jocelyn Delorme et collaborateurs
Éléments de microbiologie. Génétique bactérienne. Eucaryotes. Mesures de biosécurité. Application de la biologie moléculaire au diagnostic.
- MMD 1016** Introduction à l'anatomie clinique 1 (A 1 j) 2 cr.
Jean Deziel, Jean Claude Décarie et collaborateurs
Anatomie humaine décrite dans une perspective clinique et illustrée d'applications médico-chirurgicales. Séances d'anatomie à l'aide de didacticiels.
- MMD 1017** Introduction à l'anatomie clinique 2 (H 1 j) 2 cr.
Odile Prosmann et collaborateurs
Anatomie humaine décrite dans une perspective clinique et illustrée d'applications médico-chirurgicales. Séances d'anatomie radiologique et sessions d'étude autonome à l'aide de didacticiels.

- MMD 1019** Nutrition et métabolisme (H 1 j) **3 cr.**
Farouk Radwan et collaborateurs
Concepts de base en alimentation et en nutrition. Structure et métabolisme des glucides, des lipides et des acides aminés. Intégration métabolique : situation postprandiale, situation post-absorption.
- MMD 1021** Physiologie générale (H 1 j) **3 cr.**
André Gougoux et collaborateurs
Notions de physiologie endocrinienne, rénale, digestive, respiratoire, cardiovasculaire et du système nerveux.
- MMD 1025** Pharmacologie médicale (H 1 j) **2 cr.**
René Cardinal et collaborateurs
Absorption, distribution, élimination et biotransformation des médicaments, classification des récepteurs et des agents pharmacologiques. Notions de toxicologie médicale.
- MMD 1026** Introduction aux sciences fondamentales (AH 1 j) **3 cr.**
Marcel Julien et collaborateurs
Éléments de biologie cellulaire, biologie moléculaire de la cellule, d'immunologie et bactériologie et de génétique.
- MMD 1027** Méthodes quantitatives en médecine (AHE 1 j) **2 cr.**
Notion de biostatistique de base appliquée à la médecine permettant de comprendre le vocabulaire et les concepts utilisés dans les articles scientifiques.
- MMD 1028** Biologie cellulaire et tissulaire (AHE 1 j) **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Organisation ultrastructurale de la cellule. Étude des tissus fondamentaux. Étude de l'agencement de ces tissus dans la formation des organes. Travaux pratiques illustrant ces deux derniers sujets.
- MMD 1029** Immersion clinique (AH 2 j) **3 cr.**
Premiers contacts cliniques avec l'individu vulnérable au point de vue médical et psychosocial. Rencontres prolongées et répétées. Apprentissage et intégration de la professionnalisation. Travail réflexif d'intégration.
- MMD 1030** Génétique médicale (AH 1 j) **3 cr.**
Concepts fondamentaux de la génétique humaine. Transmission de l'hérédité et ses applications médicales. Notions de cytogénétique et les applications de l'analyse chromosomique. Descriptions de quelques syndromes cliniques.
- MMD 1031** Embryologie humaine (AHE 1 j) **2 cr.**
Étude de l'embryologie avec emphase sur la clinique et les malformations. Embryogenèse moléculaire : 1) du zygote unicellulaire à un bébé vivant et normalement formé; 2) liens entre l'embryogenèse et l'oncogénèse.
- MMD 1032** Biologie moléculaire de la cellule (AHE 1 j) **3 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Structures des macromolécules biologiques et enzymologie, mécanismes de réplication, réparation et transcription. Contrôle de l'expression génétique. Organisation moléculaire de la cellule. Cycle cellulaire et base moléculaire du cancer.
- MMD 1033** Développement du système psychique (AHE 1 j) **3 cr.**
Notion de base en santé mentale. Modèles développementaux. Développement et anomalies de la personnalité. Notion d'attachement. Mécanismes de défense. Réaction à la maladie.
- MMD 1034** Aspects sociaux de la santé (AH 1 j) **3 cr.**
Mise en contexte de la relation entre la maladie, la santé et la biomédecine. Déterminants sociaux de la santé. Construction sociale du corps. Influence de la société et de la culture sur le corps biologique, la souffrance et le vécu de la maladie.
- MMD 1081** Sciences de l'information en santé (AH 1 j) **3 cr.**
Aime Robert Leblanc et collaborateurs
Le cours a pour objectif de se familiariser avec les systèmes cliniques. On y présente les concepts et outils informatiques de base, les systèmes d'information et de décision. Cours magistraux avec démonstrations.
- MMD 1082** Initiation à la médecine de réadaptation (AH 1 j) **3 cr.**
Céline Lamarre et collaborateurs
Le but de ce cours est de montrer les deux faces de la réadaptation : le côté évaluation et le traitement tel que donné par les divers intervenants (y incluant tous les moyens physiques de thérapie : hydrothérapie, thermothérapie, électrothérapie).
- MMD 1085** Radio-anatomie (AH 1 j) **3 cr.**
Michel Lafortune et collaborateurs
Introduire à la formation de l'image radiologique et échographique. À l'aide des procédés radiologiques et échographiques, étude du système locomoteur, nerveux, cardiopulmonaire, digestif et génito-urinaire.
- MMD 1086** Santé internationale (AHE 1 j) **3 cr.**
Pierre Fournier et collaborateurs
Santé et développement. Coopérations et organisations internationales. Nutrition. Problèmes de santé prioritaires. Santé des mères et des enfants. Cultures et santé. Stratégies d'interventions. Systèmes de santé des pays en développement.
- MMD 1087** Travaux cliniques individuels (AHE 1 j) **3 cr.**
Fournir à l'étudiant l'occasion d'approfondir une discipline pour laquelle il éprouve un attrait particulier.
- MMD 1088A** Travaux de recherche individuels 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Le cours vise à permettre à l'étudiant de poursuivre son initiation à la recherche et de s'intégrer davantage dans un projet de recherche et de développer sa curiosité intellectuelle, son sens critique et son esprit créatif.
- MMD 1088B** Travaux de recherche individuels 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Le cours vise à permettre à l'étudiant de poursuivre son initiation à la recherche et de s'intégrer davantage dans un projet de recherche et de développer sa curiosité intellectuelle, son sens critique et son esprit créatif.
- MMD 1088C** Travaux de recherche individuels 3 (AHE 1 j) **3 cr.**
Le cours vise à permettre à l'étudiant de poursuivre son initiation à la recherche et de s'intégrer davantage dans un projet de recherche et de développer sa curiosité intellectuelle, son sens critique et son esprit créatif.
- MMD 1088E** Travaux de recherche individuels 4 (AHE 1 j) **3 cr.**
Le cours vise à permettre à l'étudiant de poursuivre son initiation à la recherche et de s'intégrer davantage dans un projet de recherche et de développer sa curiosité intellectuelle, son sens critique et son esprit créatif.
- MMD 1091** Initiation à la recherche (AHE 1 j) **3 cr.**
Le cours vise à éveiller l'intérêt pour la recherche. Initiation à une activité de recherche. Développement de la curiosité. Familiarisation avec la rigueur et le cheminement intellectuel propre à un projet de recherche.
- MMD 1092A** Introduction à la toxicologie (A 1 j) **3 cr.**
Robert Tardif et collaborateurs
Principes généraux de toxicologie. Absorption, distribution, biotransformation, excrétion. Formes d'intoxication. Relation dose-effet et dose-réponse. Toxicocinétique. Évaluation de la toxicité. Limites admissibles d'exposition.
- MMD 1093** Médecine légale (AH 1 j) **3 cr.**
André Bourgault et collaborateurs
Loi du coroner, place de la médecine légale. Acquisition de notions sur les accidents d'auto, les intoxications, les asphyxies, les noyades, les électrocutions, les enfants battus. Importance de l'autopsie.
- MMD 1094** Médecine hyperbare (AH 1 j) **3 cr.**
Mario Dugas et collaborateurs
Généralités et physiologie. Effets thérapeutiques de la médecine hyperbare : indications et complications. Intoxication au monoxyde de carbone. Physiologie de la plongée. Anamnèse et examen pré-plongée. Médecine d'altitude.
- MMD 1095** Médecine tropicale (AH 1 j) **3 cr.**
Sélim Rashed et collaborateurs
Cours d'introduction en médecine tropicale théorique et microscopie pratique, sur les principales maladies tropicales parasitaires, mycobactériennes et virales, sur la malnutrition et sur les maladies de retour de voyage.
- MMD 1096** ITSS : intervention et prévention (AH 1 js) **3 cr.**
Marc Steben et collaborateurs
Permettre aux intervenants d'intégrer leurs connaissances et de développer des habiletés de prévention et de prise en charge des personnes qui sont affectées par les ITSS (Infections transmissibles sexuellement et par le sang).
- MMD 1097** Intervention en milieux défavorisés (AHE 1 j) **3 cr.**
André Ferron et Marie-France Raynault
Permettre aux étudiants de prendre contact avec les actions locales et internationales en vue de promouvoir l'amélioration de la santé des populations défavorisées.

- MMD 1126** Notions générales de médecine (H 1 js) **3 cr.**
Données de base médicales nécessaires pour situer les principales questions bioéthiques. Concepts divers : santé, maladie, mort, phase terminale, curatif, palliatif, préventif, symptôme, chronicité, dépendance, etc. Modèle médical. Cours de service.
- MMD 1228** Croissance-développement-vieillessement (A 1) **4 cr.**
Jean-Yves Frappier et collaborateurs
Étude des phénomènes normaux qui accompagnent et des facteurs qui influencent la croissance et le développement cognitif, psychoaffectif, sexuel et social de la personne depuis la naissance jusqu'à l'âge avancé.
- MMD 1229** Pathologie et immunologie générales (A 1 j) **5 cr.**
Louis Gaboury et collaborateurs
Lésions cellulaires et lésions d'origine ischémique. Inflammation et régénération des plaies. Pathologie de la prolifération cellulaire. Réponse immunitaire : composantes tissulaires, cellulaires et moléculaires. Dérèglements de l'immunité.
- MMD 1230** Micro-organismes pathogènes et infection (A 1 j) **3 cr.**
Claire Béliveau et collaborateurs
Pathogènes humains : caractéristiques, classification, transmission, prototypes d'infection clinique, diagnostic de laboratoire, traitement et prévention.
- MMD 1231** Sciences hématologiques (H 1 j) **3 cr.**
Jeannine Kassis et collaborateurs
Physiopathologie du système sanguin et lymphatique. Notions générales d'investigation et de traitement de ces conditions.
- MMD 1232** Exploration du système nerveux (H 1 j) **6 cr.**
Allan Smith, Jeanne Teitelbaum et collaborateurs
Anatomie, physiologie, pathologie et pharmacologie des systèmes nerveux central, périphérique et autonome. Syndromes neurologiques. Principes de base de thérapie et prévention. Introduction à l'ophtalmologie et à l'oto-rhino-laryngologie.
- MMD 1233** Sciences psychiques (H 1 j) **4 cr.**
Yvan Pelletier et collaborateurs
Psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de la personne âgée. Schizophrénie, troubles anxieux, troubles affectifs, troubles de la personnalité, somatisation, alcoolisme et toxicomanies. Psychopharmacologie.
- MMD 1234** Appareil locomoteur (H 1 j) **5 cr.**
Constantin Stanciu et collaborateurs
Anatomo-physiologie et bases physiopathologiques des grands syndromes qui affectent le système locomoteur. Manifestations cliniques qui en découlent. Principes d'investigation et de traitement.
- MMD 1236** Histoire de la médecine (A 1 j) **1 cr.**
Bernard Brais et collaborateurs
Grandes étapes du développement de la médecine scientifique. Influence des découvertes scientifiques sur la pratique médicale.
- MMD 1238** Introduction à la médecine clinique 1 (A 1 j) **4 cr.**
Jacques Laplante et collaborateurs
Introduction des diverses composantes biologiques, psychologiques et sociales des problèmes de santé. Communication et relation médecin - patient. Technique d'entrevue, d'histoire de cas et d'examen physique. Rôle et responsabilités du médecin.
- MMD 1239** Introduction à la médecine clinique 2 (AHE 1 j) **5 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jacques Laplante et collaborateurs
Approche biopsychosociale des problèmes de santé. Approche centrée sur le patient. Rôle et responsabilités du médecin. Introduction aux notions d'éducation du patient.
- MMD 2229** Cœur et circulation (A 1 j) **5 cr.**
Claude Sauvé et collaborateurs
Circulation systémique et hypertension artérielle. Athérosclérose coronarienne et périphérique. Angine, infarctus, arythmies, valvulopathies et maladies du péricarde. Anomalies cardiaques congénitales. Insuffisance cardiaque et choc.
- MMD 2230** Respiration et oxygénation (A 1 j) **4 cr.**
Chantal Lafond et collaborateurs
Tabac, asthme, maladies pulmonaires obstructives, néoplasies, phénomènes thromboemboliques, infections pulmonaires, traumatismes, syndrome de détresse respiratoire, de pneumologie pédiatrique, ORL (voies respiratoires supérieures).
- MMD 2231** Homéostasie, rein et arbre urinaire (A 1 j) **4 cr.**
Stéphanie Raymond-Carrier et collaborateurs
Anatomie, physiologie, physiopathologie et pathologie. Homéostasie hydroélectrolytique et acido-basique. Insuffisance rénale. Glomérulopathies. Sémiologie. Pathologie des voies urinaires. Hypertension rénovasculaire. Diurétiques.
- MMD 2232** Digestion - nutrition (H 1 j) **6 cr.**
Michel Dagenais et collaborateurs
Morphologie, physiologie et pharmacologie du tractus gastro-intestinal et de ses glandes annexes (foie et pancréas). Physiopathologie, anatomopathologie et aspect clinique des maladies de l'appareil digestif. Principes fondamentaux de nutrition.
- MMD 2233** Endocrinologie et reproduction (H 1 j) **6 cr.**
Louis Georges Ste-Marie et collaborateurs
Cours intégré d'anatomie, biochimie et physiologie, du système endocrinien, du métabolisme et du système reproducteur. Étude des manifestations cliniques, de la pathologie, et de la physiopathologie des anomalies de ces différents systèmes.
- MMD 2234** Problèmes systémiques (H 1 j) **6 cr.**
Nathalie Caire Fon, Geneviève Grégoire et collaborateurs
À partir de problèmes complexes, l'étudiant intègre la physiopathologie des grands syndromes rencontrés en clinique. Les problèmes discutés touchent plusieurs systèmes ce qui permet l'apprentissage de la démarche diagnostique en médecine interne.
- MMD 2235** Initiation à la démarche clinique 1 (AHE 1 j) **5 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jacques Laplante et collaborateurs
Intégration biopsychosociale et éthique des problèmes cardiaques, pulmonaires et néphro-urologiques. Responsabilités du médecin envers multiethnicité. Abus de pouvoir et inceste professionnel. Éducation du patient à prise en charge du problème santé.
- MMD 2236** Initiation à la démarche clinique 2 (AHE 1 j) **6 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Jacques Laplante et collaborateurs
Intégration biopsychosociale et éthique des problèmes endocriniens, gastro-intestinaux et multisystémiques. Rôle et responsabilités du médecin face au financement du système de santé. Notions d'éducation du patient et de sécurité des soins.
- MMD 2241** Épidémiologie clinique (A 2 j) **4 cr.**
Sylvie Cardin et collaborateurs
L'épidémiologie et ses principales applications : surveillance, histoire naturelle de la maladie, évaluation de tests diagnostiques et de dépistage, recherche des causes et facteurs pronostiques et évaluation de nouveaux traitements.
- MMD 2242** Réanimation cardiaque respiratoire 1 (A 1 j) **1 cr.**
Ernest Prégent et collaborateurs
Ce cours permettra aux étudiants d'apprendre l'essentiel des mesures de réanimation cardio-respiratoires sans nécessiter les connaissances théoriques de la physiologie ou de la pharmacologie cardiaque et respiratoire.
- MMD 3501** Médecine (AHE 1 j) **10 cr.**
Mario Talajic et collaborateurs
Stage dans une unité d'enseignement clinique, au cours duquel l'étudiant, grâce à un contact constant avec des malades, applique et intègre les connaissances, développe les attitudes et acquiert les habiletés propres à la médecine interne.
- MMD 3503** Pédiatrie (AHE 1 j) **10 cr.**
Marc Girard et collaborateurs
Stage dans une unité d'enseignement clinique, au cours duquel l'étudiant, grâce à un contact constant avec des enfants malades, applique et intègre les connaissances, développe les attitudes et acquiert les habiletés propres à la pédiatrie.
- MMD 3504** Obstétrique-gynécologie (AHE 1 j) **10 cr.**
William Fraser et collaborateurs
Stage en unité d'enseignement clinique. L'étudiant, grâce à un contact constant avec des femmes enceintes et des malades, intègre les connaissances, développe les attitudes et acquiert les habiletés propres à l'obstétrique et à la gynécologie.
- MMD 3505** Psychiatrie (AHE 1 j) **10 cr.**
Emmanuel Stip et collaborateurs
Stage dans une unité d'enseignement clinique, au cours duquel l'étudiant, grâce à un contact constant avec des malades, applique et intègre les connaissances, développe les attitudes et acquiert les habiletés propres à la psychiatrie.

- MMD 3507** Médecine familiale (AHE 1 j) **10 cr.**
Jean Pelletier et collaborateurs
Stage approfondi dans un milieu de pratique générale, au cours duquel l'étudiant acquiert et applique les connaissances, développe les attitudes et les habiletés propres à la médecine familiale particulièrement par un suivi longitudinal.
- MMD 3511** Stage : Spécialités médicales (AHE 1 j) **5 cr.**
Stages cliniques, auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans différentes spécialités médicales. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511A** Stage : Allergie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité allergie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511B** Stage : Cardiologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité cardiologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511C** Stage : Dermatologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité dermatologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511D** Stage : Endocrinologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité endocrinologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511E** Stage : Gastro-entérologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité gastro-entérologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511H** Stage : Gériatrie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité gériatrie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511I** Stage : Hématologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité hématologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511J** Stage : Médecine interne (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité médecine interne. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511K** Stage : Néphrologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité néphrologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511L** Stage : Neurologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité neurologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511M** Stage : Oncologie médicale (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité oncologie médicale. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511N** Stage : Physiothérapie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité physiothérapie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511O** Stage : Pneumologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité pneumologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511P** Stage : Rhumatologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité rhumatologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511Q** Stage : Hématologie clinique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité hématologie clinique. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511R** Stage : Hématologie et oncologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité hématologie et oncologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511S** Stage : Laboratoire des lipides (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité laboratoire des lipides. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511T** Stage : Nutrition appliquée (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité nutrition appliquée. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511U** Stage : Médecine vasculaire (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité médecine vasculaire. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511V** Stage : Hépatologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès des malades ambulants ou hospitalisés dans la spécialité hépatologie. Certains stages comportent des activités de laboratoire.
- MMD 3511W** Stage : Soins intensifs médicaux (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique où l'externe sera confronté aux entités pathologiques les plus courantes des unités de soins intensifs incluant les différentes formes de choc.
- MMD 3512** Stage : Spécialités chirurgicales (AHE 1 j) **5 cr.**
Stages cliniques auprès de malades ambulants ou hospitalisés dans différentes spécialités chirurgicales.
- MMD 3512A** Stage : Chir. cardiovascul. thoracique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie cardiovasculaire thoracique.
- MMD 3512B** Stage : Chirurgie générale (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie générale.
- MMD 3512C** Stage : Chirurgie générale pédiatrique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie générale pédiatrique.
- MMD 3512D** Stage : Chirurgie orthopédique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie orthopédique.
- MMD 3512E** Stage : Chirurgie plastique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie plastique.
- MMD 3512H** Stage : Neurochirurgie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en neurochirurgie.
- MMD 3512I** Stage : Oto-rhino-laryngologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en oto-rhino-laryngologie.
- MMD 3512J** Stage : Urologie (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en urologie.
- MMD 3512K** Stage : Chirurgie cardio-thoracique (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie cardio-thoracique.
- MMD 3512L** Stage : Chirurgie vasculaire (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en chirurgie vasculaire.
- MMD 3512M** Stage : Soins ambulatoires chirurgicaux (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique auprès de malades ambulants ou hospitalisés en soins ambulatoires chirurgicaux.
- MMD 3512N** Stage : Soins intensifs chirurgicaux (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique où l'externe sera confronté aux entités pathologiques les plus courantes des unités de soins intensifs incluant les différentes formes de choc.
- MMD 3513A** Stage : Santé communautaire (AHE 1 j) **5 cr.**
- MMD 3513B** Stage : Recherche (AHE 1 j) **5 cr.**
Participation sous supervision appropriée, à un travail de recherche, soit au sein de la Faculté de médecine, soit dans un autre milieu universitaire reconnu.
- MMD 3513C** Interv.: Pays en voie de développement (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage pratique dans une clinique communautaire dans un pays en voie de développement.
- MMD 3514** Stages rotatifs (AHE 1 j) **5 cr.**
Stage clinique comportant une rotation dans plus d'une discipline.

MMD 3515 Stage : Pédiatrie globale (AHE 1 j) 5 cr. Différents stages cliniques offrant une vue globale de la pédiatrie selon l'âge ou le lieu des activités.	MMD 3516 Stage : Psychiatrie (AHE 1 j) 5 cr. Stages cliniques dans les principaux champs de la pratique psychiatrique.
MMD 3515A Stage : Néonatalogie (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en néonatalogie.	MMD 3516A Stage : Psychiatrie pédiatrique (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique en psychiatrie pédiatrique.
MMD 3515B Stage : Pédiatrie du nourrisson (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie chez le nourrisson et l'enfant d'âge préscolaire.	MMD 3516B Stage : Psychiatrie de l'adulte (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique en psychiatrie de l'adulte.
MMD 3515C Stage : Pédiatrie du développement (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en pédiatrie du développement.	MMD 3516C Stage : Psychogériatrie (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique en psychogériatrie.
MMD 3515D Stage : Pédiatrie de l'âge scolaire (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en pédiatrie de l'âge scolaire.	MMD 3516D Stage : Psychosomatique (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique en psychosomatique.
MMD 3515E Stage : Médecine de l'adolescence (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en pédiatrie de l'adolescence.	MMD 3516E Stage : Psychiatrie légale (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique en psychiatrie légale.
MMD 3515H Stage : Urgences pédiatriques (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en urgences pédiatriques.	MMD 3517 Stage : Médecine familiale (AHE 1 j) 5 cr. Stage en salle d'urgence auprès de médecins-urgentologues et stages en régions supervisés par des médecins de famille.
MMD 3515I Stage : Soins intensifs pédiatriques (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en soins intensifs pédiatriques.	MMD 3517A Stage : Omnipratique en régions (AHE 1 j) 5 cr. Stage en salle d'urgence auprès de médecins-urgentologues et stages en régions supervisés par des médecins de famille.
MMD 3515J Stage : Maladies infectieuses pédiatriq. (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en maladies infectieuses pédiatriques.	MMD 3517B Stage : Soins d'urgence (AHE 1 j) 5 cr. Stage en salle d'urgence auprès de médecins-urgentologues et stages en régions supervisés par des médecins de famille.
MMD 3515K Stage : Pédiatrie ambulatoire (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la pédiatrie en pédiatrie ambulatoire.	MMD 3517C Stage : Urgences cardiologiques (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique concernant le travail en salle d'urgence cardiologique auprès de médecins-urgentologues.
MMD 3515L Stage : Immunologie pédiatrique (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en immunologie et allergie pédiatriques.	MMD 3517D Stage Médecine du sport (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la médecine du sport.
MMD 3515M Stage : Cardiologie pédiatrique (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en cardiologie pédiatrique.	MMD 3517E Stage : Soins palliatifs (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique offrant une vue globale de la médecine en soins palliatifs.
MMD 3515N Stage : Dermatologie pédiatrique (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en dermatologie pédiatrique.	MMD 3517F Stage : Diversité en médecine familiale (AHE 1 j) 5 cr. Approfondissement de plusieurs aspects de la médecine familiale dans un milieu communautaire.
MMD 3515O Stage : Endocrinologie pédiatrique (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en endocrinologie pédiatrique.	MMD 3518 Stage : Obstétrique-gynécologie (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique concernant l'obstétrique générale, l'obstétrique médicale (conditions médicales pouvant affecter la grossesse) et la gynécologie.
MMD 3515P Stage : Gastro-entérologie pédiatrique (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en gastro-entéro-hépatologie pédiatrique.	MMD 3518A Stage : Obstétrique médicale (AHE 1 j) 5 cr. Stage clinique concernant l'obstétrique médicale (conditions médicales pouvant affecter la grossesse).
MMD 3515Q Stage : Hémato., oncologie pédiatriques (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en hématologie et oncologie pédiatriques.	MMD 3518B Stage : Obstétrique générale (AHE 1 j) 5 cr. Stages cliniques concernant l'obstétrique générale.
MMD 3515R Stage : Néphrologie pédiatrique (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en néphrologie pédiatrique.	MMD 3519 Stage : Anesthésie-réanimation (AHE 1 j) 5 cr. Stage favorisant un approfondissement des connaissances en anesthésiologie, en douleur et en médecine périopératoire.
MMD 3515S Stage : Neurologie pédiatrique (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en neurologie pédiatrique.	MMD 3520 Stage : Radiologie (AHE 1 j) 5 cr. Différents stages favorisant un approfondissement des connaissances en radiologie diagnostique, une initiation à la médecine nucléaire et à la radiologie oncologique.
MMD 3515T Stage : Réadaptation pédiatrique (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en réadaptation pédiatrique.	MMD 3520A Stage Radiologie générale (AHE 1 j) 5 cr. Initiation à la radiologie avec survol des différentes sous spécialités.
MMD 3515U Stage : Pneumologie pédiatrique (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en pneumologie pédiatrique.	MMD 3520B Stage : Médecine nucléaire (AHE 1 j) 5 cr. Stages d'initiation à la médecine nucléaire.
MMD 3515V Stage : Génétique, maladies métaboliques (AHE 1 j) 5 cr. Stage auprès de patients d'âge pédiatrique en génétique et maladies métaboliques.	MMD 3520C Stage : Radiologie oncologique (AHE 1 j) 5 cr. Stages d'initiation à la radiologie oncologique.
MMD 3515W Stage : Pédiatrie internationale (AHE 1 j) 5 cr. Au cours de ce stage l'étudiant s'initie aux quatre aspects suivants de la pédiatrie internationale : maladies tropicales, tuberculose, anémies tropicales et les approches particulières vis-à-vis des enfants appartenant à divers groupes ethniques.	MMD 3520D Stage Neuroradiol. interventionnelle (AHE 1 j) 5 cr. Stage d'initiation à la neuroradiologie interventionnelle.
MMD 3515X Stage : Pédiatrie sociale (AHE 1 j) 5 cr. Au cours de ce stage, l'étudiant aura un aperçu de la problématique, de l'évaluation et de la prise en charge des enfants et adolescents victimes de maltraitance ou vivant dans des conditions sociales et économiques difficiles.	MMD 3520E Stage : Radiologie interventionnelle (AHE 1 j) 5 cr. Stage d'initiation à la radiologie interventionnelle (angioradiologie).

MMD 3521 Stage : Ophtalmologie (AHE 1 j) **5 cr.**

Clinique des problèmes oculaires courants. Exposition aux techniques d'examen et de diagnostic.

MMD 3522 Stage : Nutrition (AHE 1 j) **5 cr.**

Clinique des problèmes nutritionnels fréquemment rencontrés chez des populations-cibles. Initiation aux techniques utilisées en diététique.

MMD 3523 Stage : Pathologie (AHE 1 j) **5 cr.**

Initiation au rôle du pathologiste de l'équipe de soins à l'hôpital. L'accent est mis sur les corrélations clinico-pathologiques et sur les méthodes diagnostiques.

MMD 3523A Stage : anatomie avancée (AHE 1 j) **5 cr.**

Stage d'anatomie avancée permettant de perfectionner et d'intégrer les connaissances anatomiques tout en développant la sensibilisation bioéthique liée à la manipulation de cadavres.

MMD 3524 Stage : Biochimie médicale (AHE 1 j) **5 cr.**

Au sein du laboratoire de biochimie d'un hôpital, initiation aux méthodes utilisées en biochimie médicale.

MMD 3525 Stage : Microbiologie médicale (AHE 1 j) **5 cr.****MMD 3526** Stage : Pharmacologie clinique (AHE 1 j) **5 cr.**

Clinique des principaux problèmes pharmacologiques observés en pratique courante. Participation à la consultation en pharmacologie clinique en milieu hospitalier.

MMD 3602 Chirurgie (AHE 1 j) **10 cr.**

Luc Valiquette et collaborateurs

Stage dans une unité d'enseignement clinique, au cours duquel l'étudiant, grâce à un contact constant avec des malades, applique et intègre les connaissances, développe les attitudes et acquiert les habiletés propres à la chirurgie.

MMD 4507 Gériatrie (AHE 1 j) **5 cr.**

Monique Saint Martin et collaborateurs

Stage dans un milieu gériatrique au cours duquel l'étudiant, grâce à un contact constant avec des personnes âgées, acquiert et applique les connaissances, et développe les attitudes et les habiletés propres à la gériatrie.

MMD 4509 Anesthésie-réanimation (AHE 1 j) **2 cr.**

Pierre Drolet et collaborateurs

Stage d'une semaine permettant à l'étudiant d'acquérir la formation scientifique nécessaire à l'exercice de la réanimation cardiorespiratoire et une connaissance de base en anesthésiologie. Ce stage se déroule concomitamment avec les stages d'ophtalmologie et de radiologie.

MMD 4510 Ophtalmologie (AHE 1 j) **2 cr.**

Christine Corriveau et collaborateurs

Stage d'une semaine au cours duquel l'étudiant acquiert les connaissances et développe les habiletés requises pour résoudre les problèmes oculo-visuels courants. Ce stage se déroule concomitamment avec les stages d'anesthésie-réanimation et de radiologie.

MMD 4511 Médecine communautaire (AHE 1 j) **5 cr.**

Brigitte Maheux et collaborateurs

Stage de quatre semaines qui offre une formation de base dans les domaines de la santé publique, de la santé du travail et de l'administration de la santé.

MMD 4513 Médecine d'urgence (AHE 1 j) **5 cr.**

François Collette et collaborateurs

Stage au cours duquel l'étudiant se familiarise avec l'évaluation, le diagnostic et la prise en charge du patient dans un contexte de soins d'urgence.

MMD 4516 Pharmacothérapie 1 (H 1 j) **1.5 cr.**

Vincent Pichette et collaborateurs

Cours de pharmacologie et thérapeutique destiné aux externes permettant de revoir les généralités de la pharmacologie, les classes de médicaments, leur utilisation, les effets indésirables et les interactions médicamenteuses.

MMD 4517 Pharmacothérapie 2 (A 1 j) **1.5 cr.**

Vincent Pichette et collaborateurs

Cours de pharmacologie et thérapeutique destiné aux externes permettant de revoir les généralités de la pharmacologie, les classes de médicaments, leur utilisation, les effets indésirables et les interactions médicamenteuses. (suite)

MMD 4518 Réanimation cardiaque respiratoire 2 (A 1 j) **1 cr.**

Michele Robert et collaborateurs

Cette formation permettra aux étudiants d'approfondir les notions essentielles des mesures de réanimation cardiaque et respiratoire en incluant les connaissances théoriques de la physiologie ou de la pharmacologie.

MMD 4520 Compl. de formation aux stages cliniques (AHE 1 j) **1 cr.**

Période de travail personnel et complémentaire aux stages cliniques permettant une évaluation normative des connaissances cliniques d'un étudiant terminant le doctorat en médecine (M.D.) Ce cours sera évalué selon la mention S «succès» ou E «échec».

MMD 4521 Radiologie (AHE 1 j) **3 cr.**

Stage de 2 semaines permettant à l'étudiant de se préparer à utiliser efficacement les ressources de la radiologie diagnostique et de la médecine nucléaire et à poser un diagnostic provisoire dans certaines situations urgentes. Ce stage se déroule concomitamment avec les stages d'anesthésie-réanimation et d'ophtalmologie.

MSN - Santé environnementale et santé au travail**MSN 2100** Toxicologie et environnement (H 1 j) **3 cr.**

Michèle Bouchard et Sami Haddad

Étude des concepts de toxicocinétique et de toxicodynamique chez l'humain. Principaux problèmes de santé associés aux substances toxiques. Évaluation du risque à la santé : approches épidémiologique et toxicologique.

MSN 2951 Environnement et santé (A 1 j) **3 cr.**

Joseph Zayed

Notions d'épidémiologie. Environnement et santé communautaire : l'eau, l'air, les aliments, l'habitation, le bruit, l'énergie rayonnante. Législation.

MSO - Médecine sociale et préventive**MSO 1060** Intr. à la biostat.: appl. en pharmacie (H 1) **3 cr.**

Jean Lambert et collaborateurs

Description de données. Concept de probabilité. Notions d'échantillonnage et de randomisation. Estimations ponctuelles et par intervalle. Principaux tests d'hypothèse rencontrés en recherche en pharmacie.

MSO 2082 Santé des jeunes et milieu scolaire (AH 1 j) **3 cr.**

Déterminants de la santé, caractéristiques cognitives, physiques, socio-émotives des jeunes, importance des milieux de vie (école, famille communauté), concepts théoriques, limites et efficacité des programmes de santé.

MSO 2160 Introduction aux méthodes quantitatives (AHE 1 s) **3 cr.**

Jean Lambert et collaborateurs

Statistiques descriptives. Distributions. Échantillonnage. Estimations ponctuelles et par intervalle. Test de t et analyse de variance. Régression et corrélation. Analyse de données catégorielles.

MSO 2300G Promotion et éducation de la santé (AHE 1 js) **3 cr.**

À partir des déterminants de la santé, étude de l'ensemble des perspectives, des stratégies et des principes d'intervention visant le maintien, l'amélioration ou la promotion de l'état de santé de la population.

MSO 2900 Éléments de base en épidémiologie (AH 1) **3 cr.**

Lise Goulet et collaborateurs

Permettre à l'étudiant l'acquisition des connaissances de base de l'épidémiologie et l'initier à l'application de celles-ci à des problèmes courants de la santé des populations.

MSO 3001 Introduction à l'épidémiologie (H 1 j) **2 cr.**

Techniques et méthodes de base de l'analyse épidémiologique. Introduction aux recherches sur l'étiologie des maladies et à la recherche évaluative.

MSO 3100 Fondements des interventions de santé (AH 1 j) **3 cr.**

Approches globales (compréhension des comportements, influence de l'environnement immédiat et social), approches et modèles d'intervention, thématiques socio-santaires majeures (nutrition, gestion de stress, sommeil, etc.).

MSO 4100 Promotion de la santé en milieu scolaire (AH 1 j) **3 cr.**
Rôle du promoteur, création d'alliances, élaboration d'un plan d'action, facteurs de succès du développement d'une intervention et de la participation des acteurs, habiletés de conception, de gestion, de négociation.

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie (A 1) **3 cr.**
Le cours apprend à préparer, à exécuter et à évaluer les études épidémiologiques, le choix des priorités et les principes de l'intervention épidémiologique dans le cours de la maladie ou de la santé au sein de la communauté.

NRL - Sciences neurologiques

NRL 6051 Neurosciences des systèmes (A 1) **3 cr.**
Brigitte Stemmer et collaborateurs

Anatomie du cerveau humain et principaux systèmes du système nerveux central. Aspects contemporains de la neuropsychologie et de la neuroscience cognitive.

NRL 6060 Neurobiologie cellulaire (A 1) **3 cr.**
Richard Robitaille et collaborateurs

Morphologie, physiologie et chimie biologique des éléments nerveux et développement du système nerveux.

NRL 6070 Neurophysiologie fonctionnelle (H 1) **3 cr.**
Trevor Drew, John Francis Kalaska et collaborateurs

Présentation de données de base sur l'organisation et le fonctionnement des systèmes sensitif, moteur, sensoriels spécialisés, autonome; notions récentes sur le substratum biologique des fonctions mentales supérieures.

NUT - Nutrition

NUT 1016 Salubrité et qualité des aliments (A 1 j) **1 cr.**
Christina Blais et collaborateurs

Lois et règlements sur les aliments et l'eau quant à la qualité, la salubrité, l'étiquetage, le classement et l'inspection. Principales toxico-infections alimentaires et leur prévention par la manipulation sécuritaire des aliments.

NUT 1019 Science et technologie des aliments 1 (A 1 j) **2 cr.**
Erik Ayala-Bribiesca et Christina Blais

Propriétés fonctionnelles et physico-chimiques des ingrédients. Principes de base de l'analyse sensorielle des aliments. Procédés de transformation et de conservation en industrie alimentaire, et des impacts sur la valeur nutritive des aliments.

NUT 1020 Science /technologie des aliments: TP 1 (A 1 j) **1 cr.**
Christina Blais et collaborateurs

Éléments de base sur la chimie et la technologie alimentaire et l'analyse des aliments. Introduction à des techniques de transformation industrielle des aliments. Étude de l'influence de la modification d'ingrédients et des conditions de cuisson.

NUT 1021 Science et technologie des aliments 2 (H 1 j) **3 cr.**
Christina Blais

Propriétés fonctionnelles et physico-chimiques des ingrédients. Principes de base de l'analyse sensorielle des aliments. Procédés de transformation et de conservation en industrie alimentaire, et des impacts sur la valeur nutritive des aliments.

NUT 1022 Science /technologie des aliments: TP 2 (H 1 j) **2 cr.**
Christina Blais et collaborateurs

Éléments de base sur la chimie et la technologie alimentaire et l'analyse des aliments. Introduction à des techniques de transformation industrielle des aliments. Étude de l'influence de la modification d'ingrédients et des conditions de cuisson.

NUT 1033 Nutrition et alimentation (A 1 j) **2 cr.**
Aliments, sources de nutriments. Effets de différents traitements sur la valeur nutritive des aliments. Nature, usage et limites des tables de composition des aliments. Recommandations nutritionnelles. Disponibilité alimentaire.

NUT 1034 Nutrition et alimentation : T.P. (A 1 j) **1 cr.**
Choix et utilisation pertinente des diverses tables de composition des aliments. Travaux pratiques correspondant à NUT 1033.

NUT 1072 Stage en nutrition 1 (HE 1 j) **4 cr.**
En collaboration

Intégration à l'équipe des services d'alimentation et de nutrition. Implication aux opérations d'un service d'alimentation dans divers secteurs. Introduction au travail en nutrition clinique. Initiation à la consultation et à la relation d'aide.

NUT 1800 Nutrition appliquée (A 1) **0.5 cr.**
Appréciation de diverses méthodes d'évaluation de l'alimentation avec application au contexte dentaire. Études de cas.

NUT 1910 Préparation des aliments (AH 1 j) **1 cr.**
Christina Blais

Connaissance des aliments, des techniques de préparation et de cuisson des aliments. Termes culinaires utiles. Les étudiants doivent posséder une connaissance de base ou une expérience équivalente. Travaux pratiques.

NUT 1956 Introduction à la nutrition (A 1) **3 cr.**

Relation nutrition - santé. Besoins de l'organisme en divers nutriments et aliments sources. Effets de différents traitements sur la valeur nutritive des aliments. Régime équilibré selon l'âge et les circonstances. Vogues et préjugés alimentaires. Théorie et travaux pratiques.

NUT 1959 Nutrition et santé (AH 1 j) **2 cr.**
Mireille Dubost

Relation nutrition-santé. Nutriments : rôles, sources alimentaires. Besoins nutritionnels en fonction de l'âge, du sexe et de conditions physiologiques. Notions de base en nutrition clinique. Cours réservé aux étudiants de la Faculté des sciences infirmières.

NUT 1963 Nutrition (A 1 j) **2 cr.**

Connaissance des nutriments, de leurs rôles et des sources alimentaires. Besoins nutritionnels des individus et utilisation de guides alimentaires. Étude des relations entre l'alimentation et la santé dentaire : aspects préventifs et curatifs. Théorie et travaux pratiques.

NUT 1970 Activité physique, nutrition et santé (AHE 1) **3 cr.**

Rôles de l'activité physique et de la nutrition comme déterminants de la santé. Facteurs de prévention et facteurs de risque. Principes généraux en activité physique et en nutrition.

NUT 1971 Principes de biochimie nutritionnelle (A 1 j) **3 cr.**

Notions de base : équilibre acido-basique; chimie de la respiration; bioénergétique; structure et digestion des protéines, enzymes et coenzymes, structures, propriétés, fonctions, digestion et métabolisme des glucides.

NUT 1972 Principes de biochimie clinique (H 1 j) **3 cr.**
Emile Lévy

Notions de base : structure, propriétés, fonctions, digestion et métabolisme des lipides, acides aminés, et bases azotées; régulation du métabolisme; biochimie clinique.

NUT 1980 Nutrition générale (AHE 1) **2 cr.**

Bases de la nutrition et importance de l'apport des nutriments pour la santé. Applications aux besoins aux différentes périodes de la vie. Groupe d'aliments : sources de nutriments et effets des procédés technologiques sur leur valeur nutritive.

NUT 2024 Alimentation des collectivités (AH 2 j) **5 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo

Marie Marquis et collaborateurs
Planification de menus en fonction de la valeur nutritive, des ressources disponibles pour des populations en santé ou malades. Standardisation de formules culinaires. Organisation, direction et évaluation de production et de distribution des repas. Cours théoriques, laboratoires.

NUT 2028 Ressources humaines en nutrition (A 1 j) **3 cr.**

Aspects théoriques et pratiques de la gestion des ressources humaines dans le domaine de la santé et des services sociaux et de mieux comprendre le rôle et les responsabilités du cadre intermédiaire dans cette fonction.

NUT 2029 Évaluation sensorielle des aliments (AH 1 j) **3 cr.**

Étude des qualités organoleptiques des aliments et de leur perception. Influence de la couleur, texture, flaveur sur l'acceptabilité des aliments. Méthodes d'évaluation objective et subjective des substances et des aliments.

- NUT 2032** Nutrition fondamentale (A 1 j) **3 cr.**
Geneviève Mailhot
Fonctions des nutriments dans l'organisme. Nature, bases physiologiques et facteurs de variation des besoins en éléments nutritifs. Symptômes de carences et d'excès. Fondements et application des standards nutritionnels.
- NUT 2033** Nutrition clinique et endocrinologie (A 1 j) **3 cr.**
Introduction aux pathologies médicales et à la nutrition clinique. Étude des maladies (obésité, diabète) exigeant un traitement médico-nutritionnel. Tableau clinique, étiologie, traitement, ordonnances, counselling et surveillance nutritionnels.
- NUT 2038** Etat nutritionnel: cas particuliers (A 1 j) **3 cr.**
Marielle Ledoux
Nutrition appliquée à l'adulte dans des conditions physiologiques et psychologiques particulières. Modification du comportement alimentaire. Méthodologie des enquêtes nutritionnelles. Problèmes de nutrition et programmes de prévention. Cours magistral et travaux pratiques. Concomitant(s) : NUT 2032.
- NUT 2039** Nutrition et cycles de vie (H 1 j) **3 cr.**
Guylaine Ferland
Nutrition appliquée à la grossesse et aux différents stades de la croissance. Problèmes de nutrition des femmes enceintes et des enfants et mesures préventives. Nutrition appliquée à la personne âgée.
- NUT 2045** Soutien nutritionnel (H 1) **1 cr.**
Olivier Receveur
Étude des diverses approches de soutien nutritionnel disponibles pour la clientèle adulte et pédiatrique. Élaboration et suivi du plan de soins nutritionnels, incluant la voie d'alimentation selon diverses pathologies. Étude de cas.
- NUT 2046** Nutrition clinique et dysphagie (H 1 j) **1 cr.**
Olivier Receveur
Étude des troubles de déglutition dont le traitement exige une intervention nutritionnelle. Évaluation de l'état nutritionnel et prise en charge de la malnutrition. Détermination et application du plan de traitement, incluant la voie d'alimentation.
- NUT 2047** Nutrition: cardiologie/gastroentérologie (H 1 j) **2 cr.**
Olivier Receveur
Physiopathologie et étude des maladies du système cardiovasculaire et digestif dont le traitement exige une intervention nutritionnelle. Détermination et application du plan de traitement, incluant la voie d'alimentation.
- NUT 2065** Consultation diététique 1 (H 1 j) **1 cr.**
Initiation à la consultation en nutrition. Application des techniques d'entrevues.
- NUT 2073** Stage gestion: alimentation/nutrition 2 (AH 1 j) **4 cr.**
En collaboration
Intégration des outils de gestion nécessaires au fonctionnement d'un service d'alimentation aux collectivités. Organisation du travail, standardisation, santé et sécurité au travail, gestion de la qualité. Intégration à l'équipe interdisciplinaire.
- NUT 2074** Stage clinique et soutien nutritionnel 2 (AH 1 j) **4 cr.**
En collaboration
Évaluation nutritionnelle, élaboration, implantation et surveillance de plans de traitements nutritionnels: diverses spécialités cliniques. Prise en charge de l'intervention nutritionnelle sous supervision. Intégration à l'équipe interdisciplinaire. Stage réalisé en environnement hospitalier, centre d'hébergement ou CLSC.
- NUT 2962** Nutrition (H 1 s) **3 cr.**
Composition des aliments. Rôles des nutriments. Besoins nutritifs au cours du cycle de vie. Besoins particuliers dus à l'effort physique et influence de la nutrition sur l'efficacité au travail.
- NUT 3013** Projets: recherche en chimie alimentaire (AH 1 j) **3 cr.**
Initiation aux techniques classiques et modernes de l'analyse qualitative et quantitative des constituants alimentaires. Applications pratiques au niveau du contrôle de la qualité et développement de nouveaux produits. Projets expérimentaux.
- NUT 3022** Gestion financière/syst. d'inf. des S.A. (A 1) **3 cr.**
Marie Marquis et collaborateurs
Comptabilité. Documents comptables propres aux services d'alimentation (S.A.). Budget des S.A. sans but lucratif ou à profit. Contrôle des coûts. Systèmes d'information et leurs applications liées à la gestion des services d'alimentation.
- NUT 3026** Principes de gestion et nutrition (A 1 j) **1 cr.**
Marie Marquis et collaborateurs
Introduction à des principes de gestion appliqués aux divers champs de pratique de la nutritionniste.
- NUT 3027** Le mangeur et son environnement (H 1 j) **3 cr.**
Collaborateurs
Étude du comportements de consommation alimentaire, de l'environnement alimentaire et des variables permettant de surveiller la transformation de l'environnement alimentaire. Étude du marché des aliments spécifiques et de leur distribution.
- NUT 3028** Tendances nouvelles alim. des collectiv. (AH 1 j) **3 cr.**
Thèmes nouveaux en alimentation des collectivités : évolution de la demande des divers segments de l'industrie, innovations technologiques en alimentation des collectivités, nouveaux concepts des sciences de la gestion.
- NUT 3030** Nutrition et métabolisme (AH 1 j) **3 cr.**
Marc Prentki et collaborateurs
Relation entre les différents nutriments dans les grandes voies métaboliques. Interrelations des divers besoins nutritionnels : énergie, protéines, minéraux et vitamines. Rôle des nutriments dans les systèmes enzymatiques.
- NUT 3034** Initiation à la recherche en nutrition (A 1 j) **2 cr.**
Collaborateurs
Initiation aux méthodes de recherche en nutrition fondamentale, appliquée et clinique. Protocole de recherche.
- NUT 3035** Mini-mémoires et séminaires (A 2 j) **1 cr.**
Collaborateurs
Revue bibliographique ou enquête sur un sujet de nutrition. Rédaction et présentation orale du sujet de recherche.
- NUT 3039** Pratique intégrée: nutrition clinique (AH 1 j) **3 cr.**
Irène Strychar et collaborateurs
Cours d'intégration des connaissances actualisées en nutrition normale ou clinique. Études et discussion de cas et solution de problèmes. Approche par problème.
- NUT 3046** Pratique intégrée: nutrition publique (AH 1 j) **3 cr.**
Cours d'intégration des connaissances actualisées en nutrition publique. Études et discussion de cas et solution de problèmes. Approche par problème.
- NUT 3047** Nutrition clinique/maladies chroniques 1 (A 1 j) **3 cr.**
Étude des maladies (rénales, pulmonaires, hépato-biliaires, pancréatiques, cancer) exigeant un traitement médico-nutritionnel. Tableau clinique, étiologie, traitement, ordonnances, counselling et surveillance nutritionnels.
- NUT 3048** Nutrition clinique/Maladies chroniques 2 (H 1 j) **3 cr.**
Olivier Receveur
Étude des maladies (neurologiques, rhumatologiques, psychiatriques, génétiques, immunologiques) exigeant un traitement médico-nutritionnel. Tableau clinique, étiologie, traitement, ordonnances, counselling et surveillance nutritionnels.
- NUT 3052** Histoire de l'aliment et de la nutrition (A 1) **2 cr.**
Les aliments et la santé, de l'Antiquité au XIXe siècle. Théories empiriques. Évolution de la physiologie de la nutrition. Débuts de la nutrition comme science. Grandes découvertes en nutrition.
- NUT 3066** Éducation et consultation en nutrition (A 1 j) **2 cr.**
Irène Strychar
Initiation à l'éducation en nutrition par l'application de notions pédagogiques : planification de programme, préparation de matériel éducatif, consultation en nutrition.
- NUT 3067** Consultation diététique 2 (A 1 j) **1 cr.**
Application des techniques d'entrevues. Développement des habiletés cliniques.
- NUT 3076** Stage gestion: alimentation/nutrition 3 (AH 1 j) **5 cr.**
En collaboration
Intégration des connaissances en gestion de la qualité, des ressources humaines, financières, matérielles et physiques en nutrition. Principes de marketing. Prise de responsabilités pour développer les compétences professionnelles du gestionnaire.
- NUT 3077** Stage clinique/soutien nutritionnel 3A (AHE 1 j) **3 cr.**
En collaboration
Évaluation nutritionnelle, élaboration, implantation, surveillance de plans de traitements nutritionnels : spécialités cliniques diverses. Prise en charge de l'intervention

nutritionnelle sous supervision. Intégration à l'équipe interdisciplinaire. Stage réalisé en environnement hospitalier, centre d'hébergement ou CLSC.

NUT 3078 Stage clinique/soutien nutritionnel 3B (AH 1 j) **3 cr.**
En collaboration

Évaluation nutritionnelle, élaboration, implantation et surveillance de plans de traitements nutritionnels: diverses spécialités cliniques. Prise en charge de l'intervention nutritionnelle sous supervision. Intégration à l'équipe interdisciplinaire. Stage réalisé en environnement hospitalier, centre d'hébergement ou CLSC.

NUT 3965 Nutrition normale et thérapeutique (A 1 j) **2 cr.**

Valeur nutritive des aliments. Lois sur les aliments. Fonctions des nutriments et besoins nutritionnels. Interrelations nutriments-médicaments. État nutritionnel des Québécois. Régimes pour la prévention et le traitement de maladies courantes.

NUT 4072 Stage gestion: alimentation/nutrition 4 (AHE 1 j) **4 cr.**
En collaboration

Intégration des connaissances en gestion de la qualité, des ressources humaines, financières, matérielles et physiques en nutrition. Principes de marketing. Prise de responsabilités pour développer les compétences professionnelles du gestionnaire.

NUT 4074 Stage clinique/soutien nutritionnel 4A (AHE 1 j) **3 cr.**
En collaboration

Évaluation nutritionnelle, élaboration, implantation et surveillance de plans de traitements nutritionnels: diverses spécialités cliniques. Prise en charge de l'intervention nutritionnelle sous supervision. Intégration à l'équipe interdisciplinaire. Stage réalisé en environnement hospitalier, centre d'hébergement ou CLSC

NUT 4075 Stage clinique/soutien nutritionnel 4B (AH 1 j) **3 cr.**
En collaboration

Évaluation nutritionnelle, élaboration, implantation et surveillance de plans de traitements nutritionnels: diverses spécialités cliniques. Prise en charge de l'intervention nutritionnelle sous supervision. Intégration à l'équipe interdisciplinaire.

NUT 4076 Stage en nutrition publique (AHE 1 j) **4 cr.**
En collaboration

Intégration aux activités professionnelles en nutrition publique. Élaboration, implantation et évaluation de stratégies d'intervention en nutrition auprès d'individus, de groupe ou de population. Intégration à l'équipe interdisciplinaire.

NUT 4077 Stage option en nutrition clinique (A 1 j) **3 cr.**
En collaboration

Stage en nutrition clinique s'effectuant en continuité et permettant de poursuivre le développement des compétences en nutrition clinique.

NUT 4078 Stage option en nutrition publique (A 1 j) **3 cr.**
En collaboration

Stage en nutrition publique s'effectuant en continuité et permettant de poursuivre le développement des compétences en nutrition publique.

NUT 4079 Stage option en gestion (A 1 j) **3 cr.**
En collaboration

Stage en gestion s'effectuant en continuité et permettant de poursuivre le développement des compétences en gestion.

NUT 5050 Connaissances en nutrition fondamentale (AHE 1) **3 cr.**
Geneviève Mailhot

Fonctions des macros et des micronutriments dans l'organisme. Nature, bases physiologiques et facteurs de variation des besoins en éléments nutritifs. Symptômes de carence et d'excès. Usages des suppléments de vitamines et minéraux.

NUT 5060 Connaissances en nutrition appliquée (AHE 1) **3 cr.**
Marielle Ledoux

Enquêtes nutritionnelles. Alimentation aux diverses périodes de la vie. Adaptations des besoins nutritionnels de base et applications à des conditions particulières: ethnies, activité physique de loisirs et de compétition. Sécurité alimentaire.

NUT 6001 Stage de recherche en nutrition clinique (AHE 1) **3 cr.**
En collaboration

Développement de compétences spécifiques par la participation aux activités professionnelles en nutrition clinique dans un milieu donné. Apprentissage d'une approche basée sur la recherche axée sur la pratique professionnelle.

NUT 6002 Stage de recherche en nutrition publique (AHE 1) **3 cr.**
En collaboration

Développement de compétences spécifiques par la participation aux activités professionnelles en nutrition clinique dans un milieu donné. Apprentissage d'une approche basée sur la recherche axée sur la pratique professionnelle.

NUT 6027 Syndrome métabolique, obésité et diabète (AHE 1) **3 cr.**
May Faraj et collaborateurs

Physiologie du tissu adipeux, composition corporelle, métabolisme énergétique et maladies métaboliques associées à l'obésité: techniques d'évaluation in vitro et in vivo.

NUT 6093 Nutrition et maladies cardiovasculaires (AHE 1) **3 cr.**
Emile Lévy

Notions avancées sur les lipides et sucres alimentaires. Stress oxydatif, agents antioxydants et cardiomyopathies. Transport intestinal et absorption. Lipides omega-3 et 6, chylomicrons, lipoprotéines, hyperlipémies primaires et secondaires.

NUT 6606 Comportement du consommateur (AH 1) **3 cr.**
Marie Marquis et collaborateurs

Présentation de concepts théoriques, de mesures et d'outils permettant l'étude du comportement du consommateur. Achat individuel et organisationnel. Application au domaine de l'alimentation.

NUT 6607 Épidémiologie de la nutrition (AH 1) **3 cr.**
Olivier Receveur et collaborateurs

Étude du rôle des facteurs nutritionnels dans le risque de maladies chroniques et infectieuses. Analyse critique des méthodes utilisées lors d'études au niveau des populations.

NUT 6610 Sciences et technologies des aliments (AH 1) **3 cr.**
Victor Gavino et collaborateurs

Problèmes que posent le maintien et l'amélioration de qualité des aliments. Traitement industriel et valeur nutritive. Nutraceutiques, progrès récents.

NUT 6612 Méthodologie en nutrition fondamentale (AHE 1) **1 cr.**
Christine Des Rosiers et Guylaine Ferland

Méthodes d'investigations métaboliques, incluant les approches isotopiques et métaboliques.

NUT 6613 Méthodologie en nutrition humaine (AHE 1) **1 cr.**
Bryna Shatenstein et Irène Strychar

Discussion sur diverses approches utilisées lors des études en nutrition clinique.

NUT 6626 Problèmes contemporains de nutrition (AH 1 s) **3 cr.**
Marielle Ledoux et collaborateurs

État nutritionnel des populations dans les pays industrialisés. Évaluation de programmes de prévention et d'interventions au niveau local, national et international.

NUT 6629 Consommation alimentaire: évaluation (AHE 1) **3 cr.**
Bryna Shatenstein

Révision des méthodes courantes de mesure de consommation alimentaire et enjeux reliés à la mesure précise et exacte de l'alimentation.

NUT 6638 Évaluation de l'état nutritionnel (AHE 1) **3 cr.**
Olivier Receveur et collaborateurs

Évaluation de l'état nutritionnel d'un individu et d'un groupe d'individus selon les données cliniques, anthropométriques, diététiques et biochimiques. Méthodes d'évaluation: avantages et limites selon les conditions d'étude.

NUT 6642 Nutrition et cancer (AHE 1) **3 cr.**
Bryna Shatenstein

Épidémiologie des cancers (incidence, prévalence, mortalité) à travers le monde. Types de cancers et leurs causes avec un accent particulier sur l'alimentation et la nutrition.

NUT 6643 Pratique avancée: nutrition clinique (AHE 1) **3 cr.**
Louise St-Denis

Cours avancé d'intégration des connaissances actualisées en nutrition clinique. Études et discussion de cas et résolution de problèmes. Approche par problème et raisonnement clinique.

NUT 6644 Pratique avancée: nutrition publique (AHE 1) **3 cr.**
Irène Strychar

Cours avancé d'intégration des connaissances actualisées en nutrition normale. Études et discussion de cas et résolution de problèmes. Approche par problème.

NUT 6654 Recherches qualitatives en nutrition (AH 1) 1 cr.*Marie Marquis et collaborateurs*

Présentation des fondements théoriques de la recherche qualitative. Étude des principales méthodes de collecte de données qualitatives (groupe de discussion, etc.). Présentation de méthodes de gestion et d'analyse de données qualitatives.

NUT 6659 Intervention nutritionnelle en dysphagie (AHE 1) 3 cr.

Évaluation nutritionnelle, élaboration, implantation et surveillance de plan de traitement nutritionnel pour des troubles de déglutition aux différentes étapes de la vie et lors de diverses conditions de santé. Cours basé sur les données factuelles.

NUT 6666 Éducation et comportement (AH 1 j) 3 cr.*Irène Strychar*

Principes théoriques de modification des habitudes alimentaires. Étude des facteurs cognitifs, psychosociaux, affectifs, culturels et autres qui affectent le comportement alimentaire. Méthodes d'intervention et fonctions de l'agent de changement.

NUT 6670 Nutrition internationale (AHE 1 j) 3 cr.*Hélène Delisle*

Les problèmes alimentaires et nutritionnels des pays en développement; leur évolution et leurs causes. Les stratégies et programmes d'intervention : les priorités, les intervenants, l'évaluation des résultats.

NUT 6671 Séminaires de nutrition publique (AHE 1 j) 3 cr.*Hélène Delisle*

Exposés et discussions sur des données récentes de recherche sur des thèmes tels que : sécurité alimentaire, nutrition maternelle et infantile, méthodes d'évaluation nutritionnelle, malnutrition et interventions, éducation nutritionnelle.

NUT 6672 Gestion de la malnutrition grave (AHE 1 j) 1 cr.*Hélène Delisle*

Cours d'auto-apprentissage sur CD-Rom ou Internet traitant de la détection, la prise en charge et la présentation de la malnutrition grave. Le cours comporte plusieurs exercices et des études de cas.

NUT 6675 Méthodologie de recherche en nutrition (AHE 1) 2 cr.*Victor Gavino et collaborateurs*

Historique, principes, aspects méthodologiques et conduite de la recherche en nutrition. Analyse et critique des écrits scientifiques en nutrition.

OPH - Ophtalmologie**OPH 2992** Anatomie oculaire (H 1) 3 cr.*Louise Charbonneau*

Anatomie et histologie. Orbite, globe oculaire, système oculomoteur, voies optiques, système neurologique associé au système visuel.

OPM - Optométrie**OPM 1009** Optique géométrique (H 1) 3 cr.*Vasile Diaconu*

Principes fondamentaux de la catoptrique et de la dioptrique. Systèmes centrés. Applications à l'instrumentation clinique et à l'optique oculaire.

OPM 2503 Pharmacologie oculaire 2.1 (A 1 j) 2 cr.*Elvire Vaucher*

Systèmes cholinergique et adrénérergique. Caractéristiques et utilisation clinique à des fins diagnostiques des médicaments mydriatiques, cycloplégiques et anesthésiques locaux.

OPM 2505 Pharmacologie oculaire 2.2 (H 1 j) 4 cr.*Jean-François Bouchard*

Médicaments oculaires thérapeutiques : anti-infectieux, anti-inflammatoires, corticostéroïdes, antiglaucomeux. Analgésiques. Prescription et modes d'administration des médicaments oculaires.

ORA - Orthophonie - audiologie**ORA 1123** Psychoacoustique (H 1) 3 cr.*François Champoux*

Rappel de physique acoustique. Méthodes psychophysiques. Caractéristiques de la perception auditive normale. Préalable(s) : PHY 1955.

ORA 1125 Acquisition du langage de 0 à 5 ans (AH 1) 3 cr.*Louise Getty*

Acquisition normale de la communication verbale : stades, comportements communicatifs et mécanismes d'apprentissage typiques chez l'enfant d'âge préscolaire. Travaux d'observation d'enfants normaux. Préalable(s) : PSY 1961 et (LNG 1955 ou ORA 1532 ou ORA 1534).

ORA 1526A Initiation à l'exercice professionnel (AH 1) 1 cr.

Familiarisation avec les domaines d'exercice professionnel en audiologie selon les cadres d'intervention. Exploration des outils de base reliés à la communication humaine.

ORA 1526O Initiation à l'exercice professionnel (AH 1) 1 cr.

Familiarisation avec les domaines d'exercice professionnel en orthophonie selon les cadres d'intervention. Exploration des outils de base reliés à la communication humaine.

ORA 1527 Neurologie de la communication humaine (AH 1) 2 cr.

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Ontogénèse du système nerveux central et acquisition du langage. Fondements neurobiologiques de la communication. Pathologies du système nerveux affectant la communication.

ORA 1528 Anatomie et physiologie de l'audition (AH 1) 2 cr.

Introduction à l'anatomie, à la physiologie de l'audition et de l'équilibre.

ORA 1530 Anatomie et physiologie de la parole (AH 1) 4 cr.

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

David McFarland

Introduction à l'anatomie et au fonctionnement des structures impliquées dans la production de la parole et de la déglutition.

ORA 1531 Phonétique clinique (AH 1 j) 3 cr.

Connaître le fonctionnement et le rôle des organes buccophonatoires dans l'articulation des sons de la parole.

ORA 1534 Langage 1 (AHE 1 js) 3 cr.*Phaedra Royle*

Acquérir une compréhension de la morphologie, du lexique et de la sémantique.

ORA 1535 Langage 2 (AHE 1 js) 2 cr.*Phaedra Royle*

Acquérir une compréhension de la phonologie et de la syntaxe.

ORA 1900 Langue des signes québécoise (AH 1 j) 3 cr.

Introduction à la langue des signes du Québec (LSQ). Introduction à la culture sourde. Acquisition d'un lexique de base et des rudiments de la syntaxe de la LSQ. Cours magistraux et travaux pratiques.

ORA 2240O Enseignement clinique en orthophonie (AH 1) 1 cr.

Sensibilisation aux problèmes d'enfants et d'adultes présentant des troubles de la parole et du langage par l'observation et la participation dans un milieu de pratique. Familiarisation avec les méthodes d'intervention utilisées par l'orthophoniste. Préalable(s) : ORA 2513 ou ORA 2514.

ORA 2241A Enseignement clinique en audiologie (AH 1) 1 cr.

Sensibilisation aux problèmes de la personne déficiente auditive, tant la personne sourde de naissance que la personne devenue sourde, dans différentes tranches de la population : enfants, adolescents, adultes, travailleurs, personnes âgées. Préalable(s) : ORA 2513 ou ORA 2514.

ORA 2513 Initiation à la pratique orthophonique (AH 1) 3 cr.

Initiation aux troubles de la parole et du langage, leurs étiologies, leurs prévalences, leurs causes, leurs symptômes ainsi que les incapacités et désavantages qui en découlent. Survol des modèles d'intervention utilisés en orthophonie. Préalable(s) : (PSY 1961 et LNG 1955) ou ORA 1532 ou ORA 1534.

- ORA 2514** Initiation à la pratique audiologique (AH 1) **3 cr.**
Acquisition des connaissances et des habiletés dans le domaine de l'audiologie qui sont pertinentes à la pratique clinique de l'orthophoniste. Préalable(s) : ORA 1526A ou ORA 1526O ou ORA 1529A ou ORA 1529O. Concomitant(s) : ORA 1123.
- ORA 2527** Troubles du langage chez l'enfant 1 (AH 1) **3 cr.**
Claire Croteau
Introduction aux troubles du langage chez l'enfant. Étiologie, épidémiologie, sémiologie et évolution. Préalable(s) : ORA 1125.
- ORA 2539** Vieillesse et troubles du langage (AH 1) **3 cr.**
Connaissances des différents troubles du langage associés au vieillissement, des aphasies, des troubles du langage associés aux lésions diffuses ou dégénératives en lien avec leur impact sur la communication interpersonnelle.
- ORA 2550** Bilan audiologique - Enfant (AH 1) **3 cr.**
Étiologie, notions épidémiologiques, pathophysiologiques, déficience, incapacité et désavantage reliés aux troubles de l'audition chez l'enfant. Évaluation audiologique auprès de cette population. Travaux pratiques. Préalable(s) : ORA 1528.
- ORA 2559** Bilan audiologique - Adulte (AH 1) **3 cr.**
Étude des procédés de mesure de l'audition périphérique chez l'adulte en vue de l'identification d'un site lésionnel. Exploration fonctionnelle par technique de visualisation du conduit auditif, d'immittancemétrie et d'audiométrie.
- ORA 2561** Pragmatique et troubles de communication (AHE 1 j) **2 cr.**
Phaedra Royle
Examen des divers niveaux d'analyse pragmatique et de leur application à l'étude des troubles de la communication chez l'enfant et chez l'adulte.
- ORA 2574** Perception de la parole (AH 1 j) **3 cr.**
Douglas Shiller
Connaître les théories de la perception de la parole et comprendre le rôle et le développement de la perception dans l'acquisition du langage oral.
- ORA 2617** Métrologie acoustique (AHE 1) **3 cr.**
Initiation à la métrologie acoustique servant à la pratique audiologique : étalonnage; sonométrie; dosimétrie; performance acoustique des salles. Technologie en réadaptation audiologique : aides de suppléance. Travaux pratiques.
- ORA 2626** Troubles de la parole (AHE 1) **3 cr.**
Julie Fortier Blanc et Douglas Shiller
Introduction aux troubles de l'articulation, de la résonance, de la voix, de la prosodie et de la fluidité. Taxonomies. Étiologie, épidémiologie, sémiologie et évolution en termes de déficiences, incapacités et handicaps.
- ORA 2628** Intervention en orthophonie (AHE 1) **3 cr.**
Natacha Trudeau
Introduction aux méthodes d'observation, description et mesure des comportements et des environnements de communication de personnes atteintes de troubles de la parole et du langage. Notions de réadaptation et de prévention. Préalable(s) : ORA 2527 et ORA 2626.
- ORA 2636** Troubles du système auditif (AHE 1 js) **3 cr.**
Introduction à la physiologie et à la psycho-acoustique des troubles de l'audition périphérique et centrale.
- ORA 2716** Méthodes et recherche 1 (AHE 1 j) **3 cr.**
Études, analyse et évaluation des méthodes de recherche employées en orthophonie et en audiologie.
- ORA 2717** Méthodes et recherche 2 (AHE 1 j) **3 cr.**
Natacha Trudeau
Initiation aux statistiques paramétriques et non paramétriques. Introduction à la science de la mesure en orthophonie et en audiologie.
- ORA 3341** Stage obligatoire en orthophonie (AH 1) **1 cr.**
Stage dirigé axé sur l'intégration des connaissances en divers milieux de pratique orthophonique. Préalable(s) : ORA 2240.
- ORA 3343** Deuxième stage en orthophonie (AH 1) **1 cr.**
Stage dirigé axé sur l'intégration des connaissances en divers milieux de pratique orthophonique. Préalable(s) : ORA 3541.
- ORA 3345** Deuxième stage en audiologie (AH 1) **1 cr.**
Stage dirigé axé sur l'intégration des connaissances en divers milieux de pratique audiologique. Préalable(s) : ORA 3542.
- ORA 3358** Troubles du langage oral et écrit (AH 1 j) **3 cr.**
Renée Béland
Le langage écrit, sa nature et son acquisition. Étude des problèmes de langage de l'enfant d'âge scolaire et de leur impact sur l'apprentissage. Approches à l'intervention auprès de l'enfant et de son environnement. Préalable(s) : ORA 3578.
- ORA 3359** Troubles acquis du langage (AH 1 j) **3 cr.**
Étude approfondie de la sémiologie de l'aphasie et de ses troubles associés et des problèmes de communication reliés à des atteintes neurologiques diverses. Approches à l'évaluation, à la rééducation et à la réadaptation. Préalable(s) : ORA 2527 et ORA 2628 et PSY 2961.
- ORA 3366** Intervention audiologique 1 (AH 1 j) **3 cr.**
S'intéresse aux approches d'intervention audiologique en fonction de différents facteurs de risque, de différents milieux et de différentes populations. Travaux pratiques.
- ORA 3372** Réadaptation et adulte déficient auditif (AH 1 j) **2 cr.**
Jean-Pierre Gagné
Approches à l'intervention auprès de l'adulte atteint de déficience auditive. Méthodes d'évaluation des capacités de communication et des caractéristiques des environnements de communication. Approches à la réadaptation.
- ORA 3373** Systèmes de santé et d'éducation (AH 1 j) **2 cr.**
Louise Getty
Étude des orientations, objectifs et principaux programmes en matière de santé et d'éducation. Interrelations des différents intervenants dans les systèmes de santé et d'éducation et principales caractéristiques des institutions qui les composent.
- ORA 3540A** Atelier d'activités cliniques (AH 1) **1 cr.**
Atelier visant l'intégration des connaissances issues de divers milieux de pratique professionnelle audiologique. Préalable(s) : (ORA 2240A ou ORA 2240O) et (ORA 2241A ou ORA 2241O).
- ORA 3540O** Atelier d'activités cliniques (AH 1) **1 cr.**
Atelier visant l'intégration des connaissances issues de divers milieux de pratique professionnelle orthophonique. Préalable(s) : (ORA 2240A ou ORA 2240O) et (ORA 2241A ou ORA 2241O).
- ORA 3541** Premier stage en orthophonie (AH 1) **1 cr.**
Intégration des connaissances et des habiletés d'intervention en orthophonie. Préalable(s) : (ORA 2240 ou ORA 2240O) ou (ORA 2241 ou ORA 2241O).
- ORA 3542** Premier stage en audiologie (AH 1) **1 cr.**
Intégration des connaissances et des habiletés d'intervention en audiologie. Préalable(s) : (ORA 2241 ou ORA 2241A) et ORA 2550.
- ORA 3547** Activités d'intégration en audiologie 1 (AH 1 j) **1 cr.**
Activités d'échanges et de résolution de problèmes dans le but d'intégrer les connaissances théoriques et les expériences pratiques et cliniques.
- ORA 3548** Activités d'intégration en audiologie 2 (AH 1 j) **1 cr.**
Activités d'échanges et de résolution de problèmes dans le but d'intégrer les connaissances théoriques et les expériences pratiques et cliniques.
- ORA 3549** Activités d'intégration en orthophonie 1 (A 1 j) **1 cr.**
Activités d'échanges et de résolution de problèmes dans le but d'intégrer les connaissances théoriques et les expériences pratiques et cliniques. Préalable(s) : (ORA 2240 ou ORA 2240O) ou (ORA 2241 ou ORA 2241O).
- ORA 3550** Activités d'intégration en orthophonie 2 (H 1 j) **1 cr.**
Activités d'échanges et de résolution de problèmes dans le but d'intégrer les connaissances théoriques et les expériences pratiques et cliniques. Préalable(s) : ORA 3549.
- ORA 3555** Troubles neurologiques de la parole (AH 1) **2 cr.**
Sylvie Hébert
Connaissances théoriques et approche d'intervention auprès des personnes affectées par une dysarthrie.

ORA 3557 Problèmes de la fluidité (AH 1) 3 cr.*Julie Fortier Blanc*

Ce cours s'intéresse aux troubles de bégaiement, leur évaluation et rééducation. Préalable(s) : ORA 2626.

ORA 3560 Problèmes de résonance (AH 1) 3 cr.*Julie Fortier Blanc*

Ce cours s'intéresse aux troubles de la parole liés à diverses malformations. Il comporte trois volets : les fentes labio-palatines et malformations crano-faciales, les laryngectomisés et les malformations dentaires. Préalable(s) : ORA 2626.

ORA 3562 Physiologie auditivo-vestibulaire (AH 1) 3 cr.*Tony Leroux*

Étude approfondie des mécanismes physiologiques sous-tendant la fonction auditive, périphérique et centrale. Étude approfondie des mécanismes physiologiques sous-tendant la fonction vestibulaire, périphérique et centrale. Préalable(s) : ORA 1123 et ORA 1528 et ORA 2559.

ORA 3563 Déficiences auditives périphériques 1 (AH 1) 3 cr.

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Physiopathologie et psychoacoustique appliquées aux troubles auditifs périphériques. Évaluation et intervention. Travaux pratiques. Préalable(s) : ORA 2559. Concomitant(s) : ORA 2241 ou ORA 2241A.

ORA 3564 Déficiences auditives périphériques 2 (AHE 1 j) 3 cr.

Physiopathologie, psychoacoustique et électrophysiologie appliquées aux troubles auditifs de l'oreille interne et du 8e nerf. Évaluation et réadaptation des déficiences : incapacités et désavantages. Travaux pratiques.

ORA 3565 Déficiences auditives centrales (AH 1) 3 cr.*Benoit Jutras*

Physiopathologie, psychoacoustique appliquées aux troubles du système auditif central (tronc cérébral et cortex). Évaluation et réadaptation : déficiences, incapacités et désavantages. Travaux pratiques. Préalable(s) : ORA 3563 et (ORA 3364 ou ORA 3564).

ORA 3566 Problèmes de la voix (AH 1) 3 cr.*Julie Fortier Blanc*

Ce cours s'intéresse aux troubles de la voix, leur évaluation et rééducation. Préalable(s) : ORA 2626.

ORA 3567 Intervention audiolinguistique 2 (AH 1) 3 cr.

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Benoit Jutras

Étude approfondie des notions de calibrage et de métrologie des appareils utilisés en audiolinguistique. Fonctionnement des différents aides techniques. Préalable(s) : (ORA 2536 ou ORA 2636) et ORA 2559 et (ORA 2517 ou ORA 2617).

ORA 3568 Intervention audiolinguistique 3 (AH 1) 1 cr.

Travaux pratiques portant sur les aides de correction à l'audition et les aides de suppléance à l'audition. Préalable(s) : (ORA 2536 ou ORA 2636) et ORA 2559 et (ORA 2517 ou ORA 2617).

ORA 3573A Intervention et enfant déficient auditif (AH 1) 2 cr.

Introduction à l'intervention sur les plans de l'audition et de la communication auprès de l'enfant atteint d'une déficience auditive. Préalable(s) : ORA 2513 ou ORA 2527.

ORA 3573O Intervention et enfant déficient auditif (AH 1) 2 cr.

Introduction à l'intervention orthophonique sur les plans de la parole, du langage et de la communication auprès de l'enfant atteint d'une déficience auditive. Préalable(s) : ORA 2513 ou ORA 2527.

ORA 3576 Intervention audiolinguistique avancée (AH 1) 3 cr.*Benoit Jutras*

Ce cours concerne divers aspects de l'intervention audiolinguistique tant au niveau de l'évaluation diagnostique que thérapeutique des déficiences, des incapacités et désavantages pour rendre compte de la multidimensionnalité d'un problème auditif. Préalable(s) : ORA 3563.

ORA 3577 Psychoacoustique avancée (AH 1) 2 cr.*Sylvie Hébert*

Ce cours fait l'étude des dimensions psychoacoustiques qui sont modifiées par la présence d'une atteinte du système périphérique et central.

ORA 3578 Orthophonie - enfant 1 (AH 1) 3 cr.*Louise Getty*

L'évaluation et la rééducation de l'enfant vivant un développement atypique du langage; des méthodes et approches orthophoniques principales qui en découlent; des instruments formels d'évaluation. Préalable(s) : ORA 2626 et ORA 2628.

ORA 3579 Orthophonie - enfant 2 (AH 1) 3 cr.

Modalités d'évaluation et de rééducation langagières auprès de populations particulières d'enfants nécessitant une intervention orthophonique; stratégies d'intervention en contexte de vie particulière chez le jeune enfant. Préalable(s) : ORA 3578.

ORA 3657 Dysphagies (AHE 1 j) 3 cr.*David McFarland*

Introduction à l'évaluation auprès des enfants et des adultes affectés par des troubles de la déglutition ou par une dysphagie.

PBC - Pathologie et biologie cellulaire**PBC 1000** Pathologie générale en pharmacie (A 1 j) 2 cr.*Dorothee Dal Soglio et collaborateurs*

Mécanismes fondamentaux des processus pathologiques : lésions cellulaires, troubles hémodynamiques, inflammation, immunopathologie, génétique médicale, néoplasie, lésions tiss. agents physiques, vieillissement et synthèse. Concomitant(s) : SBP 1005.

PBC 1010 Pathologie générale en optométrie (A 1 j) 2 cr.*Dorothee Dal Soglio et collaborateurs*

Lésions cellulaires. Troubles hémodynamiques, lésions tiss. agents physiques, lésions tiss. agents chimiques. Inflammation. Immunité. Néoplasie. Maladies héréditaires. Vieillesse. Préalable(s) : PBC 1040. Concomitant(s) : MCB 1097.

PBC 1020 Pathologie générale en dentisterie (A 1 j) 2 cr.*Dorothee Dal Soglio et collaborateurs*

Étude des lésions cellulaires élémentaires et des lésions parenchymateuses au cours des désordres hémodynamiques, de l'inflammation, des lésions physiques, chimiques et immunologiques, des désordres de la génétique, néoplasie, vieillissement. Préalable(s) : PBC 1060.

PBC 1040 Anatomie macroscopique humaine (A 1 j) 2 cr.*Marc Pelletier*

Notions générales d'anatomie macroscopique humaine. On décrit successivement les appareils digestif, respiratoire, urinaire, cardiovasculaire, nerveux, endocrinien et de reproduction.

PBC 1045 Anatomie de l'appareil locomoteur (A 1 j) 4 cr.*Jean Deziel*

Notions de base d'ostéologie, d'arthrologie et de myologie. Unités fonctionnelles du dos, du membre supérieur et du membre inférieur. Destiné aux étudiants de l'École de réadaptation.

PBC 1050 Anatomie macroscopique humaine (A 1 j) 2 cr.*Marc Pelletier*

Notions générales d'anatomie macroscopique humaine. On décrit successivement les appareils digestif, respiratoire, urinaire, cardiovasculaire, nerveux, endocrinien et de reproduction.

PBC 1060 Embryologie et histologie humaine (A 1 j) 3 cr.*Victor Gisiger et collaborateurs*

Biologie cellulaire. Développement de l'embryon humain. Histologie des principaux organes. Corrélations histophysiologiques. Attention spéciale donnée au tissu osseux, au système digestif et à l'embryologie de la tête et du cou.

PBC 1070 Histologie humaine (A 1) 2 cr.*Jacques Paiement*

Description des quatre tissus fondamentaux. Anatomie microscopique des appareils circulatoire, digestif, respiratoire, urinaire et génitaux; de la peau, des organes hémopoïétiques et des glandes endocrines.

PBC 1091 Embryologie et histologie en optométrie (A 1 j) 3 cr.*Maria Leiza Vitale et collaborateurs*

Histologie fonctionnelle des tissus fondamentaux et des principaux organes. Histologie de l'oeil et de ses annexes. Embryologie générale, de la tête, du système nerveux, et de l'oeil. Cours destiné aux étudiants de l'École d'optométrie.

- PBC 2000** Biopathologie générale (A 1 j) 3 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Hervé Sartelet et collaborateurs
Description des lésions cellulaires et tissulaires et de leur pathogénèse. Sujets : lésion et mort cellulaire; croissance et différenciation; inflammation; troubles hémodynamiques; maladies de l'immunité; effets des agents chimiques et physiques. Cours théoriques et séances de T.P. Préalable(s) : SBM 1001 ou l'équivalent
- PBC 2020** Pathologie spéciale en pharmacie (H 1 j) 3 cr.
Louis Gaboury et collaborateurs
Introduction à la pathologie des maladies affectant les divers systèmes (cardiaque, respiratoire, rénal, digestif, endocrinien, hépatique, génitaux, etc.). Préalable(s) : PBC 1000 et SBP 1005.
- PBC 2030** Pathologie spéciale en dentisterie (H 1 j) 4 cr.
Louis Gaboury et collaborateurs
Leçons théoriques concernant les aspects pathologiques fondamentaux des maladies des différents systèmes (cardiaque, respiratoire, etc.) en relation avec la médecine dentaire. Préalable(s) : PBC 1020.
- PBC 2060** Pathologie générale (H 1 j) 3 cr.
Hervé Sartelet et collaborateurs
Étude des processus pathologiques (inflammation, immunopathologie, transformation néoplasique, anomalies génétiques etc.) incluant les contenus d'histologie fonctionnelle nécessaires à leur compréhension.
- PBC 3010** Biologie cellulaire 2 (H 1 j) 3 cr.
Moïse Bendayan et collaborateurs
Stratégies méthodologiques en biologie cellulaire; études approfondies des relations structure / fonction; morphologie moléculaire. Travaux pratiques.
- PBC 3020** Biologie de la reproduction (AH 1 j) 2 cr.
Reproduction mâle et femelle : anatomie, histologie, spermatogénèse, ovogénèse, régulations hormonales et facteurs hypothalamo-hypophysaires mâle et femelle. Les cytokines dans la fonction de reproduction.
- PBC 3040** Développement du système nerveux (A 1 j) 3 cr.
Karl J.L. Fernandes et Louis St-Amant
Induction neurale, polarité et segmentation, neurogenèse, différenciation. Croissance et guidage des axones, apoptose, synaptogène, formation et fonctionnement des circuits neuronaux.
- PBC 3050** Embryologie et biologie du développement (A 1 j) 3 cr.
Luc Laurier Oigny
Embryogénèse humaine; organogénèse normale et malformations. Embryogénèse moléculaire : du zygote unicellulaire à l'organisme vivant normalement constitué; liens entre l'embryogénèse et l'oncogénèse.
- PBC 3060** Bases moléculaires des maladies humaines (A 1 j) 3 cr.
Karl J.L. Fernandes et Roger Lippé
Mécanismes moléculaires et cellulaires de maladies humaines: lésions du système nerveux, les maladies infectieuses, les maladies génétiques, les cancers et métastases. D'autres maladies pourraient se greffer à cette liste.
- PBC 3070** Neurophysiologie et neurogénétique (AHE 1 j) 3 cr.
Louis St-Amant
Introduction à différentes techniques électrophysiologiques et génétiques en lien avec les neurosciences. Expériences en laboratoire sur des invertébrés. Cours donné sur le campus de l'Université McGill. L'étudiant doit entrer en contact avec le responsable du cours avant de s'inscrire afin d'évaluer ses connaissances de base.
- PBC 3100** Travaux de recherche (AHE 1 j) 3 cr.
Le présent cours vise à permettre aux étudiants d'acquérir de l'expérience pratique en laboratoire dans un domaine de pathologie et/ou de biologie cellulaire. Cela leur permettra également de consolider leur motivation et intérêt pour la recherche. Ce cours nécessite que l'étudiant identifie un directeur de recherche qui accepte de le diriger. Un formulaire est prévu à cet effet.
- PBC 6000** Biologie cellulaire avancée (A 1) 3 cr.
Dorin-Lucian Ghitescu et collaborateurs
Ultrastructure de la cellule en relation avec les principales fonctions cellulaires et les mécanismes biochimiques qui les gouvernent. L'interdépendance structure-fonction dans les compartiments et au niveau intégré de la cellule.

- PBC 6061** Aspect moléculaire des neuropathologies (H 1) 3 cr.
Guy Doucet, Nicole Leclerc et collaborateurs

Acquisition de données récentes sur les bases cellulaires et moléculaires des pathologies du système nerveux. Connaissance des hypothèses actuelles sur les mécanismes responsables des différentes catégories de maladies touchant le système nerveux.

- PBC 6085** Cancérologie (A 2) 3 cr.
Louis Gaboury et collaborateurs

Étude des caractères biologiques, morphologiques, immunologiques et biochimiques des cellules cancéreuses. Revue des hypothèses concernant la carcinogénèse. Principes de l'étude épidémiologique et du traitement médical des cancers.

- PBC 6300** Cytogénétique médicale (A 1) 3 cr.
Nicole Lemieux et collaborateurs

Chromosomes humains : cycle cellulaire, structure de la chromatine, morphologie et méthodes d'analyse. Anomalies chromosomiques : syndromes cliniques et néoplasies, gènes impliqués. Cytogénétique moléculaire et applications médicales.

- PBC 6400** Médecine légale et sciences judiciaires (AHE 1 j) 3 cr.
Anny Sauvageau

Acquisition de connaissances générales et de données récentes en médecine légale et en sciences judiciaires.

PDT - Pédiatrie

- PDT 4952** Introduction à la pédiatrie (H 1) 3 cr.
Croissance et développement du nourrisson et de l'enfant. Pathologies courantes : séméiologie, principes de traitement.

- PDT 4954** Pédiatrie clinique 1 (H 1) 1 cr.
Observation clinique de certaines pathologies pédiatriques.

- PDT 4956** Pédiatrie clinique 2 (H 1) 1 cr.
Observation clinique de certaines pathologies pédiatriques.

PHI - Philosophie

- PHI 1130** Philosophie des sciences (H 1 j) 3 cr.
Frédéric Bouchard

La science comme entreprise rationnelle : spécificité de l'explication scientifique. Notions d'hypothèse, de loi, de théorie. Le développement de la science : modèles continuistes et discontinuistes.

- PHI 1968** Notions fondamentales d'éthique (A 1) 3 cr.
Daniel Marc Weinstock

Introduction aux notions fondamentales et aux théories principales de la philosophie morale en vue de former la réflexion critique face à des problématiques éthiques contemporaines, notamment dans le domaine de la bioéthique.

PHL - Pharmacologie

- PHL 1952** Principes généraux de pharmacologie (AH 1 j) 3 cr.
Chantal Lambert et Pierre Laroche

Introduction aux principes de pharmacodynamie, de pharmacocinétique et d'interactions médicamenteuses. Présentation des classes de médicaments en fonction des grands systèmes physiologiques et des principales applications thérapeutiques et cliniques.

- PHL 2100** Principes de pharmacologie (H 1 j) 3 cr.
Pierre Haddad

Introduction aux principes de pharmacodynamie, de pharmacologie moléculaire, de toxicologie, de métabolisme, de pharmacocinétique, de thérapeutique et de recherche expérimentale en pharmacologie.

PHL 2900 Éléments de pharmacologie (AH 1 j) **2 cr.**
Chantal Lambert

Introduction à la pharmacocinétique. Système adrénergique et cholinergique. Pharmacologie cardiovasculaire, respiratoire, nerveuse et musculaire-squelettique. Antimicrobiens. Anti-inflammatoires.

PHL 3100 Pharmacodynamie des médicaments (A 1 j) **3 cr.**
Pierre-André Lavoie

Modifications de la fonction des principaux organes et systèmes physiologiques par les agents pharmacologiques. Effets désirables et indésirables des médicaments.

PHL 3200 Méthodes de découverte des médicaments (AH 1 j) **3 cr.**
Louis Dumont

Description des phases précliniques et cliniques du développement des médicaments. Conception du médicament; évaluation in vitro et in vivo de son efficacité et de sa toxicité; réglementation, commercialisation, pharmacovigilance.

PHL 3300 Travaux pratiques en pharmacologie (AH 1 j) **3 cr.**
Martin G. Sirois

Méthodes utilisées pour définir l'action des médicaments sur le système nerveux, la musculature lisse vasculaire et extravasculaire, le muscle strié squelettique et cardiaque, et sur les systèmes cardiovasculaire et urinaire.

PHL 3400 Méth. statistiques en pharmacologie (A 1 j) **3 cr.**
Guy Rousseau

Analyse de variance, comparaison intergroupes, mesures répétées, variables non-paramétriques, courbe de cinétique, courbe dose-réponse, courbe de survie, corrélation, régression, additivité, synergie. Préalable(s) : MSO 2160.

PHL 3500 Intro. pharmacologie cardiovasculaire (H 1 j) **3 cr.**
Guy Rousseau

Médicaments utilisés dans l'hypertension, les troubles de la coagulation, les hyperlipidémies, les troubles du rythme cardiaque, les maladies ischémiques et l'insuffisance cardiaque.

PHL 3600 Pharmacogénétique (A 1 j) **3 cr.**
Maja Krajinovic

Caractéristiques du génome humain, stratégie des études pharmacogénétiques, aspects éthiques, analyse des données, patrons de résistance / toxicité aux médicaments, applications thérapeutiques.

PHL 3800 Principes de pharmacologie (A 1 j) **3 cr.**
Chantal Lambert et collaborateurs

Généralités et définitions de base, absorption, distribution, biotransformation et élimination des médicaments; mécanismes d'action, récepteurs, dose-réponse, sélectivité et affinité; pharmacologie des grands systèmes; pharmacologie humaine.

PHL 6011 Pharmacodynamie (A 1 j) **3 cr.**
Sylvain Meloche et collaborateurs

Bases moléculaires de la sélectivité pharmacologique. Aspects quantitatifs de l'interaction ligand-récepteur. Mécanismes moléculaires de l'action des médicaments et médiateurs. La réponse pharmacologique. Réponses anormales aux médicaments.

PHL 6025 Principes de l'expérimentation animale (H 1 j) **1 cr.**
Guy Rousseau

Introduction à l'utilisation des animaux d'expérimentation. Aspects moraux et éthiques. Analgésie, anesthésies, euthanasie. Biologie et techniques de manipulation des principales espèces. Installations animalières. Santé et sécurité à l'animalerie.

PHL 6031 Neuropharmacologie (A 1) **3 cr.**
Louis-Eric Trudeau

Mécanismes d'action cellulaire, moléculaire et systémique des drogues et des agents pharmacologiques agissant sur le cerveau. Héroïne, « ecstasy », canabinoïdes, antipsychotiques, antidépresseurs, etc.

PHL 6035 Pharmacologie de la douleur (H 1) **3 cr.**
Pierre Beaulieu

Pharmacologie et neurobiologie de la douleur. Familles pharmacologiques, modèles animaux et évaluation de la douleur. Traitement de la douleur aiguë, neuropathique et cancéreuse. La douleur aux différentes étapes de la vie.

PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire (A 1) **3 cr.**
Pierre Haddad et collaborateurs

Le cours abordera les aspects cellulaires et moléculaires de la mort cellulaire, le rôle de l'oxydoréduction, les récepteurs, enzymes et facteurs environnementaux dans la toxicité des substances thérapeutiques.

PHL 6064 Méthodes statistiques-pharmacologie II (AH 1 s) **3 cr.**
Guy Rousseau

Analyse de variance. Comparaison orthogonale et non orthogonale. Coefficient de corrélation : données de mesures, ordinales et nominales. Droite de régression. Analyse de covariance, factorielle, par carrés latins.

PHL 6081 Métabolisme des médicaments (H 1) **3 cr.**
Vincent Pichette

L'objectif est d'exposer l'étudiant aux voies enzymatiques impliquées dans la synthèse/métabolisme de produits exogènes et endogènes, la formation de métabolites radicalaires et tératogènes et les méthodes utilisées pour étudier le métabolisme.

PHL 6093 Immunopharmacologie (H 1 j) **3 cr.**
Jean-François Gauchat

Concepts et champs d'application de l'immunopharmacologie. Cibles, mécanismes d'action, indications thérapeutiques et effets secondaires des médicaments dans le système immunitaire. Développement industriel de nouveaux médicaments immunomodulateurs.

PHT - Physiothérapie

PHT 1108 Application des exercices thérapeutiques (A 1 j) **3 cr.**
France Pottie et collaborateurs

Évaluation, rééducation de la mobilité articulaire, force et endurance musculaire. Conception, enseignement de l'exercice thérapeutique. Manutention et traitement de la personne alitée et handicapée. Rééducation à l'aide d'aides techniques. Concomitant(s) : (CHI 1045 et PHT 1307) ou (PBC 1045 et PHT 1307).

PHT 1301 Introduction à la physiothérapie (A 1 j) **1 cr.**
Maude Laliberté

Historique de la réadaptation. La personne handicapée. Le système de santé québécois. Les rôles du physiothérapeute en réadaptation. Les organismes professionnels. Le travail en équipe et en interdisciplinarité. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec.

PHT 1302 Éthique et déontologie en physiothérapie (A 1 j) **1 cr.**
Maude Laliberté et collaborateurs

Étude des règles d'éthique pour professionnels de la santé. Obligations légales, éthiques et l'importance de la déontologie. Étude du code de déontologie des physiothérapeutes du Québec.

PHT 1303 Biomécanique et rééducation (A 1 j) **3 cr.**
Sylvie Nadeau

Mécanique applicable à l'étude du mouvement. Biomécanique des tissus normaux et en voie de guérison. Analyse de l'effet des forces externes/internes dans les exercices thérapeutiques. Dynamique des mouvements fonctionnels normaux/pathologiques.

PHT 1307 Théorie des exercices thérapeutiques (A 1 j) **3 cr.**
Cyril Duclos et collaborateurs

Concepts généraux de l'approche rééducative. Traitement de la faiblesse musculaire par méthodes active/passive et des pertes de mobilité articulaire par exercices. Rétroaction biologique en rééducation des troubles du mouvement. Concomitant(s) : (CHI 1045 et PHT 1303) ou (PBC 1045 et PHT 1303).

PHT 1309 Pathokinésiol. articul. et fonctionnelle (H 1 j) **4 cr.**
Dany Gagnon et collaborateurs

Pathokinésiologie des mouvements du cou, du tronc et des membres. Étude des anomalies de la posture, de l'équilibre, des activités locomotrices et des modes de préhension. Préalable(s) : (CHI 1045 et PHT 1303) ou (PBC 1045 et PHT 1303).

PHT 1310 Physiothérapie musc.squel. 1, extrémités (H 1 j) **4 cr.**
France Pottie et collaborateurs

Généralités des affections inflammatoires, dégénératives, tumorales et traumatiques. Évaluation SOAPIE musculosquelettique. Évaluation et traitement physiothérapeutiques des affections des membres. Bases en radiologie et chirurgie. Préalable(s) : (CHI 1045 et PHT 1307 et PHT 1108) ou (PBC 1045 et PHT 1307 et PHT 1108). Concomitant(s) : PHT 1309.

PHT 2311 Physiothérapie musc.squel. 2, quad. inf. (A 1 j) **4 cr.**
Ghislaine Lavoie et collaborateurs

Évaluation et traitement physiothérapeutiques des affections inflammatoires, dégénératives, traumatiques des régions lombaire, lombo-sacrée et sacro-iliaque. Mobilisations

analytiques (thér.man.1) du quadrant inférieur. Troubles posturaux. Préalable(s) : PHT 1307 et PHT 1309.

PHT 2312 Physiothérapie musculaire. 3, quad. sup. (H 1 j) **3 cr.**
Ghislaine Lavoie et collaborateurs

Évaluation et traitement physiothérapeutiques des affections inflammatoires, dégénératives et traumatiques des régions cervicale et dorsale. Mobilisations analytiques (thér.man.1) du quadrant supérieur. Troubles posturaux. Raisonnement clinique. Préalable(s) : PHT 1310 et PHT 2311.

PHT 2314 Physiothérapie des affections neurologiques 1 (A 1 j) **4 cr.**
Bonnie Swaine et collaborateurs

Contrôle moteur, modèles de réadaptation. Facilitation et inhibition neuromusculaire. Approches neurofacilitatrices et réapprentissage moteur. Acquisition motrice de l'enfant. Évaluation et traitements des déficiences motrices cérébrales. Préalable(s) : PSL 1984.

PHT 2316 Physiothérapie des affections neurologiques 2 (H 1 j) **4 cr.**
Robert Forget et collaborateurs

Évaluation et rééducation de l'équilibre, de troubles de la sensibilité somesthésique, traumatisme crânien, lésion de la moelle, maladies dégénératives, lésion nerveuse périphérique et maladies neuromusculaires. Préalable(s) : PHT 2314.

PHT 2318 Pratiques factuelles en physiothérapie (H 1 j) **3 cr.**
Bertrand Arsenault

Méthodes d'acquisition des connaissances. Étude des tests statistiques les plus utilisés. Notions de méthode de recherche. Étude de mesures de résultats en physiothérapie. Organisation de la recherche. Notions d'éthique. Communication scientifique.

PHT 2319 Modalités électrothérapeutiques 1 (A 1 j) **2 cr.**
Joseph Omer Dyer et collaborateurs

Introduction à l'électrothérapie : courants stimulumoteurs de basse fréquence, TENS, ultrasons et courants de moyenne fréquence. Modalités thermiques.

PHT 2320 Modalités électrothérapeutiques 2 (H 1 j) **2 cr.**
Joseph Omer Dyer et collaborateurs

Apprentissage des modalités électrothérapeutiques utilisées en physiothérapie : électrodiagnostic, stimulation du muscle dénervé, LASER, courant continu constant, courants diadynamiques... Choix de diverses modalités. Histoires de cas.

PHT 2351 Stage clinique 1 (AHE 1 j) **3 cr.**

Développement des compétences en regard des connaissances théoriques et pratiques acquises dans le domaine musculosquelettique. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec. Préalable(s) : Tous les cours du bloc 70A.

PHT 2353 Stage clinique 2 (HE 1 j) **4 cr.**

Développement des compétences en regard des connaissances théoriques et pratiques acquises dans les domaines musculosquelettique et neurologique. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec. Préalable(s) : Tous les cours du bloc 70B.

PHT 2418 Pratiques factuelles en physiothérapie (H 1 j) **2 cr.**
François Desmeules

Méthodes d'acquisition des connaissances. Étude des tests statistiques les plus utilisés. Notions de méthode de recherche. Étude de mesures de résultats en physiothérapie. Organisation de la recherche. Notions d'éthique. Communication scientifique.

PHT 2453 Stage clinique 2 (HE 1 j) **3 cr.**

Développement des compétences en regard des connaissances théoriques et pratiques acquises dans le domaine musculo-squelettique et neurologique. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec.

PHT 3313 Physiothérapie musculosquelettique 4 (A 1 j) **2 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Ghislaine Lavoie et collaborateurs

Évaluation et traitement par mobilisation des diverses articulations des extrémités, du rachis et du bassin, seconde partie. Traitement par exercices rééducatifs. Préalable(s) : PHT 2312.

PHT 3318 Physiothérapie et gériatrie (A 1 j) **3 cr.**
C. Elaine Chapman et collaborateurs

Physiologie, pathologie et psychologie du vieillissement. Aspects intellectuel et socio-économiques. Préparation à la retraite. Institutionnalisation; maintien à domicile; services offerts. Physiothérapie et troisième âge.

PHT 3320 Physiothérapie des affections cardiovasculaires. (A 1 j) **4 cr.**
Rachel Brosseau et collaborateurs

Physiologie des systèmes énergétiques et cardiorespiratoires. Prescription et effets d'entraînement. Physiopathologie, évaluation, traitement, prévention des affections cardiovasculaires. Rééducation de l'amputé. Plaies et brûlures. Préalable(s) : PHT 1307 et PHT 1309 et PSL 1996 et PSL 1997 et PBC 2060.

PHT 3321 Physiothérapie affections respiratoires (H 1 j) **3 cr.**
Rachel Brosseau

Physiologie des systèmes neuromusculaire et cardiorespiratoire à l'exercice. Affections respiratoires. Physiopathologie. Évaluation et auscultation. Exercices respiratoires. Drainage postural. Traitement. Activité physique et handicap. Préalable(s) : PHT 1307 et PHT 1309 et PSL 1996 et PSL 1997 et PBC 2060.

PHT 3322 Éducation, consultation en physiothérapie (H 1 j) **2 cr.**
France Plotte et collaborateurs

Théorie de l'apprentissage. Méthodes d'enseignement appliquées aux besoins du milieu clinique. Communication efficace. Raisonnement clinique et prise de décision. Préparation au rôle de consultant.

PHT 3331 Physiothérapie de la douleur (H 1 j) **2 cr.**
C. Elaine Chapman et collaborateurs

Notions de physiologie, psychologie et d'évaluation du phénomène de douleur. Douleur chronique. Modalités thérapeutiques de la douleur. Préalable(s) : PSL 1984.

PHT 3357 Stage clinique 3 (HE 1 j) **4 cr.**

Développement des compétences en regard des connaissances théoriques et pratiques acquises dans différents domaines en physiothérapie. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec. Préalable(s) : Tous les cours du bloc 70C.

PHT 3358 Stage clinique 3 (HE 1 j) **3 cr.**

Développement des compétences en regard des connaissances théoriques et pratiques acquises dans différents domaines en physiothérapie. Ce stage sera évalué par la mention Succès ou Échec.

PHY - Physique

PHY 1955 Acoustique (A 1 j) **3 cr.**
Alain Vincent

La nature physique du son. Les différents paramètres utilisés en acoustique physique. Les unités, la notion de niveau. La propagation du son dans différents milieux. Appareils utilisés en acoustique. Démonstrations.

PPL - Études plurisectorielles

PPL 3040 Communication interculturelle (AHE 1 js) **3 cr.**

Habilités requises à l'établissement et au maintien d'une communication verbale et non verbale satisfaisante en contexte professionnel. Diversité d'interprétation du langage non verbal. Éthique de la communication interculturelle.

PSL - Physiologie

PSL 1982 Les bases du système nerveux (A 1) **2 cr.**
C. Elaine Chapman

Description de la structure et de la physiologie du système nerveux central et périphérique.

PSL 1984 Fonctions du système nerveux (H 1 j) **4 cr.**
Jean-Pierre Gossard

Structures et physiologie sous-tendant les fonctions du système nerveux : bases cellulaires, développement, circuits neuronaux et mécanismes et plasticité des systèmes sensoriels, moteur, autonome et cognitif. Notions de neuropathologie.

PSL 1993 Physiologie générale (H 1 j) **3 cr.**
Michel Lavallée

Physiologie générale des principaux systèmes biologiques à l'exclusion du système nerveux.

PSL 1996 Anatomie et physiologie générales 1 (A 1 j) 2 cr.*Michel Lavallée*

Notions générales d'anatomie et de physiologie des systèmes cardiovasculaire, respiratoire et rénal. Cours destiné aux étudiants de l'École de réadaptation et du Département de nutrition.

PSL 1997 Anatomie et physiologie générales 2 (H 1 j) 2 cr.*Jean-Louis Schwartz*

Notions générales d'anatomie et de physiologie des systèmes digestif, endocrinien et reproducteur. Cours destiné aux étudiants de l'École de réadaptation.

PSL 2007 Stage en recherche en physiologie (AHE 1 j) 3 cr.*Allan Smith*

Cours à l'intention des étudiants qui désirent faire un stage d'une durée minimal de 15 semaines au département de physiologie. L'étudiant sera supervisé par un professeur de physiologie et participera aux projets de recherche dans son laboratoire. Ce cours s'adresse uniquement aux étudiants du premier cycle pouvant provenir de divers programmes ou de l'extérieur de l'Université.

PSL 3061 Physiologie intégrée (A 1 j) 3 cr.*Michel Lavallée*

Action concertée et régulation des systèmes physiologiques durant l'exercice. Perspective de physiologie intégrée des systèmes moteur, métabolique cardiovasculaire, respiratoire, thermorégulateur, nerveux autonome ainsi que douleur et dopage. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires du programme de sciences biomédicales.

PSL 3062 Base neuronale des fonctions cérébrales (A 1 j) 3 cr.*Arlette Kolta et Richard Robitaille*

Études des mécanismes neuronaux responsables des fonctions spécialisées du système nerveux. Approche neurophysiologique du fonctionnement des circuits neuronaux impliqués dans l'analyse, le traitement et la modification de l'information nerveuse.

PSL 3063 Neurosciences cognitive (A 1 j) 3 cr.*Pierre Rainville*

Bases anatomiques et physiologiques des fonctions cérébrales supérieures. Neurobiologie du comportement.

PSL 3065 Fonctions spécialisées du syst. nerveux (AH 1 j) 3 cr.

Études des principaux systèmes sensoriels, moteurs et végétatifs. Bases anatomiques et physiologiques des fonctions cérébrales supérieures. Notions de neuropathologie.

PSL 6020 Structure et transport membranaires (A 1) 3 cr.*Lucie Parent et collaborateurs*

Composition et structure des membranes. Équation de diffusion. Concepts biochimiques et biophysiques du transport membranaire. Méthodes d'analyse.

PSL 6021 Modèles du transport membranaire (H 1 j) 3 cr.*Lucie Parent et collaborateurs*

Relations structure et fonction des transporteurs et canaux ioniques. Transport actif primaire et secondaire. Systèmes de transport vectoriel. Récepteurs membranaires. Régulation des électrolytes, du pH et du glucose.

PSL 6022 Stages de physiologie moléculaire (AHE 1) 3 cr.*Josette Noël et collaborateurs*

Apprentissage de techniques de laboratoire associées à l'étude de la structure et de la fonction des protéines membranaires dans le cadre d'un projet de recherche défini. Préalable(s) : Des préalables sont exigés pour certains stages. Consulter la personne responsable avant inscription.

PSL 6081 Données récentes en cardiovasculaire (H 1) 3 cr.*Madhu Anand-Srivastava*

Présentation et discussion des découvertes récentes concernant la physiologie du coeur et des vaisseaux et le contrôle neuro-humoral des fonctions cardiovasculaires.

PSL 6090 Mécanismes régulateurs en physiologie (H 1) 3 cr.*Réjean Couture*

Étude des mécanismes d'autoasservissement tels qu'on les retrouve dans les systèmes nerveux, cardiovasculaire, endocrinien, gastro-intestinal, respiratoire et rénal.

PSL 6170 Physiologie cardiovasculaire (AH 1) 3 cr.*Angelo Calderone*

Électrophysiologie cardiaque, contraction du myocarde, la pompe cardiaque, hémodynamique, circulation périphérique, microcirculation, régulation centrale et périphérique de la circulation.

PST - Psychiatrie**PST 1964** Développement du système psychique (A 1 j) 2 cr.

Fonctionnement psychique de l'être humain, théories et applications. Théories de l'attachement, modèles psycho-dynamique et systémique, approche cognitivo-comportementale. Intégration somato-psychique. Vision transculturelle du développement humain.

PST 1970 Psychopathologie (A 1 j) 2 cr.*José Luis Fabian et collaborateurs*

Notions et développement de la maladie mentale et de réactions à son égard. Étiologie, symptomatologie et traitement des grands syndromes psychiatriques. Principaux mécanismes de défense.

PST 6100 Thèmes de recherche en psychiatrie (A 1) 3 cr.*Sandra Boye et Graciela Pineyro Filpo*

Thèmes de recherche fondamentale, clinique et épidémiologique en psychiatrie. Pharmacologie et neurophysiologie des psychopathologies des maladies dégénératives et des troubles du développement.

PST 6200 Le sommeil, la chronobio. et les rêves (H 1) 3 cr.*Marie Dumont et Roger Godbout*

Principaux modèles et théories sur les rythmes biologiques, le sommeil et les rêves. Aspects physiologiques, comportementaux et cognitifs. Discussion sur les grands courants de recherche fondamentale, appliquée et clinique. Ce cours est offert aux deux ans, aux années paires. Cours cyclique.

PST 6400 Séminaire de neuropsychopharmacologie (AH 1) 3 cr.**PSY - Psychologie****PSY 1045** Motivation et émotion (AHE 1 j) 3 cr.*Serge Lecours*

Introduction aux concepts de motivation et d'émotion. Principales théories explicatives. Modèles et méthodes. La réaction émotionnelle. La motivation humaine individuelle et sociale. Les comportements intrinsèquement motivés.

PSY 1075 Psychologie sociale (AHE 1 js) 3 cr.*Geneviève Mageau*

Théories, méthodes et postulats de base. Influence des facteurs sociaux sur l'individu. Processus interpersonnels. Processus de groupe. Psychologie sociale et problèmes contemporains.

PSY 1085 L'apprentissage (AH 1 j) 3 cr.

Introduction historique à l'évolution de la problématique de l'apprentissage. Conditionnement classique et instrumental. Notion de renforcement, généralisation, discrimination, transfert, etc.

PSY 1961 Psychologie du développement humain 1 (A 1 js) 3 cr.*Catherine Ruth Solomon Scherzer*

Étude des étapes et facteurs déterminants du développement humain, depuis la vie prénatale jusqu'à la période scolaire, dans ses aspects physiques, intellectuels et socio-affectifs. Approches théoriques et recherches contemporaines.

PSY 1963 Psychologie du comportement (H 1 j) 3 cr.

Fonctionnement affectif et cognitif aux diverses étapes de la vie. Motivation et apprentissage. Applications à l'alimentation. (Non offert à l'automne 2011, à l'hiver 2012 et à l'été 2012).

PSY 1966 Psychologie de l'adolescence (AHE 1 js) 3 cr.

Transformations physiologique, intellectuelle, affective et sociale. Développement pubertaire. Comportements et intérêts : famille, école, société, bande, délinquance, loisirs et orientation professionnelle.

PSY 1984 Cognition, émotion et ergothérapie (H 1 j) 3 cr.

Processus cognitifs et vie quotidienne. Perception, attention, mémoire, langage, raisonnement, fonctions exécutives et contrôle de l'action. Le rôle de la motivation et des émotions. Phénomènes, théories, applications.

PSY 2961 Psychologie du développement humain 2 (H 1 j) **3 cr.**
Étude des étapes et facteurs déterminants du développement humain, depuis l'adolescence jusqu'au troisième âge, dans ses aspects physiques, intellectuels et socio-affectifs. Approches théoriques et recherches contemporaines.

PSY 3032 Neuropsychologie humaine (AH 1 j) **3 cr.**
Hugo Théoret

Dommages cérébraux et leurs effets. Expérience de cerveau divisé. Apraxies, aphasies. Intégration théorique des données expérimentales. Préalable(s) : PSY 1035 ou SBM 2001.

PSY 3033 Neuropsychologie sensorielle (A 1 j) **3 cr.**
Martin Arguin

Traitement de l'information dans les systèmes sensoriels : organisation microscopique et microphysiologique. Effets de lésions partielles ou totales. Intégration théorique des données expérimentales. Préalable(s) : (PSY 1035 et PSY 2055) ou SBM 2001.

PSY 3952 Psychologie en réadaptation (A 1 j) **3 cr.**

Perception de l'autre. Processus d'affiliation. Effet des premières rencontres. Théories et méthodes de relations interpersonnelles. Psychologie de la personne en situation de handicap. Principes de la relation d'aide.

REA - Réadaptation (générale)

REA 2020 Réadaptation et vieillissement (AHE 1 js) **3 cr.**

La réadaptation auprès des personnes âgées. Approche biopsychosociale de la personne âgée pour favoriser son autonomie à domicile ou en institution. Rôle de la physiothérapie et de l'ergothérapie au sein de l'équipe multidisciplinaire. Préalable(s) : GER 1016.

SBM - Sciences biomédicales

SBM 1001 Morphologie fonctionnelle (H 1 j) **5 cr.**
Victor Gisiger

Notions essentielles d'anatomie et d'histologie humaines. Principes physiologiques fondamentaux régissant les divers systèmes de l'organisme. Travaux pratiques d'histologie.

SBM 1002 Intro. à la communication scientifique (AH 1 j) **1 cr.**
Christiane Malo

Notions essentielles pour effectuer une recension informatisée des écrits scientifiques.

SBM 2001 Système nerveux (AH 1 j) **4 cr.**
Louis-Eric Trudeau

Anatomie, physiologie, pathologie et pharmacologie du système nerveux. Aspects fondamentaux de la structure et de la physiologie du système nerveux. Études des principaux systèmes sensoriels, moteurs et végétatifs.

SBM 2002 Circulation, respiration et rein (AH 1 j) **4 cr.**
Michel Lavallée

Anatomie, physiologie, pathologie et pharmacologie des systèmes cardiovasculaire, respiratoire et rénal. Études des régulations centrales et périphériques et mécanismes fonctionnels d'intégration de ces systèmes.

SBM 2003 Digestion et nutrition (AH 1 j) **2 cr.**
Christiane Malo et Josette Noël

Anatomie, physiologie, pathologie et pharmacologie du système digestif : glandes salivaires, estomac, intestin, foie et pancréas. Mécanismes régulateurs du système. Introduction à la nutrition.

SBM 2004 Endocrinologie et reproduction (AH 1 j) **3 cr.**
Jean St-Louis

Anatomie, physiologie, pathologie et pharmacologie des glandes endocrines, de l'axe hypothalamo-hypophysaire et du système reproducteur. Distribution, synthèse, sécrétion, inactivations, mode d'action et effets physiologiques des hormones.

SBM 2006 Analyse de la communication scientifique (AH 1 j) **2 cr.**
Jean-François Gauchat

Analyse critique des écrits scientifiques. Utilisation du support informatique pour des présentations scientifiques. Présentation orale et écrite.

SBM 3000 Stage de recherche en sc. biomédicales (AHE 1 j) **9 cr.**
Christiane Malo

Réalisation d'un projet de recherche en milieu universitaire ou hospitalier, ou stages techniques en milieu clinique ou industriel. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales.

SBM 3003 Hématologie (AH 1 j) **3 cr.**
Nathalie Labrecque et Denis-Claude Roy

Notions générales de physiopathologie du système sanguin. Fonctions et composition du sang. Formation et rôles des cellules sanguines. Hémostase et coagulation. Groupes sanguins, transfusion et transplantation.

SBM 3004 Projet de fin d'étude (AHE 1 j) **12 cr.**
Christiane Malo

Réalisation d'un projet de recherche en milieu universitaire ou hospitalier, ou stages techniques en milieu clinique. Présentation d'un rapport écrit et communication orale.

SBM 3007 Travaux de recherche individuels (AHE 1 j) **3 cr.**
Christiane Malo

Le cours vise à consolider la motivation et l'intérêt de l'étudiant et lui permettre de s'intégrer davantage dans un projet de recherche.

SBM 3008 Stage de recherche en sc. biomédicales (AHE 1 j) **15 cr.**
Christiane Malo

Réalisation d'un projet de recherche en milieu universitaire ou hospitalier, ou stages techniques en milieu clinique ou industriel. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales.

SBM 3009 Stage de recherche en pharmacologie (AHE 1 j) **15 cr.**
Jean-François Gauchat

Réalisation d'un projet de recherche en pharmacologie dans un milieu approuvé par le comité responsable de l'orientation. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SBM 3010 Stage de recherche sc. neurologiques (AHE 1 j) **15 cr.**
John Francis Kalaska

Réalisation d'un projet de recherche en sciences neurologiques dans un milieu approuvé par le responsable de l'orientation. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SBM 3011 Stage de recherche physiologie intégrée (AHE 1 j) **15 cr.**
Réjean Couture

Réalisation d'un projet de recherche en physiologie dans un milieu approuvé par le responsable de l'orientation. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SBM 3012 Stage de recherche pathol. et bio. cell. (AHE 1 j) **15 cr.**
Nicole Lemieux

Réalisation d'un projet de recherche en pathologie et biologie cellulaire dans un milieu approuvé par le responsable de l'orientation. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SBM 3013 Stage recherche sciences de la vision (AHE 1 j) **15 cr.**
Christian Casanova

Réalisation d'un projet de recherche en sciences de la vision dans un milieu approuvé par le responsable de l'orientation. Cours réservé aux étudiants du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SBM 3200 Chronobiologie et sommeil (AHE 1 j) **3 cr.**
Marie Dumont et Roger Godbout

Bases anatomiques et physiologie du sommeil et des rythmes biologiques. Méthodes d'investigation. Fonctions physiologiques et psychologiques. Pathologies et approches thérapeutiques. Préalable(s) : SBM 2001 ou PSY 1035.

SBM 4008 Stage honor en sciences biomédicales (AHE 1 j) **15 cr.**
Christiane Malo

Réalisation d'un projet de recherche en milieu universitaire ou hospitalier, ou stages techniques en milieu clinique ou industriel. Cours réservé aux étudiants du chemine-

ment honor du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SBM 4009 Stage honor en pharmacologie (AHE 1 j) **15 cr.**
Jean-François Gauchat

Réalisation d'un projet de recherche en pharmacologie dans un milieu approuvé par le responsable de l'orientation. Cours réservé aux étudiants du cheminement honor du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SBM 4010 Stage honor en sciences neurologiques (AHE 1 j) **15 cr.**
John Francis Kalaska

Réalisation d'un projet de recherche en sciences neurologiques dans un milieu approuvé par le responsable de l'orientation. Cours réservé aux étudiants du cheminement honor du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SBM 4011 Stage honor en physiologie intégrée (AHE 1 j) **15 cr.**
Réjean Couture

Réalisation d'un projet de recherche en physiologie dans un milieu approuvé par le responsable de l'orientation. Cours réservé aux étudiants du cheminement honor du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SBM 4012 Stage honor en pathol. et bio. cell. (AHE 1 j) **15 cr.**
Nicole Lemieux

Réalisation d'un projet de recherche en pathologie et biologie cellulaire dans un milieu approuvé par le responsable de l'orientation. Cours réservé aux étudiants du cheminement honor du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SBM 4013 Stage honor en sciences de la vision (AHE 1 j) **15 cr.**
Christian Casanova

Réalisation d'un projet de recherche sciences de la vision dans un milieu approuvé par le responsable de l'orientation. Cours réservé aux étudiants du cheminement honor du baccalauréat en sciences biomédicales. Préalable(s) : Avoir complété les 60 crédits obligatoires.

SCV - Sciences de la vision

SCV 1101 Sc. de la vision 1 Physiologie de l'oeil (A 1 j) **3 cr.**
Claude Giasson

Fonctions des larmes, des paupières, de l'iris, du vitré, de la circulation oculaire et de la pression intraoculaire. Sensation et sensibilité. Métabolisme de la cornée, du corps ciliaire, du cristallin, de la rétine. Laboratoires.

SCV 1103 Sc. de la vision 3 Vision binoculaire (H 1 j) **3 cr.**
Vasile Diaconu

Points correspondants et horoptères, aire de Panum, base physiologique de la fusion sensorielle, disparité de fixation, perception du relief.

SCV 1105 Sc. de la vision 4 Neurophysiologie (H 1 j) **3 cr.**
Christian Casanova

Neurophysiologie de la vision. Voies et centres visuels. Champs récepteurs. Mécanismes nerveux de la perception de la forme, de la couleur et du mouvement. Stéréopsie. Développement postnatal, plasticité et influence de l'expérience visuelle.

SCV 2102 Sc. de la vision 5 Psychophysique (A 1 j) **3 cr.**
Vasile Diaconu

Psychophysique de la vision. Seuils de détection et de luminance différentielle. Adaptation à l'obscurité et à la lumière. Vision des couleurs et dyschromatopsies. Perception visuelle.

SCV 2103 Sc. de la vision 6 Mouvements oculaires (A 1 j) **3 cr.**
Christian Casanova

Mouvement des yeux et vision. Muscles extraoculaires. Stabilisation du regard : fixation, systèmes vestibulo-oculaire et optocinétique. Orientation du regard : saccades, mouvements de poursuite, vergence. Contrôle nerveux des mouvements oculaires.

SCV 6002 Conférences en sciences de la vision (AH 2) **2 cr.**
Elvire Vaucher et équipe de professeurs

Présentation de développements récents en sciences de la vision par des conférenciers invités. Les étudiants sont tenus d'assister à toutes les séances lors des sessions d'automne et d'hiver.

SCV 6007 Neurophysiologie de la vision (AHE 1) **3 cr.**
Maurice Ptitto

Étude approfondie des mécanismes neurophysiologiques qui sous-tendent les fonctions de la rétine, des voies visuelles, du cortex visuel primaire et des cortex extrastriés.

SCV 6009 L'optique de l'oeil (AH 1) **3 cr.**

Étude approfondie des éléments de la dioptrie oculaire des aberrations optiques et de la réponse accommodatrice de l'oeil. Modélisations. Études des techniques de mesure.

SCV 6010 Psychophysique de la vision (AH 1) **3 cr.**
Jocelyn Faubert

Psychophysique de la perception des attributs visuels tels le mouvement, la forme, la luminance, la couleur, la texture et le relief.

SMC - Sciences cliniques

SMC 6020 Physiologie de la reproduction (H 1) **3 cr.**
François Dubé et collaborateurs

Fonctions testiculaire et ovarienne. Fécondation et embryogenèse précoce. Principes de reproduction assistée. Signalisation hormonale. Grands syndromes en obstétrique et gynécologie. Sujets d'actualité en reproduction.

SME - Santé mentale

SME 2055V Troubles des conduites alimentaires (AHE 1 js) **3 cr.**

Symptôme objectifs et subjectifs reliés à l'anorexie mentale, la boulimie et l'hyperphagie boulimique. Mythes et réalités. Étiologie des troubles de l'alimentation. Pistes d'intervention.

SOL - Sociologie

SOL 1956 Ergothérapie et sociologie (A 1 j) **3 cr.**
Marc Renaud

Concept, théories et recherches en sociologie pertinents à l'ergothérapie. Analyse de débats actuels en matière de santé et leur impact sur le développement et la pratique de l'ergothérapie.

SOL 1970 Sociologie du Québec (E 1 js) **3 cr.**

Organisation sociale et culture de la province de Québec.